



■ Portrait d'Alain Robbe-Grillet
■ John Le Carré, Claude Mc Kay

L'après 11 septembre

■ Lionel Jospin défend, devant l'Assemblée nationale, la légitimité d'une riposte américaine

■ « La France prendra ses responsabilités au côté des Etats-Unis »

■ Le plan Bush de relance économique

■ Enquête : la piste saoudienne

Lire nos informations pages 2 à 9
notre enquête page 16
et notre éditorial page 17

► www.lemonde.fr/1septembre2001

L'islam apaisé des musulmans de France

● Ils sont plus pratiquants, mieux intégrés et hostiles au terrorisme ● C'est ce que révèle un sondage IFOP pour « Le Monde », « Le Point » et Europe 1 ● Ils approuvent la laïcité républicaine ● L'immense majorité juge le terrorisme contraire au Coran ● Des mosquées aux élus, l'islam trouve sa place dans la société

PLUS PRATIQUANTS que naguère, mieux intégrés, massivement hostiles au terrorisme : ainsi apparaissent les musulmans français, selon le sondage IFOP réalisé après les attentats du 11 septembre pour *Le Monde*, *Le Point* et Europe 1. Déjà réalisée en 1989 et 1994 pour le compte du *Monde*, cette vaste enquête permet d'enregistrer les évolutions de l'islam français. Ainsi, la pratique religieuse des musulmans est nettement en hausse par rapport à 1994 (36 % de musulmans croyants et pratiquants au lieu de 27 %), mais d'un niveau comparable à ce qu'elle était en 1989. La pratique du ramadan progresse elle aussi. Ce sondage met en évidence l'apparition d'une classe moyenne supérieure dans laquelle les pratiquants sont plus nombreux que les non-pratiquants. Elle indique que le modèle de la laïcité à la française est massivement accepté parmi les musulmans. De plus, l'islam est de mieux en mieux admis par la société française. La proportion de personnes hostiles à la construction de mosquées (22 %) est ainsi en dimi-



nution, de même que le nombre des personnes opposées à l'élection d'un maire d'origine musulmane dans leur commune (35 %).

L'immense majorité des musulmans (90 %) affirment que le terrorisme est contraire aux préceptes du Coran, mais 68 % disent pouvoir comprendre que la politique américaine au Proche-Orient ait pu pousser à bout des extrémistes islamistes. Une très large majorité (70 %) est favorable à ce que la France aide les Etats-Unis dans la recherche des réseaux terroristes, mais 23 % seulement seraient favorables à la participation de la France à une guerre contre les Etats qui ont aidé ou hébergé les terroristes. De petites minorités, surtout parmi les jeunes, ont une bonne opinion de Saddam Hussein (22 %), d'Oussama Ben Laden (12 %), mais aussi d'Ariel Sharon (9 %). Deux musulmans sur trois (67 % contre 30 %) n'ont pas constaté de modification des comportements à leur égard depuis les attentats du 11 septembre.

Lire pages 10 et 11



SCIENCE

Cent ans de Nobel

Les premiers prix Nobel ont été décernés en 1901. Depuis, plus de sept cents personnalités et institutions ont été récompensés par ce prix, qui s'apprête à fêter ses cent ans. Si cette prestigieuse distinction a accompagné les progrès de la science, de la littérature, de l'économie et des efforts faits en faveur de la paix, le mode de sélection des lauréats n'a pas empêché les erreurs de jugement et les oublis.

p. 26 et 27
Lire aussi « Le Monde des livres »
p. VI et VII

Plus de liberté pour les universités

ALORS QUE plus d'un million et demi d'étudiants des universités font progressivement leur rentrée, Jack Lang a présenté, jeudi 4 octobre, sa politique pour l'enseignement supérieur. Le ministre de l'éducation nationale a insisté sur la nécessité de « libérer les initiatives » et d'introduire davantage de « souplesse ». La mise en œuvre des modules capitalisables va multiplier les passerelles entre les formations et favoriser la mobilité en Europe. Le statut des enseignants-chercheurs va être réformé pour les inciter à s'impliquer dans les tâches d'animation et de gestion de projets.

Lire page 13

► www.lemonde.fr/education

En 1944, l'enfer des kamikazes japonais qui mouraient la peur au ventre

TOKYO, de notre correspondant

Les attaques-suicides dont ont été victimes les Etats-Unis ont suscité maints rapprochements avec les kamikazes japonais de la seconde guerre mondiale. Les notes manuscrites en arabe, retrouvées par le FBI, qui auraient été le vade-mecum spirituel des terroristes responsables de ces attaques, sont empreintes d'un fanatisme religieux qui était loin d'habiter les pilotes-suicides nippons. Sans doute, leurs supérieurs leur avaient promis à eux aussi le « paradis des héros » mais bien peu des trois mille quatre cent cinquante pilotes qui périrent en précipitant leur avion contre des cibles ennemies étaient partis la joie au cœur. Dans la ville de Chiran (Kyushu), à proximité de laquelle se trouvait leur base d'entraînement, un petit musée est dédié aux « jeunes guerriers qui disparurent au-delà de l'horizon ». Leurs derniers messages montrent que leur ultime pensée allait à leurs parents, à leur mère ou à la divinité tutélaire de leur village, rarement à l'empereur au nom duquel cette guerre était menée.

« Les kamikazes n'étaient pas des terroristes mais des soldats agissant en temps de guerre. Ils n'étaient pas pour autant des volontaires, commente l'historien Ikuhito Hata, spécialiste de la seconde guerre mondiale. Ils étaient placés sous une telle pression psychologique qu'ils pouvaient difficilement se dérober. S'ils avaient refusé, ils auraient été envoyés sur les fronts les plus dangereux. La plupart étaient de jeunes élèves pilotes de simple extraction sociale. »

Le Japon eut recours aux attaques-suicides lorsque la guerre avec les Etats-Unis commença à tourner mal. Les pilotes-suicides, qui constituaient une « unité de forces d'attaque spéciales », furent surnommés « vent des dieux » (*kamikaze*) en souvenir de la tempête qui aida les Japonais à repousser les tentatives d'invasion mongole au XIII^e siècle. « Il n'y avait pas au Japon de tradition d'attaques-suicides », poursuit le professeur Hata. Le recours à cette tactique fut décidé lorsque l'état-major considéra la situation désespérée. La première utilisation de pilotes-suicides eut lieu en octobre 1944, au cours de la bataille navale de Leyte aux Philippines. On utilisa les chasseurs Zéro avec à leur bord des bombes de 250 kilos. Ce qui n'est rien

par rapport à la force de déflagration d'un avion de transport chargé à ras bord de kérosène. »

La tactique des pilotes-suicides fut-elle néanmoins « payante » ? « Non, estime M. Hata. L'attaque sur Leyte fut un succès de courte durée. Dans l'ensemble, le taux de réussite des attaques-suicides ne dépasse pas 15 % à 20 %. Le moral des pilotes n'a en outre pas tenu longtemps ; certains, au dernier moment, tentaient de relever leur appareil. »

Un ouvrage rassemblant les souvenirs des jeunes filles de Chiran, des lycéennes travaillant à la base, contient d'émouvants témoignages sur les derniers jours des kamikazes. Lorsque les jeunes pilotes recevaient l'ordre de partir, leur visage changeait et on y lisait le désarroi, la peur et la résignation. Certains restaient de longues minutes la tête sous leur drap puis ils se mettaient à rédiger leur testament « officiel » et, en secret, des lettres à leurs parents qu'ils remettaient discrètement aux jeunes filles. A l'un d'eux qui n'avait laissé aucun message, une lycéenne avait demandé son adresse. « Ma demeure est en enfer », lui avait-il répondu.

Philippe Pons

Schneider-Legrand, le mariage contesté



HENRI LACHMANN

LA COMMISSION européenne devrait mettre son veto, le 10 octobre, à la fusion entre Legrand et Schneider, que préside Henri Lachmann. *Le Monde* fait le récit des tractations en coulisse autour d'un dossier qui marquera l'histoire des concentrations en Europe.

Lire page 19

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 49 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 250 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3,30 FL ; Portugal, 200 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (autres), 2,50 \$.

M 0147 - 1005 - 7,90 F - 1,20 €



Une coalition en trompe-l'œil

LE PAYSAGE géopolitique a-t-il vraiment changé ? Le combat contre le terrorisme est-il devenu le principe organisateur des relations internationales, celui qui relèguerait au second plan la multitude des autres conflits, les désordres d'avant ?

Au lendemain des attentats du

11 septembre, certains n'hésitaient pas à déceler un bouleversement général : la lutte contre le terrorisme international devenait la priorité des priorités ; elle réorientait les diplomates de nombre d'Etats. Les massacres de New York et de Washington imposaient d'ignorer les vieilles lignes de fracture et,

donc, de conclure de nouvelles alliances.

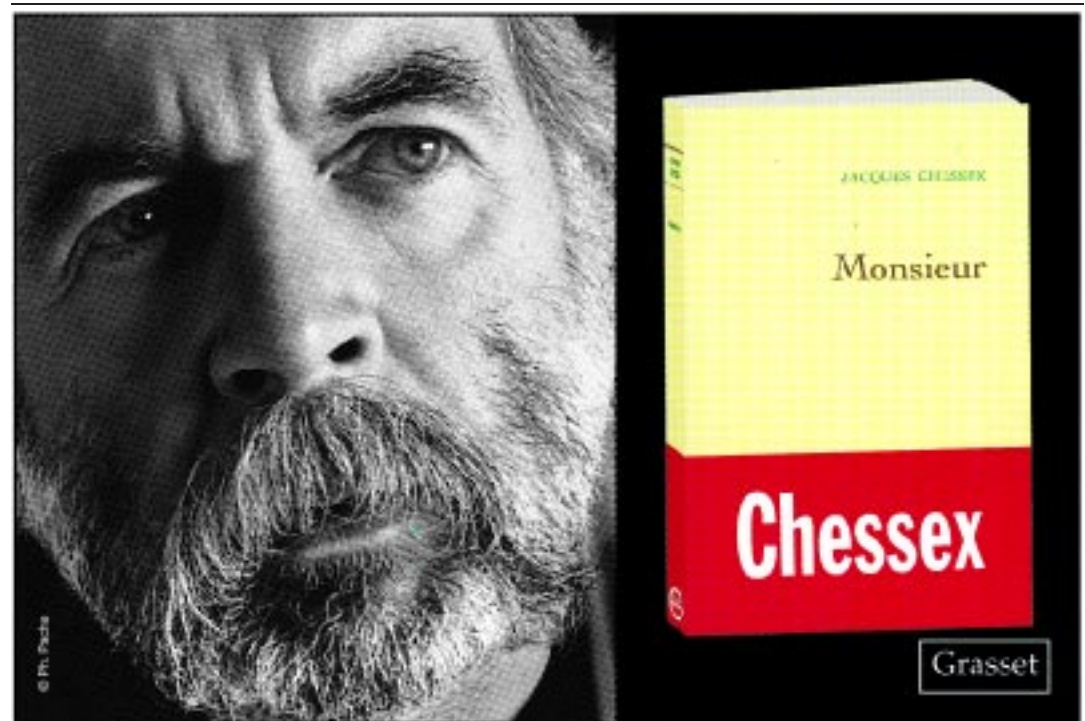
Les Etats-Unis rassemblaient ainsi, derrière eux, une coalition contre le terrorisme islamiste des plus éclectiques : y étaient rangés pêle-mêle les alliés européens, mais aussi la Russie, la Chine, à peu près tous les Etats arabes, les Pales-

tiniens, l'Iran, le Pakistan et même le Soudan. Il n'y a pas jusqu'à la Corée du Nord qui ne souhaitait être embrigadée dans cette affaire. Pourtant, si rien ne devait plus - ne doit plus - être comme avant (le 11 septembre) sur la scène internationale, alors cela n'a guère duré. Parce que tout semble, au contraire, y retourner à grande vitesse. Et tout semble indiquer qu'on assiste à un effrètement de ladite coalition.

Elle a correspondu à un moment de stupeur et d'effarement devant l'action de ces pirates de l'air, enfants perdus, mais américanisés, de la riche Arabie saoudite. Elle a manifesté la puissance diplomatique des Etats-Unis et, incidemment, les talents d'un Colin Powell, ce secrétaire d'Etat qu'on disait marginalisé au sein de l'administration Bush. Elle a eu un mérite opérationnel, enfin : celui d'isoler l'Afghanistan des talibans - à un point tel que le régime du mollah Omar pourrait sombrer avant même les opérations militaires américaines contre son protégé, le dissident saoudien Oussama Ben Laden. Mais, au-delà de cela, qui n'est déjà pas si mal, mais relève de la conjoncture, la coalition correspond-elle à quelque chose de plus profond ?

Alain Frachon

Lire la suite page 17



APRÈS LE DRAME DE TOULOUSE

Dangers dans le Nord

Du nitrate d'ammonium - la substance à l'origine de la catastrophe de Toulouse - est stocké dans des conditions dangereuses par certaines usines du Nord - Pas-de-Calais. C'est l'un des résultats d'une inspection menée par la Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (Drire).

► www.lemonde.fr/toulouse



MUSIQUE

Aux sources du son arabe

Pour entrer dans la compréhension intime de la musique arabe, aussi riche que protéiforme, il existe une somme de quatre mille pages, un travail dirigé par Rodolphe d'Erlanger, achevé en 1930 et jamais réédité depuis 1959. *La Musique arabe*, exceptionnel travail de référence, et « plate-forme d'échanges » selon la directrice des éditions Geuthner, paraît dans cette maison.

International.....	2	Aujourd'hui.....	26
France.....	10	Météorologie-Jeux.....	29
Société.....	13	Culture.....	30
Régions.....	15	Guide culturel.....	32
Horizons.....	16	Carnet.....	33
Entreprises.....	19	Kiosque.....	34
Communication.....	21	Abonnements.....	34
Tableau de bord.....	23	Radio-Télévision.....	35

PARLEMENT le premier débat sur la situation internationale après les attentats du 11 septembre s'est tenu à l'Assemblée nationale, mercredi 3 octobre ● LIONEL JOSPIN a

réaffirmé la volonté de la France de participer aux côtés des américains à la lutte contre le terrorisme ● L'ÉLYSÉE avait demandé aux députés RPR de ne pas polémiquer afin que la

France ne parle que « d'une seule voix ». ● UN DISPOSITIF de sécurité renforcée a été annoncé par le gouvernement, autorisant la fouille des voitures et le contrôle des e-mail. Ce

projet suscite de vives réactions parmi les défenseurs des droits de l'homme. ● L'ARMÉE française n'apportera qu'une contribution « a minima » au dispositif militaire améri-

cain et anglais. L'autorisation de survol du territoire en cas de conflit est limitée aux avions de soutien et la marine mettra à disposition un pétrolier ravitailleur et une frégate.

Les leaders politiques français approuvent un soutien limité aux Américains

S'exprimant sur la situation internationale, mercredi 3 octobre à l'Assemblée nationale, Lionel Jospin a affirmé que la France prendrait « toutes ses responsabilités, aux côtés des Etats-Unis ». Cette position n'a pas été contestée, mais la perspective de la présidentielle a pesé sur les débats

ALORS que le Parlement français tenait son premier débat consacré à la situation internationale depuis les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis, la politique intérieure et ses perspectives électorales ont rapidement repris leurs droits, avant même la fin du discours de Lionel Jospin, mercredi 3 octobre à l'Assemblée nationale. Ce ne fut pas vraiment un débat, d'ailleurs, mais plutôt un « échange de vues », selon la formule de Lionel Jospin. Des mots sans passion ni lyrisme, commandés par la « gravité » de ce moment historique, mais pas d'union sacrée.

Les chahuts de la droite, animés par Pierre Lellouche (RPR, Paris), et Jean-Pierre Soisson (app. DL, Yonne) au moment où le premier ministre rappelait que le projet de budget 2002 « sert la croissance » et « poursuit la baisse des impôts », ont amené M. Jospin, agacé, à un rappel à l'ordre de candidat virtuel à l'élection présidentielle : « Nos concitoyens se posent la question : avec qui sera-t-il préférable d'affronter une situation difficile ? Voilà qui va favoriser une saine émulation. »

M. Jospin s'est fait aider du ministre des affaires européennes, Hubert Védrine – auquel l'ancien ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, a rendu un hommage appuyé. Mais il s'est

surtout appuyé sur le ministre de la défense, Alain Richard, convaincu – notamment au vu des sondages – qu'il lui faut maintenir la ligne adoptée depuis le 11 septembre : le gouvernement se veut responsable de la sécurité des Français et soucieux de ne pas abandonner l'argumentaire de la défense au président de la République. M. Jospin a décliné une

née, à l'issue d'une réunion présidée par Jacques Chirac (lire page 3). « Avec ça, Ben Laden va trembler », ricanait bruyamment M. Lellouche dans l'hémicycle, alors que le chef du gouvernement terminait d'égrener un inventaire de « dispositions » qu'il qualifiait lui-même d'« austères ». « Vous parlez à tort et à travers sur des sujets sensibles ! », a lancé

« cohésion nationale », il a ensuite formé cet avertissement : « Aucun acte hostile à l'égard des musulmans ne sera toléré dans notre pays. Les actes d'inspiration raciste, antisémite ou les comportements discriminatoires seront poursuivis. »

Aussitôt le discours terminé, la droite courait se répandre, salle des Quatre-Colonnes : « C'est un discours de chef de bureau », soupirait Maurice Leroy (UDF, Loir-et-Cher). « Un éteignoir ! », grinçait Françoise de Panafieu (RPR, Paris). « Ah ! Ce n'est pas Tony Blair », soupiraient les chiraquiens de l'UDF et de DL. Marie-Hélène Aubert (Verts, Eure-et-Loir), qui avait vivement critiqué M. Jospin lors de l'intervention militaire au Kosovo, tentait cette fois de le défendre : « Un ministre de l'intérieur ; mais que peut-il faire d'autre ? »

Dans l'hémicycle, aucun des sept orateurs n'a remis en cause le soutien à la riposte américaine. Mais chacun a posé ses conditions. « Nous sommes prêts à nous associer à une riposte dont nous estimons, a priori, qu'elle doit être proportionnée et éviter d'aboutir, pour les populations civiles, à un désastre militaire », a déclaré Edouard Balladur, au nom du groupe RPR. Valéry Giscard d'Estaing (UDF) a souhaité que les « alliés » puissent « se contenter d'une mission de courte durée sur le sol de l'Afghanistan » et « se retirer après que les réseaux d'Oussama Ben Laden aient été effectivement détruits ». Au passage, il déplorait, ironique, que la France ne puisse « compter que sur un seul porte-avions, c'est-à-dire, compte tenu des délais d'entretien

et de restauration, sur un demi-porte-avions » – allusion aux déboires du Charles-de-Gaulle.

Plus réservé, Robert Hue a fustigé « toute attitude dictée par l'esprit de l'Ouest », s'éloignant un peu du discours prononcé, le 13 septembre, au siège du PCF, en signe de solidarité avec le peuple américain (Le Monde du 15 septembre). Le secrétaire national du PCF a certes estimé que la communauté internationale avait « le double devoir d'aider les USA à définir une riposte appropriée et d'apporter une aide d'urgence aux réfugiés et au peuple afghan ». Mais il s'est « opposé » à une participation française à des « des opérations militaires « lourdes » aux conséquences imprévisibles ». Il a demandé au gouvernement de consulter le Parlement « en amont » de toute décision.

Ce discours n'a pas semblé gêner M. Jospin, qui en connaissait, par avance, la teneur. Matingnon s'inquiétait davantage de celui de Jean-Pierre Chevènement. Mais le chef de file du Mouvement des citoyens a retenu sa plume. « Les Etats-Unis, a-t-il dit, exercent un droit légitime en cherchant à renverser le régime des talibans (...) Mais, dans la mesure où la France n'est associée ni à la définition des objectifs, ni à la mise en œuvre concrète des moyens militaires dans [cette] région, il est naturel qu'elle puisse déterminer elle-même les formes de son soutien et qu'elle conserve (...) sa liberté de jugement, de proposition et d'action. » A l'instant où il quittait la tribune, M. Jospin, soulagé, glissait : « Très bien, Jean-Pierre, très intéressant ! »

La question sensible de la sécu-

rité a permis à la droite d'effectuer un retour dans la politique intérieure... « Pour être fort à l'extérieur, il faut être fort à l'intérieur ! », a lancé le président du groupe DL, Jean-François Mattei. Tous les orateurs ont rejeté l'amalgame entre terrorisme Islam – à l'exception de Philippe de Villiers (MPF), qui a dénoncé le « Djihad contre la liberté ». A

« Nos concitoyens se posent la question : avec qui sera-t-il préférable d'affronter une situation difficile ? Voilà qui va favoriser une saine émulation »

Lionel Jospin

l'adresse de M. Mattei, M. Jospin s'est réjoui qu'« un certain hymne libéral [soit] remis en cause pendant cette période ». Puis, plus cassant, à l'égard de M. de Villiers : « Les terroristes ne se réclament d'aucune civilisation, ils ont seulement la haine au cœur, la haine pour cause. » Dans les couloirs, François Hollande confessait ce que M. Jospin pensait tout bas : « A droite, certains n'ont pas tenu leur rôle. »

Ariane Chemin et Clarisse Fabre

Aussitôt le discours terminé, la droite courait se répandre, salle des Quatre-Colonnes : « C'est un discours de chef de bureau », soupirait Maurice Leroy (UDF, Loir-et-Cher). « Un éteignoir ! », grinçait Françoise de Panafieu (RPR, Paris). « Ah ! Ce n'est pas Tony Blair », soupiraient les chiraquiens de l'UDF et de DL

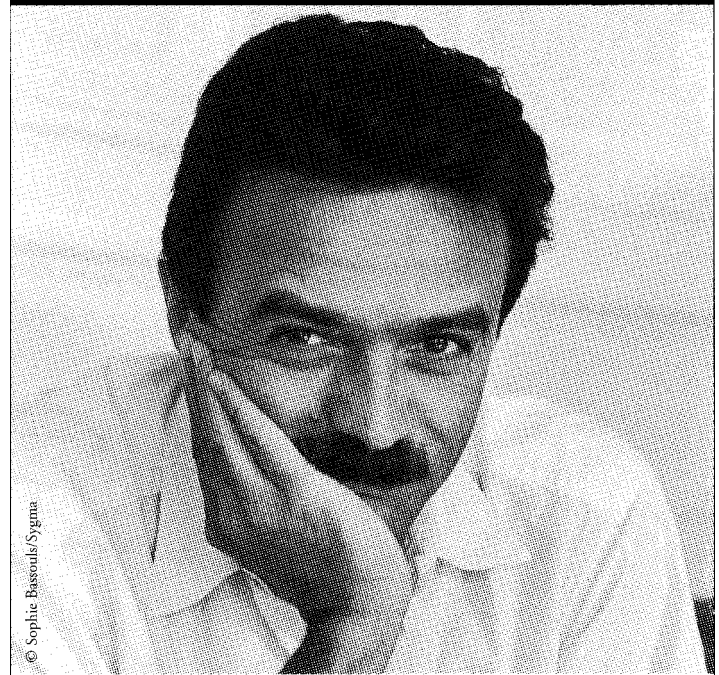
série de mesures d'urgence (lire page 4), dont la mise en œuvre d'un plan Biotox pour lutter contre les risques d'une action terroriste de nature bactériologique ou chimique, ou encore l'« accord de principe » donné aux Etats-Unis pour le survol de la France par des appareils américains.

Cette décision avait été annoncée par l'Élysée, en fin de mati-

M. Jospin au député RPR.

Le premier ministre prenait ensuite le temps de détailler la position qu'il a adoptée depuis les attentats – et qui pourrait se résumer ainsi : « Aux côtés des Etats-Unis, pas derrière ». « Ce n'est pas la guerre d'un autre où nous serions entraînés, a-t-il déclaré, c'est une action nécessaire à laquelle nous consacrerons tous nos efforts. » Puis, pesant ses mots, dans la perspective d'une riposte américaine : « Notre solidarité s'exerce d'abord avec les Etats-Unis, la nation alliée à qui nous devons la victoire sur le nazisme, le peuple ami avec lequel nous partageons l'affirmation de l'idéal démocratique. » Faisant appel à la

Edwy Plenel Secrets de jeunesse



« L'auteur s'expose, et plus qu'il ne l'a jamais fait. Sans protéger ses arrières. Et avec une authentique jubilation. »

François Maspéro, Le Monde

« Il y a dans *Secrets de jeunesse* des échappées romanesques, plaisantes ou tragiques, dans lesquelles Plenel se révèle excellent conteur. »

Bernard Pivot, Le Journal du Dimanche

Stock

Les interventions des orateurs des groupes

Jean-Marc Ayrault (PS)

« Aujourd'hui que les responsabilités apparaissent, nous approuvons la décision de la France (...) de répondre favorablement aux demandes américaines de survoler notre territoire et de coopérer au plan naval dans l'océan Indien. (...) Quoi de plus scandaleux que d'entendre un dirigeant d'un grand pays européen affirmer une prétendue suprématie occidentale. C'est injurier le reste du monde. (...) Et je ne peux qu'approuver votre [à Raymond Forni, président de l'Assemblée nationale] décision de ne pas recevoir votre homologue du Sénat italien. (...) Bien sûr que la misère, les inégalités, les conflits régionaux mal éteints alimentent la radicalité politique ou religieuse. (...) Ne jouons pas les « idiots utiles » aux idéologies les plus perverses. (...) Ce sont les démocraties qui aident au développement, pas les dictatures ! Ce sont les démocraties qui défendent les droits des plus faibles. Pas les intégristes ! Ce constat n'épuise pas un devoir essentiel du présent et de l'avenir : faire de la mondialisation une vraie chance pour les pauvres. (...) Les Français ont compris l'appel [de Lionel Jospin] au « patriotisme économique ». Nous devons faire front ensemble : gouvernement, salariés, consommateurs, chefs d'entreprise. Tous nous avons une responsabilité civique en continuant de consommer, de produire, d'investir. (...) Défendons la laïcité. Elle nous prémunit des communautarismes. Cessons d'accueillir à ces Français le qualificatif de leur confession ou de leur provenance. (...) Gardons-nous de transformer cette crise en laboratoire de la compétition électorale qui nous attend ! Les statures d'homme d'Etat ne se décrètent pas. (...) Ce temps électoral viendra bientôt. Mais, aujourd'hui, nous avons une lutte à mener contre le terrorisme. »

Edouard Balladur (RPR)

« La mondialisation, cette mondialisation tellement décriée, mais inéluctable, n'est pas seulement économique, financière, commerciale. Elle est aussi politique et militaire. (...) Cela veut dire que la mondialisation doit être organisée. S'agissant du concours militaire à apporter aux Etats-Unis, la France, compte tenu des moyens dont elle s'est dotée en forces d'intervention, est en mesure de répondre aux demandes qui peuvent lui être adressées. En d'autres termes, une responsabilité particulière peut peser sur elle. (...) Bien entendu, nous estimons nécessaire qu'en pareil cas les objectifs et les moyens à mettre en œuvre fassent l'objet, entre les Etats-Unis et la France, d'une concertation préalable approfondie. Nous gardons donc notre liberté d'appréciation et nous sommes prêts à nous associer à une riposte dont nous estimons, a priori, qu'elle doit être proportionnée et éviter d'aboutir, pour les populations civiles, à un désastre humanitaire. Comme elle l'a déjà montré lors de la crise de Berlin ou de celle de Cuba, au temps du général de Gaulle, la France est un allié parfois incommode ou exigeant, mais elle est, et les Etats-Unis le savent, un allié qui sait prendre ses responsabilités. (...) Le combat que nous menons contre le terrorisme n'est un combat contre aucune religion, contre aucune race, contre aucune culture ; ce n'est pas un combat des riches contre les pauvres, du Nord contre le Sud, d'une civilisation contre une autre. N'hésitons pas à le dire, c'est un combat pour la civilisation elle-même. (...) C'est un combat du monde entier pour la liberté et contre le terrorisme. Nous ne pourrions que nous réjouir de voir l'Organisation des Nations unies y prendre toute sa place. »

Jean-Pierre Chevènement (RCV, MDC)

« Le retour de la tragédie marque le retour du politique. On redécouvre la fonction originelle de l'Etat qui est la protection et la garantie de la sécurité des citoyens. Nous ne combattons efficacement ce dérèglement dont le terrorisme est la forme extrême que si nous savons mobiliser sur nos valeurs, celles de la République, celles de la nation, communauté de citoyens sans distinction d'origine, unis par les mêmes droits et par les mêmes devoirs, égaux devant la loi, égaux en chances aussi, ce qui crée à la République d'impérieuses obligations. (...) La crise de l'intégration républicaine, les replis communautaires traduisent aussi une crise de la France : comment donner envie de devenir Français si se perdent la fierté et l'amour de la France ? La République et l'Etat républicain sont nos meilleurs remparts face aux périls de l'anomie, l'absence de règles. (...) On est allé trop loin dans la voie de la globalisation libérale. Partout l'Etat a un rôle régulateur à jouer pour contenir les débordements d'une mondialisation sauvage. (...) Il est temps d'organiser le retour de l'Etat républicain et de faire en sorte que la France pèse sur Bruxelles pour qu'une réponse, si possible coordonnée, soit apportée à la crise qui vient. (...) Le retour de l'Etat républicain et la construction d'une autre Europe, ce sera aussi une façon d'assurer la sécurité des Français. La voix de la France, face à la crise mondiale, doit se faire entendre non seulement en Europe mais aussi dans le monde. (...) La meilleure contribution que puisse apporter la France est de préserver sa relation avec les pays arabes du Maghreb et du Proche-Orient pour faciliter le jour venu les médiations nécessaires. (...) C'est le retour du politique. Ce peut être, ce doit être aussi le retour de la France. »

Valéry Giscard d'Estaing (UDF)

« Même s'il est certainement judicieux pour les Etats-Unis de vouloir s'assurer le soutien de certaines fractions de l'opposition afghane préalablement à leur intervention, il faut souhaiter à nos alliés de se contenter d'une mission de courte durée sur le sol de l'Afghanistan et de se retirer après que les réseaux d'Oussama Ben Laden aient été effectivement détruits, sans chercher à résoudre les problèmes internes de l'Afghanistan, qui doivent être laissés aux organisations humanitaires et internationales. (...) La France dispose de moyens militaires spécialisés d'excellente qualité. S'il était fait appel à eux, et sous réserve de leur emploi judicieux, notre réponse devrait être positive. (...) Mais la France peut aussi apporter d'autres contributions. D'abord celle d'accroître la sécurité sur son propre sol. (...) Une coordination plus étroite de l'action des services de renseignement et de police doit être recherchée au niveau européen. (...) Le gouvernement doit engager une action en profondeur pour éliminer les zones d'insécurité et de non-loi, dont chacun sait qu'elles existent sur notre territoire. Car la violence conduit à la radicalisation, et la radicalisation est le terreau du terrorisme. Sur le plan international, il semble à l'UDF que la France ait deux influences à exercer. L'une consiste à tracer fermement la ligne de séparation entre la lutte contre le terrorisme fondamentaliste islamique et l'attitude vis-à-vis de l'Islam. L'autre est de rechercher activement l'élimination des affrontements (...) au Moyen-Orient. Le moment n'est-il pas venu pour la communauté internationale de définir un « état de paix » au Proche-Orient, en adoptant un document qui reprendrait tous les accords déjà adoptés par les deux parties ? (...) L'établissement de ce nouvel « état de paix » s'accompagnerait de la mise en place de l'Etat palestinien. »

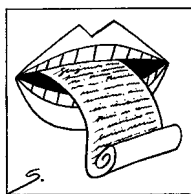


■ PARIS. Le mercredi 3 octobre, à l'Assemblée nationale, Lionel Jospin prononce un discours, trois semaines après les attentats qui ont frappé les Etats-Unis.

Lionel Jospin : « La France prendra toutes ses responsabilités, aux côtés des Etats-Unis »

Voici les extraits du discours du premier ministre à l'Assemblée nationale.

« Notre ambition doit être de donner à l'union contre le terrorisme un caractère universel. Cette union ne



VERBATIM

ou leurs frustrations, de dépouiller leur identité pour fusionner dans une lutte monolithique. Mais nous ne devons pas accepter non plus qu'une vision critique des responsabilités des Etats-Unis dans l'histoire récente soit invoquée comme prétexte pour dire : « Ce combat n'est pas le nôtre. » La lutte contre le terrorisme est un impératif commun aux démocraties et doit le devenir pour toutes les nations. Ce n'est pas la guerre d'un autre où nous serions entraînés, c'est une action nécessaire et méthodique à laquelle nous consacrerons librement tous nos efforts. Le terrorisme ne s'explique pas, et se justifie encore moins,

par les inégalités qui divisent le monde et par les conflits qui le bouleversent. Mais il faut savoir que la haine se nourrit de la pauvreté, de la frustration et de l'injustice. C'est pourquoi cette crise nous renvoie à des questions essentielles sur l'état du monde actuel. Comment répondre aux extrémismes, dont on ressent de manière diffuse la propagation, y compris au sein de notre monde développé ? Comment éviter que le monde, en se globalisant économiquement, laisse se créer, dans la sphère du politique, des vides que seule la violence viendrait combler ? Je ne fais qu'ouvrir, aujourd'hui, ce débat complexe. Mais j'ai la conviction que la menace terroriste ne doit en aucun cas relativiser, dans les esprits comme dans l'agenda des Etats, l'urgence des problèmes mondiaux : la résolution des conflits, notamment celui du Proche-Orient, le respect des droits de l'homme, la progression de la démocratie, le développement, l'environnement.

« (...) La lutte contre le terrorisme appelle solidarité et coopération. Notre solidarité s'exerce d'abord avec les Etats-Unis, la nation alliée à qui nous devons la victoire sur le

nazisme, le peuple ami avec lequel nous partageons l'affirmation de l'idéal démocratique. En accord avec le président de la République, le gouvernement a souscrit à l'engagement, pris dans le cadre de l'article 5 du traité de l'Atlantique Nord, de soutenir la riposte de notre allié agressé, de la manière que nous jugerons appropriée. La France prendra toutes ses responsabilités, aux côtés des Etats-Unis, dans l'œuvre de longue haleine qu'appelle l'éradication du terrorisme. Le président des Etats-Unis a fixé pour objectif à la riposte de son pays l'identification et la punition des coupables et, au-delà, le démantèlement des réseaux terroristes, grâce à la coopération des pays où ils sont implantés. Ce sont là des objectifs précis auxquels nous pouvons nous associer pleinement. Les Etats-Unis, soucieux de construire contre le terrorisme une coalition internationale sans exclusive, conscients des risques qu'entraîneraient des formes de représailles qui déclencheraient contre eux l'incompréhension ou la révolte, ont adopté une stratégie de long terme, multiforme, dont l'emploi des armes ne sera qu'un des volets. »

représentés à l'Assemblée nationale

Robert Hue
(PCF)

« Faut-il porter la guerre en Afghanistan, au risque de frapper les terroristes et avec eux tout un peuple qui n'a aucune responsabilité dans les événements du 11 septembre ? (...) On ne peut exclure que les Etats-Unis se préparent à des opérations militaires lourdes, aux conséquences imprévisibles. Nous y serions pour notre part opposés et, a fortiori, opposés à ce que la France y participe d'une façon ou d'une autre. Cette opposition (...) est dictée à la fois par des raisons humanitaires, par la volonté d'éviter de nouvelles tensions régionales et internationales et par le souci de ne pas voir l'Amérique se lancer une nouvelle fois dans une aventure qui lui serait au bout du compte dommageable. (...) »

« Je plaide (...) pour la suprématie de la concertation internationale et de la politique sur la stratégie de recours à la force brutale, sur l'esprit de vengeance. C'est pourquoi j'ai proposé, dès le 15 septembre, que notre pays mette toute son autorité au service d'une action internationale concertée contre le terrorisme (...), sous l'égide de l'ONU et dans une conception incluant en même temps des dimensions économiques, financières, diplomatiques et, le cas échéant, militaires. C'est du respect et de la promotion du droit international qu'il nous faut être exclusivement préoccupés. (...) »

« J'en appelle à la responsabilité des Européens. (...) Je pense au nécessaire développement des initiatives des Européens pour avancer dans un règlement du conflit israélo-palestinien. (...) Je pense à une reprise dynamique, dans un esprit nouveau, du dialogue euro-méditerranéen, pour traiter l'ensemble des problèmes, sociaux, économiques, politiques et de sécurité. (...) C'est à la violence et aux injustices intolérables générées par l'actuelle mondialisation sous l'égide du capitalisme financier qu'il faut s'attaquer (...) »

Jean-François Mattei
(DL)

« La France doit définir des attitudes et adopter des choix : soutien sans faille aux Etats-Unis ; renforcement de la sécurité intérieure ; prise en compte de l'islam comme des autres religions dans la stricte application de la laïcité. (...) Bien évidemment, la France doit juger souverainement de la nature et des modalités de sa participation éventuelle à une opération militaire. (...) La sécurité extérieure et la sécurité intérieure relèvent d'un seul et unique combat. (...) Nous ne pouvons plus accepter que des armes de guerre comme des lance-roquettes circulent librement dans notre pays. Nous ne pouvons plus accepter les zones de non-droit. Comment demander l'exemplarité à l'échelle internationale quand, chez nous, le sentiment d'impunité prédomine ? Une fois pour toutes, nous demandons au gouvernement d'affirmer le principe que tout délit doit être puni. (...) Il n'y pas de guerre de religions. Les actes commis le 11 septembre ne l'ont pas été au nom de l'islam, mais contre l'islam. (...) C'est l'absence d'organisation de l'islam qui a donné la possibilité à des agents payés de l'extérieur, aux mafias diverses et variées d'embrancher, sous couvert de religion, des hommes en situation d'échec social. Ce n'est pas uniquement par le tout-sécuritaire que nous mettrons fin à ce type d'agissements. Il faut traiter le problème en amont en offrant à tous, quelles que soient les origines et la religion, les moyens de s'accomplir dans le respect de la République. (...) L'Union européenne ne peut pas indéfiniment œuvrer pour devenir une puissance économique et monétaire tout en restant un nain diplomatique et militaire. (...) Placer sous l'autorité de l'ONU les futures actions militaires est le moyen d'éviter les réactions d'anti-américanisme, d'associer le plus grand nombre d'Etats possibles et de démentir toute nouvelle croisade pro-occidentale. »

Philippe de Villiers
(non-inscrits, MPF)

« Nous sommes désormais face à une internationale terroriste. (...) Oui, il s'agit bien d'un choc de civilisations à travers ce nouveau millénarisme suicidaire. C'est le Jihad contre la liberté. Après le mur de Berlin, le mur du Jihad sépare deux mondes, deux civilisations. (...) Il nous faut remettre à plat toute la politique européenne (...) comprendre que les contrôles aux frontières ne nuisent pas à la liberté de circulation. Ils nuisent aux criminels et ils protègent les libertés des citoyens. C'est pourquoi, il est urgent : d'abolir le traité de Schengen (...) et le traité d'Amsterdam. (...) Il faut déclencher l'opération "Moisson essentielle" dans nos banlieues (...), qui sont devenues des arsenaux clandestins ; il faut interdire les mouvements islamistes (...); il faut donner à la police et à la justice des moyens et une mission plus large d'investigation et de sanction : dans ce cadre-là, il faut abolir la loi Guigou, qui désarme la justice et la police. (...) »

« Il faut adapter notre outil de défense. Victime d'un triple sabotage, budgétaire, technique et surtout stratégique, l'armée française est devenue peu à peu une sorte de milice humanitaire pro-islamiste. (...) Il faut établir la participation générale des citoyens à la défense du territoire : créer en France la garde nationale. Il faut donner aux jeunes Français le sens de la nation et les valeurs de civilisation. Restaurer l'autorité de l'Etat : ce qui veut dire ne plus accepter de flirter avec le crime en Corse ; imposer à l'école une instruction civique nationale ; prendre exemple sur l'Amérique pour faire rayonner notre culture et faire aimer notre drapeau ; ne donner la nationalité qu'à des gens assimilés ; ne plus accepter de laisser salir la mémoire de la France et l'honneur de son armée. »

L'Elysée a invité les députés RPR à ne pas polémiquer avec la gauche

LE DÉBAT parlementaire a été suivi et, d'une certaine façon, organisé avec soin par l'Elysée. Car il s'agissait avant tout de montrer que la France parle d'une seule voix. Les sondages réalisés ces derniers jours – par BVA pour *Paris-Match* et la Sofres pour *Le Figaro* – donnent une cote de popularité exceptionnellement élevée pour Jacques Chirac et, dans une moindre mesure, pour Lionel Jospin. L'équipe présidentielle y voit le résultat d'un climat d'union sacrée. Aussi, le président veille-t-il à préserver cette image d'un exécutif uni.

C'est donc en ce sens que l'Elysée a préparé la journée de mercredi. D'abord en insistant sur la réunion qui s'y est tenue, à l'issue du conseil des ministres, autour de Jacques Chirac et à laquelle ont participé le premier ministre, Lionel Jospin, et quatre ministres, Laurent Fabius (économie), Daniel Vaillant (intérieur), Hubert Védrine (affaires étrangères) et Alain Richard (défense). Cette réunion, a indiqué Catherine Colonna, porte-parole du président, était « destinée à faire le point précis de la situation et à coordonner les décisions prises par les autorités françaises ». Elle précéderait le débat organisé à l'Assemblée nationale, sur les conséquences des attentats du 11 septembre.

Depuis les débuts de la crise internationale, c'est l'ancien premier ministre Alain Juppé qui, en étroite concertation avec le chef de l'Etat, avait relayé la position des gaullistes. Mais en l'absence de M. Juppé, en voyage au Québec, le président du groupe RPR, Jean-Louis Debré, a désigné Edouard Balladur comme orateur, après plusieurs conversations avec M. Chirac, écartant de la tribune, comme des missions parlementaires sur le sujet, le député RPR Pierre Lellouche, qui fut, il y a quelques années, le conseiller de M. Chirac pour les affaires internationales.

« D'UNE SEULE VOIX »

M. Balladur a rédigé son texte en concertation avec le chef de l'Etat. L'ancien premier ministre a aussi pris soin d'en exposer la tonalité générale au groupe gaulliste, mercredi matin, se félicitant que, dans ces circonstances, « la France parle d'une seule voix ». De plus, les députés RPR ont été invités à ne pas se laisser aller aux critiques après l'intervention de M. Jospin. Conscient qu'il peut cependant avoir des divergences sur la nature du soutien aux Etats-Unis au sein d'un parti traditionnellement non atlantiste, mais aussi invité par le chef de l'Etat à éviter toute stigmatisation de la communauté musul-

mane par certains élus locaux, M. Debré a veillé à ce qu'aucune voix divergente ne s'exprime. En accord avec l'Elysée, il devrait faire parvenir aux députés RPR une note de signes – en cinq points – qui leur permettra de tenir un discours cohérent avec l'action du président :

- Il est essentiel de rejeter l'amalgame entre islam et terrorisme ;
- La solidarité de la France à l'égard des Etats-Unis n'a pas à être réaffirmée : elle l'a été par le président de la République lui-même lors de son voyage à Washington et à New York, mais aussi par le rappel de l'article 5 de la charte de l'OTAN et la coopération des services secrets français ;
- Le cadre de la lutte contre le terrorisme dépasse les nations et doit s'exprimer dans le cadre de l'ONU ;
- Cette lutte suppose des contraintes sur les libertés individuelles (révision de la législation sur la fouille des véhicules, par exemple) ;
- Le cinquième point n'omet pas la politique intérieure et souligne la nécessité d'avoir à la tête du pays, en cette période de tension, « un homme d'Etat d'expérience, ayant un dialogue ancien et profond avec les pays arabo-musulmans ».

Raphaëlle Bacqué

Le premier ministre défend la « légitimité » d'une riposte américaine

LIONEL JOSPIN n'a en aucun point dérogé mercredi à la position commune définie par les pays membres de l'Union européenne et par ceux de l'OTAN. Il suffit toutefois de comparer son discours, ou ceux de la plupart des Européens, avec les propos de Tony Blair la veille pour mesurer ce que cette position commune occidentale laisse de liberté dans le ton, dans l'interprétation, dans le degré d'engagement concret.

Ecartant toute ambiguïté et tranchant dans le débat en cours, depuis le 11 septembre, jusqu'au sein du gouvernement, M. Jospin a attaqué son discours par une claire mise au point sur le fond : aucune critique des Etats-Unis ne saurait justifier aujourd'hui un manquement à la solidarité, a-t-il dit en substance ; « le terrorisme ne s'explique pas, et se justifie encore moins, par les inégalités qui divisent le monde et par les conflits qui le bouleversent ». Il a endossé aussi sans réserve la position définie au *forcing* comme celle de la France dès le 12 septembre et qui irrite encore dans bien des

milieux politiques sur la « légitimité » d'une riposte militaire américaine. L'affaire est close : le recours à la force est « juridiquement fondé », a-t-il dit.

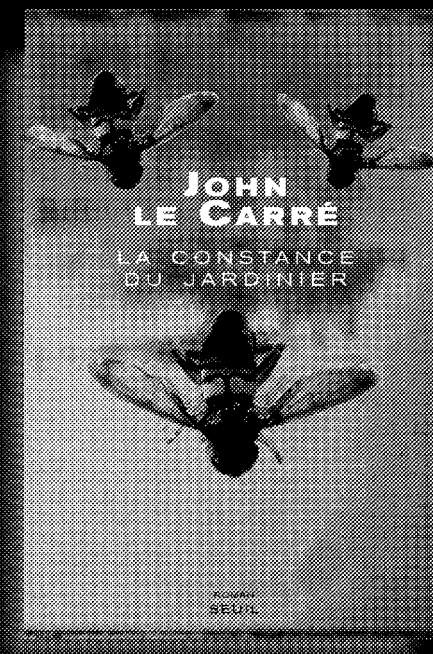
Une telle clarté était plus difficile il y a trois semaines, avant que le comportement de Washington n'eût en partie désamorcé dans la gauche française le réflexe de méfiance anti-américain ; les Etats-Unis ont montré qu'ils ne s'engageaient pas dans une riposte brutale et indiscriminée contre toutes les incarnations terrestres du « mal ». Elle le sera aussi demain, quand les premières frappes en Afghanistan réveilleront les instincts pacifistes.

Quant à la maigreur des moyens militaires mis à la disposition des Etats-Unis, elle marque les limites de la solidarité affichée : aucune participation à une intervention offensive américaine ne jouit d'un consensus en France.

Claire Tréan

John, le Carré

LA CONSTANCE DU JARDINIER



Meurtres dans le tiers-monde :

l'industrie pharmaceutique assassine


en silence

sous couvert de santé publique.

Au cœur de la machination,
un roman
coup de poing

par le maître du suspense.

www.seuil.com



L'éventuelle extension des contrôles aux voitures et à certains sites Internet suscite une controverse

Ces mesures, critiquées par la Ligue des droits de l'homme, seraient temporaires, assure Lionel Jospin

LES MESURES de renforcement de la législation antiterroriste annoncées par le premier ministre, mercredi 3 octobre, suscitent d'ores et déjà une controverse. Lionel Jospin a indiqué que le Parlement serait saisi en urgence de dispositions législatives visant à renforcer, de façon temporaire, l'arsenal judiciaire dans la lutte contre le terrorisme. « On tombe dans les lois d'exception et ce n'est pas acceptable », a protesté le président de la Ligue des droits de l'homme, Michel Tubiana. « Le gouvernement perd ses nerfs. Nous présentons ces mesures comme provisoires, on sait ce qu'est le provisoire dans ce domaine », a-t-il ajouté. Le Syndicat de la magistrature (SM, gauche) manifeste « sa profonde inquiétude » et conteste la prise dans l'urgence de « mesures gravement attentatoires aux libertés fondamentales ».

Dimanche 30 septembre, le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, avait envisagé, sur France 3, d'élargir les possibilités d'intervention des forces de l'ordre. « Il ne serait pas attentatoire aux libertés que, sous contrôle des magistrats, les policiers puissent faire ouvrir les coffres des voitures », avait cité en exemple M. Vaillant. Il s'était aussi déclaré favorable à la

perquisition « des sites Internet se livrant à l'apologie du terrorisme ». Mercredi, le premier secrétaire du PS, François Hollande, s'est à son tour prononcé pour la fouille des véhicules, à condition que la mesure soit « limitée dans le temps ».

A ces dispositions s'ajoute la possibilité pour les policiers et pour les gendarmes de procéder, en matière de terrorisme, à des perquisitions dans le cadre des enquêtes préliminaires et d'effectuer des palpations dans les aéroports, les ports maritimes et les lieux publics qualifiés de sensibles.

« Perquisitionner en enquête préliminaire [ce stade de la procédure interdit actuellement toutes mesures coercitives de la part des enquêteurs], c'est prendre le risque de lâcher la bride aux policiers et aux gendarmes, qui agiront sans contrôle réel de la justice », condamne M. Tubiana. L'ensemble de ces mesures pourrait cependant faire l'objet d'un amendement au projet de loi sur la sécurité quotidienne débattu prochainement au Sénat. Le gouvernement souhaite, au préalable, obtenir l'aval de la majorité sénatoriale de droite.

M. Jospin a précisé que le texte rendrait possible « des visites de véhicule, sur réquisition du parquet », une prérogative aujourd'hui refusée aux policiers et aux gendarmes – sauf s'ils exécutent la commission rogatoire d'un juge d'instruction –, en vertu d'une décision du Conseil constitutionnel. Le 12 janvier 1977, il avait en effet interdit la fouille des véhicules en dehors du contrôle de la justice, au nom de « la défense des libertés individuelles ». Il avait confirmé cette décision en janvier 1995, lors-

ciers ou gendarmes ne peuvent plus être considérés comme en infraction. Ils s'appuient, d'autre part, sur la jurisprudence de la Cour de cassation, qui a estimé, à partir de la fin des années 1980, qu'une voiture ne constituait pas un domicile et qu'elle pouvait donc être visitée sans la présence de la personne ou de deux témoins, mais uniquement dans le cadre d'une procédure de flagrant délit. Après l'attentat du RER en juillet 1995, à Paris, des policiers avaient ainsi exigé à de multiples reprises l'ouverture des coffres de voitures, sans que ces interventions soient contestées.

« On tombe dans les lois d'exception, ce n'est pas acceptable »
Michel Tubiana (LDH)

que Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, avait tenté de réintroduire cette mesure dans la loi d'orientation et de programmation sur la sécurité.

Dans la pratique, policiers et gendarmes parviennent souvent à contourner l'interdiction. Lors du contrôle d'un véhicule, ils se contentent de demander au conducteur d'ouvrir le coffre. Si la personne obtempère – comme c'est le cas le plus fréquent – et donne elle-même accès à son coffre, poli-

ciers ou gendarmes ne peuvent plus être considérés comme en infraction. Ils s'appuient, d'autre part, sur la jurisprudence de la Cour de cassation, qui a estimé, à partir de la fin des années 1980, qu'une voiture ne constituait pas un domicile et qu'elle pouvait donc être visitée sans la présence de la personne ou de deux témoins, mais uniquement dans le cadre d'une procédure de flagrant délit. Après l'attentat du RER en juillet 1995, à Paris, des policiers avaient ainsi exigé à de multiples reprises l'ouverture des coffres de voitures, sans que ces interventions soient contestées.

Le contrôle éventuel exercé sur le courrier électronique provoque également l'inquiétude de la Ligue des droits de l'homme. « Sera-t-il soumis au contrôle d'un juge ? Va-t-on également ouvrir des lettres manuscrites ? », s'interroge son président. Au ministère de l'intérieur, on justifie cette démarche par la menace terroriste, et l'on reconnaît que, en raison des tensions constatées depuis les attentats du 11 septembre, la période d'application de ces dispositions, si elles sont adoptées, « pourrait être longue ».

Pascal Ceaux

La coopération militaire annoncée est limitée

La France ouvre sous conditions son espace aérien

LA COOPÉRATION que la France engageait, en matière militaire, aux côtés des Etats-Unis et dont elle avait accepté la perspective, lors de la réunion de l'OTAN, le 12 septembre, au lendemain des attentats de New York et Washington, a été confirmée publiquement mercredi 3 octobre à Bruxelles. Il s'agit d'une coopération dans les domaines aérien et naval, qui est fondée sur le double principe de la solidarité avec ses alliés, en particulier les forces armées américano-britanniques, et du respect de sa souveraineté.

Dans le domaine aérien, d'abord. La France instaure une gradation dans le droit de survol de son territoire. Pour des avions de soutien (ravitailleurs, radars volants, avions de reconnaissance ou transport), elle reconnaît un droit de survol quasi automatique, mais elle exige un préavis pour le survol par des appareils de combat (bombardement, attaque au sol ou intercepteurs). C'est une distinction que la France avait déjà établie lors de raids américains en Libye et dont les Etats-Unis se sont parfois affranchis.

MISSILES EXOCET ET CROTALÉ

Dans le domaine naval, ensuite. La France mettra à la disposition des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne un pétrolier-ravitailleur, le *Var*, et une frégate, le *Courbet*, qui sont actuellement basés dans l'océan Indien. Ces deux navires ont Djibouti pour port d'attache. Armée de missiles Exocet anti-surface et de missiles antiaériens Crotalé, la frégate escortera le *Var* pendant ses norias de ravitaillement en eau, en vivres, en carburant, voire en munitions, au profit de l'armada américano-britannique.

A ce jour, on compte une soixantaine de navires – moitié américains et moitié britanniques – dans la zone, notamment en mer d'Arabie, autour des porte-avions *Enterprise*, *Carl Vinson* et *Illustrious*. Sont attendus, les porte-avions américains *Theodore-Roosevelt*, encore en Méditerranée, et *Kitty-Hawk*, qui vient du Pacifique. Soit plus de trois cents avions, au total, avec, pour le *Kitty-Hawk*, aménagé pour le besoin, une capacité à mener des actions amphibies et hélicoptères à base de commandos spéciaux.

Les deux bâtiments français – qui pourraient œuvrer depuis Djibouti, et aussi à partir des Emirats arabes unis ou de Bahreïn où les

flottes américaines et britanniques sont très actives – sont dotés de moyens de commandement, d'écoute et de communication leur permettant de collecter du renseignement et d'échanger des informations avec les marines alliées.

En ouvrant son espace aérien sous le respect de certaines conditions et en enjoignant deux de ses

Polémique sur la fin du service militaire

La réforme du service national s'est invitée au débat. Mercredi 3 octobre, à la tribune de l'Assemblée nationale, Jean-Pierre Chevènement a regretté « la suspension du service militaire qui « prive » la France d'une « ressource précieuse ». « Notre armée de terre dont les effectifs ont été réduits de moitié (...) n'est pas faite pour assurer la garde des points sensibles sur le territoire national », a estimé le chef de file du Mouvement des citoyens. Philippe de Villiers, président du Mouvement pour la France s'est « associé » à ce jugement avant de plaider pour la création d'une « garde nationale ». En guise de réponse, le premier ministre a rappelé que « le président de la République a décidé cette réforme en 1996 » et qu'à son « arrivée au pouvoir, en 1997 », il n'a « pas été possible de revenir sur cette décision ». En revanche, Lionel Jospin s'est dit prêt à « revoir certaines positions, en particulier sur la question de la réserve ».

bâtiments de participer au soutien d'une escadre américano-britannique en formation, la France se livre à une coopération qu'on peut qualifier d'a minima. Par exemple, le *Var*, navire de commandement de la flotte française de l'océan Indien, n'est ni placé sous contrôle opérationnel de l'armada américano-britannique ni intégré à elle. La frégate *Courbet* ne l'est pas davantage. Ces deux procédures supposeraient en effet une concertation préalable sur la définition des objectifs visés et sur la planification des actions, qui est une étape ultérieure dans la voie d'un éventuel partenariat militaire.

Jacques Isnard

La LCR dénonce un « alignement » sur les Etats-Unis, les Verts se taisent

HORS de l'enceinte du Palais-Bourbon, les réactions au débat qui s'est tenu mercredi 3 octobre à l'Assemblée nationale sur la situation internationale – et aux propositions annoncées pour renforcer la sécurité – se sont faites rares. Rares mais vives. La Ligue des droits de l'homme (LDH) estime ni plus ni moins, dans un communiqué, que « le gouvernement perd son sang-froid » et exprime sa « stupeur » devant la série de mesures envisagées pour lutter contre le terrorisme, alors que les citoyens peuvent déjà être « étroitement » contrôlés (voir ci-dessus). « A l'encontre de l'effet d'annonce recherché, les propositions gouvernementales vont amplifier le sentiment d'insécurité », souligne la LDH, qui invite les parlementaires à « ne pas céder aux sollicitations sécuritaires du gouvernement ».

Le Syndicat de la magistrature (SM, gauche) ne cache pas, lui non plus, son « effarement ». « En envisageant la perquisition des véhicules sur simple réquisition du parquet de toute procédure judiciaire, en permettant à des vigiles de procéder dans le métro ou des grands magasins à des contrôles de sécurité, en développant la surveillance des messages électroniques, ce sont les libertés les plus fondamentales que le gouvernement veut suspendre », dénonce-t-il. Comme la LDH, il s'interroge sur « l'efficacité de telles mesures pour le démantèlement d'éventuels réseaux terroristes ».

Si Bruno Mégret met aussi en doute l'efficacité des mesures annoncées, c'est, lui, pour prôner

une politique destinée à faire reculer l'Islam en France. « Pour lutter contre le terrorisme, il faut cesser d'islamiser la France », affirme le président du Mouvement national républicain (MNR). Face à un tel danger (...), il faut attaquer le mal à la racine et donc inverser la politique d'immigration et d'islamisation actuellement pratiquée par le gouvernement. »

La Ligue communiste révolutionnaire (LCR) a, elle aussi, réagi, moins pour s'inquiéter de l'impact des mesures de sécurité intérieure envisagées que pour dénoncer le soutien de la France aux Etats-Unis. Pour Olivier Besancenot, le candidat du parti trotskyste à la présidentielle, l'intervention du premier ministre « ne fait que confirmer l'alignement des autorités françaises sur les objectifs politiques et militaires de l'administration américaine ». « Sous prétexte d'éradiquer le terrorisme intégriste, la France prend désormais sa place dans le dispositif de guerre déployé par George W. Bush », déplore-t-il. M. Besancenot appelle à « un vaste mouvement d'opinion contre le terrorisme et la logique de guerre, pour la paix et la justice, les droits sociaux et la démocratie ».

Un silence surprend, celui des Verts. Le parti écologiste, qui ne pouvait s'exprimer dans l'hémicycle – c'était au tour de Jean-Pierre Chevènement de parler au nom du groupe Radical, Citoyen et Vert (RCV) – n'a pas réagi sur la situation internationale, alors qu'il a contesté, le même jour, la réouverture du tunnel du Mont-Blanc.



Matin



Midi



Soir



24 h sur 24

www.ccf.fr

Parce que nos clients ont aussi besoin de nous en dehors des heures ouvrables, ils peuvent s'informer en nous joignant tous les jours, 24 heures sur 24, sur

www.ccf.fr. Où que vous soyez dans le monde, à n'importe quelle étape de votre vie : nous sommes toujours disponibles.

CCF

VOTRE UNIVERS DE SERVICES FINANCIERS

Washington fait appel à la solidarité de ses alliés

Les Etats-Unis ont finalement choisi d'« activer » l'article 5 du traité de l'Atlantique nord, afin de pouvoir recourir aux moyens collectifs de l'Alliance. Le président russe, Vladimir Poutine, multiplie les gestes de bonne volonté envers les pays membres de l'OTAN et les Quinze

BRUXELLES

de notre bureau européen

Les Etats-Unis ont finalement décidé de faire appel à la solidarité active de l'Alliance atlantique. Ils ont présenté, mercredi 3 octobre, à leurs dix-huit alliés de l'OTAN une liste de demandes à caractère opérationnel, dans le cadre de l'offensive militaire en préparation contre l'organisation d'Oussama Ben Laden et le régime taliban de Kaboul.

Cette initiative de Washington a été formulée le jour où le président russe se trouvait à Bruxelles, à la fois pour un sommet entre l'Union européenne et la Russie, et dans le cadre de consultations avec le secrétaire général de l'OTAN, le Britannique Lord Robertson. Saisissant cette double opportunité, Le président russe, Vladimir Poutine, a manifesté nettement la volonté de son pays de renforcer la coopération avec

les Quinze, comme avec l'Alliance atlantique.

La liste américaine comporte une série de mesures identiques mais, en pratique, Washington a déjà précisé ses souhaits par des contacts bilatéraux, en fonction des potentialités de chaque pays. Les capitales des Etats membres de l'Alliance devaient faire connaître leur première réponse jeudi 4 octobre en milieu de journée. L'initiative américaine revient à une sorte de compilation des demandes déjà effectuées auprès de telle ou telle capitale, et elles ont, pour la plupart, un caractère tenant plus à la logistique qu'à l'intervention militaire proprement dite (*lire ci-contre*).

RAPPROCHEMENT AVEC MOSCOU

L'administration américaine souhaite toutefois avoir recours à certains moyens collectifs de l'OTAN et c'est notamment pour

cette raison qu'elle a choisi d'« activer » l'article 5 du traité de l'Atlantique nord, qui énonce le principe de solidarité mutuelle des Etats membres en cas d'attaque contre l'un d'entre eux.

En réalité, l'article 5 avait de facto été activé la veille, lorsque les dix-neuf ambassadeurs de l'OTAN avaient conclu que les éléments de preuves contre le réseau Al-Qaida et son chef Oussama Ben Laden, fournis par Frank Taylor, ambassadeur américain chargé du contre-terrorisme, étaient convaincants. Dès lors, le mécanisme de solidarité de l'OTAN entrait en action.

Le processus en cours ne doit pas être confondu avec une intervention militaire conduite sous la bannière de l'OTAN et, a fortiori, le commandement suprême des forces alliées en Europe (Saceur) n'est pas sollicité. Au-delà de la question des moyens collectifs de l'OTAN, la décision américaine répond sans doute au souci de conforter l'Alliance à un moment où celle-ci a du mal à définir son identité dans le monde de l'après-guerre froide, et alors que la montée en puissance de la défense européenne est vue par certains comme une menace.

Cette journée de mobilisation diplomatique s'est effectuée mercredi, à la visible satisfaction de Vladimir Poutine. Le président russe, dont la stratégie de rapprochement avec les Quinze et l'Alliance atlantique est patente, ne pouvait rêver plus belle occasion d'être impliqué dans le combat contre le terrorisme internatio-

nal. Bon prince, il a considéré qu'il était parfaitement normal que Washington adresse à ses alliés de l'OTAN une liste de mesures concrètes, et il a jugé tout aussi naturel que la Russie ne soit pas mêlée à ces préparatifs. Sûr de lui, il a cependant

deux de l'OTAN, alors que la Russie, qui a très vite condamné les attentats contre New York et Washington et fait connaître sa détermination à se joindre à la lutte contre le terrorisme, n'a pas bénéficié d'une telle information. Le chef de l'Etat russe a cepen-

improbable et, à l'OTAN, on voit plutôt la Russie obtenir un statut spécial, à mi-chemin entre le partenariat actuel et un statut de membre à part entière.

Le discours de M. Poutine n'est pas toujours convaincant sur ce point, dans la mesure où il réitère son opposition à l'élargissement de l'OTAN (aux Etats baltes), tout en paraissant considérer que la chose n'est pas si importante, surtout si l'Alliance devient cette organisation « plus politique ».

Avec les Quinze, le président russe a joué la même carte du rapprochement, et obtenu partiellement satisfaction, notamment s'agissant des relations de sécurité. Les relations entre la Russie et les organes de la défense européenne vont être institutionnalisées, par une réunion mensuelle entre le Comité politique et de sécurité (COPS) de l'Union européenne et des représentants russes, dans le domaine de la prévention et de la gestion des crises.

Ayant longuement développé ses thèses s'agissant de l'identité des méthodes entre combattants tchétchènes et terroristes du World Trade Center, assuré d'une quasi-impunité sur la question de la violation des droits de l'homme (*voir ci-contre*), Vladimir Poutine a pu quitter Bruxelles, mercredi soir, avec la confirmation que la crise actuelle renforce le statut de la Russie, ainsi que ses perspectives de coopération avec les Quinze comme avec l'Alliance atlantique.

Laurent Zecchini

Tchéchénie : exit les droits de l'homme !

« Ils ont été inflexibles, c'était à prendre ou à laisser. Le risque était qu'il n'y ait pas de déclaration. La version que nous avons obtenue était le maximum des concessions russes, alors on a accepté. » Ainsi s'explique, selon plusieurs sources diplomatiques, la disparition pure et simple de toute mention des droits de l'homme en Tchéchénie dans la déclaration commune Union européenne-Russie. Dans le texte provisoire, dont *Le Monde* a rendu compte dans son édition datée du 4 octobre, les Quinze soulignent que le respect des droits de l'homme devait s'imposer « même dans des situations exceptionnelles telles qu'en Tchéchénie ». La version finalement adoptée précise que M. Poutine a « informé » les dirigeants de l'Union de la situation en Tchéchénie, alors que l'Union européenne a « exprimé son soutien aux efforts des autorités russes en vue d'un règlement politique ». Jusqu'au dernier moment, les deux versions ont été discutées, jusqu'à la victoire totale de M. Poutine. - (Corresp.)

Des aides essentiellement logistiques

Les Etats-Unis ont présenté une demande collective à l'OTAN dans le cadre de l'article 5 de la charte de l'Atlantique nord, à charge pour chacun des pays membres d'apporter sa pierre à l'édifice. Il s'agit d'une série de mesures plus logistiques qu'opérationnelles, destinées à appuyer une intervention militaire éventuelle. Cette liste confidentielle porte notamment sur l'autorisation du survol du territoire national des alliés, la protection des installations américaines dans les pays de l'OTAN, une coopération dans le domaine de la surveillance et du contrôle de l'espace aérien (par le biais des avions-radars Awaks, propres à l'armée de l'air américaine, et de ceux qui appartiennent spécialement à l'OTAN), l'échange en matière de renseignement ou l'utilisation des centres de transmissions et d'écoute. Pour la première fois depuis 1991, année de la guerre dans le Golfe, les Américains ont aussi demandé à leurs partenaires de pouvoir user des dispositifs de ravitaillement en carburant installés en Europe.

précisé que cette liste « n'a pas de secret » pour son pays, dans la mesure où « l'échange d'informations » entre la Russie et les Etats-Unis est en cours.

Satisfait de cette coopération avec Washington sur le plan politique, M. Poutine l'est moins sur le plan opérationnel. Cette frustration s'est clairement exprimée lorsqu'il a rencontré les représentants de l'Union européenne : le président russe s'est montré ulcéré que l'ambassadeur Frank Taylor ait fourni les fameux « éléments de preuves » aux ambassa-

dant obtenu bien des compensations lors de son séjour à Bruxelles. Comme il le souhaite, les liens de la Russie avec l'Alliance vont être affermis : un groupe de réflexion associant des experts de l'OTAN et de la Russie va être constitué, avec pour mission d'envisager la relation à long terme entre les deux parties.

M. Poutine a émis à ce sujet le souhait que l'OTAN se « transforme » en une organisation « plus politique », ce qui pourrait permettre à la Russie, en terme, de l'intégrer. Un tel projet semble

Depuis 1996, les Américains ont multiplié les tentatives pour neutraliser Oussama Ben Laden

WASHINGTON

de notre correspondant

Le procès fait à mots couverts aux services américains après les attaques terroristes du 11 septembre provoque d'incessantes révélations sur les efforts entrepris, dans le passé, pour neutraliser Oussama Ben Laden et sur les raisons pour lesquelles ils avaient échoué.

Deux articles de *Washington Post* ont apporté, mercredi 3 octobre, de nouvelles informations sur cette traque vaine. L'un d'entre eux, cosigné par Bob Woodward, l'un des journalistes vedettes du quotidien depuis le Watergate, raconte que la CIA avait recruté et entraîné au Pakistan, en 1999, environ soixante agents du service de renseignement pakistanais, qui devaient entrer en Afghanistan pour y capturer ou abattre Ben Laden.

Cette entreprise avait été lancée après l'échec d'une précédente

tentative pour tuer le chef du réseau Al-Qaida et son état-major en août 1998 (*Le Monde* du 3 octobre). L'administration Clinton avait alors négocié avec le premier ministre pakistanais, Nawaz Charif, un accord de coopération secrète, en échange de laquelle les Etats-Unis lèveraient les sanctions qu'ils appliquaient au Pakistan en raison de ses essais nucléaires et lui viendraient en aide économiquement.

Les commandos pakistanais « étaient prêts à frapper en octobre 1999 », écrit le *Post*, mais, le 12 de ce mois, un coup d'Etat militaire dirigé par le général Pervez Moucharraf renversait le gouvernement de M. Charif. Le général Moucharraf a décidé de mettre fin à l'opération, malgré les efforts de Bill Clinton et de ses collaborateurs.

Le quotidien de Washington explique le choix de la collabora-

tion avec les services pakistanais par l'échec de la tentative d'août 1998, qui avait consisté à envoyer des missiles de croisière sur un camp où aurait dû se trouver Ben Laden et qu'il avait quitté, en fait, une heure avant. Les Américains étaient conscients que cette maladresse, venant après les attentats meurtriers de Nairobi (Kenya) et Dar es-Salaam (Tanzanie), rendait le chef terroriste encore plus dangereux en augmentant son prestige dans le monde arabe et musulman. Craignant d'échouer encore s'ils ne changeaient pas de méthode, mais n'obtenant pas des voisins de l'Afghanistan l'autorisation d'agir avec des troupes au sol, M. Clinton et son équipe avaient opté, selon le *Post*, pour une opération secrète.

Avant les attentats des ambassades américaines au Kenya et en Tanzanie, les responsables américains considéraient déjà Ben

Laden, sinon comme leur principal adversaire parmi les organisations terroristes, du moins comme l'un des premiers. Son implication dans une première tentative visant le World Trade Center de New York, en 1993, ne faisait pas de doute à leurs yeux.

Expulsé d'Arabie saoudite en 1991, déchu de sa nationalité saoudienne en 1994, Oussama Ben Laden vivait alors au Soudan. Un deuxième article du *Washington Post* révèle que le gouvernement soudanais avait proposé aux Etats-Unis de leur livrer le chef d'Al-Qaida en 1996. Plus exactement, il s'était déclaré prêt à le remettre aux autorités saoudiennes, le gouvernement Clinton estimant qu'il n'avait pas de charges suffisantes pour justifier son extradition et son inculpation devant une cour américaine.

Le Soudan était alors désireux de montrer qu'il n'avait pas ou

plus de liens avec le terrorisme ; ainsi, deux ans auparavant, il avait livré le Vénézuélien Carlos au ministre français de l'intérieur, Charles Pasqua.

En 1999, la CIA aurait recruté soixante agents des services pakistanais pour abattre le chef du réseau Al-Qaida

Le général Elfatih Erwa, ministre soudanais de la défense et, aujourd'hui, ambassadeur à l'ONU, est venu discrètement à Washington, en mars 1996, pour discuter avec deux diplomates du département

d'Etat des gestes que son pays pourrait faire pour mériter la confiance des Etats-Unis et ne plus figurer sur leur liste noire. Dans la réponse qu'il avait reçue, la demande d'informations sur Ben Laden arrivait au deuxième rang, après la fin des agressions contre les agents de la CIA à Khartoum.

Les Soudanais ont offert d'aller plus loin que la fourniture d'informations et de remettre le millionnaire aux Saoudiens, mais ceux-ci ont refusé de prendre le risque de l'incarcérer chez eux, et les Américains, selon le *Post*, n'ont pas beaucoup insisté. Selon un ancien collaborateur de Bill Clinton, l'expulsion de Ben Laden du Soudan lui paraissait, à l'époque, de nature à l'affaiblir durablement. Le 18 mai 1996, Oussama Ben Laden avait quitté Khartoum et rejoint l'Afghanistan.

Patrick Jarreau

A New York, George Bush annonce un plan de relance de l'économie

NEW YORK

de notre correspondant

Venu, mercredi 3 octobre, pour la deuxième fois à New York depuis les attentats du 11 septembre, George Bush a exhorté les Américains à reprendre une vie normale. « Vous ne devez pas vous laisser gagner par la peur de voyager. Emmenez vos enfants en vacances. Rendez-vous aux compétitions sportives », a-t-il dit. Le président américain a annoncé à cette occasion un plan de relance de l'économie de 60 à 75 milliards de dollars, s'ajoutant aux 55 milliards déjà votés par le Congrès.

Redonner le moral aux consommateurs et aux investisseurs est indispensable pour éviter de voir la récession prendre de l'ampleur et se prolonger. La Réserve fédérale s'y essaye aussi avec ses moyens et a baissé ses taux directeurs, mardi, pour la deuxième fois depuis le 11 septembre. Le loyer de l'argent au jour le jour est revenu aux Etats-Unis, en neuf mois, de 6,5 % à 2,5 %.

Mais l'arme monétaire n'est pas suffisante pour faire repartir la croissance. Restaurer le sentiment de sécurité, redonner foi en l'avenir et dans les capacités du pays est le domaine du politique. Et, trois semaines après les attaques, George Bush s'y attelle. Il recommence même à faire preuve d'humour lors des conférences de presse, se moquant, à New York, des questions des journalistes.

A Manhattan, M. Bush a tenté, comme l'a si bien fait le maire de New York, Rudolph Giuliani, à la fois de rassurer et d'inciter au sursaut. « Les Américains doivent savoir que leur gouvernement fait tout pour contrôler la moindre rumeur, la moindre piste et le moindre scélérat. Par conséquent, les Américains doivent reprendre leur travail, leurs affaires, et ils commentent à le faire. »

Le président s'est rendu dans une école proche du World Trade Center, évacuée en catastrophe le 11 septembre. Sur le tableau noir d'une des classes, un instituteur avait placé une bande de papier portant les mots « J'aime l'Amérique, parce que... », invitant les élèves à compléter la phrase. « J'aime l'Amérique, parce que j'aime la liberté », a écrit M. Bush.

RETROUVER LA CONFIANCE

La visite s'est poursuivie au Federal Hall, mémorial érigé à l'endroit où le premier président des Etats-Unis, George Washington, a pris ses fonctions. Accompagné de patrons de groupes prestigieux, comme JP Morgan Chase, Coca-Cola, AIG, Xerox, AT & T, AOL Time Warner ou Pfizer, George Bush a donné des précisions sur les mesures de relance de l'économie. « Nous allons donner rapidement aux gens des raisons de retrouver la confiance », a-t-il assuré.

L'administration envisage de nouvelles réductions d'impôts sur

le revenu ou d'accélérer le programme de baisse sur dix ans de la fiscalité adopté au printemps. Il prévoit 1 350 milliards de dollars de réduction de taxes en une décennie, dont 70 milliards dès 2002. Une baisse des taxes sur les bénéfices des sociétés, des crédits d'impôts pour encourager l'investissement et un amortissement accéléré des achats d'équipements informatiques sont aussi au programme. Les chômeurs devraient obtenir une revalorisation de leurs indemnités. Enfin, Paul O'Neill, le secrétaire d'Etat au Trésor, a évoqué à Washington l'idée de « dons d'urgence nationaux » pour les Etats les plus exposés aux répercussions des attentats.

Au total, le gouvernement demandera au Congrès d'approuver entre 60 et 75 milliards de dollars de soutien à l'activité. Ce sera

fait « dans trois à quatre semaines », a déclaré M. O'Neill. A cette somme viendront s'ajouter des dépenses supplémentaires pour la défense et pour renforcer la sécurité. Le Congrès a, par ailleurs, déjà voté 40 milliards d'urgence pour New York et la lutte antiterroriste, et 15 milliards pour éviter la faillite des compagnies aériennes.

Dopée par l'annonce du plan de relance, Wall Street a fini sur une hausse sensible mercredi soir. L'indice Dow Jones a gagné 1,93 %, repassant au-dessus du seuil des 9 000 points, et le Nasdaq (indice des valeurs technologiques) a gagné 5,93 %, sa plus forte progression en une séance depuis le 18 avril.

Eric Leser

► www.lemonde.fr/economique

NatWest Securities, anciennement County NatWest Securities Limited, propose de transférer ses obligations fiduciaires ainsi que les fonds/titres qu'elle détient en fiducie pour le compte de clients à sa filiale qu'elle détient dans sa totalité, NatWest Financial Products plc, 14 jours après la date de publication du présent avis.

Il est demandé aux clients dont les fonds/titres sont détenus en fiducie par NatWest Securities d'écrire à NatWest Securities, en joignant des justificatifs de propriété appropriés, et de leurs instructions de cession. En l'absence d'une telle demande, NatWest Securities transfèrera les fonds/titres à la filiale susmentionnée. NatWest Securities peut également, en sa qualité de fiduciaire, détenir des fonds/titres provenant d'actifs à l'origine détenus en fiducie pour le compte de clients par les organismes suivants, sans s'y limiter :

- County NatWest Securities Asia Limited
- County NatWest Securities Asia Nominees Limited
- County NatWest Securities Japan Limited
- County NatWest Securities GmbH
- Sellier S.A.
- Wood Mackenzie et Co Limited
- Woodmac (Nominees) Limited

Prière d'écrire au siège de NatWest Securities en joignant des justificatifs de propriété appropriés, à l'adresse suivante :

Mike Dwyer, Director
NatWest Securities

135 Bishopsgate, Londres EC2M 3UR, Angleterre.

NatWest Securities (société immatriculée sous le numéro 1893447) est une société inscrite au registre du commerce et des sociétés d'Angleterre et du pays de Galles. NatWest Financial Products plc (société immatriculée sous le numéro 2629187) est une société inscrite au registre du commerce et des sociétés d'Angleterre et du pays de Galles. NatWest Securities et NatWest Financial Products plc sont toutes deux régies par la SFA.

 NatWest

Double Degree Master of Science or MBA INTERNATIONAL MASTERS IN PARIS

Une année pour se doter d'une expertise recherchée.

> **AUDITING AND MANAGEMENT CONTROL**
Audit, contrôle de gestion et systèmes d'information : 1 an en alternance à Paris ou 6 mois en alternance à Paris et 6 mois dans une université américaine ou australienne.

> **PROJECT AND PROGRAMME MANAGEMENT**
Management de projets et de programmes : 6 mois en alternance à Paris et 6 mois dans une université américaine ou australienne.

ESC Lille à Paris : 179, rue de Charonne F-75011 Paris
tél. : +33 (0)1 44 64 03 64 fax : +33 (0)1 44 64 03 65
e.mail : infos@esc-lille.fr - www.esc-lille.fr - www.esc-lille.com





REUTERS, JERRY LAMPEN

■ **QUETTA (nord du Pakistan).** Ces femmes afghanes de la province de Bamiyan sont réfugiées au Pakistan, dans la capitale du Baloutchistan, à 70 kilomètres au sud de la frontière afghane. Depuis l'invasion soviétique de l'Afghanistan en 1979, le Baloutchistan a accueilli plus de 500 000 réfugiés afghans et les camps de cette région, située à trois heures de route de Kandahar, siège du mouvement taliban, ont fourni les premiers éléments de la légion talibane.

L'opposition afghane annonce sa coopération avec les Etats-Unis

DJABAL UL-SARAJ
(Afghanistan)

de notre envoyée spéciale

L'Alliance du Nord, l'opposition armée aux talibans en Afghanistan, entretient désormais des « contacts réguliers, quotidiens et sérieux » avec des officiels américains afin de préparer « l'offensive qui approche » contre le régime de Kaboul, a annoncé, mercredi 3 octobre, l'un de ses dirigeants, le docteur Abdullah. Successeur « politique » du commandant Massoud, ce responsable a précisé qu'il avait eu, pour la première fois depuis les attentats du 11 septembre, un « entretien face à face avec un représentant américain », qui s'est tenu, « ces derniers jours, hors d'Afghanistan », sans doute à Douchanbé, la capitale du Tadjikistan voisin.

SOUTIEN DE MOSCOU

Le docteur Abdullah, qui occupe le poste de ministre des affaires étrangères du Front national islamique uni pour le salut de l'Afghanistan (nom officiel de l'opposition) n'a pas précisé l'identité de son interlocuteur, se montrant toutefois très satisfait de l'issue de la rencontre. « Nous avons discuté de tous les aspects de notre coopération », a-t-il dit, laissant entendre que l'Alliance du Nord fournissait des renseignements sur les cibles de l'aviation américaine pourrait frapper. Cette annonce de contacts étroits est un tournant. La semaine dernière encore, les dirigeants de l'opposition afghane se disaient déçus du peu de répondant, côté américain, à leurs offres de coopération.

En échange d'une participation de ses forces (évaluées à 15 000 hommes) à une opération militaire contre les talibans, l'Alliance du Nord compte s'assurer une place de choix dans la nouvelle configuration politique qui émergerait en Afghanistan après la chute du régime fondamentaliste. Elle pense que son action, combinée avec des frappes américai-

nes, prendra les talibans en tenaille et mènera à leur « éradication ». Le docteur Abdullah s'exprimait devant un groupe de journalistes, dans la localité de Djabal ul-Saraj, à 60 kilomètres au nord de Kaboul, à l'issue de l'accord conclu à Rome entre différents groupes afghans antitalibans sur la formation d'un conseil de 120 membres qui préparerait un gouvernement de transition. L'Alliance du Nord disposerait dans ce conseil de la moitié des sièges, alors qu'elle ne contrôle que 10 % du territoire de l'Afghanistan.

Un représentant spécial de l'ONU pour Kaboul

L'ancien représentant spécial de l'ONU en Afghanistan, Lakhdar Brahimi, a été renommé à ce poste, mercredi 3 octobre, par le secrétaire général, Kofi Annan, deux ans après avoir renoncé à y poursuivre sa mission de paix. Cet ancien ministre algérien des affaires étrangères aura, en particulier, pour tâche de faciliter l'établissement « d'un gouvernement d'union, pleinement représentatif et multi-ethnique », dans ce pays contrôlé à 90 % par les talibans au pouvoir à Kaboul, selon l'ONU. « Je crois vraiment que le moment est venu pour lui de reprendre son rôle », a estimé le secrétaire général. M. Brahimi aura « tous pouvoirs pour les tâches humanitaires et politiques des Nations unies en Afghanistan », a déclaré M. Annan. - (AFP.)

riel militaire de type soviétique en provenance du Tadjikistan, où l'armée russe a des bases, se sont multipliés ces derniers temps. En décembre 2000, alors que les troupes du commandant Massoud se trouvaient dans une situation délicate dans le nord de l'Afghanistan, la Russie avait fait parvenir cinq nouveaux hélicoptères et une cinquantaine de chars à l'Alliance du Nord.

Evoquant un effritement du régime des talibans face aux pressions extérieures, le docteur Abdullah a, en outre, parlé d'un « nombre surprenant de défections de commandants » chez l'ennemi. Des chefs militaires talibans seraient dispo-

nés à « changer de camp quand l'heure aura sonné », notamment dans les régions orientales de Paktia et de Laghman, a-t-il dit. Ces ralliements représentent une force d'appoint de « dix mille hommes armés » pour l'Alliance, a-t-il prétendu. Un « soulèvement populaire » contre les talibans dans Kaboul est « assez possible », a-t-il ajouté. Mais la prise de Kaboul n'est « pas une priorité pour nous », dit le docteur Abdullah, accréditant la thèse que l'opposition préférerait, dans un premier temps, lancer une offensive dans le nord du pays, autour de Talokan, afin de dégager des routes d'approvisionnement cruciales pour l'hiver.

Mais l'optimisme affiché par le docteur Abdullah masque mal les incertitudes sur le bon déroulement du scénario politique esquissé pour l'après-talibans. Des responsables de l'Alliance ne cachent pas leurs réticences face à l'idée d'un retour en Afghanistan du roi Zaher Chah, exilé depuis 1973. Entre l'Alliance du Nord et la famille royale, les relations semblent des plus délicates. Aussi, aucune précision n'est fournie sur la composition des soixante sièges restants au sein du Conseil, qui reviendront, selon le docteur Abdullah, « à des groupements afghans hors du pays ». « Ce qui est important ici, c'est la question de la combinaison ethnique, a-t-il dit, Pachtoune, Ouzbeks, Hazaras... Tous doivent être représentés. »

Natalie Nougayrède

► www.lemonde.fr/afghanistan

Il n'y a pas de session de rattrapage dans la vie d'un homme...



© Ulf Andersen, Gamma

L'obsession des relations entre victime et bourreau, du secret, du crime, des domestiques qui ont une vie mystérieuse, des fantasmes qui figent l'homme mûr dans une quête harcelée des origines... [Un] très beau livre.

Diane de Margerie, *Le Magazine littéraire*

Kazuo Ishiguro extrait avec délicatesse tous les sucs du passé, des plus doux aux plus amers.

Raphaëlle Rérolle, *Le Monde des livres*

Une fresque éblouissante.

Didier Jacob, *Le Nouvel Observateur*

Graham Greene réécrit par Proust, une recherche du temps perdu se transformant en roman d'espionnage.

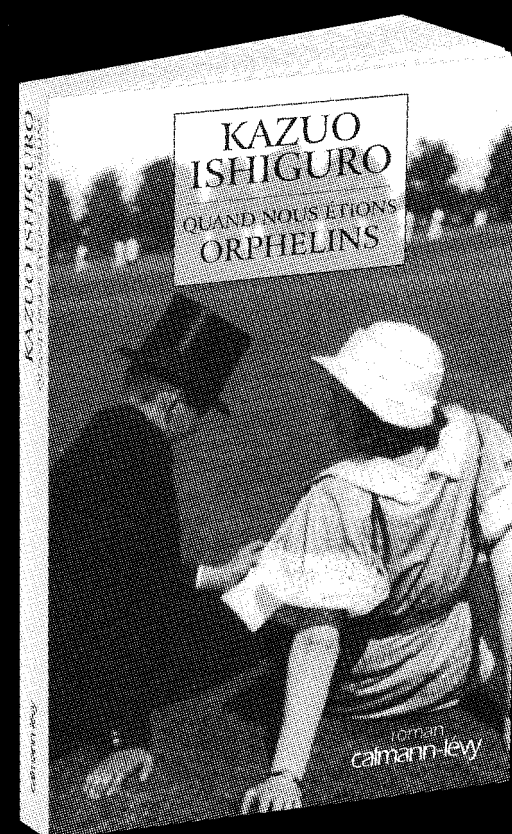
Christophe Mercier, *Le Point*

Une mécanique de précision.

Bruno Corty, *Le Figaro littéraire*

Ishiguro est un virtuose de l'imaginaire.

Marie-Caroline Aubert, *Marie Claire*



calmann-lévy

Françoise Chipaux

Le Pakistan voudrait publier les « preuves » américaines

Le sentiment que toute cette affaire relève d'une guerre contre l'Islam reste largement répandu

ISLAMABAD

de notre envoyée spéciale

Jeune « impressionnante » les preuves apportées par les Etats-Unis pour lier Oussama Ben Laden aux attentats du 11 septembre, le ministre pakistanais des affaires étrangères, Abdul Sattar, a plaidé, mercredi 3 octobre pour que ces éléments soient rendus publics. « Le Pakistan a un intérêt particulier » à ce que ses habitants puissent juger par eux-mêmes, a-t-il expliqué en substance dans un entretien à la chaîne américaine CNN, tout en précisant que Islamabad reste « hésitant pour prononcer un jugement » sur l'implication de Ben Laden.

Les « preuves » ont été fournies au Pakistan, lors d'un long entretien de l'ambassadrice des Etats-Unis, Wendy Chamberlin, avec le président Pervez Moucharraf, sous la forme d'une vingtaine de pages de documents qu'Islamabad continue d'examiner, a précisé le ministre. Si l'opinion publique demeure réticente à la collaboration forcée avec les Etats-Unis, et si les Pakistanais sou-

tiennent généralement la position adoptée par le président Moucharraf, il est tout aussi évident que nul n'est ici réellement convaincu de la culpabilité de Ben Laden ou de son organisation dans les attaques du 11 septembre. Le sentiment diffus que toute cette affaire relève d'une guerre contre l'Islam reste largement répandu.

PRÉPARER L'APRÈS-TALIBANS

S'adressant mercredi à une réunion conjointe du gouvernement et du Conseil national de sécurité, le général Moucharraf a pris soin de noter que toute action en Afghanistan serait dirigée contre « les terroristes et ceux qui leur fournissent un sanctuaire ». Le président a rappelé avoir tenté en vain de convaincre l'Afghanistan de sérieux de la situation et de promouvoir une solution à la crise : le gouvernement avait envoyé à Kandahar deux missions dirigées par le général Mahmood Ahmad, chef des services de renseignement (Inter Services Intelligence) auprès du chef suprême des

talibans, Mollah Mohammad Omar. Islamabad semble avoir renoncé désormais à toute nouvelle intervention directe auprès des talibans.

Le général Moucharraf a toutefois mis en garde les puissances étrangères qui s'agitent autour d'une alternative aux talibans en affirmant que « toute solution politique imposée en Afghanistan [par l'étranger] est vouée à l'échec ». Réitérant ses préoccupations sur le futur gouvernement afghan, le président a précisé : « Nous croyons que seul un gouvernement largement représentatif et qui tienne pleinement compte des réalités ethniques peut réussir en Afghanistan. » Islamabad observe avec une méfiance accrue les rapprochements entre l'Alliance du Nord (l'opposition aux talibans, majoritairement pachtoune, représente les minorités tadjikes, ouzbèkes et hazaras) avec les Etats-Unis, la Russie et l'Iran notamment. L'Alliance du Nord bénéficie aussi du soutien de l'Inde, ennemi principal du Pakistan. Enfin, elle accuse régulièrement Islamabad d'être le principal responsable de la poursuite de la guerre en Afghanistan.

Le Pakistan se veut d'autant plus prudent que Mollah Omar s'en prend désormais directement à ce pays qui l'a longtemps protégé. Dans un discours à la radio, le chef des talibans a affirmé : « Allah le tout puissant est avec nous. Vous verrez que les Américains vont fuir parce que, pour Allah, l'Amérique ne vaut pas une fourmi. Presque tous, y compris le Pakistan, se sont donné la main contre nous, mais Allah est avec nous ». Mollah Omar a dénoncé l'éventuel retour de l'ancien roi afghan, réfugié à Rome : « Avec

LA MAISON DU LODEN

HOMME - FEMME

du lundi au samedi
de 10h00 à 19h00

6, rue de Rome - 75008 PARIS

(angle Bd. Haussmann n° 57) - Tél. : 01.43.87.60.58



« C'était un pays où tout le monde venait... Nous devons changer »

Les mesures proposées par l'administration américaine pour lutter contre le terrorisme vont réduire les libertés individuelles. Les Américains sont divisés sur ce sujet, en particulier à New York, qui a fondé sa prospérité sur l'accueil et l'intégration des immigrés, les premiers concernés

NEW YORK

de notre envoyé spécial

Norma, soixante-cinq ans, est troublée. Dimanche, elle a voulu se changer les idées et aller au

REPORTAGE

La ville meurtrie par les attentats, à l'heure du renforcement de la « sécurité nationale »

musée avec son mari. « Dans le hall, des agents de sécurité m'ont demandé d'ouvrir mon sac. Ils me regardaient. J'ai eu peur. C'est la première fois que je vois ça à New York. » Brésillienne, Norma a immigré en 1984 et occupe un emploi de baby-sitter. Elle n'a aucun doute : « Tout ce que le gouvernement envisage de faire pour notre sécurité, j'approuve à 100 %. Je ne lui fais pas vraiment confiance, mais j'approuve. » Elle réfléchit : « M'obliger à ouvrir mon sac, là je ne suis pas d'accord. » Norma confie à la fin de la conversation : « Je crains qu'un jour on me pose des questions simplement parce que je suis immigrée. Je ne sais pas, c'est une probabilité. Pourtant ici, nous vivons tous unis, jour après jour. Je paie mes impôts. Je suis une vraie New-Yorkaise. »

L'attorney general (ministre de la justice) John Ashcroft, considéré comme l'un des plus conservateurs de l'administration Bush, n'a pas perdu de temps. Quelques jours après l'attaque contre le World Trade Center, il envisage de faire adopter une série de mesures pour lutter contre le terrorisme (lire ci-contre). Les associations de

défense des droits civiques ou d'immigrés, le comité de défense des avocats pour les droits de l'homme sont mobilisés. Le Congrès n'a pas encore tranché. « Parler ne prévient pas le terrorisme. Nous avons besoin que le Congrès nous permette d'agir », implore John Ashcroft

A Union Square, une New-Yorkaise, grimée comme la statue de la Liberté, visage poudré de vert et couronne étoilée, fait une représentation au profit des victimes. « Depuis quinze ans, je vais dans des soirées privées habillée comme ça. C'est devenu mon métier. Avec cette tragédie, j'ai perdu des milliers de dollars. » Elle comprend ce genre de mesures. « On était un pays où tout le monde venait et c'était OK. Nous devons changer. On doit être tolérant et confiant. Je ne pense pas qu'on n'arrêtera quelqu'un sur une simple impression de culpabilité », dit-elle.

Lisa, âgée de vingt-cinq ans et employée dans un bar, se sent davantage menacée par une nouvelle attaque que par une restriction de ses libertés. « Je n'ai rien à cacher, rien à me reprocher. Qu'on écoute mes conversations amoureuses, ça m'est égal. Je suis prête à ce qu'on instaure des contrôles dans les rues, bien sûr. L'arrestation d'immigrés, ça peut créer des injustices, mais ça a toujours existé. Regardez en face, les talibans, sont-ils des amoureux de la liberté ? »

Chaque matin autour de la 74^e Rue et de l'avenue Roosevelt dans le Queens, Monami Maulic, âgée de 25 ans, membre de Drum, une association d'aide aux immigrés, rend visite aux commerçants, parle avec les gens dans la rue, majoritairement des Pakista-

naï, Indiens, Bengalais, Népalais. La plupart sont clandestins. « Ils sont effrayés, explique-t-elle. Les boutiques ont sorti les drapeaux américains en signe de loyauté et de soutien. Mais les hommes enlèvent leur turban, des femmes leur voile. Des enfants ne vont plus à l'école par peur d'être agressés. Il y a eu des agressions mais les victimes ne veulent pas en parler. On se sent surveillés. »

Beaucoup d'habitants du quar-

tier ont déjà perdu leur travail de chauffeurs de taxis, d'employés dans les restaurants. « L'économie des petits boulots s'est effondrée. » Depuis l'attentat, plusieurs centaines d'immigrés ont été arrêtés. Monami Maulic n'est pas optimiste et le projet de connection entre la police new-yorkaise et le service d'immigration et de naturalisation l'inquiète. Elle assure que « les immigrés vont être criminalisés. N'importe quel incident, n'im-

porte quelle infraction pourra les conduire en prison voire à l'expulsion. » Le projet de loi sur une détention illimitée des immigrés la scandalise : « Bush veut faire voter une loi qui organise un racisme presque institutionnel. »

Alan, un commerçant noir américain, âgé de quarante-huit ans, est lui aussi inquiet. « Ça commence, dit-il, par les immigrés et on ne sait pas où ça va s'arrêter. S'ils se mettent à lire mes e-mails, écouter mon

téléphone, savoir qui sont mes amis, où on va ? ». Un autre Noir américain, Dan, âgé de 38 ans, s'enflamme : « Ils veulent répondre au fascisme par du fascisme. » Pour Mike, âgé de 26 ans et fonctionnaire, John Ashcroft et ses partisans « avaient depuis longtemps voulu ces restrictions. Ils profitent de ces événements pour les faire passer. C'est facile. Les gens sont tellement effrayés. » Cependant, il reste confiant. « Ashcroft n'ira peut-être pas jusqu'au bout », en raison des résistances au sein du Congrès.

Thomas, âgé de 24 ans et vendeur de meubles, vit avec une danseuse, dans le quartier de Park Slope à Brooklyn. Il est partagé. « Je pense, explique-t-il, qu'il faut absolument tout faire pour éviter une nouvelle attaque. Les types qui ont commis le premier attentat contre le World Trade Center en 1993 vivaient tranquillement à Brooklyn. En ce moment, je ne suis pas d'accord avec la stratégie militaire du gouvernement, est-ce que je vais devenir pur autan une menace pour la sécurité nationale ? J'exagère mais en temps de guerre, on ne sait jamais. En fait, je préfère que nous renoncions temporairement à nos libertés individuelles plutôt que de voir notre pays bombarder l'Afghanistan. »

Dominique Le Guilledoux

Les nouveaux pouvoirs de police réclamés par M. Ashcroft

Les pouvoirs de police que demande l'administration américaine pour lutter contre la menace terroriste aux Etats-Unis se répartissent en quatre chapitres :

- **Etrangers.** Le ministre de la justice, John Ashcroft, a déjà porté à 48 heures, comme la loi le lui permet, la durée pendant laquelle un étranger en situation irrégulière peut être détenu sans être expulsé du territoire ni présenté à un juge. Il demande que cette durée puisse être illimitée. La détention serait placée « sous la supervision d'un juge de l'immigration », qui ne serait compétent que pour statuer sur le statut des personnes détenues au regard des lois sur l'immigration.
- **Surveillance des**

communications. La législation actuelle permet aux policiers de demander à un juge l'autorisation de placer sur écoute une ligne téléphonique. Si la personne visée par cette surveillance utilise une autre ligne, une nouvelle demande doit être présentée. Le gouvernement souhaite que les écoutes soient autorisées pour une personne et puissent s'étendre à l'ensemble des moyens de communication utilisés : téléphones fixes ou portables, messageries Internet.

● **Echanges de preuves.** Les écoutes ou tout autre enregistrement de conversations effectués par les services de police d'autres pays sont sans valeur devant la justice américaine. Le

gouvernement demande que de tels documents puissent être produits devant un juge ou un jury pour obtenir l'inculpation ou la condamnation d'une personne dans le cadre de procédures concernant des faits ou des projets d'actes terroristes.

● **Coopération police-enseignement.** Le ministre de la justice veut mettre fin à l'interdiction faite aux services de police judiciaire de communiquer aux services de renseignement les informations qu'ils ont recueillies dans le cadre de leurs enquêtes. La justification de cette interdiction est d'empêcher les agences de renseignement d'engager des actions contre des personnes qui n'ont pas encore été jugées ou qui ont été relaxées.

En Grande-Bretagne, l'intransigeance et le pragmatisme

LONDRES

de notre correspondant

« Vos papiers, s'il vous plaît ! » Ce dialogue de la rue, banal dans la plupart des pays d'Europe, les Britanniques ne l'ignoraient que dans leurs pires cauchemars. Farouchement attachés à leur liberté individuelle, et à leur droit à l'anonymat, l'idée qu'un policier pût exiger, en temps de paix, de vérifier à brûle-pourpoint leur identité les choqua profondément. Et puis il y eut le 11 septembre la nécessité, en Grande-Bretagne comme ailleurs, de combattre plus efficacement le terrorisme. Alors, il sembla que les esprits étaient en train d'évoluer.

Le ministre de l'intérieur, David Blunkett, fit savoir que la création d'une carte d'identité nationale obligatoire était à l'étude. Au fil des jours, l'émotion retombant, les opposants au projet donnèrent de la voix et se firent entendre d'autant plus facilement que les inconvénients du projet semblent l'emporter sur les avantages. La carte d'identité permettrait, certes, de traquer plus facilement les immigrants clandestins, les faux demandeurs d'asile ou les fraudeurs en tous genres. Mais son introduc-

tion serait très coûteuse – entre 600 millions et 1 milliard de livres (entre 6,3 milliards et 10,6 milliards de francs) – et largement inefficace contre des terroristes qui n'auraient d'ailleurs pas de mal à fabriquer des faux.

DES RÉFORMES DANS TROIS DOMAINES

La carte d'identité – ou plutôt « la carte de citoyen » –, dont la police britannique n'aurait de toute façon pas le droit d'exiger la présentation, ce n'est pas pour demain. Le ministre de l'intérieur ne l'a pas retenue parmi les mesures urgentes visant à « dissuader et perturber le travail des terroristes » dont il a annoncé les grandes lignes, mercredi 3 octobre, devant le congrès annuel du Parti travailliste à Brighton. La procédure d'extradition, qui dure souvent plusieurs années, va être révisée et accélérée. Les institutions financières seront contraintes de signaler toute transaction soupçonnée d'avoir un lien avec une organisation terroriste. Les transporteurs aériens et maritimes devront conserver, pour un usage éventuel par la police, les informations sur leurs passagers et sur le fret.

David Blunkett a, en outre, annoncé des réformes dans trois domaines : l'immigration, le

droit d'asile et la liberté de parole. L'immigration ? Le ministre a résumé la nouvelle politique du gouvernement en deux formules : il sera « intransigent » avec les trafiquants et « pragmatique » avec les immigrants économiques. « La Grande-Bretagne, a-t-il dit, ne peut pas devenir une forteresse. » Le système des permis de séjour sera assoupli. Ainsi, les immigrants « utiles » – médecins ou enseignants, par exemple – pourront s'installer plus facilement et les étudiants étrangers travailler plus rapidement. « Faisons en sorte, a ajouté le ministre, de donner aux immigrants des moyens d'entrée qui n'obligent pas les gens à s'accrocher sous des camions pour traverser le tunnel sous la Manche. »

Le droit d'asile ? Sa législation sera durcie. Mais les demandeurs d'asile n'ayant pas commis de crimes ne seront plus placés en détention dans des centres spécialisés. La liberté de parole ? Elle ne sera plus sans bornes. La loi punira l'« incitation à la haine religieuse ». Toutes ces réformes seront proposées au Parlement avant la fin du mois.

Jean-Pierre Langellier



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA REUNION

Aménagement à 2x2 voies de la nouvelle RNI dite « Route des Tamarins » entre Saint-Paul et l'Étang Salé

Communes de Saint-Paul, Trois-Bassins, Saint-Leu, Les Avirons, Etang-Salé.

AVIS D'ENQUETE

Le public est informé qu'en application des codes de l'expropriation pour cause d'utilité publique, de l'environnement, de l'urbanisme et de la voirie routière, sera ouverte, sur le territoire des communes susvisées, un complément d'enquête publique préalable, à la fois :

- à la déclaration d'utilité publique des travaux d'aménagement à 2x2 voies de la route nationale 1 entre Saint-Paul et l'Étang Salé les Bains, portant exclusivement sur les deux sections ayant fait l'objet de réserves par la commission d'enquête initiale sur les sites de Cap la Houssaye et de Piton Saint-Leu ;
- à la mise en compatibilité des Plans d'Occupation des Sols valant Plans Locaux d'Urbanisme des communes de Saint-Paul et de Saint-Leu concernées par les variantes issues de ces réserves ;
- et à l'attribution du caractère de route express, dans la continuité de l'ensemble de l'itinéraire, aux variantes et à l'échangeur modifié.

La durée de l'enquête sera de 33 jours consécutifs, du 22 octobre 2001 au 23 novembre 2001 inclus.

Le siège de l'enquête, où toute correspondance relative à l'enquête peut être adressée à M. le Président de la commission d'enquête, est situé à la Préfecture (DR.1 – rue des Messageries – 97400 – Saint-Denis).

Aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux des mairies concernées, le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler des observations sur les registres d'enquête ouverts à cet effet. Ces observations pourront également être adressées, par écrit, au président de la commission d'enquête.

Le tribunal administratif de St Denis de la Réunion a désigné :

- M. Raymond LE DUIC, Trésorier Principal Honoraire en retraite, président de la commission d'enquête,
- M. Armand POTHIN, retraité de la Police Nationale et M. Jean AMEDEV, retraité de Préfecture commissaires enquêteurs membres titulaires de la commission.

Ces derniers effectueront dans les mairies de Saint-Paul et de Saint-Leu une permanence et recevront les observations du public selon le planning suivant :

A la mairie de Saint-Paul (Direction des services techniques, bureau des Travaux)	
les 24, 25, 30 et 31 octobre 2001 et les 7, 9, 13, 14, 21 et 23 novembre 2001	de 9 heures à 12 heures
A la mairie de Saint-Leu (Hôtel de ville)	
les 22, 23 et 29 octobre 2001 et les 5, 6, 12, 19 et 20 novembre 2001	de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures

A l'issue de l'enquête, il pourra être pris connaissance d'une copie du rapport et des conclusions de la commission d'enquête dans les mairies des lieux d'enquête et en sous-préfecture de Saint-Paul, pendant le délai d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête, soit jusqu'au 23 novembre 2002.

Par ailleurs, les personnes intéressées pourront obtenir communication du rapport et des conclusions en s'adressant au préfet de la Région et du Département de la Réunion dans les conditions prévues au titre 1^{er} de la loi du 17 juillet 1978 (loi relative à la liberté d'accès aux documents administratifs).

L'Allemagne remet en vigueur le « quadrillage informatique »

BERLIN

de notre correspondant

Le procédé avait donné de bons résultats dans les années 1970, lorsque toutes les polices d'Allemagne pourchassaient les membres de la Rote Armee Fraktion (RAF, Fraction armée rouge), groupe « anti-impérialiste » qui s'était lancé dans l'assassinat et le détournement d'avions. La police criminelle (BKA) avait alors mis au point une méthode dite du « quadrillage informatique » consistant à accumuler toutes les informations possibles, des plus sérieuses aux plus futiles, sur des suspects avérés ou potentiels, puis de les croiser avec les fichiers des personnes résidant en Allemagne.

Depuis le début de la semaine, psychose antiterroriste aidant, le quadrillage informatique est de nouveau à l'honneur en République fédérale. Ironie de l'histoire, il le doit au ministre socialiste de l'intérieur, Otto Schily, qui, dans les années 1970, alors qu'il était avocat, avait assuré la défense de plusieurs des plus célèbres membres de la RAF. Confronté aux résultats d'une enquête qui indique que son pays a servi de havre aux terroristes, le ministre de l'intérieur, depuis le 11 septembre, a multiplié les déclarations soulignant sa détermination à mobiliser tous les moyens nécessaires pour retrouver leurs complices et empêcher de nouveaux attentats. Vendredi 28 septembre, à Bruxelles, Otto Schily a proposé l'extension du quadrillage informatique à tous les pays de l'Union européenne.

Le plan informatique, entré en application lundi 1^{er} octobre, prévoit l'examen systématique de fichiers administratifs divers, tels le fichier des étrangers qui compor-

te quelque douze millions d'enregistrements, ceux des universités, des caisses d'assurance maladie ou encore celui des clients de la compagnie d'électricité. D'autres fichiers qui, jusqu'alors, demeuraient hors de portée des services

Selon le « Berliner Zeitung », l'université de Hambourg aurait déjà remis à la police les dossiers des étudiants originaires du Moyen-Orient

de police, pourront bientôt leur être accessibles. Depuis le début de la semaine, les experts techniques et politiques se concertent pour étudier les conséquences de ces mesures nouvelles sur la protection des données et la sauvegarde des libertés individuelles. Parallèlement, le ministère de l'intérieur et de la justice envisage de favoriser l'échange de données entre les différents Länder, et, pour cela, d'abolir les textes ou les pratiques qui y font obstacle.

Il est aussi question de permettre aux autorités policières de se saisir plus rapidement qu'auparavant de dossiers qui n'en sont qu'au stade du soupçon ; d'assouplir le secret bancaire ; de réformer la procédure d'octroi des visas qui, contrairement à la France, n'est pas centralisée et demeure

de la responsabilité des ambassades et des consulats ; d'exiger des étrangers leurs empreintes digitales, voire d'étendre l'obligation aux Allemands eux-mêmes qui pourraient bientôt être nantis de nouveaux papiers d'identité. Certains, enfin, entendent rendre plus sévères les contrôles sur les étrangers en instance de naturalisation, alors que d'autres parlent de réexaminer le statut de tous les étrangers.

Ces mesures encore officieuses, dont le détail pourrait être rendu public au début de la semaine prochaine, suscitent déjà quelques inquiétudes. Nadeem Elyas, président du Conseil central des musulmans d'Allemagne, a ainsi mis en garde les autorités contre la « discrimination » et les « préjugés » que le climat ambiant pourrait susciter. Selon le quotidien *Berliner Zeitung*, l'université de Hambourg – où ont étudié plusieurs des terro-

ristes présumés impliqués dans les attentats du 11 septembre – aurait déjà remis à la police les dossiers de tous leurs étudiants originaires du Moyen-Orient.

Les Verts, qui participent au gouvernement, n'ont jusqu'à présent pas pipé mot. Officiellement, il n'y a encore aucun conflit entre les composantes de la coalition. La semaine dernière, comme s'il s'agissait de prévenir tout risque, Peter Struck, chef du groupe parlementaire socialiste, a prévenu les Verts que leur place au sein de la coalition serait en danger s'ils se montraient réticents à soutenir une participation allemande à une riposte antiterroriste. La menace visait spécifiquement une éventuelle opération militaire, mais rien n'interdit de penser qu'elle s'applique aussi aux mesures que le gouvernement va bientôt annoncer.

Georges Marion

VENTES PAR ADJUDICATION
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

78 Vente s/saisie immobilière au Palais de Justice de Versailles
Mercredi 24 Octobre 2001 à 9h
PAVILLON D'HABITATION au PERRY EN YVELINES
3, Rue du Pont Tarault
composé de 4 Pièces Principales, garage, jardin
cadastré section C 972 pour 8a 27ca
Mise à Prix : 400.000 F (60.979,60 Euros) - LOUE
Pour tous renseignements s'adresser au Cabinet de Maître Marie-Christine DRAPPIER-VILLARD, Avocat, 43, Rue Berthier à Versailles
Tél : 01.39.50.01.54 - Au Greffe du T.G.I de Versailles (78000), 3, Place André Mignot - Tél : 01.39.07.39.07 où le cahier des charges est déposé
Pour visiter s'adresser à la SCP MILLET et KUTARBA, Huissiers de Justice, 1, Place Jeanne d'Arc à Rambouillet (78) - Tél : 01.34.83.00.24



■ **LONDRES.** Les mesures de sécurité ont été renforcées autour et dans les aéroports britanniques depuis le 11 septembre. Ici, des policiers armés, accompagnés de leurs chiens, devant l'aéroport de Heathrow.

MAX NASH/AP

Mis en examen et écroué, Kamel Daoudi conteste avoir participé à la préparation d'attentats en France

Il est soupçonné d'être chargé des communications du réseau islamiste dirigé par Djamel Beghal

KAMEL DAUDI a été mis en examen, mercredi 3 octobre à Paris, pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste » et « usage de faux documents administratifs » par le juge d'instruction antiterroriste Jean-François Ricard, et écroué. Agé de vingt-sept ans, Kamel Daoudi avait échappé au coup de filet policier du 21 septembre au cours duquel sept personnes, soupçonnées d'appartenir à un réseau islamiste proche d'Oussama Ben Laden, avaient été interpellées (*Le Monde* du 22 septembre). Le jeune homme avait pris la fuite à bord de l'Eurostar. Arrêté le 25 septembre à Leicester dans le centre de l'Angleterre et de nationalité française, il avait été expulsé vers la France dans la nuit du 28 au 29 septembre pour séjour irrégulier sur le territoire britannique.

Selon des sources proches de l'enquête, il a refusé de s'expliquer devant le juge Ricard. Il s'était montré à peine plus loquace devant les policiers de la direction de la surveillance du territoire (DST), où il avait été placé en garde à vue, samedi 29 septembre. Il avait cependant contesté toute participation à la préparation d'actes terroristes contre des intérêts américains à Paris, dont est soupçonné le réseau dirigé par Djamel Beghal. Kamel Daoudi

aurait néanmoins admis connaître plusieurs autres membres du groupe, dont Djamel Beghal, lui-même, et Nizar Trabelsi, l'ancien footballeur professionnel ayant joué en Allemagne, qui a été interpellé à Bruxelles le 13 septembre. Selon une source proche du dossier, ces deux hommes auraient joué un rôle déterminant dans son itinéraire qui l'a conduit à l'islam fondamentaliste.

VOYAGE EN AFGHANISTAN

Interrogé sur certains objets – des réveils démontés, des carcasses de téléphone cellulaire – qui, selon les enquêteurs, auraient pu servir de systèmes de mise à feu d'engins explosifs, Kamel Daoudi aurait contesté en être le propriétaire. Ces pièces avaient été saisies,

lors d'une perquisition à l'appartement occupé par le jeune homme avec Djamel Beghal, boulevard Kennedy à Corbeil (Essonne).

Lors de la même opération, du matériel informatique et des documents rédigés en arabe avaient été découverts par les policiers. Ils sont toujours en cours d'expertise. Kamel Daoudi, qui a reçu une formation d'informaticien, avait exercé dans un cyber-café d'Athis-Mons (Essonne). Il avait été désigné par Djamel Beghal, lors de son interrogatoire à Dubaï, comme le responsable des communications du réseau. Il aurait notamment été chargé d'assurer la liaison entre les membres du groupe installés en région parisienne, et ceux qui résidaient en Belgique et aux Pays-Bas, ainsi qu'avec l'Afgha-

nistan. Selon nos informations, Djamel Beghal, qui est revenu sur ses aieux, lundi 1^{er} octobre (*Le Monde* du 4 octobre), dans le bureau du juge Jean-Louis Bruguière, aurait mis hors de cause plusieurs des autres personnes mises en examen. Ainsi, Kamel Daoudi, n'aurait jamais, selon lui, participé à la préparation d'attentats en France ; il serait une simple relation religieuse.

Kamel Daoudi a connu Djamel Beghal, il y a environ trois ans. Ce n'est que l'année dernière, que le jeune homme se serait rallié à un islam radical. Il aurait effectué plusieurs séjours en Belgique et en Allemagne chez Nizar Trabelsi, soupçonné par les enquêteurs d'être l'artisan et le « kamikaze » du groupe. Il devait, selon les policiers, faire sauter un engin explosif à l'ambassade des Etats-Unis à Paris. Kamel Daoudi se serait aussi rendu plusieurs fois en Angleterre, à Leicester, où il avait fait la connaissance d'un dignitaire religieux, Abou Abdallah. Au printemps dernier, Kamel Daoudi s'était rendu en Afghanistan pour y suivre une formation religieuse et militaire dans un camp de Jalalabad. Il y avait croisé Djamel Beghal pour la dernière fois en juin.

Pascal Ceaux
et Fabrice Lhomme

A Paris, première audience du procès de l'« affaire Mamache »

LES CROQUIS ont été découverts sur les pages d'un carnet, saisi lors d'une perquisition effectuée en 1997 au domicile de Nacer Mamache. Sur une dizaine de feuilles, l'auteur y détaillait la fabrication méthodique d'un lance-roquettes, en précisant la nature et l'épaisseur du métal employé, le diamètre des pièces, leur ordre d'agencement... « *Ce n'est pas un dessin, juste un croquis fantaisiste* », corrige M. Mamache, le premier des vingt-quatre islamistes présumés interrogé, mercredi 3 octobre, par la seizième chambre du tribunal de grande instance de Paris.

Son innocence, M. Mamache ne cesse de la proclamer, avec un léger accent du Sud, tout au long de l'audience. C'est pourtant sur des éléments le concernant que l'affaire à laquelle il a donné son nom a commencé, le 21 janvier 1997, avec son interpellation à Nice, à la suite de plusieurs mois de surveillance de la direction de la sûreté du territoire (DST). Emprisonné pendant plus de deux ans, cet électrotechnicien de quarante ans est accusé d'avoir participé, à l'instar des vingt-trois autres prévenus, à une association de malfaiteurs « en relation avec une entreprise terroriste » spécialisée dans le trafic d'armes, de voitures et de faux papiers à destination du Groupe islamique armé (GIA) algérien. Agé de vingt-neuf à cinquante ans, tous Algériens ou d'origine algérienne, les vingt-quatre prévenus sont, en outre, soupçonnés d'appartenir au Takfir, ce mouvement extrémiste islamiste qui a adhéré en 1999 à la mouvance internationaliste d'Oussama Ben Laden (*Le Monde* du 1^{er} octobre).

Ancien collecteur de fonds pour le GIA, Nacer Mamache aurait ainsi acheminé, à partir de 1995, du matériel militaire à destination du maquis algérien. A-t-il obéi, à cette occasion, aux ordres de Mohammed Kerrouche, l'organisateur et l'« idéologue » présumé du réseau, présent dans le box des accusés et déjà condamné à huit ans de prison en 1998 pour son rôle dirigeant dans un autre réseau islamiste, celui de Mohammed Chalabi ? « *Je ne le connais pas, je ne l'ai jamais contacté* », assure le prévenu, qui a toutefois reconnu avoir vendu en Algérie des voitures achetées en région parisienne. Derrière lui, Mohammed Kerrouche, la barbe soigneusement taillée, confirme. « *Tout cela, c'est du délire policier* », soupire-t-il.

Comment expliquer, dans ce cas, tous les appels téléphoniques passés d'une cabine publique de Nice vers la ligne de M. Kerrouche, alors en fuite à Londres ? « *Comme tout le monde, il m'arrive d'appeler d'une cabine*, plaide M. Mamache. *Le reste est très contestable. Alors, arrêtez de penser et montrez-nous*

des preuves ! » Avec le même aplomb, le prévenu écarte les accusations de « *fou de Dieu, capable de tout pour sa foi* » portées contre lui par trois relations, autant de « *paroles en l'air* » et de « *déclarations suggérées par la DST* » qu'il conteste formellement.

Et cette mention du « *Luxembourg* » griffonnée dans son carnet, confirmant un renseignement des autorités du grand-duché où il devait se rendre pour « *enlever des armes et des explosifs* » ? « *Une énormité dont j'aimerais connaître l'auteur et les fondements* », réplique M. Mamache.

Les fondements ? Ils sont répertoriés à la cote D.7718, celle d'un rapport des autorités luxembourgeoises s'appuyant sur « *tout un faisceau de recoupements de sources distinctes* », selon lesquelles M. Mamache devait enlever « *des choses* », correspondant « *probablement* » à des armes et à des explosifs... Il n'en faut pas plus à la défense pour fustiger, une fois de plus, « *des supputations privées de*

Le dessin d'un lance-roquettes ?

Le prévenu y voit un exploit susceptible d'« enflammer un esprit littéraire »

tout élément objectif pour les confirmer ». « *On discute dans le vide* », résume M^e Alain Delestre.

Reste ce lance-roquettes, que des experts ont été jusqu'à construire selon ces « *croquis fantaisistes* » dessinés « *dans un brouillon* », et dont le président du tribunal loue « *la bonne efficacité jusqu'à une portée de 150 mètres* ». Le prévenu, qui aurait tout aussi bien pu « *dessiner une fusée Ariane* », y voit au mieux un exploit susceptible d'« *enflammer un esprit littéraire* », au pire une expertise réalisée certes à sa demande, mais dans le seul but de lui nuire, « *sur instruction du juge* » antiterroriste Jean-Louis Bruguière, qu'il accuse d'avoir monté un dossier « *uniquement à charge* ».

Le premier substitut du procureur, Michel Debacq, n'en reste pas moins persuadé que « *les lance-roquettes sont fabriqués par des scientifiques comme M. Mamache, engagés dans la lutte radicale islamiste à laquelle ils apportent à tout moment leur soutien* ». L'audience devait reprendre, jeudi 4 octobre, avec l'audition de Mohammed Kerrouche.

Alexandre Garcia



Merci à tous

Etablissement Français du Sang

Vous avez été nombreux à proposer de donner votre sang en solidarité avec les victimes des événements de New York, Washington et Toulouse.

L'Établissement Français du Sang vous remercie de votre générosité.

En France, 8000 dons sont nécessaires chaque jour pour soigner les malades. Pour eux, rien ne peut remplacer la régularité des dons.

Continuons donc à nous mobiliser tous, chaque jour.

Aujourd'hui,
je peux décider de sauver des vies

www.dondusang.net



RELIGIONS La pratique religieuse musulmane en France est en hausse, qu'il s'agisse de la prière quotidienne, de la fréquentation des mosquées ou de l'observation du jeûne

de ramadan, selon le sondage réalisé par l'IFOP pour *Le Monde*, *Le Point* et Europe 1, qui permet des comparaisons avec des enquêtes menées en 1989 et 1994. ● L'ENQUÊTE porte

sur deux échantillons, représentatifs, l'un des musulmans de France, l'autre de la population totale. ● L'INTÉGRATION DES MUSULMANS, loin de pâtir de cette évolu-

tion, a progressé : l'islam est mieux accepté par la société française tandis qu'un nombre accru de musulmans estime que la laïcité permet à toutes les religions de s'exprimer.

● LA CONDAMNATION DES ATTENTATS est quasi unanime chez les musulmans, dont moins d'un tiers ont constaté une montée de l'hostilité à leur égard en France.

Plus pratiquants, les musulmans de France sont aussi mieux intégrés

Réalisé par l'IFOP après les attentats du 11 septembre, un sondage pour « Le Monde », « Le Point » et Europe 1 permet des comparaisons avec des enquêtes menées en 1989 et 1994. Il reflète à la fois le renforcement des pratiques religieuses et l'image plus positive de l'islam dans l'opinion française

C'EST LA GRANDE SURPRISE de ce sondage, réalisé entre le 22 et le 28 septembre, soit très peu de temps après les attentats de New York et de Washington. En pleine période de tensions, à l'heure où l'islam est au centre des débats, l'enquête de l'IFOP donne l'image d'une religion musulmane apaisée, de mieux en mieux acceptée par la société française, sans qu'elle ait été obligée, en contrepartie, de perdre son âme. Une évolution qu'on pourrait résumer par cette formule : l'intégration sans la sécularisation.

Les indicateurs de pratique religieuse sont en effet à la hausse. Qu'il s'agisse de la prière quotidienne, de la fréquentation de la mosquée ou de l'observation du jeûne du ramadan, l'islam de France est davantage pratiqué. Au même moment, l'image de la religion musulmane s'améliore dans la population française.

Le sondage a été réalisé en deux volets : auprès d'un échantillon de 548 personnes représentant la population musulmane résidant en France ; auprès d'un deuxième échantillon de 940 personnes représentant la population totale de la France. Deux précédentes enquêtes de 1994 et 1989, réalisées dans les mêmes conditions et publiées dans *Le Monde*, permettent d'établir des comparaisons sur le long terme.

● **L'appartenance religieuse.** La tendance de fond est une affirmation plus forte de l'identité religieuse. 36 % de l'échantillon musulman se déclarent « croyants et pratiquants ». Ce chiffre est en hausse par rapport à 1994 (27 %), mais en légère baisse par rapport à la première enquête de 1989 (37 %). L'évolution se confirme à partir des autres réponses. En 1989, 38 % des musulmans sondés se déclaraient « croyants » contre 42 % en 2001. En sens inverse, le nombre des per-

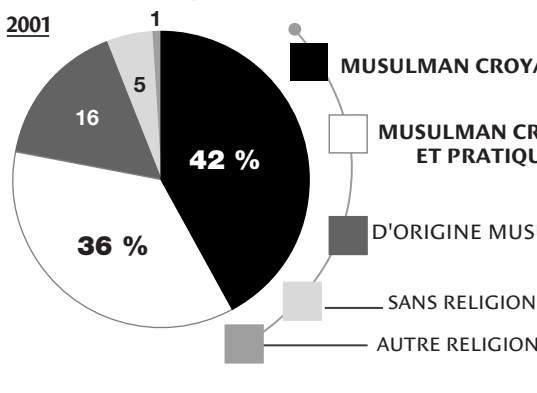
sonnes interrogées se déclarant simplement « d'origine musulmane » est en baisse, passant de 20 % en 1989 à 16 % en 2001.

L'ancienneté de l'installation en France n'est pas forcément synonyme d'abandon de la foi, même si elle s'accompagne souvent d'un déclin de la pratique religieuse. On constate ainsi que les musulmans présents en France depuis moins de dix ans sont davantage pratiquants que ceux nés en France (44 % de « croyants et pratiquants » chez eux, contre 28 % chez les « natifs »). Cependant, 43 % des musulmans nés en France se considèrent comme des « croyants » non pratiquants, et seulement 18 % d'entre eux se définissent simplement comme « d'origine musulmane ».

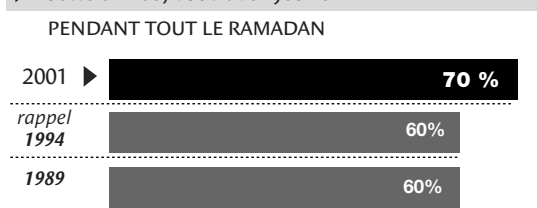
Cette enquête met en évidence l'apparition d'une classe moyenne supérieure, dans laquelle les pratiquants sont plus nombreux que les non-pratiquants. Chez les personnes ayant un niveau d'études supérieures, 39 % se définissent comme « croyants et pratiquants », 33 % comme « croyants », 19 % comme « d'origine musulmane » et 9 % comme « sans religion ». En définitive, les plus pratiquants se recrutent aux deux extrémités de l'échelle sociale : chez les personnes n'ayant jamais suivi d'études ou seulement des études primaires, et chez les mieux formés. Les moins pratiquants sont ceux qui ont atteint un niveau d'enseignement technique ou professionnel.

● **La prière.** Tous les indicateurs semblent montrer l'existence d'un mouvement de fond de « réislamisation », ou en tout cas de regain de la pratique religieuse, après un léger creux ou une stagnation en 1994. 33 % des musulmans interrogés affirment prier chaque jour, contre 31 % en 1994. 20 % vont « généralement à la mosquée

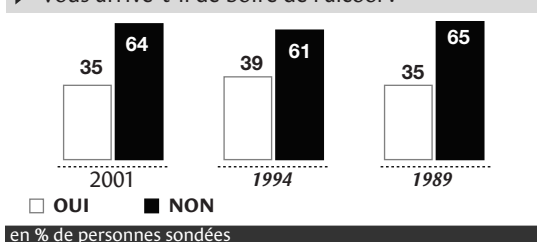
le vendredi », contre 16 % en 1994 et 1989. Le nombre de musulmans qui s'abstiennent d'alcool, obéissant à une prescription coranique, est en légère hausse (64 %, contre 61 % en 1994).



▶ Cette année, vous avez jeûné... ?



▶ Vous arrive-t-il de boire de l'alcool ?



Le nombre de musulmans qui s'abstiennent d'alcool, obéissant à une prescription coranique, est en légère hausse (64 %, contre 61 % en 1994).

La fréquentation de la mosquée reste une affaire d'hommes, selon une habitude fermement ancrée dans les mœurs : 29 % des

hommes affirment s'y rendre, contre 8 % des femmes. Celles-ci sont en revanche plus assidues à la prière quotidienne : elles sont 35 % à prier tous les jours, contre 32 % des hommes. Les femmes sont aussi plus nombreuses à respecter le ramadan (73 %, contre 68 % chez les hommes). L'islam pratiquant en France est

essentiellement d'origine marocaine, tunisienne ou turque. Dans l'échantillon musulman, les plus assidus à la prière du vendredi sont les Tunisiens (ou les personnes nées de père tunisien), suivis des Turcs, des Marocains et des Français, les Algériens étant les plus sécularisés (seulement 13 % d'entre eux fréquentent la mos-

quée le vendredi, contre 27 % des Marocains).

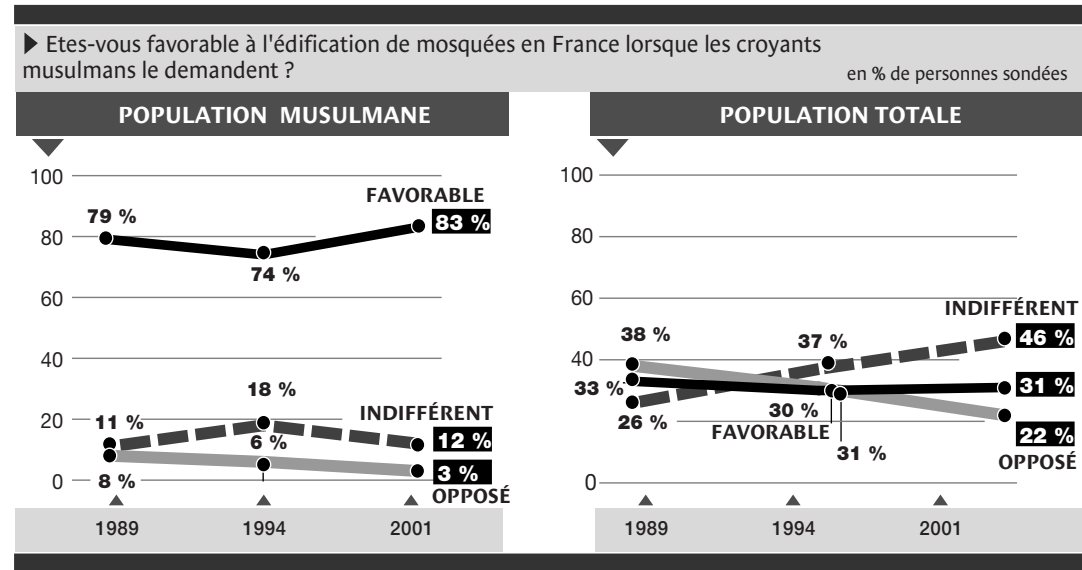
● **Le jeûne et le pèlerinage.** Ces deux obligations, qui font partie des cinq piliers de l'islam (avec la profession de foi, les cinq prières quotidiennes et l'aumône légale), sont davantage respectées qu'en 1994. Elles font même l'objet d'un intérêt nouveau chez les jeunes générations.

Le *hadj*, ou « grand pèlerinage », est généralement considéré comme une préoccupation de fin de vie, le voyage qu'on envisage à partir de la retraite. Sans surprise, le sondage confirme que les plus nombreux à l'avoir accompli sont les plus de 55 ans (26 % d'entre eux se sont rendus à La Mecque, contre 1 % des 16-24 ans). Il est plus étonnant de relever que 69 % des 16-24 ans affichent leur volonté de faire le pèlerinage « dans les prochaines années », contre 61 % chez les 25-34 ans et 55 % chez les 35-54 ans. On pourrait dire, en forçant à peine le trait, que le pèlerinage, qui était une « affaire de vieux », est devenu une « affaire de jeunes », au moins à l'état de projet...

Le jeûne du ramadan reste le marqueur identitaire par excellence de l'identité musulmane. Cette pratique, qui est la mieux respectée, est nettement en hausse, passant de 60 % de personnes affirmant avoir « jeûné pendant tout le ramadan » en 1989 et 1994 à 70 % en 2001. La variable âge trace une courbe en « U » : les plus nombreux à respecter intégralement le jeûne sont les plus de 55 ans (84 %) et les moins de 24 ans (74 %).

X. T.

★ L'intégralité de l'enquête IFOP est disponible sur notre site www.lemonde.fr



Fiche technique

L'enquête *Le Monde-Le Point-Europe 1* a été réalisée par l'IFOP à partir de deux échantillons. Le premier est constitué de 940 personnes représentatives de la population habitant en France âgée de 18 ans et plus, selon la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de famille), après stratification par région et catégorie d'agglomération. Les entretiens ont été réalisés par téléphone, au domicile des personnes interrogées, les 27 et 28 septembre.

Le deuxième échantillon est constitué de 548 personnes âgées de 16 ans et plus, qui ont déclaré appartenir à une famille d'origine musulmane, habitant en France. L'IFOP a déterminé, à partir des statistiques de l'Insee sur l'immigration en France et d'études précédentes, des quotas indicatifs (sexe, âge, profession), après stratification par région et catégorie d'agglomération. Les entretiens ont eu lieu en tête à tête du 22 au 25 septembre.

▶ Entre les mots suivants, quels sont les trois qui correspondent le mieux à l'idée que vous vous faites de l'islam ?

en %	POPULATION D'ORIGINE MUSULMANE		POPULATION TOTALE	
	2001	rappel 1994	2001	rappel 1994
JUSTICE	38	17	6	2
LIBERTÉ	22	17	8	6
DÉMOCRATIE	11	21	5	3
PROTECTION DE LA FEMME	9	14	6	5
SOUMISSION	6	9	18	24
FANATISME	2	7	22	37
REJET DES VALEURS OCCIDENTALES	1	5	17	12
VIOLENCE	1	2	8	5
NE SE PRONONCENT PAS ...	10	8	10	6

Une meilleure acceptation par l'opinion

À LA QUESTION « Entre les mots suivants, quels sont les trois qui correspondent le mieux à l'idée que vous vous faites de l'islam ? », 22 % des personnes interrogées dans l'échantillon « population totale » placent en premier le mot « fanatisme », contre 37 % en 1994. C'est peut-être l'information la plus inattendue de notre sondage : le contexte lié aux attentats n'a pas inversé une tendance de fond, qui est une amélioration de l'image de l'islam dans la société française. Tous les mots à connotation positive progressent dans les réponses, tandis que ceux à connotation négative, qui restent majoritaires, sont moins souvent choisis, à l'exception de « rejet des valeurs occidentales » et de « violence », qui progressent légèrement.

Les autres questions confirment que l'islam est de mieux en mieux accepté par l'opinion française, y compris dans le champ politique. L'hostilité à l'existence « de partis politiques ou de syndicats se référant à l'islam » passe de 68 % des réponses en 1989 à 52 % en 2001. L'évolution est encore plus nette en ce qui concerne « l'élection d'un maire d'origine musulmane » dans la commune des personnes interrogées : les réponses hostiles passent de 63 % en 1989 à 35 % en 2001.

Sur la question de l'édification de mosquées, les réponses favorables stagnent autour de 30 %. Parallèlement, les réponses défavorables chutent fortement, passant de 38 % en 1989 à 22 % en 2001. Là encore, l'évolution est très nette. L'écart entre réponses « favorables » et « opposées » va nourrir le groupe des « indifférents », qui augmente pour atteindre presque la moitié de l'échantillon (46 %) : la

construction de mosquées n'est plus un sujet de polémique. Cette indifférence, presque majoritaire, est la preuve d'une banalisation de l'islam dans le paysage français. Sans surprise, les appartenances politiques jouent un rôle important dans l'attitude à l'égard de l'islam : 41 % des personnes proches de la gauche sont favorables à l'édification de lieux de culte musulmans, contre 24 % pour les personnes proches de la droite et 37 % chez les écologistes. La variable âge induit aussi des différences significatives : 39 % des moins de 35 ans sont favorables à la construction de mosquées ; ce chiffre tombe à 26 % chez les plus de 35 ans.

LAÏCITÉ À LA FRANÇAISE

En termes d'appartenance religieuse, il est intéressant de relever que les catholiques pratiquants réguliers sont majoritairement (51 %) favorables à la construction de mosquées (19 % sont d'un avis opposé), les plus hostiles étant les catholiques « non pratiquants mais croyants » (30 % favorables, 28 % hostiles).

X. T.

► Pour chacune de ces opinions à propos des attentats, pouvez-vous me dire si vous êtes d'accord ou pas d'accord

POPULATION MUSULMANE	D'ACCORD	PAS D'ACCORD
► Un musulman ne peut pas se réjouir de tels attentats car l'islam condamne ce type d'actes	92 %	4 %
► Les auteurs de tels attentats ne peuvent pas se dire musulmans car l'islam est une religion de paix et de modération	90 %	6 %
► On peut comprendre que la politique américaine à l'égard du Proche-Orient ait pu pousser à bout des extrémistes islamistes	68 %	21 %

5 millions de fidèles, sans instance représentative

● **Population.** On évalue en France à près de 5 millions le nombre de musulmans, dont une moitié de nationalité française. Parmi les étrangers, le groupe maghrébin est largement majoritaire. Les principaux lieux d'implantation sont l'Île-de-France (35 %), Provence-Alpes-Côte d'Azur (20 %), Rhône-Alpes (15 %) et le Nord-Pas-de-Calais (10 %).

● **Mosquées.** La France compterait plus de 1 500 mosquées et salles de prière, mais plus des deux tiers accueillent moins de 150 fidèles. Une vingtaine de mosquées peuvent recevoir plus de 1 000 personnes. Il n'existe que 5 mosquées « architecturales », c'est-à-dire construites spécialement pour cet usage. Les autres grandes mosquées sont installées dans d'anciens entrepôts, des friches industrielles ou des pavillons aménagés.

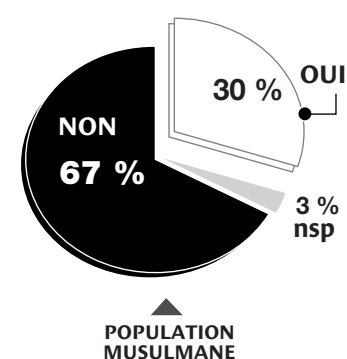
● **Fédérations.** Plusieurs fédérations nationales affirment représenter les musulmans et fédérer plusieurs mosquées et salles de prière. La Grande Mosquée de Paris, inaugurée en 1926, est placée sous le contrôle du gouvernement algérien depuis 1982 et regroupe des mosquées dont les imams sont rétribués par Alger. L'Association des étudiants islamiques de France (AEIF), créée en 1963, est la plus ancienne des fédérations. Elle est proche des Frères musulmans syriens. L'Union des organisations islamiques de France (UOIF) regroupe plusieurs mosquées, dont celle de Lille. Proche des Frères musulmans égyptiens, elle organise chaque année au printemps un grand rassemblement au Bourget. La Fédération nationale des musulmans de France (FNMF), créée en 1985, est dominée par les Marocains. Le Tabligh, mouvement piétiste et missionnaire fondé en Inde, est scindé en deux branches en France : le mouvement Foi et Pratique et le Tabligh wa Da'wa, dont le siège est à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis).

L'islam turc, surtout présent dans l'Est de la France, se divise en trois branches : le Dilib, ou présidence des affaires religieuses, placé sous le contrôle du gouvernement turc ; le Milli Görüs, lié au Parti islamiste de Necmettin Erbakan ; la confrérie mystique des Süleymanci. La Fédération française des associations islamiques d'Afrique, des Comores et des Antilles (FFAICA) déclare représenter plusieurs mosquées « africaines ». L'islam d'Afrique subsaharienne est organisé en confréries.

● Consultation.

En novembre 1999, Jean-Pierre Chevènement, alors ministre de l'intérieur, a lancé une « consultation des musulmans de France » destinée à aboutir à la création d'une instance représentative du culte musulman. Elle rassemble six fédérations, quatre mosquées indépendantes et six « personnalités qualifiées ». La consultation devrait organiser, au début de 2002, l'élection d'une assemblée générale par des représentants désignés à partir des lieux de culte.

► Avez-vous constaté autour de vous une modification des attitudes à l'égard des musulmans en France depuis les attentats du 11 septembre ?



L'immense majorité des musulmans juge le terrorisme contraire aux préceptes du Coran

Pour 67 % d'entre eux, les attentats du 11 septembre n'ont pas provoqué de montée de l'islamophobie

LA CONDAMNATION des attentats est massive dans la communauté musulmane. Selon l'IFOP, 92 % des personnes de « l'échantillon musulman » sont d'accord avec la proposition « Un musulman ne peut pas se réjouir de tels attentats car l'islam condamne ce type d'actes », et seulement 4 % ne sont pas d'accord. Dans le même sens, 90 % des musulmans interrogés approuvent la phrase « Les auteurs de tels attentats ne peuvent pas se dire musulmans car l'islam est une religion de paix et de modération » (6 % ne sont pas d'accord). Cependant, 68 % des personnes interrogées affirment qu'elles peuvent « comprendre que la politique américaine à l'égard du Proche-Orient ait pu pousser à bout des extrémistes islamistes » (21 % désapprouvent la formule).

Cette nuance est à mettre en relation avec la position des musulmans sur le conflit israélo-palestinien. Parmi eux, 78 % se déclarent « opposés » à la politique suivie par les Etats-Unis au Proche-Orient, et seulement 7 % s'y déclarent « favorables ». Une position beaucoup plus tranchée que celle de la population française dans son ensemble : 50 % de l'échantillon « population totale » désapprouve la politique américaine, tandis que 39 % l'approuve.

L'attitude des musulmans à l'égard de la politique française au Proche-Orient est beaucoup plus nuancée : 37 % des musulmans interrogés se disent favorables à l'attitude de la France dans le conflit israélo-palestinien, tandis que 39 % s'y déclarent opposés.

A la suite des attentats du 11 septembre, 70 % des sondés musulmans se disent favorables « à ce que la France aide les Etats-Unis dans la recherche des réseaux terroristes responsables », tandis que 23 % s'y déclarent opposés. En revanche, l'opinion des musulmans est beaucoup plus réservée à l'égard d'un éventuel engagement militaire de la France : seulement 23 % des personnes interrogées approuveraient « la participation de la France à une guerre dirigée contre les Etats qui ont hébergé ou aidé les terroristes », et 69 % y seraient opposés. Si l'on prend l'ensemble de la population française, on constate que l'opinion est beaucoup plus nuancée et partagée : 49 % serait favorable à une participation française à une guerre, tandis que 49 % y serait opposés.

Le président Jacques Chirac arrive en tête des personnalités dont les musulmans ont une « bonne opinion », avec 67 % de réponses favorables. Il devance (de très peu) le

premier ministre Lionel Jospin (66 %). Du côté des personnalités internationales, la cote de Yasser Arafat, le chef de l'Autorité palestinienne, a baissé par rapport à l'enquête de 1994 (57 % d'opinions favorables, contre 63 %), comme celle de Saddam Hussein, le chef de l'Etat irakien, qui ne recueille que 22 % d'opinions favorables (contre 26 %).

Seul un tiers des interrogés a constaté « une modification des attitudes » à son égard depuis les attentats

Dans le contexte actuel, Oussama Ben Laden, désigné comme le responsable des attentats du 11 septembre, recueille 12 % d'opinions favorables dans l'échantillon musulman. Cela le place toutefois devant Ariel Sharon, le premier ministre israélien, qui n'en recueille que 9 %. Les jeunes sont plus nombreux à avoir une « bonne image » du milliardaire saoudien réfugié en Afghanistan : 18 % des 16-24 ans, contre

11 % des 25-34 ans et 8 % des plus de 55 ans.

Après les attentats, plusieurs enquêtes de terrain ont fait état d'un accablement et d'une inquiétude chez les musulmans de France : de nombreuses personnes rencontrées par les journalistes disaient faire l'objet d'une hostilité accrue de la part des non-musulmans (*Le Monde* du 1^{er} octobre). Le sondage nuance cette première impression, puisque seulement 30 % des personnes interrogées affirment avoir constaté « une modification des attitudes » à leur égard depuis les attentats. Ce qui n'empêche pas 60 % des musulmans de se dire inquiets face à une potentielle augmentation du racisme à leur égard.

De ce point de vue, il est intéressant de relever que les musulmans sont plutôt moins inquiets que la population totale sur les possibles retombées intérieures d'une action militaire de la France contre un Etat islamique. 83 % pensent que « cela augmenterait le risque d'attentats sur le territoire français » (88 % dans la population totale), et 78 % estiment que « cela pourrait entraîner des incidents graves entre les différentes communautés » (84 % dans la population totale).

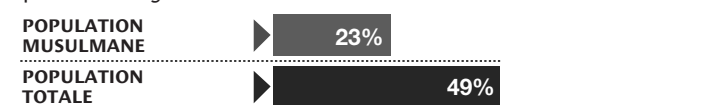
X. T.

► Suite aux attentats, êtes-vous favorable ou opposé ...

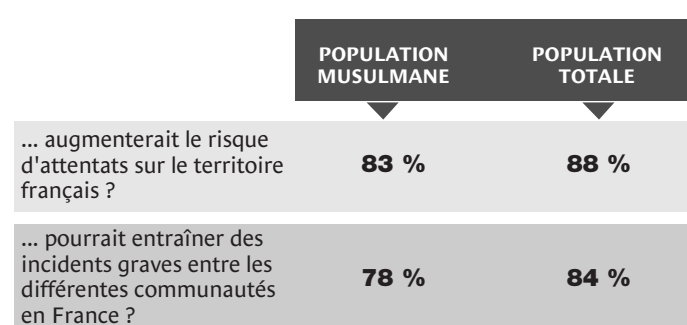
... à ce que la France aide les Etats-Unis dans la recherche des réseaux terroristes responsables ?



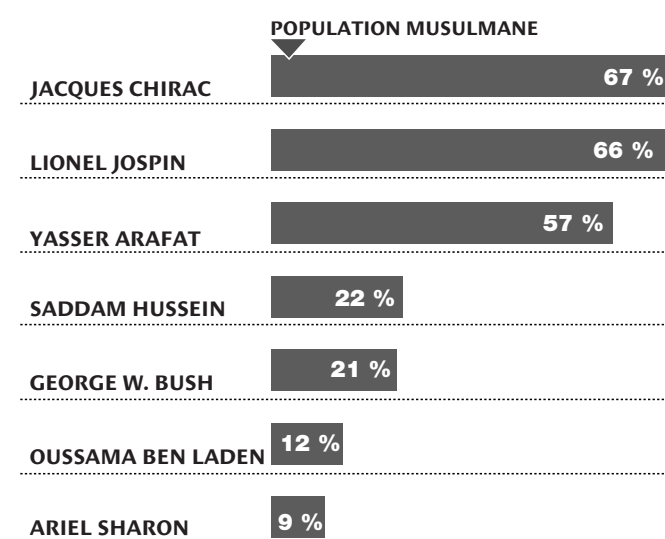
... à la participation de la France à une guerre dirigée contre les Etats qui ont hébergé ou aidé les terroristes ?



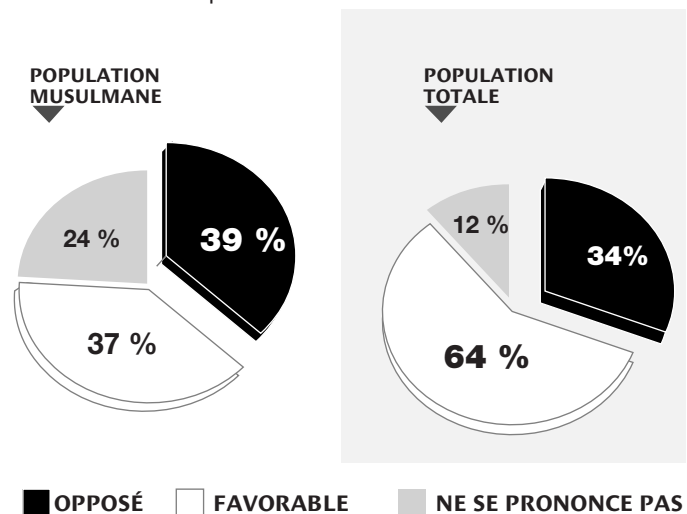
► Si la France participait à une action militaire menée à l'encontre d'un Etat islamique, pensez-vous que cela...



► Avez-vous plutôt une bonne opinion de... ?



► Etes-vous favorable à la politique suivie par la France dans le conflit israélo-palestinien ?



Fränk Frégosi, chercheur au CNRS, sociologue de l'islam à l'université Robert-Schuman de Strasbourg

« Ce qui progresse, ce n'est pas un islam privatif, mais une religion qui s'exprime de manière collective »

« Quelle photographie des musulmans de France est révélée par ce sondage ?

Il permet de distinguer trois types d'identification à l'islam. Un premier pôle que je qualifierai d'islam spirituel et intellectuel, qui reste relativement stable et confirme son enracinement. Il est structuré par une identification subjective à un ensemble de croyances, de valeurs, mais pas par une pratique. Le deuxième pôle est celui d'un islam pieux ou dévot. C'est ce deuxième type d'appartenance, celui d'une adhésion en actes à l'islam, qui est en net accroissement. Parallèlement, ce qu'on peut appeler l'islam minimum, ou l'islam sociologique, est en nette régression, puisqu'il chute de 8 points par rapport à la précédente enquête de 1994.

On pourrait évoquer un quatrième pôle, celui de la sortie de l'islam. En additionnant les « sans religion » et « autre religion », on obtient 6 %, un chiffre en constante diminution. Si l'on peut parler d'une « sécularisation », elle ne se manifeste pas par une disparition de la référence religieuse.

Ces pôles distincts confirment que l'islam en France demeure éclaté, pluriel. Plus que jamais, le rapport des musulmans à la religion n'obéit pas à un modèle unique.

► Comment interprétez-vous la progression des pratiques religieuses ?

Tous les indicateurs sont en hausse. Le respect du jeûne du ramadan est cependant à prendre avec prudence, car le mois sacré de l'islam est un moment d'identification communautaire forte. Je suis davantage frappé par la forte progression de la pratique quotidienne, c'est-à-dire l'observation des cinq prières canoniques et la fréquentation de la mosquée. Ce qui progresse, ce n'est pas un islam privatif, mais une religion qui s'exprime à l'extérieur et de manière collective. C'est pourquoi la demande de lieux de culte reste élevée.

► Que signifie l'augmentation de la pratique religieuse chez les musulmans qui ont suivi des études supérieures ?

Il faut sortir du misérabilisme. On pensait jusqu'ici que l'ascension sociale entraînait presque inévitablement un détachement de la religion. Or, ce que

révèle ce sondage, c'est l'émergence progressive d'une future élite musulmane en France. A rebours d'un certain discours simplificateur, selon lequel les musulmans de France ne pourraient s'intégrer qu'en renonçant à leur foi, l'enquête montre qu'il est par-

faitement possible d'être intégré à la société française et respectueux des prescriptions musulmanes. L'intégration est de moins en moins vécue sur le mode d'une pratique honteuse de la religion. Le sondage décrit la recherche d'un équilibre, d'un juste milieu

entre appartenance citoyenne et appartenance confessionnelle, deux affiliations qui paraissent complémentaires plutôt qu'antagoniques.

► Le modèle de la laïcité à la française aurait-il facilité l'intégration ?

« Ce que révèle ce sondage, c'est l'émergence progressive d'une future élite musulmane en France »



FRANCK FRÉGOSI

L'enquête montre que toutes les composantes musulmanes portent un jugement positif sur la laïcité, estimant qu'elle ne les empêche pas d'être authentiquement croyants, en pensée et en actes. Cette perception vient confirmer après coup la démarche initiée par

le ministère de l'intérieur, pour organiser l'islam sans discrimination, en respectant le cadre républicain.

► L'image des musulmans dans la société française s'améliore-t-elle ?

Dans l'ensemble, j'ai l'impression que 31 % des Français se déclarent favorables à la construction de mosquées, tandis que ceux qui étaient hostiles sont passés dans le camp des indifférents. Cette indifférence elle-même est une manière de dire que l'islam fait partie du quotidien. De même, 64 % des personnes interrogées ne seraient pas hostiles à l'élection d'un maire musulman. C'est le signe d'une intégration dans le cadre local, dans la proximité.

En même temps, on constate que 31 % des Français se déclarent favorables à la construction de mosquées, tandis que ceux qui étaient hostiles sont passés dans le camp des indifférents. Cette indifférence elle-même est une manière de dire que l'islam fait partie du quotidien. De même, 64 % des personnes interrogées ne seraient pas hostiles à l'élection d'un maire musulman. C'est le signe d'une intégration dans le cadre local, dans la proximité.

► Comment expliquer ce paradoxe d'une meilleure intégration des musulmans dans la société française, à une période où l'islam est soupçonné de favoriser le fanatisme ?

C'est peut-être la démonstration que le travail pédagogique accompli par les médias et par les responsables publics, visant à lutter contre tout amalgame entre islam et terrorisme, porte ses fruits. De plus en plus, les gens savent faire la part des choses. Les musulmans eux-mêmes évitent de tomber dans les jugements caricaturaux.

Malgré tout, j'ai l'impression que l'islam pose toujours un peu problème aux Français. L'intégration est effective, mais elle ne s'accompagne pas d'une vision positive de la religion musulmane. L'opinion accepte un islam du voisinage, de la proximité, plus charnel qu'un islam abstrait, qui continue à inquiéter. Ce qui fait difficulté, c'est davantage la perception de l'islam que celle des musulmans.

Propos recueillis par Xavier Ternisien

L'élection de Michel Charasse à la questure du Sénat a suscité des divisions dans les rangs socialistes

L'ancien ministre du budget s'est emparé, contre les recommandations du PS, de ce poste convoité

Le sénateur (PS) du Puy-de-Dôme Michel Charasse s'est fait élire, mercredi 3 octobre, à un des trois postes de questeur du Palais du Luxem-

bourg, très convoités pour les avantages matériels qu'ils procurent. L'ancien ministre s'est fait désigner comme candidat par le groupe PS

contre Jean Besson (Drôme), en bénéficiant de l'aide d'un autre baron mitterrandiste, Guy Penne (Français établis hors de France).

LA CONSTITUTION du nouveau bureau du Sénat, mercredi 3 octobre, a suscité un climat de discorde parmi les élus socialistes. Forts de sept sièges supplémentaires à l'issue du renouvellement triennal (*Le Monde* du 25 septembre), les sénateurs du PS se sont divisés autour de l'élection de Michel Charasse (Puy-de-Dôme) à un des trois postes de questeur, particulièrement convoités pour la prééminence et les avantages matériels qu'ils procurent. Au terme d'un impromptu soigneusement mis en scène, l'ancien ministre et conseiller de François Mitterrand s'est fait désigner comme candidat par le groupe socialiste, en dépit des recommandations de la direction du PS, qui souhaitait présenter Jean Besson (Drôme).

Son élection à la questure a ensuite été une formalité, l'élection des membres du bureau faisant traditionnellement l'objet d'un « accord républicain » entre les sénateurs de toutes tendances. Pour les six vice-présidences, les trois postes de questeur et les douze secrétaires, le nombre des candidats est exactement ajusté sur le nombre de postes vacants. De sorte qu'avec 234 suffrages M. Charasse a bénéficié des voix de plus d'une centaine d'élus de droite. Déçu, M. Besson a désigné à demitot l'influence des mitterrandistes : « Tout le monde me donnait

gagnant, et, au bout du compte, c'est un opposant à Lionel Jospin qui représentera le PS à la questure », a-t-il dit, ajoutant néanmoins que M. Charasse avait mené « une campagne très à gauche » qui aurait « séduit les nouveaux sénateurs ». Le sénateur de la Drôme a aussi mis en avant son « éthique », assurant qu'il ignorait le détail des avantages consentis aux questeurs.

AVANTAGES MATÉRIELS

Chargés de la gestion de l'administration du Sénat, les trois questeurs disposent à ce titre de budgets considérables (plusieurs millions de francs par an) dont ils sont les seuls maîtres. Ils bénéficient chacun d'un appartement de 250 mètres carrés rue Bonaparte, près du Palais du Luxembourg, et d'un autre à Versailles – avec personnel de maison. S'y ajoutent une voiture de fonction avec chauffeur et une prime de 18 000 francs en sus de l'indemnité mensuelle des sénateurs (36 516 francs net). « Sur un plan strictement matériel, c'est un emploi intéressant, et, donc, forcément très convoité », a indiqué Pierre Mauroy (Nord), glissant que M. Charasse avait « bien préparé son coup ».

Pour succéder à Guy Allouche (Nord), qui ne s'était pas représenté aux élections sénatoriales le 23 septembre, sept élus socialistes

avaient fait acte de candidature au sein de leur groupe. Trois d'entre eux – Gérard Miquel (Lot), Michel Moreigne (Creuse) et Bernard Piras (Drôme) – ont renoncé avant l'ouverture du scrutin, mardi, devant le groupe. Restaient en lice, outre M. Charasse et M. Besson, Jean-Pierre Demerliat (Haute-Vienne) et Guy Penne (Français établis hors de France), lui aussi ancien conseiller de François Mitterrand à l'Elysée. M. Charasse – qui fit son entrée au Sénat en 1981, où il siégea jusqu'en 1988, avant d'être réélu en 1992 et au dernier renouvellement du 23 septembre – est arrivé en tête au premier tour avec 26 suffrages, devant M. Besson (23), M. Demerliat (14) et M. Penne (14). Ce dernier a alors appelé à voter pour son collègue du Puy-de-Dôme. Le partage des rôles entre les deux barons mitterrandistes s'est révélé payant. Le retrait de M. Demerliat, sans consigne de vote, a mis hors course M. Besson et assuré le succès de M. Charasse (43 voix contre 32). « Ce qui m'a tué, c'est la déclaration de Jean-Pierre Demerliat, qui partage pourtant mes convictions, déplorait, mercredi, M. Besson. M. Penne, en revanche, a joué à la perfection le rôle du lièvre pour M. Charasse. »

Le président du groupe socialiste du Sénat, Claude Estier (Paris), semblait, lui, vouloir tourner la

page sans états d'âme : « Le choix s'est porté sur la personne la plus apte à remplir la fonction. » M. Mauroy conclut : « M. Besson avait tout pour devenir pape, mais il est resté cardinal. La décision s'est faite au cours du grand oral des deux prétendants devant le groupe. Jean Besson a manqué son intervention. » Devant ses collègues, M. Charasse aurait argué qu'un « sénateur de poids » était nécessaire face aux deux questeurs de droite – Jean Faure (Union centriste, Isère) et Serge Mathieu (Républicains et Indépendants, Rhône). L'ex-ministre du budget aurait aussi proposé d'« examiner à la loupe les frais généraux » du Sénat. « Je doute qu'il se montre offensif à l'égard des sénateurs de droite, a objecté M. Besson. Nous n'avons pas la même conception de la politique. »

Elie Barth

■ **PCF : le groupe Communiste, Républicain et Citoyen a obtenu une vice-présidence** au Sénat, en la personne de Guy Fischer (Rhône). C'est la première fois depuis 1947 que le PCF obtient une vice-présidence. Avec 23 membres depuis le renouvellement du 23 septembre, le groupe CRC dépasse désormais en nombre le groupe du Rassemblement démocratique et social européen, qui en compte 19.

Elisabeth Guigou travaille son atterrissage en Seine-Saint-Denis

DEUX FOIS, TROIS FOIS par semaine, Elisabeth Guigou emprunte le chemin de la Seine-Saint-Denis. Jeudi 4 octobre, la ministre de l'emploi et de la solidarité devait être sur place, puis le samedi suivant.

L'itinéraire a changé. Adieu Avignon, et ses souvenirs de défaite aux élections municipales. C'est le triangle Bondy, Romainville, Noisy-le-Sec, la 9^e circonscription du « 93 », qui attire aujourd'hui M^{me} Guigou. On peut désormais l'y croiser dans un café, un sandwich à la main, ou bien au stade Léo-Lagrange de Bondy, où elle vient d'inaugurer une piste d'athlétisme, à moins qu'elle ne soit en train de rechercher un appartement.

Huit mois avant les élections législatives, et sans attendre l'investiture officielle du Parti socialiste, mi-décembre, la ministre tente de gagner à sa cause des militants surpris par ce parachutage brutal en les rencontrant par petits groupes. Des « visites privées », précise son entourage, où elle parle d'elle, de ses « origines modestes », de son « grand-père piémontais », du départ de la famille pour le Maroc... M^{me} Guigou privilégie les contacts, la simplicité, et cherche à donner une autre image d'elle.

Au lendemain des élections municipales il lui fallait impérativement retrouver une terre d'élection. Annoncée dans la Nièvre, les Alpes-de-Haute-Provence, ou encore dans les Bouches-du-Rhône, M^{me} Guigou courrait le risque d'entreprendre un « tour de France » stérile si elle ne fixait pas rapidement son choix. « Sept ou huit circonscriptions m'ont été proposées, y compris Dijon et Lyon », affirme-t-elle. Pour la ministre, le plus important était de ne pas don-

ner l'impression d'être parachutée, mais désignée, « demandée ».

Son plus fidèle ami, Bruno Le Roux, député de Seine-Saint-Denis, ex-maire d'Epinay-sur-Seine, a volé à son secours. Secrétaire national aux élections du PS, il sait que, dans son département, Véronique Neiertz, l'ancienne secrétaire d'Etat chargée des droits des femmes, est décidée à ne pas briguer un nouveau mandat. La 9^e circonscription est idéale : c'est une terre de gauche, réservée à une femme depuis 1997, et facilement accessible depuis Paris. Dès lors, l'opération peut s'enclencher. M^{me} Neiertz annonce, le 16 septembre, qu'elle abandonne son mandat pour raisons de santé. Dès le lendemain, le maire de Bondy, Gilbert Roger, s'il n'avait pas misé sur elle, fait savoir qu'il serait très heureux que la ministre de l'emploi reprenne le flambeau. « Ce serait un atout fort », renchérit Pascal Popelin, premier secrétaire de la fédération PS du département. « Si les militants socialistes de Seine-Saint-Denis le veulent, je suis prête à être leur candidate aux législatives en 2002 », assure aussitôt M^{me} Guigou.

GRINCEMENTS DE DENTS

« Quel bel enchaînement ! », se réjouit M. Le Roux. « Ce n'est pas Elisabeth qui dit : "je veux aller là-bas", ce sont les élus locaux qui disent : "ça serait bien qu'elle vienne" », ajoute-t-il. Le scénario serait presque parfait s'il n'y avait un grain de sable. Claude Bartolone, ministre délégué à la ville, patron de ce département fabiusien, réagit très mal à la précipitation de cette candidature. Interrogé sur France 3 Ile-de-France, le 24 septembre, il « regrette qu'un certain

nombre d'irresponsables politiques [l']aient amenée à s'installer dans ce département dans de telles conditions ». La désignation du candidat du PS dans cette circonscription « plurielle et de toutes les couleurs » aurait pu être l'« occasion de passer du discours aux actes » et de présenter « une jeune issue de l'immigration », juge-t-il. Vexé, il dit aussi avoir appris la décision de sa ministre de tutelle... par la presse.

Deux semaines plus tard, la blessure est encore vive. « On aurait pu s'y prendre autrement », déclare M. Bartolone en fustigeant un « petit accord d'arrière-salle de café ». Mais, discipliné, il assure qu'il sera « à ses côtés » dans la bataille pour préserver cette circonscription « emblématique » gagnée par les socialistes en 1981. « C'est un faux départ mais on va l'aider à gagner le sprint », commente M. Popelin.

La ministre doit se garder de ses alliés. En plus du PCF, bien implanté en Seine-Saint-Denis, il lui faut aussi compter avec une gauche très militante. Aux dernières élections municipales, la liste des Motivé-e-s a, en effet, recueilli 12 % des suffrages. Et son arrivée fait grincer des dents les Verts, qui avaient imprudemment fondé des espoirs sur un candidat issu de leur rang, Jean-Luc Bennhamias, ex-secrétaire national du parti. « Le travail en bonne intelligence qui avait été mené localement avec la gauche plurielle est un peu abîmé. Si on recase tous les gens de cette façon, cela augure mal d'un accord national Verts-PS. Et Lang, il va aller où ? », s'agace Alain Amédéo, secrétaire départemental.

Isabelle Mandraud et Michel Noblecourt

Débat consensuel à l'Assemblée nationale sur les droits des malades

La droite se soucie des réactions du corps médical

SOIXANTE-TROIS sur près de quatre cents. Après la séance de mercredi 3 octobre, qui s'est poursuivie terminée à 1 heure, jeudi matin, les députés ne sont pas près d'avoir terminé l'examen des amendements au projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé. La discussion se poursuivra jusque tard dans la nuit de jeudi 4 à vendredi 5 octobre. Les parlementaires ont commencé leurs travaux par une discussion sur la demande défendue par Jean-François Mattei (DL, Bouches-du-Rhône) de renvoi du texte en commission.

Tout en saluant le travail du gouvernement et des commissions, M. Mattei a estimé que « les solutions proposées ne correspondent en rien à la réalité, ni en ce qui concerne la démocratie sanitaire ni pour ce qui est de la responsabilité et du système d'indemnisation ». Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé, lui a notamment opposé l'ambition du texte de « revoir les fondements mêmes de l'éthique médicale » et de vouloir « équilibrer davantage » la relation médecin-malade. Le ministre a insisté sur le rôle et la représentativité des associations d'usagers du système de santé, dont il souhaite qu'« elles puissent mieux se faire entendre ». M. Kouchner a également défendu la nécessité de « distinguer la faute de l'aléa, sinon il n'y aura plus de responsabilité, ni du médecin ni de l'établissement ». La motion de renvoi en commission n'a pas été adoptée. L'examen des amendements allait pouvoir commencer.

« DÉMOCRATIE SANITAIRE »

Parmi les amendements adoptés, on peut retenir ceux portant sur la scolarisation des enfants hospitalisés, les risques de discrimination posés par les tests génétiques et l'inclusion de la réflexion sur les questions éthiques dans les missions des hôpitaux. Présenté par le rapporteur du projet de loi, Jean-Jacques Denis (PS, Meurthe-et-Moselle), au nom de la commission des affaires culturelles, un amendement affirme un droit pour les enfants d'âge scolaire, « dans la

mesure où leurs conditions d'hospitalisation le permettent, à un suivi scolaire adapté délivré au sein des établissements de santé ».

Sans attendre la révision des lois de bioéthique, Alain Claeys (PS, Vienne) a défendu l'insertion dans le projet de loi d'un volet propre au code civil, au code pénal et au code du travail portant sur la prohibition des discriminations en raison des caractéristiques génétiques. Approuvé par le ministre délégué à la santé, cet amendement a été adopté. Cela a été également le cas de la modification, présentée par M. Denis, visant « à inclure dans les missions de l'hôpital la réflexion sur les questions d'éthique, en vue de garantir le respect des droits des malades ». Faisant référence à l'exemple de l'Espace éthique de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris, le rapporteur a situé cet amendement dans l'objet du texte : « Encourager les équipes soignantes à s'approprier la démocratie sanitaire. »

Hormis quelques brefs échanges vifs, la tonalité générale de la discussion sur le titre I du projet de loi, consacré à la démocratie sanitaire a mis en évidence la convergence de préoccupations entre les intentions du gouvernement dans ce domaine et celles de représentants de l'opposition, pour laquelle se sont notamment exprimés Bernard Accoyer (RPR, Savoie) et Jean-Michel Dubernard (RPR, Rhône). Ce dernier s'est employé à « mettre en garde » le gouvernement contre le risque de réactions défavorables des professionnels de santé et des médecins au premier chef. « Nous souhaitons d'abord que ce texte, qui comporte d'indéniables avancées, atteigne ses objectifs, a ainsi expliqué M. Dubernard. Il importe pour cela que la relation de confiance entre le médecin et le malade (...) ne se transforme pas en défiance. Si le corps médical venait à se retourner contre ce projet, l'intérêt des malades comme de la médecine en pâtirait. » Une préoccupation avec laquelle M. Kouchner s'est déclaré « tout à fait d'accord ».

Paul Benkimoun

Alain Lipietz écrit aux Verts sur son site Internet

LE CANDIDAT des Verts à l'élection présidentielle, Alain Lipietz, qui doit être confirmé ou infirmé dans cette fonction par un vote des militants dans les prochains jours, leur indique dans une longue lettre, publiée, mercredi 3 octobre, sur son site Internet (www.lipietz2002.net) : « Par respect de la démocratie, j'accepterai, si telle est votre décision, de retirer ma candidature. » Puis il ajoute : « J'ai maintenu l'exigence de vous consulter pour repartir d'un bon pied. » M. Lipietz voit trois causes à l'« hostilité des médias, relayée hélas par quelques-uns d'entre nous », après la « maladresse » qu'il a commise à propos de l'amnistie en Corse : « l'inquiétude (...) des lobbies liés au modèle de développement productiviste ; la difficulté des médias (...) à parler du fond ; la réticence de nos alliés (...) à voir se développer un pôle écologiste fort ». Il propose de « clarifier, par une nouvelle lettre aux maires, notre option fondamentale pour la non-violence ».

DÉPÊCHES

■ **MEDEF : l'organisation patronale, qui s'est retirée des caisses de la Sécurité sociale depuis le 1^{er} octobre, n'exclut pas de « participer à une Sécurité sociale renouée dans l'avenir »**, a déclaré son président, Ernest-Antoine Seillière, lors d'une conférence de presse à Caen, mercredi 3 octobre. Le président du Medef a par ailleurs plaidé pour l'allègement de la taxe professionnelle : « La vraie manière de répondre à la diminution de l'emploi, c'est par la stimulation de l'investissement, qui passe bien entendu par l'allègement de certaines charges et, notamment, la taxe professionnelle portant sur la partie équipement. »

■ **SÉCURITÉ SOCIALE : Elisabeth Guigou n'est « pas opposée » à des revalorisations d'honoraires pour les médecins** en 2002 qui s'inscriraient dans « une démarche de qualité des soins », selon ses propos dans une interview au *Panorama du médecin* publiée, jeudi 4 octobre. « En matière de régulation des dépenses, je considère que nous sommes entrés dans une phase transitoire. Il n'est pas souhaitable que les partenaires conventionnels se trouvent dans ce contexte sans possibilités d'évolution », a-t-elle reconnu.

■ **CORSE : « le projet de loi relatif à la Corse devrait être définitivement adopté avant la fin de l'année ou au début de 2002 »**, a déclaré le ministre des relations avec le Parlement, Jean-Jack Queyranne, lors d'une rencontre avec la presse à l'occasion de la rentrée parlementaire 2001-2002. L'Assemblée a adopté ce projet de loi en première lecture le 24 mai. Le Sénat engage son examen le 6 novembre.

Dominique Foing

Patrick Balkany, maire de Levallois-Perret, risque de perdre son fauteuil

La justice, saisie par le préfet, lui reproche de ne pas avoir acquitté sa dette vis-à-vis de la commune

RATTRAPÉ par les juges, Patrick Balkany (div. d.) n'aura pas vraiment eu le temps de savourer sa surprise victorieuse aux élections municipales de mars à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine) et son retour triomphal en politique. Le tribunal administratif de Paris examinait, mercredi 3 octobre, en présence de l'intéressé, un référé contre son élection, déposé par le

préfet des Hauts-de-Seine dès le lendemain du scrutin. Déclaré comptable de fait des deniers de la commune, le candidat entré dans la catégorie des personnes inéligibles définies par l'article L. 231 du code électoral et ne pouvait donc siéger au conseil municipal, estime le représentant de l'Etat. Une mésaventure qui découle directement des ennuis judiciaires qui ont

suivi sa défaite de 1995. Le 7 mai 1996, le tribunal correctionnel de Nanterre a condamné M. Balkany à quinze mois de prison avec sursis et deux ans d'inéligibilité pour avoir fait travailler à son domicile des employés municipaux. L'ex-maire a, en outre, été condamné à 200 000 francs d'amendes et près de 800 000 francs de dommages et intérêts à la commune, sommes dont il s'est acquitté.

La dette n'est pourtant pas complètement effacée : par deux jugements de 1997 et 1999, la chambre régionale des comptes, qui peut remonter au-delà de trois ans – période de prescription pénale –, le déclare toujours « comptable de fait » et fixe sa dette restante à 3,4 millions de francs. M. Balkany ne rembourse pas et se lance alors dans un marathon judiciaire, avec des fortunes diverses. Si le premier jugement est confirmé en appel et en cassation, l'arrêt de la Cour des comptes qui confirmait le montant de la dette est cassé pour vice de

forme, le 27 juillet, par le Conseil d'Etat. Dénonçant devant les juges administratifs l'acharnement judiciaire dont son client est victime, le défenseur de M. Balkany, M^{re} Grégoire Lafarge, s'appuie sur cette dernière décision pour constater que, « s'il n'y a plus de ligne de compte, M. Balkany ne doit plus rien ».

Une analyse que la commissaire du gouvernement, Françoise Barnaba, a battue en brèche. Elle a estimé, précisément, qu'en l'absence de ligne de compte établie M. Balkany, jugé débiteur de la commune, ne remplissait pas les conditions d'éligibilité et devait être invalidé. « En ne faisant rien pour rembourser et en dissimulant une situation qu'en tant qu'ancien maire il ne pouvait ignorer, M. Balkany a procédé à une manœuvre grossière et indiscutable visant à tromper les électeurs », souligne-t-elle. La décision du tribunal devrait être rendue d'ici au 18 octobre.

Hilditch & Key

Shirtmakers

« Les plus belles chemises de Jermyn Street »

FIN DE SERIES

1 Chemise	895 £	450 F
3 Chemises (chaque)		425 F
6 Chemises (chaque)		400 F
Cravates soie		345 F

252, rue de Rivoli (Place de la Concorde) - Tél. 01.42.60.36.09



STEINER, AU SALON DU MEUBLES ET DE LA DÉCORATION
Du 5 au 14 octobre, c'est le moment de découvrir la collection des canapés STEINER à des prix exceptionnels.

SALON MEUBLES ET DÉCORATION
P^{te} DE VERSAILLES - Hall 7-1 - Allée G - Stand 7

A PARIS : **Topper Espace Steiner**
63, rue de la Convention - Paris 15^e
Tél. : 01 45 77 80 40 - M^o Boucicault - Parking gratuit

ÉDUCATION La rentrée des universités, qui s'étale tout au long du mois d'octobre, doit s'effectuer sous le signe de la « souplesse » et de la libération des « initiatives », a affir-

mé le ministre de l'éducation nationale, jeudi 4 octobre. ● PARMIS LES NOUVEAUTÉS, le système européen des transferts de crédits, qui sera mis en place progressivement, devrait

favoriser la mobilité des étudiants en Europe. ● JACK LANG veut par ailleurs inciter les universités à innover. La dimension pédagogique sera par exemple mieux reconnue dans la

gestion de la carrière des enseignants. ● LES UNIVERSITÉS NOUVELLES, créées au début des années 1990, demeurent fragiles, mais elles se sont ouvertes aux entreprises et

aux collectivités locales. ● A ÉVRY (Essonne), l'université n'a pas rempli son objectif de démocratisation, mais elle affirme sa vocation scientifique et sa professionnalisation.

Jack Lang veut inciter les universités à multiplier les initiatives pédagogiques

A l'occasion de la rentrée de l'enseignement supérieur, le ministre de l'éducation nationale a lancé un appel à la « souplesse ». L'introduction des modules capitalisables devrait favoriser la mobilité des étudiants en Europe. Les taches d'animation des enseignants seront mieux prises en compte

SOUPLESSE. Telle est « la ligne générale » fixée pour l'université. En présentant, jeudi 4 octobre, la rentrée de l'enseignement supérieur, Jack Lang devait largement insister sur la nécessité de « libérer les initiatives ». Le ministre de l'éducation nationale a, ces derniers mois, effectué, dans la plus grande discrétion, de nombreuses visites, parfois surprise, dans les universités. Pour constater à quel point « elles sont vivantes, imaginatives, modernes ».

Dans ce cadre, la principale nouveauté est à venir. Encore marginal, le système européen des transferts de crédits (ECTS en anglais), qui consiste à réorganiser les formations en modules capitalisables (60 crédits correspondant à une année universitaire), fera l'objet d'un texte d'orientation en décembre. Ce « système à retombées multiples », comme l'explique M. Lang, doit tout à la fois favoriser la mobilité européenne des étudiants, les passerelles entre les formations nationales et la formation continue des salariés, par la validation des acquis. L'autorisation de déroger à la loi de 1997 organisant les études a été donnée. « Le mouvement est enclenché, nous espérons beaucoup de la flexibilité que cela va introduire », souligne Bernard Belloc, pre-



mier vice-président de la Conférence des présidents d'université.

Encore discrets eux aussi, les DEUG expérimentaux bi ou pluridisciplinaires, permettant aux étudiants de s'orienter vers des parcours plus diversifiés, sont désormais au nombre de quinze contre trois à la rentrée 1999. Dix licences

du même type sont en place. Dans le même esprit, enfin, la rénovation des DEUG scientifiques, engagée dans six universités depuis 1998, commence à porter ses fruits, affirme le ministre : cours en petits groupes, place donnée à l'expérimentation, premier semestre en tronc commun... les innovations

introduites ont permis, dans les établissements concernés, de faire progresser le taux de réussite en deux ans de presque 20 %.

La professionnalisation des formations connaît des avancées plus notables : 182 nouvelles licences professionnelles sont créées en cette rentrée, portant leur nombre à 377. Leurs effectifs doublent, pour atteindre 9 000 étudiants. Par ailleurs, 249 nouveaux DESS ont été créés. Quant au rapport confié à Blandine Kriegel, professeur de philosophie à l'université Paris-X, sur la professionnalisation des études de lettres et sciences humaines, le ministre l'attend pour le début 2002.

Pour inciter les enseignants à innover, en DEUG, un label « équipe pédagogique », bénéficiant de crédits particuliers, va être créé, à l'instar du label « équipe d'accueil » qui prévaut en matière de recherche. Les enseignants pourront faire valoir leur participation à cette équipe dans leur dossier de promotion.

La transformation du statut des enseignants-chercheurs doit en effet être un moyen, selon le ministre, d'accompagner l'évolution des pratiques pédagogiques. Ce « toilettage », qui s'appuie notamment sur les travaux de la commission conduite par Eric Espéret, président de l'uni-

versité de Poitiers, passe par une série de mesures techniques. Certaines sont applicables dès cette rentrée. Les établissements pourront ainsi transformer les primes pédagogiques et administratives en décharges horaires. Ce qui devrait permettre aux universités de moduler le temps de service des enseignants pour tenir compte de leurs fonctions

Actuellement, les obligations des enseignants consistent à assurer 192 heures de travaux pratiques ou 128 heures en cours magistral. A terme, une heure en petit groupe pourrait être comptabilisée de la même manière qu'une heure magistrale. Pour prendre en compte l'intégralité des nouvelles tâches des enseignants, la Rue de Grenelle va réunir

Une première année de médecine rénovée

« La décision de principe est prise. » Jack Lang devait annoncer, jeudi 4 octobre, que la transformation de la première année de médecine sera effective à la rentrée 2002. Un cursus commun sera proposé aux étudiants, ouvrant l'accès aux études de médecine, odontologie, pharmacie, sage-femme, personnel paramédical (infirmières, kinésithérapeutes, etc.). Les programmes seront rééquilibrés au profit des sciences humaines et sociales. L'utilisation de l'informatique et une connaissance des métiers de la santé y figureront. Pour l'année universitaire 2001-2002, le numerus clausus a été majoré de 700 places (4 850 au total).

d'animation ou de gestion de projets. La dimension pédagogique sera, en outre, mieux reconnue dans la gestion de la carrière des enseignants, une nouvelle voie de promotion étant ouverte aux enseignants qui se consacrent pour une majorité de leur temps à des fonctions autres que l'enseignement ou la recherche.

un groupe de travail avec les ministères de l'économie et des finances et de la fonction publique. Il devra aboutir à une réécriture du statut des enseignants.

DES CRÉDITS LIÉS AUX RÉSULTATS

Pour mettre en œuvre ces évolutions pédagogiques, Jack Lang rappelle qu'il s'appuie, pour la prochaine année universitaire, sur un projet de budget prévoyant un nombre croissant de créations d'emplois. « Nous retrouvons un taux d'encadrement des étudiants comparable à celui que nous connaissions avant l'explosion démographique des années 1980 », se félicite le ministre. Le projet de loi de finances pour 2002, jugé « très bon » par la Conférence des présidents d'université, prévoit de créer 1 000 postes d'enseignants (contre 600 en 2001) et 1 000 emplois de personnels ingénieurs, administratifs, techniciens ouvriers et de service (Iatoss). Dans le cadre de la résorption de l'emploi précaire, 1 500 emplois budgétaires nouveaux sont inscrits au budget. Les crédits de fonctionnement connaissent également un accroissement important (+7,8 %). Ces moyens devraient notamment permettre, selon le ministre, de compléter les dotations des universités « chroniquement sous-dotées ». A l'avenir, ces crédits seront davantage liés aux résultats des universités. Les missions du Comité national d'évaluation (CNE), chargé d'évaluer les établissements du supérieur, seront renforcées. Et, dorénavant, la signature des contrats quadriennaux entre le ministère et les universités interviendra après une évaluation opérée par le CNE.

Nathalie Guibert
et Luc Bronner

N. G.

Dix ans après leur création, les universités nouvelles restent fragiles

EN DIX ANS seulement, elles ont érigé des campus complets, pour accueillir des dizaines de milliers d'étudiants dans des villes vierges de tout enseignement supérieur. Les « universités nouvelles » font désormais partie du paysage. Mais l'anniversaire que s'approprient à célébrer les quatre établissements d'Ile-de-France (Cergy-Pontoise, Evry, Marne-la-Vallée et Versailles-Saint-Quentin), lors d'un colloque organisé à Paris, le 8 octobre, est aussi l'occasion de témoigner de leurs fragilités.

Lors de leur naissance, au début des années 1990, le défi était immense : alors qu'il fallait jusqu'alors accueillir 20 000 nouveaux étudiants chaque année, ils étaient 100 000. Il fallait, d'urgence, répondre à cette explosion. Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale, et Claude Allègre, son conseiller spécial, entendaient du même coup mieux insérer l'université dans son environnement social et économique. En 1991, dans le cadre du plan Université 2000 sont créées quatre nouvelles universités en Ile-de-France et deux dans le nord de la France : Littoral (Boulogne, Calais, Dunkerque, Saint-Omer) et Artois (Arras, Béthune, Lens et Douai). S'y ajouteront La Rochelle en 1993, et Bretagne-Sud (Lorient-Vannes) en 1995. Ces huit établissements accueillent désormais 74 000 étudiants.

Les quatre universités franciliennes comptent 10 000 étudiants chacune. Si elles n'ont pas désengorgé le centre de Paris comme souhaité au départ, elles ont accompagné le boom des études supérieures. Ont-elles partici-

pé à leur démocratisation ? Les avis sont nuancés. « Ce n'est pas à Cergy qu'on aura une université d'ouvriers, on ne fera pas la révolution de ce point de vue, convient René Lasserre, son président. Nous avons cependant drainé des enfants de cadres moyens et de techniciens qui n'allaient pas à l'université il y a quelques années. » Les universités nouvelles ont donc plutôt offert des possibilités d'études, sur place, à des jeunes traditionnellement exclus de l'enseignement supérieur. « De ce point de vue, le pari est gagné », estime Jean-Jacques Pollet, président de l'université d'Artois, qui compte 40 % d'étudiants boursiers, la plus forte proportion métropolitaine.

« NORMALITÉ QUELQUE PEU DÉCEVANTE »

Formations ouvertes aux non-bacheliers, développement d'instituts universitaires de technologie... des efforts coûteux ont été engagés. Ils restent limités. Et butent, en amont, sur les résultats du système scolaire environnant, explique René Lasserre : « L'un de nos gros problèmes vient de l'échec au lycée. » L'université de Versailles, qui va développer des formations à Mantes-la-Jolie et étudier un projet à Trappes, indique pour sa part éprouver des difficultés à attirer les jeunes des zones les moins favorisées.

Une autre idée avait présidé à la naissance des universités nouvelles : faire autrement. Les conditions d'études, dans des locaux neufs et bien équipés, ont pu y contribuer. Tout comme l'usage précoce des nouvelles technolo-

gies, l'expérience de la semestrialisation des études, le lancement de formations pluridisciplinaires ou par l'apprentissage. Ces universités ont en outre poussé loin la professionnalisation : elle concerne 30 % des formations à Cergy, qui veut atteindre 45 % dans les prochaines années. Dans un rapport publié en 1996, le Comité national d'évaluation a néanmoins parlé de « normalité quelque peu décevante ». Les intéressés en conviennent partiellement : ils délivrent les mêmes diplômes que les autres.

Peu à peu, tout se passe comme si les « nouvelles » entraient, sans grand plaisir, dans les habits de leurs aînées. « Les universités du centre les entraînent malgré elles vers un certain conservatisme », analyse Jean-Jacques Payan, qui a présidé à l'élaboration du schéma Université du troisième millénaire (U3M) en Ile-de-France. Après avoir dérogé aux règles communes de la loi Savary de 1984 en matière de gestion, elles ont dû s'y plier depuis 1997. Elles en ont gardé des habitudes d'ouverture aux collectivités locales comme au monde économique, et conservé une culture d'établissement. Leurs présidents auraient cependant voulu disposer, quelques années encore, de la souplesse des débuts. Ils regrettent surtout d'être passés sous la toise d'une répartition trop normative des moyens ministériels. Les faire entrer dans le droit commun a été une « erreur », convient Francine Demichel, directrice des enseignements supérieurs.

Car la croissance des universités nouvelles n'est pas achevée. Des mètres carrés restent à

construire. Leurs bibliothèques sont opérationnelles depuis peu. Et leur implantation « multipolaire » exige des moyens humains importants. Par ailleurs, ces établissements ne veulent pas se laisser enfermer dans leur rôle d'université de proximité. Toutes soulignent la nécessité de développer la recherche (l'université d'Artois compte ses allocations de recherche sur les doigts d'une seule main). Actuellement, 69 % de leurs étudiants sont en premier cycle contre 40 % pour la moyenne des universités.

« UNE NÉCESSAIRE SOLIDARITÉ »

Pour rester attractif, chacun compte affirmer ses spécialités (l'informatique et les mathématiques à Marne-la-Vallée, la génétique à Evry, l'environnement à l'Université du littoral), mais réclame pour cela un meilleur partage des ressources avec les universités de centre-ville. Avec la baisse démographique annoncée tant chez les étudiants que chez les enseignants, les universités traditionnelles ne vont-elles pas se transformer en pompe aspirante ? En Ile-de-France, la question est épineuse. « Il y a loin de la reconnaissance de nos performances à celle d'une nécessaire solidarité », estime René Lasserre. Les universités nouvelles se disent prêtes à se lancer dans toutes les réformes pronées par le ministère. Mais, plaident-elles en chœur, « qu'il ne nous traite pas comme les autres ! »

N. G.

8 000 étudiants supplémentaires

● **Effectifs.** 1 515 000 étudiants sont attendus dans les universités pour la rentrée 2001, soit une augmentation de 8 000 étudiants par rapport à la rentrée précédente. 591 000 d'entre eux sont inscrits en premier cycle (- 10 000 étudiants), 495 000 en deuxième cycle (+ 7 000) et 225 000 en troisième cycle (+ 5 000). 122 000 étudiants sont inscrits en IUT ou en IUUFM (+ 5 000). Au total, les étudiants inscrits à l'université représentent environ 70 % des effectifs du supérieur (2 160 000 étudiants au total). ● **Budget.** La collectivité nationale a consacré 16,2 milliards d'euros (106,5 milliards de francs) en 2000 pour les enseignements supérieurs. Le financement du ministère de l'éducation nationale a représenté 62,8 % de ce montant. Cela représente en moyenne 42 400 francs par étudiant (hors IUT et écoles d'ingénieurs universitaires). Le budget 2001 de l'enseignement supérieur représentait 56 milliards de francs.

A Evry, l'urgence a été traitée, mais la démocratisation est loin d'être acquise

ON ATTENDAIT beaucoup de l'université nouvelle d'Evry. Presque des miracles en réalité. Qu'elle permette, comme ses équivalents d'Ile-de-France, de « désengor-

REPORTAGE

L'intégration de l'université dans la ville reste encore à faire

ger » les « aînées » parisiennes en accueillant une dizaine de milliers d'étudiants. Qu'elle favorise l'accès des couches populaires, nombreuses dans la préfecture de l'Essonne, à l'enseignement supérieur. Qu'elle contribue à l'aménagement urbain de la ville nouvelle d'Evry, conçue au début des années 1970. Qu'elle offre aux entreprises locales une main-d'œuvre de qualité et une recherche de premier plan. L'université pouvait-elle accomplir des miracles ? Dix ans après sa création, le bilan est mitigé.

Eparpillés dans la ville nouvelle, entre la cathédrale de briques rouges imaginée par l'architecte suis-

se Mario Betta, les innombrables centres administratifs, les zones industrielles et les quartiers dits « sensibles », les bâtiments de l'université nouvelle accueillent aujourd'hui un peu plus de 9 000 étudiants. « N'oublions pas le contexte de l'époque : notre mission première, évidente, était d'éviter l'explosion de Paris face à l'afflux d'étudiants », souligne André Bailleul, secrétaire général de l'université. Traiter l'urgence, d'abord. Ouvrir des locaux en récupérant des immeubles vacants. Monter des filières de toutes pièces. Lancer les premiers laboratoires de recherche. Et offrir des débouchés corrects aux premiers diplômés, en pleine crise économique. « La professionnalisation s'est imposée à nous », explique Bernard Chappay, président de l'université depuis 1996, qui fut également son administrateur provisoire.

« LIEUX DE VIE » INEXISTANTS

Avec 14 instituts universitaires, 25 diplômés d'études supérieures spécialisées (DESS) et un dixième de ses étudiants en apprentissage, elle a, de ce point de vue, rempli sa

mission. La présence du Gépole à Evry, destiné à coordonner les efforts de recherche sur la génétique, devrait renforcer cette vocation. « Cela nous apporte un élément de distinction, ce qui est une chance car nous n'avions pas une réputation sur laquelle nous appuyer », estime Richard Messina, directeur de l'IUP de génie des matériaux, par ailleurs vice-président (PS) du conseil général de l'Essonne. Une partie des filières a été réorganisée. Une branche sciences du vivant, qui n'existait pas à l'origine, a été créée.

Mais, pour autant, l'université nouvelle n'est pas parvenue à remplir son objectif de démocratisation. Malgré un recrutement local des étudiants - deux tiers d'entre eux viennent du département -, le bilan est médiocre. Sa composition sociologique est proche des moyennes nationales, les enfants de cadres restant surreprésentés, les fils d'ouvriers sous-représentés. La proportion de boursiers, autre indicateur d'une éventuelle démocratisation, n'est pas différente de celle du reste des universités. « On nous pousse à installer nos filiè-

res dans les quartiers difficiles, aux Pyramides par exemple. Mais ces mondes ne vivent pas dans le même temps », constate un directeur de département.

L'institut universitaire de technologie a bien été implanté au cœur du quartier des Passages, un espace de béton jugé « affolant », y compris au sein de la présidence. Des résidences universitaires figurent au cœur de la cité des Pyramides ou des Aunettes. Mais la rencontre entre la ville et l'université n'a pas eu lieu. « On ne sent pas la présence des étudiants », constate Joseph Nouvellon, représentant de la chambre de commerce et d'industrie au sein de l'université. Les « lieux de vie » manquent cruellement, dans une ville que les étudiants jugent « triste ». Peu de cafés, plus de cinémas depuis de longs mois, quelques restaurants, aucune animation nocturne. Même le théâtre, situé à quelques pas du cœur de l'université, n'a pas su tirer profit de l'arrivée des étudiants.

L'intégration de l'université dans la ville, qui devait constituer un de ses points forts, reste à faire.

« C'est une de nos priorités, assure Manuel Valls, maire (PS) d'Evry depuis mars. Mais les lieux de vie ne se créent pas de manière artificielle. Evry n'a que vingt-cinq ans d'existence », note l'ancien conseiller en communication de Lionel Jospin à Matignon.

CRÉER UN « VRAI CAMPUS »

Les syndicats étudiants font de l'amélioration du cadre de vie une de leurs priorités. Ce qui suppose, selon eux, de créer un « vrai campus ». Ce qui implique, plus largement, l'octroi de moyens financiers supplémentaires. Malgré le plan de rattrapage lancé par le ministère de l'éducation, l'université d'Evry reste en effet notablement sous-dotée par rapport aux moyennes nationales. « On se contente de gérer la pénurie », fustige Bertrand Le Bail, délégué UNEF au conseil d'administration. « Personne n'ose s'attaquer aux universités les mieux dotées pour nous donner un peu plus », ajoute un professeur. Des moyens d'abord, les miracles ensuite.

L. Br

La cour d'assises du Nord examine les personnalités sous influence des membres du « gang de Roubaix »

Les trois accusés ont tenté de minimiser leur rôle dans des braquages sanglants et une tentative d'attentat

La cour d'assises du Nord, à Douai, qui juge depuis mardi 2 octobre les trois rescapés du « gang de Roubaix », a examiné, mercredi, la per-

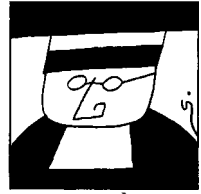
sonnalité de Mouloud Bouguelane et Hocine Bendaoui. Pendant une heure, le premier a fait le récit de son itinéraire, sous l'influence de Chris-

tophe Caze, Français converti à l'islam. Le second a également soutenu la thèse du jeune perdu et sous la coupe de [son] héros », Lionel Dumont.

DOUAI

de notre envoyé spécial

Tour à tour émouvant et presque séduisant par son éloquence, nerveux et fuyant une fois poussé dans



PROCÈS

ses retranchements, Mouloud Bouguelane est un personnage déroutant. Des trois rescapés du « gang de Roubaix » jugés, depuis mardi 2 octobre, par la cour d'assises du Nord, à Douai, c'est lui qui semble le plus fragile et le plus difficile à cerner. Dans le box des accusés, mercredi 3 octobre, Hocine Bendaoui sourit et regarde droit devant lui. A l'autre bout, Omar Zemmiri demeure placide et indifférent. Au milieu, Mouloud Bouguelane, tête baissée, triture une mèche de cheveux. Presque maigre, de taille moyenne, le jeune homme de trente et un ans paraît bien frêle au milieu des hommes en armes du Groupement d'intervention de la police nationale (GIPN), qui entourent les accusés dans la cage vitrée.

Tous ont visiblement décidé de faire profil bas et de minimiser leur rôle dans les braquages sanglants et la tentative d'attentat commise, en 1996, dans la région de Lille, à mi-chemin entre le banditisme et le terrorisme islamique (*Le Monde* du 4 octobre). Interrogé pour savoir s'il reconnaît les charges pesant contre lui, Omar Zemmiri nie tout en bloc et oppose un « non, pas du tout » systématique et définitif à chaque fait présenté. Mouloud Bouguelane, comme Hocine Bendaoui, reconnaît partiellement sa participation aux

exactions du « gang de Roubaix ». Mais, à l'occasion de l'examen de personnalité, il se présente comme un personnage sous influence, victime d'une enfance difficile.

Avec une aisance d'élocution qui captive immédiatement l'audience, Mouloud Bouguelane se lance dans un récit de presque une heure, dans lequel il alterne accents de sincérité et mimiques dignes d'un acteur. « N° 7 sur 10 » d'une famille d'immigrés algériens brisée par la violence puis l'expulsion du père, il évoque son adoption par un couple d'enseignants de l'Avesnois, qui le pousseront à passer son baccalauréat et à faire des études supérieures. Inscrit en DEUG de mathématiques à Lille, Mouloud Bouguelane délaisse ses études. En 1993, il reniement contre Christophe Caze, Français converti à l'islam et chef présumé du « gang de Roubaix ». C'est sous l'influence de ce personnage, qu'il décrit comme une « personne d'une très grande force psychologique », que Mouloud Bouguelane se tourne vers la religion. « Quand je suis rentré dans l'islam, je ne sais pas trop ce que je cherchais, explique-t-il. J'étais oisif et facilement impressionnable. » Versé au dossier, le témoignage d'un ami évoque les changements survenus à l'époque dans le comportement et les fréquentations du jeune homme.

Sur les conseils de Christophe Caze, il se rend en Bosnie pour défendre la cause musulmane. En 1994, après deux missions humanitaires, il s'engage dans l'armée bosniaque. Incapable de se souvenir de la durée de cet engagement – « six mois peut-être », il affirme le considérer comme une

« erreur », qu'il « a du mal à expliquer ». Il dit avoir joué un rôle de « simple troufion » dans une guerre qu'il juge « désastreuse ». C'est pourtant en Bosnie que Mouloud Bouguelane décidera de s'enfuir, une fois le « gang de Roubaix » décimé par la police. Il déclare y avoir mené une « vie extrêmement pauvre et difficile » mais passe sous silence le braquage à main armée avec mort d'hommes qui lui a valu trois ans de détention dans les geôles bosniaques, avant son extradition vers la France.

« Vous avez un réel talent de conteur, on vous écoute avec plaisir, ironise l'avocat général, Luc Frémont, à l'intention de l'accusé. Mais ce qui frappe, c'est le décalage avec ce qu'on vous reproche, le décalage entre ce que vous faites et ce que vous dites. » Placé devant ses omissions et ses contradictions, Mouloud Bouguelane perd pied, s'énerve, avant de sombrer dans des explications confuses. La présence d'Omar Zemmiri dans le « gang de Roubaix » ? Regards désespérés vers ses avocats puis silence. La découverte d'un manuel d'explosifs à son domicile bosniaque ? « Je sais pas. »

« UNE VIE PARALLÈLE »

Les zones d'ombre entretenues par Mouloud Bouguelane donnent l'impression d'une face cachée. « On ne savait pas ce qu'il faisait, on avait l'impression d'une vie parallèle », souligne Marie-Thérèse Meurillon, la mère adoptive, venue témoigner devant la cour d'assises. Avec froideur et détachement, cette femme déclare avoir définitivement rompu les liens. « Il m'écrivait encore mais le courrier va directe-

ment à la poubelle », lâche-t-elle, sans regarder l'accusé. Quand ce dernier lui demande pardon en l'appelant « maman », M^{me} Meurillon récusé ce terme : « Je ne crois pas que ça vient du cœur. Il a toujours été plus ou moins comédien. »

« DUMONT, C'ÉTAIT MON HÉROS »

La thèse du jeune un peu perdu et sous influence semble davantage crédible en ce qui concerne Hocine Bendaoui. Agé de dix-huit ans au moment des faits, l'adolescent avait quitté l'école et s'était mis à fréquenter la mosquée de la rue Archimède, à Roubaix, quelques mois auparavant. C'est là qu'il a rencontré certains des gangsters islamistes. Parmi eux, Lionel Dumont, l'autre converti du groupe, militant de la cause musulmane en Bosnie. Hocine Bendaoui se laisse convaincre d'aller sur place et de participer aux braquages pour répondre au « besoin d'argent de la cause », tout en étant attiré par « l'appât du gain ». Il affirme être resté dans une famille bosniaque à Mostar, fin 1995, tandis que Lionel Dumont paraît « faire la guerre ».

A l'audience, le jeune homme au visage juvénile fait preuve d'une immaturité désarmante quand il explique ses motivations. « Pour moi, Dumont, c'était devenu mon héros, avoue Hocine Bendaoui. Il y avait aussi l'excitation des combats et des armes. Ce que je voyais dans les films, je le réalisais. »

La personnalité du troisième rescapé du « gang », Omar Zemmiri, devait être examinée jeudi 4 octobre.

Frédéric Chambon

Explosion de Toulouse : le domicile d'une victime a été perquisitionné

LA POLICE judiciaire a procédé, vendredi 28 septembre, à une perquisition au domicile d'une des victimes de l'explosion de l'usine AZF de Toulouse. Il s'agit d'un intérimaire de 35 ans, Hassan Jandoubi, qui avait été embauché cinq jours avant l'explosion comme manutentionnaire et dont l'autopsie a révélé qu'il portait plusieurs pantalons et sous-vêtements. Cette particularité a intrigué la police dans la mesure où elle pourrait établir un lien avec les consignes données aux kamikazes islamistes. La compagnie d'Hassan Jandoubi a expliqué aux enquêteurs que son ami avait l'habitude de s'habiller ainsi. Selon l'édition du 5 octobre de l'hebdomadaire *Valeurs Actuelles*, Hassan Jandoubi était en liaison avec des milieux islamistes. Il était par ailleurs connu des services de police comme trafiquant de voitures entre la France et l'Allemagne. – (Corresp. rég.)

Un vingt-deuxième assassinat en Corse depuis le début de l'année

UN EMPLOYÉ de boulangerie a été assassiné, mercredi 3 octobre, à Castello-di-Rostino, au sud-ouest de Bastia (Haute-Corse). Il s'agit de la vingt-deuxième victime sur l'île depuis le début de l'année. Fernand Bertini, 36 ans, effectuait sa tournée matinale lorsqu'il a été bloqué par une voiture à la hauteur d'un passage à niveau. Les agresseurs ont tiré à travers son pare-brise des balles de calibre 11,43 et l'ont tué alors qu'il prenait la fuite. Fernand Bertini était connu des services de police, il avait le même profil que les dernières victimes et le meurtre semble s'inscrire dans une tentative de redistribution des cartes dans le Milieu. Par ailleurs, le militant nationaliste Cédric Courbey, interpellé samedi 29 septembre, a été mis en examen et écroué, mercredi 3 octobre, pour le mitraillage de la caserne de gendarmerie de Borgo, le 27 septembre. Il faisait l'objet d'un mandat d'arrêt depuis août 1999 et a été condamné par défaut le 24 mai 2000 à trois ans de prison pour détention d'armes.

M. Barre poursuivi en diffamation par une association de harkis

UNE ASSOCIATION de défense des harkis a réclamé, mercredi 3 octobre, devant le tribunal correctionnel de Rouen, 180 000 francs de dommages et intérêts à Raymond Barre. L'association Génération Mémoire Harkis reproche à l'ancien premier ministre d'avoir tenu des propos diffamatoires, le 3 décembre 2000, en assimilant les harkis à des traîtres. Interrogé lors de l'émission « France Europe Express », sur France 3, à propos des reproches que lui faisaient ses collègues parlementaires de l'UDF, le qualifiant de « harki de Jospin » parce qu'il acceptait l'inversion du calendrier électoral de 2002, M. Barre avait répliqué en stigmatisant ceux qui s'étaient « vautrés » dans la cohabitation. « Ce sont ceux-là mêmes qui ont été les harkis de Mitterrand qui viennent dire cela », s'était alors exclamé l'ancien premier ministre. Le jugement a été mis en délibéré au 10 octobre prochain. – (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : dix auteurs présumés de vols à main armée ont été arrêtés, mardi 2 octobre, dans le quartier du Val-Fourré à Mantes-la-Jolie (Yvelines). Agés de 17 à 21 ans, ils sont suspectés d'avoir commis une quarantaine de vols à main armée et de vols avec violence, depuis le mois de décembre 2000, dans des établissements de restauration rapide et des supermarchés de la région de Mantes-la-Jolie et du sud des Hauts-de-Seine.

■ **PÉDOPHILIE** : le directeur d'un centre de loisirs de Thierville (Meuse), soupçonné d'agissements pédophiles, a été interpellé il y a cinq semaines, a indiqué, mardi 2 octobre, le maire de la ville, Henri Renard, lors d'une réunion à huis clos avec des parents d'élèves. M. Renard a souhaité « briser le silence » en convoquant les parents des élèves de 6 à 12 ans qui ont été en contact avec le directeur.

■ **SANTÉ** : un dérivé du cannabis a un effet protecteur sur le cerveau souffrant de lésions, affirme une étude israélienne menée sur des souris, présentée jeudi 4 octobre dans la revue scientifique *Nature*. Les chercheurs ont observé chez les rongeurs que la concentration d'un dérivé du cannabis, un cannabinoïde dénommé « 2-AG », naturellement sécrété par l'organisme, augmentait après un traumatisme du cerveau. L'administration du 2-AG a permis de réduire l'œdème cérébral et le volume de l'infarctus chez les souris traitées, tout en accélérant leur récupération clinique.

■ **Les directeurs de centres hospitaliers universitaires ont lancé un cri d'alarme**, mercredi 3 octobre, affirmant ne pas disposer de moyens suffisants pour assurer toutes leurs missions, notamment en matière de recherche et d'innovation. Ils s'inquiètent de l'augmentation de leurs activités, non compensée, selon eux, par une croissance suffisante de leurs budgets.

■ **RELIGION** : l'Eglise catholique de France prend position contre le productivisme agricole et apporte son soutien « à tous ceux qui se risquent à promouvoir un développement de l'agriculture et des espaces ruraux respectueux de la nature et de l'homme », dans un document rendu public lundi 1^{er} octobre. Ce texte soutient « des actions alternatives » afin de « nourrir les hommes de manière équilibrée en quantité et en qualité ».

CORRESPONDANCE

Une lettre de Bernard Vatie

A la suite de notre article intitulé « L'ancien bâtonnier du barreau de Paris accusé de "prise illégale d'intérêts" par un syndicat d'avocats » (*Le Monde* du 28 septembre), nous avons reçu de M^{me} Vatie la mise au point suivante :

Le titre de votre compte-rendu d'audience laisse entendre que je serais accusé devant un tribunal correctionnel pour une infraction pénale : la prise illégale d'intérêts. Cette interprétation se trouve confirmée par les nombreux appels téléphoniques que je reçois. La réalité est évidemment tout autre. Il s'agit d'une procédure civile – qui ne se rapporte à aucune infraction pénale – qu'à travers ma personne des avocats en butte avec l'institution ordinaire ont cru devoir engager. Pour partie, le corps de l'article l'établit parfaitement, quoiqu'il contienne des inexactitudes, le journaliste laissant notamment entendre que j'aurais été celui des bâtonniers qui aurait perçu les indemnités les plus élevées, alors que j'avais renoncé à recevoir la totalité de l'indemnité que le Conseil de l'ordre avait fixée.

L'activité du bâtonnier de Paris représente un temps plein qui le conduit à ne plus exercer au sein de son cabinet pendant près de trois années. Aussi, depuis 1984, l'Ordre a-t-il décidé de verser au cabinet du bâtonnier en exercice une indemnité destinée à compenser partiellement le manque à gagner dû à son absence. La décision de principe a été prise par le Conseil de l'ordre dans la plus parfaite transparence et m'a été appliquée dans les mêmes conditions qu'à mes prédécesseurs, comme elle l'est aujourd'hui encore à mes successeurs.

Le titre de l'article et la taille des caractères, en appelant l'attention du lecteur sur un délit qui aurait été commis par l'un de ceux en charge du respect de la discipline, me mettent gravement en cause. Ils jettent le doute sur la légitimité qui est la mienne comme président des commissions de déontologie et comme membre du comité de lutte contre le blanchiment au sein du Conseil des barreaux européens, notamment.

Monique Glasberg

Au procès de la MNEF, le parquet tente de sauver l'accusation

MARDI 2 OCTOBRE, le chef de la section financière du parquet de Paris, David Peyron, avait laissé son auditoire pantois, jusqu'à la présidente de la onzième chambre du tribunal correctionnel de Paris, Sophie Portier, qui avait relevé qu'on était « quand même un peu dans le flou » s'agissant des accusations portées contre Dominique Strauss-Kahn, prévenu de « faux et usage de faux » pour avoir, notamment, antidaté une lettre justifiant son rôle de conseil dans les négociations entre la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) et la CGE, entre 1994 et 1996 (*Le Monde* du 4 octobre).

Mercredi, M. Peyron a donc voulu « dissiper un malentendu » à l'attention de ceux qui ont perçu « un certain éloignement de la position du parquet avec les réquisitions écrites ». Une litote. En clair, le représentant du ministère public indique qu'il a pris le dossier sur le tard, que, certes, la plume est serve, mais que, selon l'adage, la parole des magistrats du parquet est libre...

Un élément « nouveau », explique-t-il, est venu le convaincre de ce que l'un des documents qualifiés de « faux » reprochés à l'ancien ministre – qui a toujours reconnu l'avoir antidaté, mais début 1996 – n'avait pu être écrit après octobre 1996, comme il était jusqu'alors soutenu par l'accusation. Le document litigieux comporte un en-tête avec un numéro de téléphone à huit chiffres. Or la numérotation à dix chiffres

est intervenue le 18 octobre 1996. « Il n'est pas soutenable en honnêteté que ce document ait été fabriqué après cette date », constate-t-il. C'est la défense qui le lui a fait remarquer.

Cependant, M. Peyron semble maintenir son accusation. Les documents litigieux ont pu être établis, explique-t-il, pour flouer « un contrôle régional », au demeurant jamais évoqué dans le dossier. C'est nouveau. Et ce n'est que le quatrième mobile désormais avancé depuis le début de l'enquête. De sorte qu'on ne cesse de s'interroger sur cette accusation anguille, qui laisse la défense raisonnablement sceptique devant des pratiques « un tout petit peu surprenantes ».

« POURQUOI TANT DE CONFIDENTIALITÉ ? »

Puis, rapidement, l'audience fouille les dernières interrogations autour du dossier. D'après les cadres de la MNEF, des consignes de particulière discrétion avaient été demandées par Olivier Spithakis, l'ancien directeur général de la mutuelle, concernant la rémunération de l'ancien ministre. « Pourquoi tant de confidentialité ? », demande la présidente. « La MNEF était très politisée, répond l'intéressé. Nous étions en période électorale. Compte tenu de la personnalité de M. Strauss-Kahn, il me semblait de ma responsabilité de donner cette consigne (...), qui était une consigne de discrétion, pas de secret. » M^{me} Portier relève que la discrétion

de la mutuelle est allée jusqu'à ne pas déclarer la rémunération aux services fiscaux, dont M. Strauss-Kahn était entre-temps devenu le patron. Alors M. Spithakis, catégorique : « Jamais Dominique Strauss-Kahn [qui avait, lui, bien déclaré sa rémunération] ne m'a demandé de mettre en place le moindre système de confidentialité. »

Le substitut du procureur tente encore quelques questions, plus morales que juridiques. « Bien sûr, ce n'est pas satisfaisant d'avoir antidaté une lettre, dit une fois encore Dominique Strauss-Kahn. Mais qui n'a pas signé le bon de commande de son Frigidaire le jour de sa livraison ? Je n'avais aucunement le sentiment d'être en infraction. Cette lettre n'était que le reflet de la réalité. » Entamant les plaidoiries, visant l'autre versant du dossier – l'opération immobilière de la rue Tiphaine –, qui ne concerne pas M. Strauss-Kahn, M^{me} Philippe Lecat, conseil de la Mutuelle des étudiants de France (anciennement MNEF), partie civile, stigmatise alors « Olivier Spithakis et ses amis », accusés d'« avoir cambriolé la protection sociale des étudiants ». M^{me} Pierre Cyman, pour la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM), regrette le « saucissonnage du dossier MNEF ». Réquisitoire et plaidoiries de la défense à partir de lundi 8 octobre.

Jean-Michel Dumay

Noyade dans la Sorgue : les parents d'Ovely placés en garde à vue

AVIGNON

de notre correspondante

La garde à vue des parents de la petite Ovely, vingt-trois mois, retrouvée noyée dans les eaux de la Sorgue, le 29 août à l'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse), a été prolongée de vingt-quatre heures, jeudi 4 octobre à Avignon. Ils avaient été interpellés par les gendarmes, mercredi 3 octobre à l'aube, à Bédarrides, chez un couple d'amis qui les héberge depuis le drame. Pour

les gendarmes qui mènent l'enquête, il s'agit de lever « les incohérences, les imprécisions et les contradictions relevées dans leur première déclaration ».

C'est ce qu'a confirmé le lieutenant-colonel Bertrand Soubelet, commandant du groupement de gendarmerie du Vaucluse, mercredi au cours d'une conférence de presse, précisant qu'il s'agit simplement de la poursuite normale des investigations. Selon lui, « à ce stade de l'enquête, les parents ne sont pas suspects ». Cinq semaines après la découverte du corps sans vie de la fillette, les enquêteurs ont interrogé plus de deux cents personnes.

Le corps d'Ovely avait été découvert, flottant dans l'eau de la rivière, à quelques centaines de mètres du domicile des parents. Quelques mètres plus loin, un employé municipal avait trouvé le sac à main de la mère. Sur la foi des premières constatations d'un médecin généraliste de la ville, le parquet d'Avignon avait ouvert, dès le 30 août, une information judiciaire pour « meurtre et viol sur mineur de moins de quinze ans ».

MÉDAILLE D'OR 2000
CONCOURS NF AMÉUBLEMENT
DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix


RECOMMANDÉ PAR
PARIS PAS CHER

MATELAS • SOMMIERS
Vente par téléphone possible
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans

Canapis - Salons - Clic-Clac...
CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Steiner - Caulon - Diva - Burnas - Duvivier etc...
5500 m² d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO
• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19^{ème} - M^o Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13^{ème} - M^o Place d'Italie
01.42.08.71.00 - 7/17

CREATIONS TESORO
Joailleur - Fabricant
Expert - Gemmologue



7 avenue Victor Hugo - Paris 16^e
Tél. : 01.45.00.72.55

Les entreprises à risque sous surveillance accrue dans le Nord - Pas-de-Calais

Lors d'inspections menées après la catastrophe de Toulouse, la direction régionale de l'industrie, de l'environnement et de la recherche (Drire) a découvert que des entreprises contrevenaient aux règles de sécurité dans la manipulation du nitrate d'ammonium, le produit à l'origine de l'explosion du 21 septembre

DOUAI

de notre correspondant régional
Dans le Nord - Pas-de-Calais, au moins, la catastrophe de Toulouse aura servi de leçon. Les cinq sites de la région fabriquant ou utilisant du nitrate d'ammonium – la substance à l'origine de l'explosion du 21 septembre – ont été inspectés ces jours derniers par des fonctionnaires de la direction régionale de l'industrie, de l'environnement et de la recherche (Drire). Le résultat de ces visites, dont le préfet a promis une publication rapide, révélerait de sérieuses lacunes dans la sécurité de certains d'entre eux. Cet épisode est révélateur des difficultés des missions assignées aux Drire.

« Nous faisons le maximum avec les moyens dont nous disposons », se défend Pierre-Franck Chevet, directeur de la Drire Nord - Pas-de-Calais. Troisième derrière l'Île-de-France et Rhône-Alpes pour le nombre de sites industriels sensibles, la région compte 2 062 établissements soumis à autorisation, dont plus de 100 relèvent de la directive Seveso. Parmi eux, 55, dits « à seuil haut », présentent des risques d'incendie, d'explosion et/ou d'émanations toxiques particulièrement élevés. Pour surveiller le tout, la Drire ne dispose que de cinquante inspecteurs.

Quarante et un vont sur le terrain, les neuf autres effectuent des tâches plus sédentaires de coordination et d'étude des rapports au siège, à Douai (Nord).

Impossible, dans ces conditions, d'assurer un suivi rigoureux des

ment préparé leur visite, avec le concours de plusieurs collègues du siège et d'autres secteurs. « Ce travail collectif, discuté en interne et validé par le directeur », est très important, souligne le directeur de la Drire. Il permet aux inspecteurs de

Franck Chevet. C'est un choix difficilement contestable. Nous aurions probablement fait le même à l'époque. Car il est évident qu'une visite d'une journée, même à deux, ne permet pas de passer une usine au crible. Il faut donc faire des choix ; pratiquer ce qu'Hervé Brocard, responsable des inspections, appelle « des frappes chirurgicales très précises et rigoureusement ciblées ». Avec les risques d'erreur démontrés par cette méthode dans le domaine militai-

re...
Même ainsi, les moyens humains de la Drire ne lui ont permis de réaliser que 80 inspections approfondies et 320 autres contrôles sur sites plus légers, menés par un seul homme. Ces inspections peuvent être inopinées. C'est évidemment le cas pour les contrôles de pollution. Mais cela n'est pas toujours possible, ni même souhaitable : « Comment, par exemple, vérifier les opérations de dépotage de l'ammoniac si aucun camion ne livre ce jour-là, s'interroge Hervé Brocard. Il faut que le matériel à inspecter soit accessible, ce qui n'est pas toujours le cas. Vous pouvez avoir à consulter un document bien précis, souhaiter interroger le chef de la sécurité ou tel ingénieur, qui doivent donc être présents. » Les inspecteurs, assermentés et qui « disposent des mêmes pouvoirs qu'un douanier », ont accès à toutes les parties de l'usine et peuvent interroger qui bon leur semble.

Plaintes et alertes diverses sont à l'origine d'une bonne part de ces contrôles. Mais, à la différence des problèmes de pollution, la négligence pouvant mener à des catastrophes majeures – explosion, incendie ou émanations toxiques massives – n'est malheureusement pas détectable par les riverains. Les inspecteurs – ingénieurs des Mines

dans leur écrasante majorité – ne peuvent compter que sur leur connaissance du milieu industriel local, leur expérience, leur flair. Lors des visites, parallèlement aux contrôles d'installations et de documents, les discussions avec les hommes, cadres comme ouvriers, sont un aspect fondamental du travail, insiste Laurent Chauvel, inspecteur à Lille : « Ils connaissent parfaitement la situation, et ce qu'ils vous disent, ou ne vous disent pas, est souvent très éclairant. » Le « retour d'expérience » tiré des accidents antérieurs est aussi une arme précieuse. Au-delà des contrôles supplémentaires, l'explosion de Toulouse, quand ses causes seront mieux connues, amènera certainement dans les « études de danger » des modifications analogues à celles intervenues après l'explosion de silos à Blaye (Gironde), en 1997.

400 VISITES EN 2000

Les 400 visites (complétées par 200 contrôles sur dossiers) effectuées par les inspecteurs de la Drire Nord - Pas-de-Calais ont donné lieu, en 2000, à 80 procès-verbaux transmis au parquet pour d'éventuelles sanctions pénales et à 243 sanctions administratives. La plupart de ces dernières (207) étaient des arrêtés de « mise en demeure » émis par le préfet et portaient sur des négligences n'ayant pas forcément eu d'impact – comme, par exemple, des contrôles moins fréquents que ne l'exige la réglementation. Certains industriels sont de bonne foi, mais d'autres rechignent parfois, reconnaît Hervé Brocard, qui, pourtant, refuse de mettre en cause le système actuel : l'exploitant, premier responsable de la sécurité de son établissement, effectuée lui-même son étude de danger sous la surveillance de la Drire. Si ce

système était abandonné, il faudrait surveiller en permanence chaque site classé : « C'est comme si vous vouliez mettre un policier derrière chaque automobiliste pour l'empêcher de dépasser le 130 », dit-il.

L'autorisation d'exploitation est, certes, une procédure lourde et exigeante, « mais cela crée du droit pour tout le monde. Ce contrat passé entre l'industriel et le public, sous le contrôle de l'Etat, fixe des limites, mais dans les deux sens. Si l'industriel entre bien dans ce processus et respecte les règles du jeu, il dispose d'une bonne garantie. Malheureusement,

Il est évident qu'une visite d'une journée, même à deux, ne permet pas de passer une usine au crible. Il faut donc faire des choix

ment, regrette Hervé Brocard, certains ont parfois des difficultés à comprendre cette double facette ». La remarque vise les industriels autant que les élus ou les associations : les inspecteurs de la Drire ont l'habitude d'offrir une cible aux attaques de ces acteurs aux intérêts divergents. « Nous en prenons souvent plein la figure de la part des industriels, qui en veulent moins, et des associations, qui en veulent plus. C'est très dur, mais c'est sans doute que nous avons bien fait notre boulot », lance l'un de ces fonctionnaires.

Jean-Paul Dufour

Faute d'effectifs suffisants, les inspecteurs des Drire se limitent souvent à une visite rapide de quelques zones sensibles

LA surveillance administrative des installations industrielles à risque est une idée ancienne. En 1806, le préfet de police de Paris ordonne que, pour les « ateliers, manufactures ou laboratoires », il soit « procédé par des gens de l'art, assisté par un commissaire de police, à la visite des lieux à l'effet de s'assurer si l'établissement projeté ne peut point nuire à la salubrité, ni faire craindre un incendie ». Deux siècles plus tard, l'enquête sur la catastrophe de Toulouse démontre qu'un réel contrôle des pouvoirs publics réste largement théorique. « La France était en retard, elle le reste », a affirmé mardi 2 octobre Dominique Voynet, l'ancienne titulaire du ministère de l'Environnement, à qui échoit cette responsabilité depuis 1971.

Sur le terrain, les Directions régionales de l'industrie, de l'environnement et de la recherche (Drire) sont chargées de l'inspection des sites classés à risque. Depuis l'explosion de l'usine Grande Paroisse AZF de Toulouse, vendredi 21 septembre, ces fonctionnaires vivent comme une injustice les accusations de laxisme portées à leur encontre, par l'opinion publique mais aussi par la justice. La France compte 500 000 installations classées pour la protection de l'environnement, selon la loi de 1976, dont 64 600 soumises à autorisation. Et 1 249 entrent dans le cadre de la directive Seveso II (1996), enfin 680 sont répertoriées à haut risque.

Or 870 postes de fonctionnaires sont aujourd'hui affectés à leur contrôle. « Il en faudrait moitié plus », estime Philippe Vesseron, directeur de la prévention des risques au ministère de l'Environnement. La Cour des comptes avait épinglé cette insuffisance d'effectifs dès 1996. Elle s'apprête à réitérer ses critiques dans un prochain rapport, même si 150 postes supplémentaires ont été budgétés pour 2002.

« GÉRER L'URGENCE »

La nouvelle mouture, plus complète et complexe, de la directive Seveso, décidée en 1996 et transposée dans le droit français en 1999, n'a pas facilité la tâche des acteurs. « Ces inspecteurs sont souvent des gens de qualité mais ils sont obligés constamment de gérer l'urgence », constate Frédéric Ogé, chercheur au CNRS, spécialiste des usines à risque. Les visites se limitent souvent à une vérification des documents fournis par l'entreprise et à l'inspection rapide de quelques zones sensibles. Lors de l'inspection menée le 17 mai 2001 sur les 72 hectares de l'usine Grande Paroisse AZF, le hangar où était entreposé le nitrate d'ammonium n'avait pas été contrôlé.

Les conclusions des Drire reposent donc fréquemment sur des valeurs d'émissions polluantes ou des études de danger réalisées par les entreprises elles-mêmes. « Le mythe de l'autosurveillance par les

exploitants eux-mêmes doit être critiqué », estime M. Ogé. Mais les inspecteurs ont parfois manqué de recul dans l'interprétation de données unilatérales. Ainsi, en 1989, la Drire de Midi-Pyrénées estimait imprudemment « la probabilité d'occurrence » d'un accident « très notablement réduite par toutes les mesures de sécurité prises et à prendre ».

Mais, à la justice qui leur cherche misère après des accidents, les Drire opposent les 800 procès-verbaux transmis pour la seule année 2000 au parquet, à la suite d'infractions graves constatées : le plus grand nombre est classé sans suite. 15 000 inspections ont été menées l'année dernière par les inspecteurs des sites classés. Elles ont donné lieu à 2 450 sanctions administratives. Ces dernières sont de trois niveaux : la mise en demeure par le préfet (2 000) ; la consignation de sommes – pouvant atteindre plusieurs dizaines de millions de francs –, le temps que l'exploitant régularise sa situation (300) ; la fermeture administrative (150).

Le malaise des responsables des installations classées est ancien. A tel point que le ministère de l'Environnement avait planifié, avant même l'explosion d'AZF, une grande réunion, le 6 novembre, à Paris. Les événements de Toulouse et les critiques qui ont suivi devraient nourrir les doléances.

Benoît Hopquin

Monsieur le Premier Ministre,

Pourquoi une mobilisation des médecins hospitaliers le Vendredi 5 octobre 2001, jour de négociation au Ministère ?

Nous sommes inquiets de voir que les Pouvoirs Publics ne prennent pas en compte la dégradation de la situation des médecins de l'Hôpital Public, du fait de conditions d'exercice professionnel indécentes :

- des gardes de nuit, de dimanche et de jour férié non reconnues en tant que travail effectif ;
- des indemnités de gardes et de déplacements en astreintes remises en cause ;
- absence d'un repos de sécurité après 24 heures d'activité continue.

Ces conditions de travail ne sont pas conformes au code du travail et aux normes européennes. On comprend de ce fait l'absence d'attractivité du service public vis-à-vis de nos jeunes médecins : 3 000 postes de médecins hospitaliers ne sont pas pourvus, faute de candidats !

Aussi, l'hôpital public risque de ne plus pouvoir assurer ses missions :

- offrir une réelle qualité des soins
- permettre une sécurité sanitaire conforme aux exigences légitimes des patients
- assurer la continuité des soins, l'accueil de l'urgence et de la périnatalité
- garantir une répartition des structures sanitaires sur tout le territoire afin que chacun puisse avoir un libre accès aux soins.

LES PRATICIENS HOSPITALIERS SE MOBILISENT, CAR ILS VEULENT :

- EXERCER LEUR MÉTIER EN TOUTE SÉRÉNITÉ
- MAINTENIR L'ATTRACTIVITÉ DE LA FONCTION DE PRATICIEN HOSPITALIER
- ASSURER LA PÉRENNITÉ DU SERVICE PUBLIC HOSPITALIER

CE MOUVEMENT EST LE RÉSULTAT D'UNE LONGUE RÉFLEXION ET TÉMOIGNE D'UNE COMPLÈTE DÉTERMINATION DES MÉDECINS DES HÔPITAUX PUBLICS.

Le SNPHAR
71 rue Parmentier-75011 Paris
<http://www.snphar.com>

CULTURE
Publicités
EN
RÉGIONS

2 au 28 octobre 2001
THÉÂTRE LES ATELIERS
Kateb Yacine
Boucherie de l'espérance
Un chantier Chavassieux/Mangenol
04 78 37 46 30
5 rue Petit David 69002 Lyon
www.theatresateliers.com

THÉÂTRE GYPTIS
CHATOT - VOUDOU CAS
12 et 13 octobre
Neruda/Theodorakis
Canto General
direction Lionel Ponchoux
Oratorio pour 90 artistes,
chœur, orchestre et solistes
04 91 11 00 91 - Marseille

LAURENT TERZIEFF
Pascale de Boysson - Philippe Laudénbach
Bertolt Brecht,
poète.
12, 13 (20h30) et 14 (16h)
OCTOBRE 2001
THÉÂTRE DU CHÊNE NOIR
8 bis rue Ste-Catherine - AVIGNON
04 90 82 40 57

Samedi 6 octobre 2001
au Palais de l'Europe
Les Colloques
de Menton
Science
et conscience
L'image :
l'émotion au péril
de la raison
Luc Ferry,
Alain-Gérard Slama,
Jean-François Kahn
RENSEIGNEMENTS
Service des affaires culturelles
Tél. 04 92 10 50 49
www.villedementon.com

L'hypothèse de la piste saoudienne

POUR l'heure, le monde entier est persuadé que Ben Laden est responsable des attentats qui ont ensanglanté New York et Washington le 11 septembre. Près de trois semaines après les faits, les enquêteurs américains affirment qu'ils détiennent des preuves tangibles contre le terroriste milliardaire, actuellement réfugié en Afghanistan. Preuves qui seraient actuellement communiquées aux alliés des Etats-Unis.

En attendant que ces fameux éléments à charge contre Ben Laden soient rendus publics, il reste permis de se poser certaines questions et d'ouvrir d'autres pistes. Car des points de l'enquête mènent à un groupe terroriste isolé d'Arabie saoudite ayant pour leader idéologique Salman al-Awdah, actuellement incarcéré dans les geôles saoudiennes.

Pourquoi l'Arabie saoudite ? A cause de la présence des soldats occidentaux en Terre sainte, qui fâche l'opinion arabe depuis plus de dix ans. Lorsqu'il a réuni les oulémas pour donner un cadre religieux à la présence des forces occidentales en Arabie saoudite lors de la guerre du Golfe, le roi Fahd s'était engagé à ce qu'elles quittent le pays à peine la dernière cartouche tirée. Dix ans après ce conflit armé, les troupes américaines sont toujours là. Une présence jugée d'autant plus déplacée que l'opinion publique arabe regrette le parti pris des Américains en faveur des Israéliens dans la nouvelle Intifada et dénonce de plus en plus fortement l'embargo ainsi que les bombardements anglo-américains sur l'Irak.

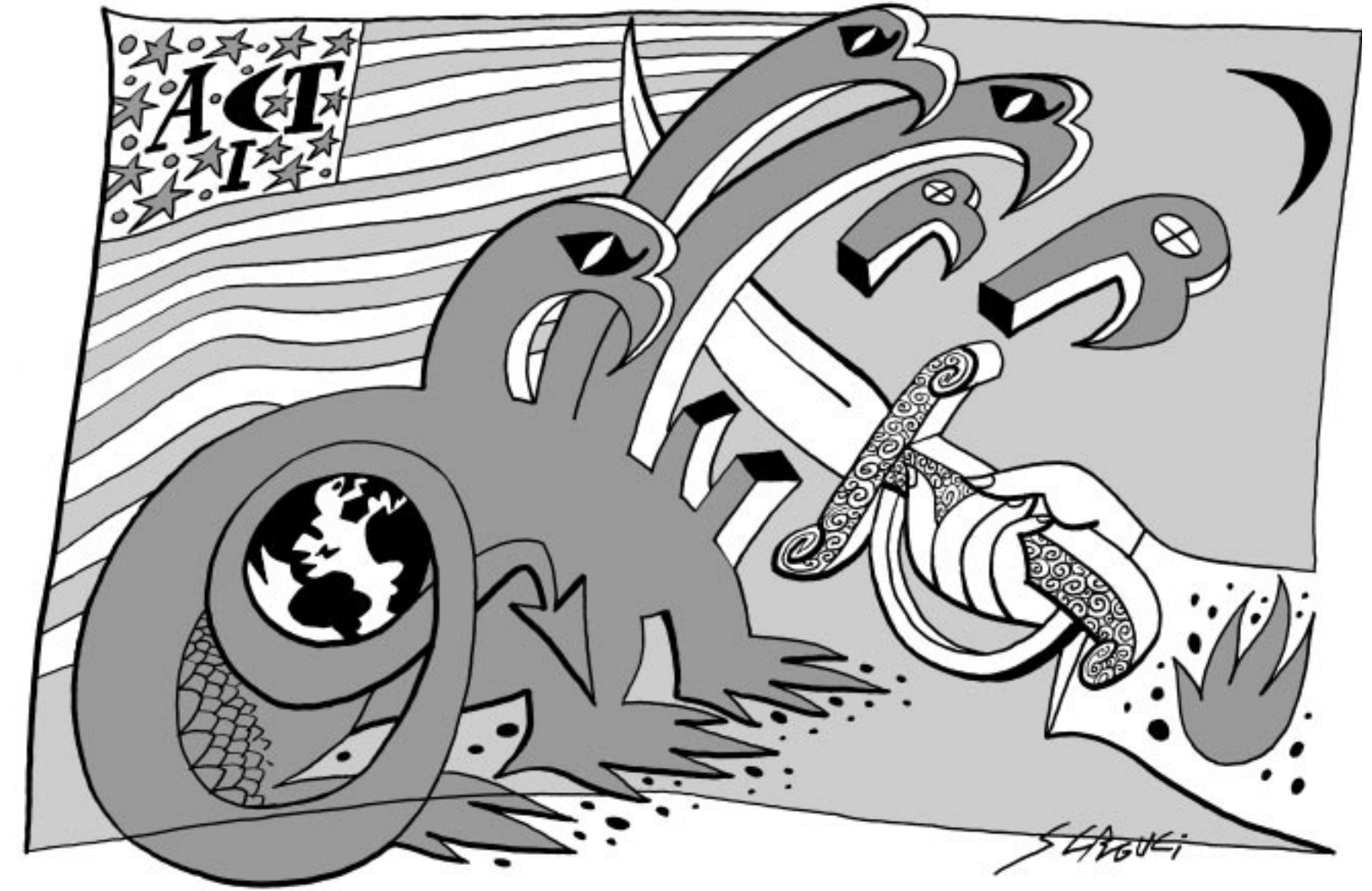
Pour expliquer le stationnement de troupes américaines en Arabie saoudite, il faut remonter jusqu'aux événements de 1979. C'est l'arrivée au pouvoir à Téhéran de l'imam Khomeyni cette année-là qui bouleverse la question sécuritaire dans la région. Avec le shah en Iran et le régime Saoud à Riyad, les Américains avaient posé à l'époque les bases de leur politique étrangère dans le Golfe, baptisée « la théorie des deux piliers » : le pilier politique en Iran et le pilier financier en Arabie saoudite.

L'effondrement du premier pilier avec le départ du shah d'Iran et l'instauration d'une république islamique à Téhéran oblige les Américains à accentuer leur aide au royaume des Saoud. Une assistance formalisée dans le cadre de l'US Central Command, qui fait de la région une zone stratégique de premier ordre pour Washington.

L'invasion du Koweït par l'Irak, en 1991, n'a fait que confirmer l'incapacité du royaume à assurer seul sa sécurité. D'autant qu'une première alerte avait eu lieu en 1979. L'Arabie saoudite avait alors dû faire appel aux gendarmes français du GIGN pour reprendre le contrôle de la Grande Mosquée de La Mecque, occupée par des terroristes armés.

RÉSULTAT : les milliers de soldats et civils américains installés dans le royaume apparaissent comme la seule garantie d'apporter la sécurité dans la région aux yeux des autorités saoudiennes et de leurs alliés de Washington. Riyad a commandé pour plus de 30 milliards de dollars de matériel militaire aux Etats-Unis depuis la guerre du Golfe, alors qu'aucun accord de défense ne lie les deux pays.

Pourtant, dès la fin de la guerre du Golfe, de nombreuses manifestations ont eu lieu en Arabie saoudite contre le parapluie militaire américain. Certains opposants ont même demandé au gouvernement de Riyad d'instaurer le service militaire obligatoire et de mettre sur pied une armée de 500 000 hommes. En mai 1991, les islamistes saoudiens exigeaient, au travers d'une première pétition adressée au roi, une douzaine de réformes législatives, juridiques et militaires. Dans la foulée, les signataires critiquèrent la plus haute autorité religieuse saoudienne, le cheikh Abdel Aziz Ibn Baz, pour avoir autorisé la présence de troupes non musulmanes en Terre sainte. L'année suivante,



L'identité saoudienne de plusieurs terroristes impliqués dans les attentats du 11 septembre laisse penser que l'Arabie saoudite abriterait des islamistes prêts à frapper les Etats-Unis

te, en 1992, le cheikh est visé par une deuxième pétition signée par 107 religieux. Le texte dénonce entre autres le soutien qu'il apporte au roi et exige une véritable indépendance nationale.

Aujourd'hui, même le fils de l'ancien ministre du pétrole, Hani Yamani, auteur du livre *Si tu es Saoudien*, milite pour le départ des forces américaines au profit d'une armée musulmane. « Il existe une véritable irritation au sein même du gouvernement concernant la présence américaine », note un observateur avisé de la scène saoudienne. Quant au peuple, une petite minorité seulement perçoit Ben Laden comme le grand méchant loup. »

Au début des années 1990, deux jeunes oulémas se sont particulièrement distingués dans la critique du gouvernement en place : Sfar al-Hawli et Salman al-Awdah ont créé le Mouvement de la résurgence islamique. Leurs prêches sur l'absence de démocratie dans le royaume et la présence des « infidèles » leur ont valu d'être jetés en prison en septembre 1994. Après leur arrestation, un mystérieux « bataillon des fidèles » a menacé le régime en place et les institutions occidentales dans le monde. Salman al-Awdah a même enregistré une cassette audio qui circule clan-

destinement en Europe et aux Etats-Unis. « Un sermon de la mort », qui appelle l'élite intellectuelle saoudienne au sacrifice et au martyre pour attaquer les Occidentaux et le régime des Saoud, accusé de servir les « croisés ».

Le texte de cette fatwa est particulièrement frappant. Extrait : « L'opposition doit être menée au premier rang par un groupe de personnes, issues de l'élite, qui seraient disposées à tout sacrifier pour la cause. Ce petit groupe devra se préparer à affronter la détention, la torture et même la mort. Il devra être solidement déterminé et frapper précisément pour que le reste du support s'effondre. Ce groupe n'a pas nécessairement besoin d'être grand. »

Des références que l'on retrouve dans le document qui a servi aux terroristes du 11 septembre. Les premiers éléments de l'enquête montrent qu'une partie des terroristes ont habité ou transité en Grande-Bretagne et en Allemagne. Ces deux pays abritent une délégation du Comité de défense des droits légitimes, une association d'opposants saoudiens au régime des Saoud. Certains policiers, spécialistes des réseaux islamistes, soupçonnent ce comité de relayer les thèses de Salman al-Awdah.

La contestation en Arabie saoudite ne s'est pas limitée à la critique mais a largement débordé dans la violence. Deux attentats contre des intérêts américains ont été commis ces dernières années. Le 13 novembre 1995, une bombe contre un immeuble abritant des conseillers américains de la garde nationale a fait 7 morts. Le 27 juin 1996, un camion bourré d'explosifs faisait 19 morts et 540 blessés dans la base américaine d'El Khobar, près de Dahrn. Le premier réflexe des Saoudiens fut d'accuser l'Iran. Mais l'enquête sur l'attentat de 1995 a permis d'arrêter quatre Saoudiens. Les yeux marqués et les visages tuméfiés par la torture, ces hommes ont reconnu leur culpabilité devant les caméras de la télévision. Après avoir été décapité, ce quartier de terroristes a été présenté par les services de renseignement saoudiens comme proche de Ben Laden et d'Al Masaari, autre opposant au régime.

Pourtant, même les Américains, qui n'ont pas été autorisés à interroger ces accusés, ont remis en cause la crédibilité de leurs aveux. Les Saoudiens avaient-ils des choses à cacher au point d'écarter de l'enquête leur allié ? Quant à l'attentat du 27 juin, il fut revendiqué par « la légion martyre Abdoullah al-Houzai-

fi » ainsi que par le Hezbollah-golfe, considéré comme la branche du Djihaad dans la péninsule. Ce dernier groupe avait lancé un ultimatum fin avril 1995 aux forces occidentales, pour qu'elles quittent l'Arabie saoudite.

Depuis le milieu des années 1990, une véritable opposition à la présence américaine s'est organisée. Une génération de Saoudiens a pu se former à la critique contre les forces occidentales. Nul doute que les jeunes Saoudiens suspectés dans les attentats du 11 septembre ont été nourris par ce débat qui fait rage depuis dix ans dans le royaume.

Car, après avoir un temps hésité sur la nationalité des kamikazes, à cause notamment du risque d'utilisation de fausses identités, le FBI a publié sur son site, le 28 septembre, des compléments d'information. La police fédérale note que 7 des 19 suspects seraient d'origine saoudienne. Sept autres terroristes pourraient également être de nationalité saoudienne, tant ils portent des noms typiques du royaume : Ahmed et Hamza Alghamdi, Fayed Ahmed... La majorité des terroristes se révèlent donc être d'origine saoudienne.

Le fait que les terroristes soient saoudiens peut expliquer que ni la CIA ni le FBI n'aient vu arriver les attentats

Les patronymes Alghamdi et Alsheri, soit six terroristes présumés, retiennent particulièrement l'attention. Ces noms se rattachent à la région d'Assir, en Arabie saoudite. Ils sont issus de deux clans arabes, les Hamedi et les Sharahni. Les populations d'Assir n'ont jamais vraiment accepté la mainmise des Saoud sur eux. Pour comprendre les raisons de leur opposition, un petit rappel historique s'impose. Lorsque l'actuelle famille royale unifia le pays, sa conquête, qui démarra du Koweït en 1902, se termina dans la région d'Assir, dernière place forte du royaume, prise en 1929. Or les tribus de cette région n'ont jamais vraiment été intégrées : tous les postes prestigieux du gouvernement et les richesses du pays ont été partagées entre les clans du nord. D'où une certaine frustration des tribus du sud, qui s'opposent au pouvoir central, et un recrutement facile pour un mouvement d'opposition armée. Est-ce à ces hommes que faisait référence Ben

Laden lorsqu'il déclarait au lendemain des attentats que ceux qui ont mené cette action « l'ont faite pour leur intérêt personnel » ? A noter que l'un des deux religieux radicaux engagés contre le gouvernement de Riyad, Sfar al-Hawli, fondateur avec Salman al-Awdah du Mouvement de la résurgence islamique, est également originaire de cette région.

De son côté, l'Arabie saoudite a refusé d'admettre que ses ressortissants soient impliqués dans ces attentats. Elle a prétendu que les hommes qui portent ces identités sont vivants et se trouvent dans le Golfe. Or, explique un universitaire qui souhaite rester anonyme, « il y a des centaines de gens qui portent le même nom et le même prénom dans cette région, et il faut remonter parfois jusqu'au grand-père, voire plus haut, pour distinguer les individus ».

Ces hommes auraient-ils pu être en contact avec Ben Laden ? C'est possible, mais il faut souligner que très peu de Saoudiens sont allés se battre aux côtés de Ben Laden en Afghanistan ou ailleurs. En outre, Ben Laden, qui a été déchu de sa nationalité saoudienne en 1994, a été également renié par le régime, qui a obligé sa propre famille à faire

tchénie selon leurs familles, qui déclarent ne plus être en contact avec eux depuis qu'ils ont quitté l'Arabie saoudite, il y a deux ans.

Le fait que les terroristes soient saoudiens peut expliquer que ni la CIA ni le FBI n'aient vu arriver les attentats. Avant le 11 septembre, les Saoudiens n'étaient pas potentiellement aussi suspects que la grande majorité des autres ressortissants arabes. L'Arabie saoudite a toujours été considérée comme l'un des plus sûrs alliés des Etats-Unis dans le monde arabe. Quant à la communauté de renseignement américain, la plupart des observateurs s'accordent à relever sa méconnaissance de la situation politique interne en Arabie saoudite, et plus particulièrement des ressorts de l'opposition islamiste. C'est aussi leur incroyable immersion dans la société américaine qui a permis aux terroristes de rester discrets pendant des mois, voire des années. « Ils vivaient comme nous. Ils étaient aimables, prévenants et ouverts », témoignent les nombreux voisins qui les ont côtoyés. Ni fiché ni suspect, et formidablement inséré dans l'american way of life : qui plus qu'un étudiant saoudien pouvait avoir ce profil avant le 11 septembre ?

Dernière question : pourquoi la piste saoudienne n'est-elle pas publiquement évoquée par les services de sécurité américains ? Parce que ces deux alliés y ont tout à perdre. S'il apparaît que les auteurs des attentats sont bien des Saoudiens, les conséquences dans les relations entre les Etats-Unis et l'Arabie saoudite seraient très graves. Les Etats-Unis accueillent près de 25 000 étudiants saoudiens dans leurs universités. Comment s'y prendront-ils pour surveiller tous ces ressortissants, devenus soudainement potentiellement aussi suspects que les autres Arabes ? La tension qui naîtrait alors entre les deux pays pousserait les Saoudiens à demander le départ des soldats américains, déstabilisant d'un coup l'équilibre fragile des forces en présence dans la région et faisant ainsi chuter le deuxième pilier de la politique américaine au Moyen-Orient, vingt ans après la chute du premier.

Ali Laïdi
Dessin Sergueï

Ali Laïdi est journaliste, spécialiste du terrorisme. Il collabore à plusieurs titres de la presse française et à la télévision publique.

Les limites de la diplomatie européenne

LES MEMBRES de la tröïka européenne sont revenus de leur tournée de la semaine passée dans le monde arabo-musulman avec la satisfaction du devoir accompli. D'Islamabad à Téhéran, de Riyad au Caire puis à Damas, ils ont tenté de mobiliser leurs interlocuteurs en faveur de la lutte contre le terrorisme, dans une région où la solidarité en faveur des Etats-Unis ne va pas de soi. Ils ont aussi affirmé les valeurs de l'Europe et souligné que celle-ci a l'ambition et les moyens de jouer un rôle majeur dans les relations internationales. Ce triple objectif a été plus ou moins atteint selon les pays. Ce voyage, ainsi que celui qui l'avait précédé de quelques jours, lorsque la tröïka s'est rendue à Washington, revêt une certaine exemplarité dans la mesure où il révèle les potentialités et les limites de la diplomatie européenne, qui pâtit encore d'un manque de maturité.

Les Quinze, réagissant avec une rare diligence, étaient présents sur le terrain dix jours après les attentats contre l'Amérique pour délivrer un message de concorde entre les mondes occidental et musulman, lequel n'a été brouillé que temporairement par la « trahison » de Silvio Berlusconi. Curieux attelage au demeurant : le franc-parler insatiable de Louis Michel, ministre belge des affaires étrangères, la diplomatie ondoyante de Javier Solana, haut représentant de l'Union pour la politique extérieure et de sécurité, la prudence réfléchie de Chris Patten, commissaire européen chargé des relations extérieures, c'était là une « recette » incertaine pour parler d'une même voix. Pour les interlocuteurs de l'Union, le concept de tröïka reste malgré tout déroutant.

Le spectacle de Louis Michel et de Colin Powell prenant la parole au département d'Etat, alors que Javier Solana et Chris Patten restaient silencieux et comme embarrassés sur un côté de l'estrade, était à lui seul symptomatique de cette difficulté des Européens à exister collectivement sur la scène internationale. Le chef du trio est naturellement le ministre des affaires étrangères du pays qui assume la présidence de l'Union, mais comme la fréquence de ce tourniquet est semestrielle, cela signifie que son autorité ne s'affirme, au mieux, que pendant quatre mois. Comment, dans de telles conditions, les chefs d'Etat et de gouvernement du Pakistan, d'Iran, d'Arabie saoudite, d'Egypte et de Syrie pourraient-ils accorder à leurs hôtes un crédit politique en rapport avec le poids économique de l'Union européenne ? D'autant qu'en se succédant en ordre dispersé dans la région, les ministres des affaires étrangères des Quinze défendent souvent davantage leurs priorités nationales que celles de l'Union dans son ensemble.

DES ATOUTS À FAIRE VALOIR

Une clarification serait donc la bienvenue. Elle suppose de conférer au poste de haut représentant pour la politique extérieure et de sécurité un statut et des moyens, c'est-à-dire une autorité, en rapport avec les ambitions extérieures de l'Union. Les Quinze sont-ils prêts à consentir les abandons de souveraineté que cela suppose ? Rien n'est moins sûr. Pourtant, dans toutes les capitales qu'ils ont visitées, les membres de la tröïka ont entendu un message similaire : « Venez, nous avons besoin de l'Europe. »

C'est particulièrement vrai au Proche-Orient, puisqu'en Iran comme en Arabie saoudite, en Egypte et en Syrie, on souhaite que les Européens s'impliquent davantage dans le processus de paix israélo-palestinien afin, essentiellement, d'équilibrer un tant soit peu l'influence américaine. Bien sûr, ce rôle ne peut être que relatif : ne pouvant

être, comme l'Amérique, garante de la sécurité d'Israël, l'Europe ne pourra jamais jouer dans la région qu'un second rôle. Pourtant, ce n'est pas faire preuve de cynisme que de constater qu'au moment où la toute-puissance américaine est ébranlée, l'Europe a des atouts à faire valoir.

Elle incarne les valeurs démocratiques et culturelles qui sont le fruit de sa diversité, et sa politique étrangère n'est pas, comme celle de l'Amérique, la résultante d'une puissance brute, qu'elle soit militaire ou économique. C'est ce besoin d'une approche différente des relations internationales que les membres de la tröïka ont pu mesurer à chacune de leurs étapes. A Washington, ils ont, d'autre part, constaté que, dans la crise actuelle, la « ligne Powell », réputée modérée et multilatéraliste, pour tout dire « européenne », semble l'emporter. L'heure diplomatique de l'Europe est-elle donc venue ?

Dans l'immédiat, des Balkans au Proche-Orient, en passant par la conférence de Durban contre le racisme, l'Europe commence à comprendre que la « diplomatie du réel » suppose d'être présent au bon moment, collectivement, et avec ténacité. Et de ne pas verser dans l'angélisme... Les Européens justifient le rapprochement opéré avec des Etats comme l'Iran, la Syrie et le Pakistan, en postulant que des échanges réguliers avec les démocraties européennes vont peu à peu inci-

ter des gouvernements autoritaires à se réformer eux-mêmes.

C'est possible, mais en attendant, la prudence devrait commander de ne pas tresser des couronnes de laurier au général Pervez Musharraf, comme les membres de la tröïka ont cru bon de le faire. Outre que le très instable « pays des purs » est engagé dans une course à l'armement nucléaire avec l'Inde, les convictions du général pakistanais, pour qui « la démocratie doit être adaptée à son environnement », doivent faire réfléchir. En Syrie, d'autre part, il peut sembler innocent de requérir l'« expertise de Damas en matière de lutte contre le terrorisme », sachant que ce pays a arrêté de signer, depuis 1973, les treize conventions internationales existantes liées au terrorisme.

En Iran enfin, le message de l'Europe, qui vise à aider le camp modéré du président Khatami, serait plus clair si, comme le soupçonne Washington, des arrière-pensées commerciales ne venaient édulcorer le message des Quinze en faveur des droits de l'homme. Si l'Europe veut montrer que, collectivement, elle apporte une valeur ajoutée sur la scène internationale, elle doit faire preuve de réalisme et de fidélité à ses principes.

Laurent Zecchini

Mondialisation par Pancho



Une coalition en trompe-l'œil

Suite de la première page

Les attentats de Washington ont convaincu les coalisés de faire passer au second plan leurs intérêts d'Etat quand ceux-ci ne se confondent pas avec la lutte contre le terrorisme ? Rien n'est moins sûr.

Le ralliement des Européens est sincère mais conditionnel. Il dépend de l'ampleur que prendra la riposte américaine. Les services de renseignement européens coopèrent pleinement avec ceux des Etats-Unis. Mais nombre d'Etats du Vieux Continent ne sont finalement pas si fâchés de voir l'Amérique agir militairement seule, ou presque, en dehors du cadre de l'OTAN. Le ralliement de la Russie est beaucoup plus ambigu et assurément plus intéressé. Vladimir Poutine est arrivé au pouvoir en « surfant » sur une vague d'attentats terroristes qui lui ont trop opportunément permis de relancer les opérations en Tchétchénie. On voit bien ce qu'il aurait à gagner dans un marché informel avec Washington : sa solidarité active dans la lutte contre Ben Laden en échange d'une latitude totale dans la sale guerre qu'il poursuit au Caucase – le feu vert lui étant d'autant plus volontiers accordé que les indépendantistes tchétchènes ont pu avoir le soutien de quelques bandes « benladénistes ».

A peine annoncée sa participation à la coalition, M. Poutine n'eut rien de plus pressé que de refuser l'offre de médiation en Tchétchénie que lui offrait le président géorgien, Edouard Chevardnadze. Le prési-

dent russe ne manque pas de monnaie d'échange dans sa relation avec une administration Bush soucieuse d'obtenir de Moscou le soutien au projet américain de bouclier antimissiles. Les Etats-Unis doivent déjà à Vladimir Poutine un élément-clé de leur dispositif contre Ben Laden : la possibilité de déployer une partie de leur logistique au Tadjikistan et en Ouzbékistan, deux pays toujours dans l'orbite du Kremlin. L'un et l'autre sont dirigés par des régimes aussi corrompus que dictatoriaux, qui ne laissent place qu'à une forme d'opposition : l'islamisme militant...

RELATION PARADOXALE

Plus distante, l'association de la Chine à la coalition relève du même genre de calculs. Ce sont ceux d'un Etat exploitant une situation donnée pour réaliser au mieux ses objectifs. A quelques semaines de son entrée dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC), Pékin veut, à l'intérieur, dans le Xinjiang, pouvoir réprimer en toute tranquillité un mouvement autonomiste de musulmans ouïgours dont on entendra très vite dire qu'ils sont eux aussi, bien sûr, manipulés par des islamistes.

Telles sont quelques-unes des limites et des contradictions de cette coalition contre le terrorisme islamiste. Pour la former, les Etats-Unis n'hésitent pas à s'appuyer sur des régimes ou des pratiques qui, ici et là, nourrissent, par leur brutalité, l'islamisme radical que Washington entend combattre. Encore plus paradoxale est la relation développée avec un autre pays clé de la coalition, le Pakistan. Le « pays des purs » est constitutionnellement un pays intégriste musulman. Ses services secrets et son armée protègent et appuient les écoles religieuses et

les camps d'entraînement d'où sont sortis les talibans et les fantassins de Ben Laden. Une partie de l'establishment militaro-politique pakistanais est intimement liée à ces bandes islamistes qu'Islamabad utilise dans la lutte menée au Cachemire indien.

Mais nulle part ailleurs qu'au Proche-Orient la coalition ne paraît plus circonstancielle. En apparence, pas une capitale de la région n'a osé dire non à Washington. En réalité, les hésitations à se ranger activement dans la coalition sont nombreuses et, souvent, ouvertement exprimées. Chez les radicaux d'abord, à Damas et à Téhéran. On y rejette la définition du terrorisme communément admise en Europe ou aux Etats-Unis ; on refuse d'y ranger les attentats – y compris contre des civils – que peuvent perpétrer des groupes comme le Hamas et le Jihad palestiniens. Kamal Kharazi, ministre iranien des affaires étrangères, fixe les limites de la participation de son pays à la coalition quand il déclare : « Comment les Etats-Unis pourraient-ils conduire une campagne internationale pour lutter contre le terrorisme alors qu'ils soutiennent Israël et le terrorisme israélien ? » A Damas, le quotidien *Al-Baas*, porte-parole du parti au pouvoir, n'est pas moins critique de la coalition quand il écrit très officiellement : « Le terrorisme israélien dépasse tous les terrorismes. » Deux petites phrases qui donnent la mesure du sérieux de la participation de la Syrie et de l'Iran à la coalition washingtonienne...

Chez les modérés, la méfiance est de même nature et à peine moins voilée. A Amman, au Caire, à Beyrouth, on n'ose afficher une vraie solidarité avec les Etats-Unis de peur de heurter de front des opinions publiques qui ressentent comme profondément injuste la politi-

que américaine dans la région – qu'il s'agisse de l'Irak ou du conflit israélo-palestinien. Les dirigeants arabes ont tous fait savoir aux Etats-Unis qu'ils ne pourraient rester dans la coalition si la réponse américaine aux attentats du 11 septembre devait prendre la forme d'une opération militaire contre l'Irak. Tributaire de la façon dont la politique américaine est perçue dans ces pays, la marge de manœuvre des Etats-Unis est ici des plus faibles. En témoigne cet ultime paradoxe : l'Arabie saoudite, régime fondamentaliste absolu et terre nourricière de l'intégrisme musulman de par le monde, allié politique et militaire de l'Amérique, qu'on aurait cru moralement endetté du fait que Ben Laden fut l'un de ses fils, a refusé son aide militaire à George W. Bush. Celui-ci vient de sentir le danger, en déclarant – tardivement – son attachement à la création d'un Etat palestinien.

Au Proche-Orient comme ailleurs, de la Tchétchénie au Xinjiang, les conflits qui restent déterminants et qui sont perçus par les intéressés comme « centraux », ceux qui définissent l'action des Etats restent, pour le moment, ceux de « l'avant-11 septembre ».

Alain Frachon

PRÉCISION

JEAN-PAUL HUCHON

Jean Paul Huchon, président (PS) du conseil régional Ile-de-France, nous demande de préciser que, contrairement à ce que nous avons écrit dans *Le Monde* du 28 septembre, il a « soutenu dès le départ la candidature de Bertrand Delanoë à la Mairie de Paris » et l'a « appuyé dans sa campagne ».

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Vu de France

SUR le fond, l'exercice fut sans surprise. A s'en tenir à la lettre des interventions, le débat, mercredi 3 octobre à l'Assemblée nationale, sur la réponse à apporter aux attentats de New York et Washington, a été le juste reflet de l'échiquier politique national. A ceci près que de gauche à droite, on a exprimé une solidarité de cœur avec les Américains, pas toujours unanime en ces lieux, et une condamnation sans réserve du terrorisme. Sur ce dernier point, c'est le premier ministre qui a donné l'exemple : « Le terrorisme ne s'explique pas, et se justifie encore moins, par les inégalités qui divisent le monde et par les conflits qui le bouleversent », a dit Lionel Jospin. Dans sa radicalité, cette condamnation, là encore, donnait la mesure de l'émotion particulière suscitée par les massacres du 11 septembre.

Faut-il agir militairement avec les Etats-Unis ? A cette question, le premier ministre a donné une réponse d'une parfaite orthodoxie européenne et déjà plusieurs fois exprimée par les Quinze : disponibilité de principe et liberté d'appréciation. Dès lors qu'elle serait sollicitée par Washington, la France entend pouvoir participer à la définition des objectifs et à la planification des actions. Position avec laquelle la droite a, *grosso modo*, manifesté son accord, cependant que Robert Hue, pour le PCF, et Jean-Pierre Chevènement, pour le MDC, faisaient part de leurs réserves.

A tout cela, on ne trouverait rien à redire, sinon pour regretter que ce débat soit venu bien tard. Mais il y eut la forme, l'am-

biance, le ton général, en et hors séance : interruptions incessantes sur les bancs de la droite, petites phrases politiciennes dans les couloirs et attaques à visées électoralistes. Ce n'était plus un débat à la hauteur de l'enjeu, mais une querelleuse réunion politicienne. On n'était pas dans l'émotion ni dans les affaires du vaste monde ; on était en campagne, et très hexagonale...

Il y avait pourtant à réfléchir sur l'attitude de la France dans cette affaire. Matière à s'interroger sur cette disproportion entre l'émotion affichée au plus haut niveau de l'Etat (Jacques Chirac à Washington et à New York) et la faiblesse des moyens mis à disposition des Etats-Unis (un pétrolier ravitailleur, une frégate). On sait les Etats-Unis soucieux d'agir en toute liberté et de ne pas répéter l'expérience du Kosovo où la France s'opposa à certaines des cibles, civiles, retenues par le Pentagone dans la campagne de bombardements contre la Serbie. On sait que la Grande-Bretagne était militairement disponible à plus d'un titre : allié privilégié, elle est le pays qui a eu, après les Etats-Unis, le plus de morts à New York (de deux cents à trois cents) ; enfin, pure coïncidence, elle est depuis septembre en grandes manœuvres militaires dans la région.

Mais l'impression générale qui en ressort est celle de l'existence militaire de la France et de l'Europe en tant que telle dans une affaire où l'on a proclamé haut et fort notre émotion et notre solidarité avec les Etats-Unis. Etait-ce inévitable et souhaitable ?

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenetz, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynette ; adjoint : François Lichon
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azam ; directeur informatique : José Bolufer
Rédaction en chef centrale :
Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
Alain Debove (International) ; Anne-Line Roccati (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Verret

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Vent de crise économique à Londres

UN VENT DE CRISE économique et financière souffle dans la brumeuse cité de Londres en ce début d'automne, tandis que le peuple anglais se prépare à élire un nouveau Parlement. Les réserves monétaires de la zone sterling, que gère la Grande-Bretagne, ont baissé de 598 millions de dollars entre le 30 juin et le 30 septembre. C'est la plus forte baisse enregistrée depuis 1945. De nouvelles bruits de dévaluation, d'ailleurs démentis, et en tout cas prématurés, courent dans les ruelles de la City comme dans le monde entier.

D'où vient le mal ? Des facteurs temporaires ont certainement joué dans le sens d'une aggravation de la balance des paiements. A cette époque de l'année, les Britanniques font leurs provisions de coton et de tabac. Américains et Canadiens ont rapatrié leurs capi-

taux placés outre-Manche à un rythme accéléré. La crise iranienne, sanctionnée par l'humiliant abandon d'Abadan, a d'autre part sensiblement modifié du point de vue financier la structure des importations de pétrole du Royaume-Uni. Il achetait celui de la Perse en livres pour le revendre souvent en dollars.

En attendant que d'autres sources « sterling » soient développées, il devra se résigner à perdre 200 ou 300 millions de dollars par an. On n'oubliera pas aussi que le gouvernement travailliste ne bénéficie plus du plan Marshall, à un moment où le remboursement des emprunts américain et canadien commence. Si grave que soit la situation, il convient de ne pas tomber dans un pessimisme excessif. Les réserves monétaires restent fort importantes.

(5 octobre 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. *Le Monde* sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Complexité orientale

par Malek Chebel

DABLES d'Orientaux : en quelques jours, ils ont réussi à illustrer ce mot de Lawrence d'Arabie qui les décrivait comme étant des êtres « de convulsions, de soulèvements et d'illuminations mentales ». A moins qu'ils ne soient « entrés dans le surnaturel », comme le soutenait par ailleurs Ernest Renan. Mais étaient-ils moins compliqués que par le passé ? Rien n'est moins sûr, car ces préjugés ne datent pas d'aujourd'hui. Il y a vingt-cinq siècles déjà, Eschyle écrivait dans *Prométhée enchaîné* : « La floraison guerrière d'Arabie, peuples nichés dans leur citadelle de rocs escarpés, aux abords du Caucase, tribus belliqueuses dont un frisson agite les lances acérées. » L'image que les Arabes, puis les musulmans, donnent d'eux aux tiers est souvent liée à leur prédisposition pour la guerre, leur goût de la conquête. Ils sont souvent fort mal compris, trop flattés d'être craints, sans pouvoir justifier ni l'angoisse qu'ils développent autour d'eux ni la fascination réelle qu'ils suscitent. On ne dira rien des anathèmes, et des préjugés tenaces, qui émaillent les quatorze siècles d'existence de l'islam.

Aussi, lorsque, aux confins du « monde civilisé » – dit Berlusconi –, on entend prononcer des mots comme fatwa, mollah, djihad, islamisme, intégrisme ou terrorisme, l'oreille est immédiatement alertée par une éventuelle réactivation de ce fonds ancien. Péril vert, invasion, barbarie, assassinats, meurtres, irrédentisme, croisades, tout cela participe du même psychodrame. En réalité, c'est parce qu'il est méconnu que l'Orient secrète tous ces maux, et,

plus la méconnaissance est grande, plus son degré pathogène est palpable. Or un tel Orient ne peut être qu'imaginaire. Car, au-delà même du rôle de bouc émissaire classique qu'il semble devoir assumer bientôt, le monde musulman est la preuve cumulée dans le temps, et objectivée par les événements actuels, de la violence à l'état pur.

Dans ce concert sémantique, l'Amérique, qui cherche un ennemi insaisissable, profite de la tragédie new-yorkaise pour se donner un adversaire sur mesure. Et dans la foulée, faire du fondamentalis-

rain : pour de multiples raisons, le Pakistan est le principal baïlleur de fonds des sinistres talibans, leur mentor et leur base arrière, mais, par un étrange paradoxe, il est également le principal allié des Etats-Unis.

Il est certes malaisé de prendre pour cible un pays de plus de 140 millions d'habitants et dont les quelques images, volées ou autorisées, laissent entrevoir qu'entre le bazar d'armements, assez folklorique au demeurant, et la poudrière, la frontière est bien ténue. A ce réel danger d'embrasement de l'islam asiatique s'ajou-

Les musulmans d'Europe ont un rôle important à jouer. Grâce à leur visibilité, ils relativisent les inquiétudes liées à l'islam et circonscrivent la violence religieuse à ses seuls auteurs. Ils donnent un visage plus avenant à la religion de Mahomet

me musulman un mythe vivant. Pourquoi aussi ne pas stigmatiser quelques pays exsangues, comme l'Irak et le Yémen, et réparer l'affront de Dar es-Salam ?

Le Pakistan est, *mutatis mutandis*, exemplaire des omissions américaines, on ne peut plus flagrantes, sur lesquelles repose cette opération qui fait du thème biblique de justice son emblème. Un savant dosage est fait entre les imprécations guerrières de l'état-major et la *Realpolitik* imposée par le ter-

tent deux autres menaces : la cohabitation explosive de deux grandes religions, islam et hindouisme, qui ont montré qu'elles n'étaient pas encore pacifiées, et la menace nucléaire. La prudence est de mise, d'autant que le cauchemar continue, relayé et entretenu comme un feuilleton télévisé par tant d'experts plus ou moins bien intentionnés : guerre chimique, guerre bactériologique, guerre informatique... On a même entendu l'expression : guerre planétaire. L'« esprit

dans tous les cas de figure, le peuple demeurera souverain, il éliminera puis il choisira ; n'est-ce pas là l'essentiel ? La démocratie a un prix, les candidatures sont la preuve qu'elle est riche et vivante : nul ne s'en plaindra !

Jean-Yves Gosse,
Le Luc-en-Provence (Var)

CRAUTÉS PROFANES

L'écrivain José Saramago (*Le Monde* du 22 septembre), nous raconte que la religion est « la plus criminelle des inventions ». L'auteur oublie que ce n'est pas uniquement « à cause et au nom de Dieu que tout a été permis et justifié, surtout le pire, surtout le plus horrible et le plus cruel ».

Car en savent quelque chose également les assoiffés d'argent et de pouvoir, les injustes, les oppresseurs, les capitalistes, les socialistes, les national-socialistes, les communistes, les racistes, les nationalistes, les impérialistes.

C'est une liste tellement longue et incomplète que les Romains en étaient déjà arrivés à la conclu-

sion : *homo homini lupus* (l'homme est un loup pour l'homme). Malheureusement, le bon Dieu n'a pas encore réussi à domestiquer ce loup en chacun de nous.

Joseph Bronneberg,
Ah Sittard (Pays-Bas)

ENGELS ET LE PAKISTAN

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt, dans *Le Monde* du 1^{er} octobre, le texte peu connu qu'Engels consacra à l'Afghanistan en 1858 et aux ambitions anglaises qui échouèrent sur les montagnes de ce pays ; mais je m'étonne qu'il ait pu situer l'Afghanistan par rapport au « Pakistan », car, à ma connaissance, ni le mot ni le concept n'existaient à cette époque : Empire des Indes, Hindoustan, pays des Pathans (les Pashtouns), mais sûrement pas Pakistan, puisque le mot fut créé par Iqbal, l'idéologue de l'Etat musulman séparé de l'Inde, vers 1925-1930.

Jean Laignon,
Clamart (Hauts-de-Seine)

hermétique » des musulmans (comment distinguer entre, d'un côté, les talibans – structure politico-militaire au pouvoir à Kaboul –, et les Pashtouns, les Tadjiks ou les Ouzbeks, qui forment la base ethnique ?) donne l'impression d'être conflictuel au point d'échapper à toute logique.

Quel type de parade faut-il inventer, lorsque la traque systématique des allusions perfides et des contresens paraît si dérisoire ? Les idées préconçues ou à l'emporte-pièce sont légion. Dans la perception coulante des auditeurs, l'association entre plusieurs notions distinctes – arabe, musulman, terroriste –, dès lors que la proximité est contagieuse, nourrit leur propre fulgurance. « *Tous les musulmans sont des terroristes* » relève de ces facilités de langage, plutôt réconfortantes, qui permettent d'isoler et de stigmatiser toute une religion en se fondant sur ses seuls avatars, aussi monstrueux soient-ils. A Jolo, à Islamabad, à Khartoum et ailleurs, beaucoup de terroristes ont, certes, revêtu le costume de martyr de l'islam, mais que représentent-ils vraiment ?

Il faut dire aussi que les talibans afghans, avec leurs lois obsolètes, leurs femmes entchadorisées et leur velléités purificatrices, ne font rien pour améliorer le travail pas encore pacifiées, et la menace nucléaire. La prudence est de mise, d'autant que le cauchemar continue, relayé et entretenu comme un feuilleton télévisé par tant d'experts plus ou moins bien intentionnés : guerre chimique, guerre bactériologique, guerre informatique... On a même entendu l'expression : guerre planétaire. L'« esprit

« Pourquoi le terrorisme ? » Faut-il considérer le phénomène comme une cause ou comme une fin ? Et si ce n'était qu'une épaisse fumée qui cache une double incurie. D'une part, l'incapacité des gouvernants musulmans qui n'arrivent pas à juguler la contestation sociale, la paupérisation des masses et surtout la corruption de leurs élites. D'autre part, la cécité des pays riches qui, au-delà même de la lutte idéologique, interprètent ces phénomènes brutaux comme une simple revanche de gueux dépenaillés sur les nantis.

Cette « lutte de classes » d'un autre genre signifie-t-elle le refus du dynamisme du Nord, qui doit une partie de sa richesse aux trésors encore enfouis dans le sous-sol du Sud ? Telle est la thèse des antimondialistes. Comment circonscrire la violence terroriste et la « traiter » correctement, sans que l'onde de choc atteigne irrémédiablement les pays musulmans dits « modérés » ?

L'islam est à la fois une religion, une morale, une sagesse humaniste et un code social. Pour certains musulmans, il est aussi une Constitution dont l'applicabilité ne fait aucun doute, même si elle doit s'inscrire par la voie des armes. D'où la nécessité de relire les préceptes coraniques à la lumière de ce nous vivons ici et maintenant. Tel est le but de la nouvelle interprétation (*al-ijtihad al-jadid*) qui, aujourd'hui, nous fait défaut. Face aux bouleversements phénoménaux de la technologie actuelle, que vaut, en effet, le propos d'un Ibn Taymiyya qui, du haut de son XIII^e siècle moribond, annonce des fins imprécatoires à ceux qui ne respectent pas l'interprétation d'un islam crispé et doctrinaire ? Le volontarisme pédagogique auquel nous nous sommes rattachés un moment a-t-il triomphé de la réticence de ceux qui regardent les musulmans, tous les musulmans, comme d'éventuels terroristes ?

A cet égard, les musulmans d'Europe ont un rôle important à jouer. Grâce à leur visibilité, ils relativisent les inquiétudes liées à l'islam et circonscrivent la violence religieuse à ses seuls auteurs. Ils donnent un visage plus avenant à la religion de Mahomet. Ils l'ont fait à plusieurs reprises et ce n'est pas cette nouvelle crise qui les fera changer d'avis. Encore faut-il qu'ils trouvent en face d'eux des hommes et des femmes qui soient prêts à voir non pas seulement les violences ou les excès (comment les nier sans quelque indécence ?), mais des ressources presque illimitées de générosité et de fraternité.

Malek Chebel est anthropologue et psychanalyste.

D'une apocalypse à l'autre

par Pierre Lory

NOTRE étonnement, en Occident, devant les séries d'attentats terroristes suscités par les milieux islamistes, a quelque chose d'à la fois naïf et compréhensible.

De naïf, parce que la colère de franges entières de populations musulmanes de par le monde était proclamée, écrite, diffusée depuis plusieurs dizaines d'années. De compréhensible, car la décision de s'en prendre à des civils à défaut d'atteindre l'armée ainsi que les moyens adoptés sont nouveaux par rapport aux règles de la loi religieuse, de la charia elle-même. Si celle-ci évoque bel et bien la lutte armée du djihad – mentionnée dans le Coran et dans les prescriptions du prophète Mahomet, définie et codifiée au cours des siècles par les juristes –, on aurait du mal à y trouver la justification du massacre aveugle de civils en période de paix.

De même, l'envoi de commandos-suicides représente une radicale nouveauté. Le suicide sous toutes ses formes a toujours été interdit, y compris dans le cadre du djihad. Les attaques de ce type pratiquées à partir du XI^e siècle par les ismaéliens dits « *assassins* » ont été réprochées par la majorité sunnite, qui en constituait d'ailleurs la cible principale. L'emploi du terme « *kamikaze* », à défaut d'une désignation arabe, montre combien ce type d'acte est étranger à la culture islamique traditionnelle.

Mais alors, que s'est-il passé pour qu'un tel changement de valeurs éthiques se soit produit à la fin du XX^e siècle ? L'humiliation de peuples soumis depuis près d'un siècle à diverses formes d'exploitation étrangère, le désespoir d'une jeunesse sans perspective de prospérité sociale, est un facteur évident : comment respecter la vie d'autrui, si l'on en vient à haïr sa propre existence concrète ? Pourquoi ne pas préférer un au-delà glorieux dans le paradis promis aux martyrs, si le bonheur de la vie terrestre devient si illusoire, si même la dignité d'être soi-même semble un bien si peu accessible ?

L'explication du surgissement de ces mouvements extrêmes a été exposée à de multiples reprises par des historiens et politologues compétents. Il peut être important toutefois de souligner un fait trop souvent occulté, consciemment ou non. L'islam s'inscrit dans un horizon eschatologique : il se veut la dernière religion révélée par Dieu, appelée à se répandre dans le monde entier.

D'après des traditions attribuées au prophète Mahomet et décrivant les « *conditions de l'heure* » (c'est-à-dire les temps derniers), l'humanité connaîtra vers la fin de son histoire de graves convulsions. Un spectaculaire renouveau du paganisme la gagnera. La pratique religieuse s'effondrera, les valeurs familiales également.

La licence sexuelle sous toutes ses formes, la boisson d'alcool, toutes les débauches, s'étaleront au grand jour. Une guerre sans merci opposera les musulmans restés pratiquants aux forces des païens ; son théâtre principal sera le Proche-Orient, plus précisément la Palestine. Grâce à l'intervention du Christ revenu sur terre et d'un chef envoyé par Dieu – le Mahdi –, l'armée des croyants finira par investir Jérusalem, qui deviendra le centre spirituel d'une humanité réunifiée.

Toutes ces données relèvent de thèmes apocalyptiques assez classiques, dont les sources littéraires peuvent être repérées sans trop de mal. Les théologiens musulmans du Moyen Age étaient réservés à leur endroit, jugeant parfois l'origine de ces récits douteuse et estimant, surtout, leur éventuel usage politique dangereux. Cependant, leur résonance avec l'époque actuelle est manifeste. Ces récits circulent sous forme de livrets bon marché que l'on trouve en vente dans les librairies populaires, voire sur les trottoirs des villes musulmanes. Même s'ils ne sont pas évoqués ouvertement dans les discours politiques ou religieux, ils circulent sous forme de rumeurs, et sont connus de la

majorité des musulmans, dont bien sûr les militants.

Des convictions analogues en milieu chiite (thème du retour de l'Imam caché) avaient accentué les effets du charisme de Khomeiny lors de la révolution islamique, vers 1979-1980. Des rumeurs de ce type s'étaient aussi mises à circuler au moment de la guerre du Golfe. Le combat engagé, pour beaucoup de moudjahidins, est un mouvement de type millénariste. Les conséquences de cet état d'esprit sont lourdes. Dans une telle vision de l'Histoire, il n'est pas nécessaire pour entreprendre un combat que le rapport de force soit favorable aux musulmans ; et peu importe si la lutte entraîne des catastrophes et des souffrances, puisque des combats d'apocalypse sont la condition même de la restauration de la justice et de la paix, et que seul Dieu décidera en définitive de leur issue.

Cette perspective eschatologique n'est pas éloignée du tout de l'héritage culturel et religieux de l'Europe occidentale ; elle en est même fort voisine. On peut rappeler combien la ferveur qui animait les croisades s'inspirait d'espéros apocalyptiques : la prise de la Jérusalem terrestre devenant comme le signe même de l'accomplissement des prédictions du livre de saint Jean. Or, voir l'ennemi comme une incarnation globale des forces du Mal conduit à nier chez lui tout statut de personne : hommes, femmes, enfants participent ici tous d'une même nature démoniaque.

Les massacres épouvantables qui ont accompagné les croisades – introduits d'ailleurs par les exactions contre les communautés juives d'Allemagne en 1096 – ont marqué la conscience des populations musulmanes du Proche-

La perspective eschatologique de l'islam n'est pas éloignée du tout de l'héritage culturel et religieux de l'Europe occidentale ; elle en est même fort voisine

Orient jusqu'à l'époque moderne. Des aspirations eschatologiques analogues marquèrent parfois la conquête du Nouveau Monde. Plus récemment, et de façon beaucoup moins sanglante heureusement, le traditionalisme catholique du XIX^e siècle a ravivé ces thèmes d'une apocalypse guettant le monde matérialiste corrompu par le modernisme. Ces sentiments n'ont pas disparu, ils resurgissent de temps à autre au travers de phénomènes sectaires dont seuls les dénouements tragiques attireront parfois l'attention des médias.

Le monde musulman a servi pendant des siècles de repoussoir, d'image inversée de l'idéal que l'Occident se proposait à lui-même. Quatorze siècles de diabolisation de la religion de Mahomet ont bien entendu marqué les esprits. Le ton violemment antimusulman du dernier roman de Michel Houellebecq, ses déclarations concernant l'islam à la revue *Lire* le mois dernier en sont un exemple assez tragique.

L'horreur inspirée par les attentats commis aux Etats-Unis ne devrait pas faire oublier qu'une telle violence aveugle a été celle de nos aïeux, qu'elle menace en permanence de nous habiter, et qu'elle peut resurgir avec d'autant plus de violence que nous nous persuadons du contraire.

Pierre Lory est directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études, section des sciences religieuses (pensée musulmane).



FUSION Sauf coup de théâtre, un avis négatif devrait être donné, le 10 octobre, sur le rapprochement des deux entreprises françaises Schneider et Legrand. ● LE PRÉSI-

DENT de la République et le ministre de l'économie sont intervenus personnellement pour tenter de faire fléchir la Commission européenne. ● LES GROUPES français dénoncent,

« les atteintes aux droits de la défense ». Les règles de procédure auraient été modifiées au cours de l'examen de la fusion par la Commission. ● LES CONSÉQUENCES ne sont

pas mineures pour Schneider puisque dans le cadre d'une offre publique d'échange, au mois d'août, avant le verdict de la Commission, l'entreprise a déjà acquis 98 % de

Legrand. ● LES PROCÉDURES des services de la Commission sont critiquées pour leur manque de transparence et l'absence d'un corps de doctrine clair.

MM. Chirac et Fabius plaident la cause de Schneider-Legrand à Bruxelles

La Commission européenne envisage de bloquer la fusion des deux groupes français d'équipements électriques pour risque de position dominante. Bercy, l'Elysée et les deux sociétés, qui se retrouveraient fragilisées sur le plan financier en cas de veto, critiquent les dérapages de la procédure

L'EXAMEN, par la commission de Bruxelles, de la fusion Schneider-Legrand risque de polluer, à long terme, les concentrations d'entreprises en Europe. Sauf coup de théâtre, un avis négatif devrait être donné, le 10 octobre, sur le rapprochement des deux entreprises françaises. Le ministre des finances et le groupe français dénoncent, dans cette affaire, « les atteintes aux droits de la défense ». Les règles de procédures auraient été modifiées au cours de l'examen de la fusion par la Commission. Les conséquences ne sont pas mineures pour Schneider puisque dans le cadre d'une offre publique d'échange, au mois d'août, avant le verdict de la commission, l'entreprise a déjà acquis 98 % de Legrand. Revendre ces titres serait ruineux pour Schneider, qui, fragilisé, deviendrait une proie facile, surtout depuis l'effondrement des marchés financiers. Legrand, sans actionnaire majoritaire – les familles propriétaires détiennent désormais des actions Schneider –, serait livré à lui-même et devrait faire face à un avenir également incertain.

L'affolement s'est propagé le 27 septembre. Schneider doit alors informer les marchés que les services de la direction générale de la concurrence de la commission ont transmis, la veille, un avis négatif sur la fusion. Le lendemain, l'action Schneider ouvre en baisse de 20 %. La classe politique française

tente de voler au secours des deux champions nationaux. En l'espace de deux jours, le ministre des finances Laurent Fabius téléphone au commissaire à la concurrence Mario Monti. Le président de la République Jacques Chirac téléphone au président de la Commission Romano Prodi. La concurrence est une compétence de l'Union, mais il explique, en substance, qu'un refus de la Commission aurait des conséquences sociales en France et industrielles en Europe. L'Elysée craint une OPA hostile de Legrand par un investisseur étranger, Siemens ou General Electric.

UN CERTAIN MÉPRIS

Dans le même temps, les rumeurs circulent : M. Monti voudrait dire non aux Français pour garder la mesure avec les Américains auxquels il a dit non pour la fusion Honeywell-General Electric ou les suédois, dont deux banques viennent de renoncer à fusionner. L'Allemand Siemens aurait fait un lobbyisme forcené contre la fusion. Une grande partie des arguments que Siemens a fait prévaloir pour bloquer la fusion aurait été retenue par la commission. Cette dernière aurait peu apprécié le dilettantisme et un certain mépris des représentants de Schneider à son égard. Le point d'orgue étant la remise des engagements de Schneider, le 14 septembre, à 23 h 45, quelques minutes avant la

date limite. En réalité, il semble surtout qu'il y ait eu un gigantesque malentendu entre la Commission et la direction de Schneider et Legrand.

Les 15 et 16 septembre, au lendemain de la remise des engagements de Schneider pour respecter les règles de concurrence, Henri Lachmann, le PDG de Schneider, pense que la fusion à laquelle

que 3 % du chiffre d'affaires mondial du groupe, mais réduit, selon l'entourage de Schneider, la part de marché pour les produits litigieux, où il y a suspicion d'abus de position dominante.

Pour M. Lachmann, les « tests de marché » auprès des concurrents et des experts seront une formalité, et il pourra au besoin, pense-t-il, fournir une version améliorée

des propositions. Ses engagements stipulent qu'il n'existera plus aucun chevauchement entre les marchés de Schneider et ceux de Legrand, notamment, dans les pays, France et Italie, où sa position est dominante. Mais rien n'y fait. Ces propositions interviennent hors délais, estime les services, qui jugent qu'elle ne peut pas les tester. Il règne alors un grand flou. Les avocats des deux sociétés françaises estiment qu'il est d'usage de reformuler des engagements en les améliorant. Pour la Commission, ces concessions ne lèvent pas les doutes. Le 25 septembre, le couperet tombe. Les services de la Commission proposent le rejet du projet français.

DES AVIS TRÈS PARTAGÉS

Le 29 septembre, le comité des neuf Etats membres examine les recommandations des autorités de la concurrence. Sur la forme, l'Allemagne et l'Angleterre affirment qu'une remise de copie trop tardive est, en soi, un motif de refus. Sur le fond, les avis sont très partagés, ce qui est rare. La France, le Luxembourg et l'Espagne soutiennent le dossier Schneider. Un pays s'abstient et les cinq autres assurent que les conditions de concurrence ne sont pas réunies. Les Français crient au complot. Selon eux, les règles ont changé. Au début de la procédure, on leur demandait de respecter la concurrence pays par pays et marché par marché. Et,

au terme de la procédure, on leur dit que c'est la combinaison de ces marchés, distincts, qui constitue un abus de position dominante.

Mardi 3 octobre, des membres des cabinets des vingt commissaires se réunissent à Bruxelles pour examiner le dossier. Les représentants des commissaires français, Michel Barnier et Pascal Lamy, émettent des réserves sur les dérapages de la procédure, estimant que les services de M. Monti n'ont pas communiqué l'intégralité des griefs qui devaient conduire à un refus. Les services de la concurrence expliquent leur changement de méthode : dans un marché cloisonné, il faut certes étudier la situation produite par produit mais en complétant ses gammes – Schneider est fort là où Legrand est faible – le groupe va accroître excessivement son pouvoir face aux grossistes.

Un problème inextricable qui n'avait pas été suffisamment expliqué en août. On n'est donc plus dans un domaine où il suffit de céder des activités sur les produits où il y a position dominante – tableaux de distribution, disjoncteurs, supports de câble, équipement en aval des tableaux de distribution – pour convaincre la Commission. En cas de rejet de la fusion, ne restera plus que la possibilité de saisir la Cour de justice.

Jacques Follorou et
Arnaud Leparmentier

Les zones d'ombre de la Commission européenne

QUE PEUVENT espérer le président de la République et le ministre des finances en téléphonant eux-mêmes aux plus hautes autorités de la Commission européenne

ANALYSE

Personne ne peut s'aventurer à prédire sur quel critère sera jugé un projet

pour tenter d'infléchir leur jugement sur la fusion Schneider-Legrand ? Au-delà du risque de se faire taxer d'ingérence, voire de chauvinisme économique, ils courent le danger de braquer la direction de la concurrence, très à cheval, à juste titre, sur son indépendance et sur ses prérogatives. La maladresse de cette tentative ne dispense pourtant pas de souligner les lacunes et les dysfonctionnements du système communautaire.

Chargées de garantir le bon fonctionnement de l'économie de marché, les autorités de la concurrence se retrouvent au cœur du dispositif financier et économique. Plus que tout autre, la direction de la concurrence européenne a été, depuis l'origine, le fer de lance de la construction du marché unique, n'hésitant pas à abattre les frontières nationales et à combattre des intérêts trop étroits. Aujourd'hui, le fonctionnement de la direction de la concurrence est de plus en plus contesté. Les groupes qui ont eu à travailler avec elle s'en souviennent comme d'un cauchemar : tous évoquent les dizaines de personnes mobilisées, les milliers d'heures dépensées pour répondre à des milliers de questions sans avoir le moindre retour. Tous la décrivent comme une machine redoutable, souvent incompréhensible, parfois arbitraire. Relevant l'opacité de son fonctionnement, certains lui prêtent les plus noirs desseins, la soupçonner d'être trop sensible à certains lobbies ou de se livrer à des manœuvres politiques internes à la Commission bien éloignées des véritables enjeux économiques.

Si rien ne justifie de telles accusations, l'absence de transparence qui règne tant dans les règles que dans les procédures employées risque de les entretenir. Après le refus de la fusion entre Scania et Volvo,

de Pechiney et d'Alcan, de General Electric et de Honeywell, puis le veto annoncé entre Schneider et Legrand, beaucoup de groupes ont le sentiment que toute idée de mariage leur est désormais interdite. Pour eux, le risque économique et juridique que leur font courir les autorités européennes de la concurrence est devenu trop grand, car imprévisible. Aucun cabinet juridique, aucune administration compétente ne peut plus s'aventurer à prédire sur quel critère sera jugé un projet.

La direction de la concurrence justifie cette situation par la nécessité de garder la plus grande liberté de réaction face à une réalité économique protéiforme. A ses yeux, un seul principe s'impose : la liberté du marché, qui doit être préservée de toute position dominante, dans tous les secteurs, quelles que soient les circonstances.

Après le refus de la fusion entre GE et Honeywell, Volvo et Scania, etc., beaucoup de groupes ont le sentiment que toute idée de fusion leur est interdite

Si la mission ne peut donner lieu à contestation, sa mise en œuvre se révèle parfois plus problématique. La direction de la concurrence s'est ainsi toujours refusée à donner une ou plusieurs définitions possibles des « marchés pertinents » qui lui permettent de déterminer si un groupe est ou non en position dominante. La question est technique mais au centre de tous les débats. N'a-t-on pas vu Coca-Cola, pour prouver sa faible taille, demander – heureusement sans succès – de prendre comme référence le marché de toutes les boissons, y compris l'eau du robinet, plutôt que celui des sodas !

Privés d'accès à leur dossier, dans l'impossibilité de connaître et de répondre aux remarques de

leurs concurrents et de bénéficier d'un vrai débat contradictoire, les groupes découvrent sur le tard sur quels critères ils ont été jugés. Pour Scania et Volvo, qui considéreraient que le marché des poids lourds était mondial, l'attention des autorités se porta sur les territoires scandinaves. Pour Pechiney et Alcan, pour qui la encore l'aluminium est un produit négocié mondialement, la préoccupation se porta sur une usine de produits laminés en Allemagne. De même, les discussions lors du mariage entre Carrefour et Promodès portèrent sur la part de marché à partir de laquelle on pouvait considérer les deux groupes en situation hégémonique dans chaque ville : 25 %, 30 % ou 40 % ?

Derrière ces discussions parfois surréalistes, se cache un point d'achoppement majeur. Bruxelles juge en fonction de la taille des firmes acquises sur le marché. Et, pour la Commission, la dimension est a priori dangereuse. Les autorités américaines, comme l'a révélé le dossier General Electric-Honeywell, ont une tout autre approche. A la différence de la direction de la concurrence européenne, elles avaient donné leur accord à la fusion entre les deux constructeurs américains. A leurs yeux, la taille est un élément utile, voire nécessaire, qui permet de réaliser des économies d'échelle, de diminuer les coûts et qui profite, en dernier ressort, aux consommateurs. Pour les autorités antitrusts, ce n'est que l'abus de position dominante qui est condamnable. Pour sa défense, la concurrence européenne fait valoir qu'elle ne dispose pas de lois antitrusts qui lui permettent de s'attaquer à tout moment et a posteriori aux abus de position dominante, comme les autorités américaines n'ont pas hésité à le faire avec Standard Oil, IBM, AT & T ou Microsoft.

Ces divergences d'analyse et de législation des deux côtés de l'Atlantique deviennent préjudiciables. D'un côté, des groupes en mouvement ont essuyé des refus qui vont bloquer pour longtemps leur évolution. De l'autre, des situations quasi monopolistiques seront prolongées indéfiniment au nom du respect de l'acquis. Autant de primes à l'immobilisme.

Martine Orange

PROFIL

L'AMI DU PRÉSIDENT

Que Jacques Chirac intervienne auprès du président de la Commission européenne, Romano Prodi, pour défendre la fusion Schneider-Legrand, n'est pas pour surprendre. Jouant, à l'étranger, les VRP de luxe, le chef de l'Etat aime s'afficher comme un défenseur de la cause de grands groupes français. Mais, dans le cas présent, s'il a pris en main ce dossier, c'est aussi parce que le PDG de Schneider, Henri Lachmann, est un ami proche.

Avec François Pinault, M. Lachmann est, en effet, l'une des rares personnalités du monde industriel français qui fasse partie du premier cercle des intimes du chef de l'Etat. Même quand le candidat Jacques Chirac, à la fin de l'été 1994, semble abandonné de tous ses amis, dans

la course présidentielle, au profit d'Edouard Balladur, M. Lachmann, à l'époque patron de la société Straf-Facom, est l'un des rares à ne pas faire défection. Tandis que Jacques Friedmann, PDG de l'UAP, ménage les deux rivaux, lui est clairement chiraquien.

A la fin de l'été 1995, quand le gouvernement d'Alain Juppé commence à être assailli de critiques, M. Lachmann est toujours là, indéfectible soutien du chef de l'Etat. C'est l'un des « visiteurs du soir » que le président consulte pour savoir s'il faut infléchir la politique économique. C'est l'un de ceux qui se disent « effondrés » par la maladresse de M. Juppé et qui recommandent au chef de l'Etat un sursaut. M. Lachmann fait même plus que cela. Alors que le président peste rituellement, en privé, contre le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, qui refuse


de lui offrir une baisse des taux d'intérêt, M. Lachmann prend la plume et signe, avec Jean-Marie Messier – qu'il a recommandé à M. Chirac de revoir, malgré ses anciens penchants balladuriers – une tribune remarquée dans *Le Monde* du 4 novembre 1995, intitulée, « Cessons de tricher avec les taux ». A l'époque, si le jeu de mots ne fait guère rire le gouverneur, véritable tête de Turc de l'Elysée, il amuse beaucoup M. Chirac, qui fait appeler dans l'après-midi son ami, en vacances à Val-d'Isère, pour le féliciter chaleureusement de cette initiative iconoclaste.

L'anecdote a certes vieilli. Et le chef de l'Etat n'aime plus qu'on lui rappelle qu'il a été, un temps, partisan du franc faible. Mais l'amitié entre les deux hommes ne s'est visiblement jamais démentie.

Laurent Mauduit

Philippe Sollers

Passion fixe



vous le rejoins

Alcatel supprime 3 000 emplois dans ses filiales spécialisées dans l'optique

Les licenciements reprennent dans les télécommunications

Alcatel a de nouveau annoncé des suppressions d'emplois. Cette fois, c'est l'activité optique qui est concernée. Les 3 000 emplois supprimés le

seront surtout à l'étranger. Le groupe tente de limiter la casse sociale en France où le sujet est particulièrement sensible. Mais d'autres restruc-

turations sont prévisibles. A l'étranger, le canadien Nortel et l'américain Corning ont également annoncé de nombreux licenciements.

PAS D'EMBEILLIE en vue sur le marché des équipements de télécommunications. Mercredi 3 octobre, tour à tour le canadien Nortel et le français Alcatel ont dévoilé de nouveaux plans sociaux.

Nortel, qui a déjà supprimé 30 000 emplois depuis le début de l'année, envisage de réduire encore ses effectifs de 20 000 personnes (*Le Monde* du 4 octobre). A l'issue de ce plan de restructuration sans précédent, le géant canadien se sera séparé de près de la moitié de ses salariés en un an. En comparaison, le plan d'Alcatel pourrait passer pour plus modeste, avec ses 3 000 suppressions d'emplois, mais il ne concerne que les filiales spécialisées dans l'optique. Enfin, mercredi en soirée, c'était au tour de l'américain Corning de se joindre au cortège de mauvaises nouvelles.

« **LE MARCHÉ NE NOUS AIDE PAS** »

Début septembre, Serge Tchuruk, PDG d'Alcatel, avait laissé entendre qu'il était dans l'obligation de tempérer l'optimisme affiché jusqu'alors : « *J'espère que le résultat d'exploitation sera positif cette année. Mais le marché ne nous aide pas. Cela devient de plus en plus un challenge* », avait-il déclaré devant un parterre d'analystes. Le groupe français subit le retournement de conjoncture et le trou d'air des ventes d'équipements au même titre que ses concurrents. Cette baisse soudaine d'activité a, en particulier, un impact direct sur

l'un de ses marchés de prédilection : l'optique. Le groupe l'a reconnu, lors d'un comité d'entreprise extraordinaire, organisé mercredi 3 octobre, pour informer les représentants du personnel des filiales spécialisées dans l'optique sous-marine et terrestre des projets de restructuration. Dans ses deux filiales, 3 000 emplois vont être suppri-

mai déjà, des premières mesures ont été prises. La fermeture du site américain de Portland a été décidée et une centaine de salariés de Calais ont été détachés à Douvrin, dans une autre filiale du groupe. En nous présentant ce nouveau plan, la direction nous a assuré qu'il n'y aura pas de licenciement sec en France ».

Tout est fait pour limiter l'im-

873 personnes, qui vont faire les frais de cette restructuration. Pour résorber le sureffectif qui se chiffre à 10 % en France, selon la CFDT, d'autres mesures sont à l'étude, comme des congés de fin de carrière ou des transferts au sein du groupe.

PRUDENCE EN FRANCE

Alcatel, qui en juillet avait chiffré à 20 000 les suppressions d'emplois du groupe dans le monde, dévoile avec une extrême prudence ses projets de restructuration en France. La levée de boucliers immédiate provoquée par les déclarations de Serge Tchuruk, qui annonçait son ambition de faire d'Alcatel un groupe sans usine d'ici à la fin 2002 (*Le Monde* du 28 juin) a prouvé à quel point le dossier est sensible. Le groupe français tente de désamorcer cette bombe, en fractionnant le problème filiale par filiale. La première étape a été la vente de l'usine de téléphones portables de Laval à la société Flextronics.

Cette fois, les restructurations concernent les activités optiques. Reste à traiter des dossiers déjà été évoqués, comme celui de la cession des activités de distribution des équipements de réseaux d'entreprise, de la cession de la filiale Saft, et du devenir des trois usines de Saintes (Charente-Maritime), Annecy (Haute-Savoie) et Coutances (Manche) aujourd'hui sur la sellette.

Laurence Girard

4 000 licenciements de plus chez Corning

Le spécialiste américain de la fibre optique, l'américain Corning, souffre de la crise qui secoue les équipementiers de télécommunications. Le gel de nombreux projets de réseaux optiques, qu'ils soient terrestres ou sous-marins, et la faillite d'un certain nombre d'opérateurs prêts à tisser des réseaux optiques mondiaux, réduit d'autant le niveau de ventes de câbles en fibre optique. Corning est touché de plein fouet et est contraint de revoir à la hausse le nombre de suppressions d'emplois. L'entreprise américaine a annoncé, mercredi 3 octobre, qu'elle allait réduire ses effectifs de 12 000 personnes, et non plus de 8 000 comme envisagé jusqu'alors. Globalement, cela conduira l'entreprise à réduire de près d'un tiers ses effectifs cette année. Cette restructuration se traduira par une charge d'un milliard de dollars qui affectera ses comptes 2001. De plus, Corning a lancé un avertissement sur ses résultats du troisième et du quatrième trimestres 2001.

més. L'activité des réseaux sous-marins est la plus touchée, puisque les effectifs mondiaux vont être réduits de moitié, suite à la suppression de 2 151 postes.

Selon Maryse Youdom, déléguée syndicale CFDT : « *Ce n'est pas vraiment une surprise. Depuis plus de six mois, nous subissons l'impact des baisses de commandes. Au mois de*

pact social en France. Les restructurations touchent en priorité les implantations internationales. Les sites de Greenwich (Grande-Bretagne), Claremont (Etats-Unis) et Port Botany (Australie) sont particulièrement affectés. En France, ce sont les salariés en contrat à durée déterminée, les intérimaires et les intervenants extérieurs, soit

Les banques qui ont lâché Moulinex permettent à Brandt de reprendre son activité

MAIS qui est donc Euroland International Fund ? Ce mystérieux fonds d'investissement canadien, qui se dit basé au Québec, a émis une offre de reprise globale du groupe Moulinex Brandt. Lors du comité central d'entreprise (CCE) du mardi 2 octobre, trois représentants d'Euroland - dont Claude Lefèvre, qui s'est présenté comme son président, et Guy Couderc, le « président Europe » -, ont affirmé être prêts à injecter 2 milliards de dollars (2,2 milliards d'euros ou 14,4 milliards de francs) dans le groupe d'électroménager en l'état, sans procéder à des suppressions massives d'emplois. Une offre qui, si elle se révélait sérieuse, renverrait loin derrière elle celles de Fidei (qui se propose de reprendre 5 379 salariés sur les 11 000 que Moulinex emploie dans le petit électroménager) ou celle du groupe SEB, concurrent direct de Moulinex dans le petit électroménager, qui ne reprendrait que 1 856 salariés en France et 1 800 hors de France.

Seulement voilà : personne ne sait qui est Euroland. Selon des informations recueillies au Canada par l'AFP, cette société, qui prétend disposer de 20 milliards de dollars d'actifs, est inconnue du poste d'expansion économique de l'ambassade de France à Montréal. Et elle ne figure pas sur la liste des 1 000 plus grosses entreprises canadiennes. Le secrétariat d'Etat à l'industrie, à Paris, avoue aussi son ignorance.

Une enquête a été diligentée pour tenter d'en savoir plus. Le président du tribunal de commerce de Nanterre, Jean-Claude Denis, avait qualifié, la semaine dernière, de « farfelue » la candidature d'Euroland. Quant aux syndicats, échaudés par des années de crise et plusieurs plans de restructuration successifs, ils affichent leur scepticisme quant à un reprenneur qui annonce qu'il reprend tout sans licencier personnes. « *C'est l'offre du Père Noël* », s'est exclamé un représentant du comité central d'entreprise à l'issue de la réunion de mardi.

POUR EXAMINER LES OFFRES DE REPRISE

Les salariés de Brandt SA, eux, espèrent pouvoir s'accrocher à quelque chose de plus tangible que leurs collègues de Moulinex. Mercredi soir a été signé un protocole d'accord avec les principales banques du groupe - les mêmes qui ont précipité le dépôt de bilan en refusant d'ouvrir de nouvelles lignes de financement : la Société générale, San Paolo, la BNP, le Crédit lyonnais, le Crédit du Nord... -, en vue de permettre à la filiale de gros électroménager (marques Brandt, Sauter, Vedette, Thomson, De Dietrich) de reprendre son activité. Placée en dépôt de bilan en même temps que la maison-mère le 7 septembre, Brandt SA a dû arrêter ses sept usines françaises, ses fournisseurs refusant toute livraison, et ses trois dépôts logistiques, où son

transporteur, Dubois, ne venait plus enlever les produits finis. Au grand dam des principaux clients de Brandt, les distributeurs (Darty, But, Conforama, Boulanger, Carrefour, Auchan...) et les cuisinistes (Lapeyre, Schmitt, Mobalpa...). L'usine Selnor de Brandt, qui emploie 670 personnes près de Lille, ne reprendra pas sa production avant, au mieux, le 11 octobre, en raison de problèmes de trésorerie consécutifs au dépôt de bilan de Moulinex Brandt.

Le protocole signé par Patrick Puy, le PDG de Moulinex Brandt et les banques, sous la houlette des administrateurs judiciaires, offre une bouffée d'oxygène - d'un montant non précisé - qui devrait permettre aux administrateurs judiciaires d'examiner, plus sereinement que pour Moulinex, les offres de reprise séparées de Brandt qui émaneraient de grands noms du gros électroménager, comme l'américain Whirlpool, le suédois Electrolux ou l'italien Merloni. Whirlpool France a affirmé au *Monde* ne pas être intéressé par une reprise.

« *Patrick Puy [le PDG de Moulinex Brandt] nous a assuré que la situation serait décaignée à la fin de novembre*, déclare Jérôme Coudray, le représentant du CCE de Brandt SA. *Notre entreprise était viable jusqu'ici, il n'y a pas de raison qu'elle coule avec Moulinex.* »

Pascal Galinier

L'Etat suisse accorde une aide importante à Swissair

APRÈS LES BANQUES, c'est au tour du gouvernement de mettre la main à sa poche pour venir au secours de Swissair. En accordant une aide de 450 millions de francs suisses (303 millions d'euros), le Conseil fédéral va permettre aux avions du transporteur aérien helvétique de voler. Toutefois, Swissair précise que seuls 50 % des vols planifiés pourront être assurés. La production sera augmentée progressivement. Dès cette annonce, Crossair, ex-filiale du groupe suisse qui va reprendre une grande partie des activités de sa maison mère, a annoncé qu'elle acceptait de nouveau les billets Swissair sur tous ses vols et a confirmé qu'elle effectuerait « *encore jeudi, une partie des vols de Swissair sous ses propres numéros de vols* ».

Cette aide accordée opportunément par Berne devrait permettre à la compagnie de tenir jusqu'à la fin du mois. S'exprimant mercredi 3 octobre sur la chaîne de télévision TSR, le ministre suisse de l'économie, Pascal Couchepin, a justifié cette décision gouvernementale par la nécessité de prendre le temps de trouver « *des solutions à plus long terme* ».

« *Je voulais que les choses reprennent un cours normal, que les avions*

puissent voler, que le personnel de Swissair voie qu'on cherche pour eux des solutions. On ne les a pas encore trouvés définitivement, mais on est en train d'essayer de remettre de l'ordre dans le chaos », a-t-il déclaré. Interrogé sur le rôle des banques, M. Couchepin a déclaré : « *Nous souhaitons que les banques jouent leur rôle, tout leur rôle, mais ne jouent que leur rôle. Les banques ne peuvent remplacer l'Etat. L'Etat, aujourd'hui, a redonné une direction, manifesté sa volonté de voir cesser le chaos.* »

Par ailleurs, la liste des conséquences des déboires du premier transporteur suisse sur ses ex-filiales s'allonge chaque jour : mercredi, Marc Dufour, président du directoire d'Air littoral, évaluait les incidences directes de la défaillance de Swissair, son ancien actionnaire, à plus de 200 millions de francs (31 millions d'euros), dont les 100 millions de francs que Swissair devait encore à la compagnie de Montpellier (*Le Monde* du 4 octobre). En outre, Marc Dufour évalue à 1,83 million d'euros (12 millions de francs français) le non-paiement par Swissair de l'affrètement en cours de deux appareils et à 9,15 millions d'euros (60 millions de francs) « *le risque* » de l'annulation de l'af-

frètement de deux autres appareils prévus jusqu'en 2002. Et il a indiqué que le non-respect de la vente sur titre de billets par Swissair, notamment sur la ligne Nice-Genève, entraînerait un manque à gagner de 4,57 millions d'euros (30 millions de francs) pour Air littoral.

« **Nous souhaitons que les banques jouent leur rôle, tout leur rôle, mais ne jouent que leur rôle** »

Pour Sabena, qui attend toujours une recapitalisation, le gouvernement belge a paré au plus urgent en annonçant l'octroi d'un crédit-relais d'un mois et 125 millions d'euros à la compagnie aérienne. Air Lib, à qui Swissair doit toujours 250 millions de francs, estime de son côté que le dialogue doit prévaloir dans cette transaction. Toutefois, la CFDT d'Air Lib en appelle plus généralement à des aides pour l'ensemble des compagnies européennes : « *une aide équivalente* » à

celle dont ont bénéficié les compagnies américaines.

Malgré ces aides, il est peu probable que les anciennes filiales françaises de Swissair reçoivent l'argent que leur doit leur ancien actionnaire (250 millions de francs pour Air Lib et 100 millions de francs pour Air littoral). Alors que Jean-Claude Gayssot, ministre des transports, avait joué un rôle majeur pour éviter une faillite d'Air Lib, son entourage ne cache plus son pessimisme quant aux chances de survie de la compagnie. Surtout, le climat a changé. Jusqu'aux attentats du 11 septembre, les pouvoirs publics faisaient pression sur Air France pour aider Air Lib. Aujourd'hui, la priorité est plutôt de soutenir Air France. « *Après la Suisse et la Belgique, les autres Etats vont sans doute aider directement leurs compagnies* » reconnaît un dirigeant d'Air France. Même si elle affiche des résultats meilleurs que ses concurrents, Air France est pessimiste : « *C'est pire qu'en 1990. L'activité va sans doute mettre neuf à douze mois avant de revenir à la normale* », dit-on à la compagnie où l'on espère surtout éviter une guerre de tarifs entre concurrents.

François Bostnavaron

Eli Lilly tente de préparer l'après-Prozac

LE GROUPE PHARMACEUTIQUE américain Eli Lilly a dû fortement réviser en baisse ses prévisions de résultats pour 2001 et 2002, en raison de la chute des ventes du Prozac. Cet antidépresseur vedette est passé dans le domaine public aux Etats-Unis au début du mois d'août, malgré des années de bataille juridique entre Eli Lilly et les fabricants de médicaments génériques. Sidney Taurel, le PDG du groupe, sans fournir de chiffres précis, affirme que cette chute est « *la plus sévère pour un "blockbuster"* [un médicament qui dépasse le milliard de dollars de ventes annuelles] *dans l'histoire de l'industrie* » pharmaceutique. En 2000, les ventes de Prozac ont représenté 2,6 milliards de dollars, soit un quart du chiffre d'affaires annuel du groupe pharmaceutique. Pour tenter de compenser les pertes, Eli Lilly veut mettre sur le marché cinq nouveaux produits, dont le Xigris, un médicament contre les septicémies sévères, qui pourrait remplacer le Prozac en termes de chiffre d'affaires. Pour soutenir le lancement de nouveautés, le groupe va investir lourdement, ce qui va peser sur ses résultats financiers dans les trimestres à venir.

Danone investit aux Etats-Unis en rachetant Stonyfield Farm

LE GROUPE AGROALIMENTAIRE français Danone a décidé d'acquérir 40 % du capital de Stonyfield Farm, le plus important producteur américain de yaourts biologiques, ont indiqué les deux groupes jeudi. Selon l'accord, dont les termes financiers n'ont pas été communiqués, Danone pourra prendre une participation majoritaire dans Stonyfield Farm en 2004, mais la société américaine restera dirigée par son PDG actuel, Gary Hirshberg. Stonyfield Farm réalise un chiffre d'affaires d'environ 85 millions de dollars.

« *Nous voulons que Stonyfield renforce le groupe Danone tout en maintenant sa culture et son équipe dirigeante. Nous jugeons important que Stonyfield continue à augmenter son marché tout en conservant ses engagements en matière de responsabilité sociale* », a indiqué le PDG de Danone, Franck Riboud, cité dans le communiqué, rappelant que Stonyfield reverse 10 % de ses bénéfices pour des causes liées à l'environnement. La transaction reste soumise à l'accord des autorités américaines de la concurrence.

Boeing et GE révisent à la baisse leurs prévisions de ventes

BOEING, le premier groupe aéronautique et de défense américain, a annoncé mercredi avoir livré 120 avions commerciaux au troisième trimestre 2001, soit 19 de moins que prévu avant les attentats du 11 septembre. L'avionneur précise qu'il a effectué 29 livraisons d'avions de ligne entre le 12 septembre et la fin du mois à des clients américains et étrangers. Sur les neuf premiers mois de l'année, Boeing a livré 383 appareils commerciaux et compte procéder à environ 500 livraisons d'avions de ligne en 2001. Pour cette année, Boeing s'attend à livrer 38 appareils de moins que le nombre prévu avant les attentats, soit 500 seulement. Pour 2002, Boeing a ramené le nombre anticipé de livraisons à un peu plus de 400 contre une fourchette de 510 à 520 précédemment. Boeing ne voit aucune amélioration en 2003. Par ailleurs, General Electric Aircraft Engines, la division de moteurs d'avion du groupe industriel américain General Electric (GE), va supprimer 4 000 emplois, soit environ 13 % de ses effectifs mondiaux, pour répondre à l'impact économique des attentats du 11 septembre.

Cisco, premier équipementier pour Internet, fait bondir le Nasdaq

L'INDICE COMPOSITE de la Bourse électronique Nasdaq a bondi de 5,93 % mercredi. Il s'agit de la plus forte hausse en pourcentage de cet indice depuis le 18 avril, lorsqu'il avait bondi de 8,12 % à la suite d'une baisse des taux directeurs américains. La Bourse électronique Nasdaq, où sont cotés la plupart des titres de la haute technologie, s'est envolée dans la foulée du titre de Cisco, premier équipementier mondial de réseaux pour Internet, après des commentaires optimistes du PDG du groupe, John Chambers, qui s'est dit très à l'aise avec les prévisions des analystes pour le premier trimestre.

L'immobilier parisien se maintient

LE MARCHÉ de l'immobilier de la région parisienne a enregistré sur les huit premiers mois de l'année une baisse de 3,2 % des actes de vente par rapport à la période équivalente de 2000, confirmant ainsi la tendance à la pause constatée depuis le début 2001, a indiqué mercredi la chambre des notaires. Les prix restent toutefois fermes et affichent des hausses, sur base mensuelle, toujours significatives : 9,6 % sur un an à Paris (1,7 % sur base trimestrielle) et 8 % annuelle (1,3 % sur base trimestrielle) dans les départements limitrophes (Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne et Hauts-de-Seine), ont souligné les notaires en présentant les chiffres du deuxième trimestre 2001.

A Paris, le prix au mètre carré ressortait fin juin à 3 049 euros (20 003 F) en moyenne, et à 1 806 euros (11 846 F) dans la région parisienne. Sur le deuxième trimestre 2001, le volume des transactions a enregistré un recul de 3,1 % par rapport au trimestre équivalent de l'an dernier. Malgré ce repli, « *le marché de l'immobilier reste soutenu et s'inscrit dans une phase de stabilisation* », ont affirmé les notaires au cours d'une conférence de presse.

Grève à l'usine Philips de téléphones portables du Mans

LA PLUPART des salariés de l'usine Philips du Mans (Sarthe) ont arrêté la production de téléphones portables, mercredi 3 octobre au matin, pour une durée indéterminée, afin d'exiger des garanties sur le reclassement des salariés touchés par le plan social, a-t-on appris de sources syndicales.

Environ un millier de salariés se sont rassemblés devant l'usine Philips, qui a annoncé fin juin que sa fabrication de téléphones portables allait être assurée par un partenaire chinois, conduisant à la suppression de 1 142 postes sur un total de 2 300. Le débrayage, parti d'un mouvement spontané puis relayé par l'inter-syndicale, a commencé mercredi à cinq heures du matin, alors que la CGT de la Sarthe a appelé à une journée de grève jeudi dans les entreprises de l'ensemble du département pour dénoncer les menaces sur l'emploi.

Les salariés de la production de Philips exigent de la direction des garanties sur le reclassement d'environ 800 personnes et demandent à consulter le cahier des charges des deux cabinets d'études chargés de ce reclassement, a expliqué à l'AFP une déléguée de la CGT.

Le CSA demande plus de souplesse à l'Etat sur la télévision numérique terrestre

Alors que les « neuf sages » ont rendu, le 3 octobre, leur avis sur le projet de décret présenté par M^{me} Tasca, ministre de la culture et de la communication, le débat agite encore les partisans et les détracteurs de cette technologie qui devrait permettre la réception d'un plus grand nombre de chaînes

FAIRE plus simple. C'est le message adressé par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) au gouvernement sur le dossier de la télévision numérique terrestre (TNT). Rendu public, mercredi 3 octobre, l'avis du CSA sur le projet de décret relatif à la production qui fixera les obligations des futures chaînes de la TNT demande plus de souplesse, de simplicité et de flexibilité afin d'assurer « la viabilité économique » de la télévision numérique terrestre. Il faut lâcher du lest pour permettre à la TNT de trouver une place légitime entre le câble et le satellite. Une façon de rallier tout le monde à la cause et dénouer le débat entre les adversaires et les partisans du numérique hertzien. La plupart sont déjà présents dans le câble ou le satellite, et le numérique hertzien menace leurs anciennes positions.

Première recommandation destinée à rassurer : la publicité. L'instance préconise la possibilité pour les chaînes de la TNT de diffuser de la publicité toute la journée, contrairement à ce qui avait été prévu dans le projet de décret. Calqué sur le régime de Canal+, le décret ne les y autoriserait que six heures par jour au maximum sur des programmes en clair. Le CSA estime que cette disposition « pourrait compromettre » la migration de chaînes du câble et du satellite vers la TNT. Par ailleurs, le CSA devrait prochainement donner un avis favorable sur l'ouvertu-

re de la publicité sur la TNT à des secteurs jusqu'ici interdits (distribution, cinéma, presse et édition). La ministre de la culture, Catherine Tasca, avait, elle aussi, récemment souhaité que les décrets aillent en ce sens (*Le Monde* du 10 septembre).

La clôture des appels à candidature fixée au 30 novembre sera retardée de quatre à huit semaines

Le CSA souhaite également plus de souplesse dans les quotas de production. Le décret prévoit que la production d'œuvres françaises doit atteindre, au bout de cinq ans, 16 % du chiffre d'affaire des chaînes. Le CSA préconise une durée de sept ans. L'instance réclame des modifications du texte sur la définition de la production indépendante ou sur les quotas de diffusion d'œuvres européenne ou d'expression originale française. L'autorité administrative qui ne possède qu'un avis consultatif souhaite que ces quotas soient imposés progressivement aux chaînes afin de « permettre aux éditeurs [de chaînes]

d'atteindre l'équilibre économique dans un délai raisonnable ».

S'il semble relativement critique à l'égard de la première version de la copie du ministère, l'avis du CSA ne devrait pourtant pas encore calmer les esprits. Le débat fait toujours rage autour du bien-fondé de la télévision numérique terrestre. Dans le camp des détracteurs, Patrick Le Lay, le plus virulent, souhaite que le gouvernement renonce à son projet. Le PDG de TF 1 estime, dans un entretien à *La Tribune* du 14 septembre, qu'« il n'est pas interdit, quand on

est responsable, d'arrêter une catastrophe ». Le président du directoire de M 6, Nicolas de Tavernost a, lui, renouvelé ses critiques dans un entretien au quotidien *Libération*, jeudi 27 septembre, expliquant que les opérateurs allaient « vers de grandes déceptions ». « Ce n'est pas la peine d'autoriser tout un tas de chaînes si elles ne correspondent pas à un marché. » Il met également en cause France Télévision – qui sera dotée de huit chaînes sur la TNT – déclarant que les plus enthousiastes « le font avec l'argent des autres. S'il suffit de tendre

la main à l'Etat, c'est facile de dire que c'est génial, la TNT ». Faux, a répondu Marc Tessier, dans un communiqué diffusé le 27 septembre : le PDG de France Télévision a estimé que le groupe autofinancerait la majorité de son programme d'investissement, la dotation de 1 milliard de francs accordée par le ministère n'intervenant « qu'à titre complémentaire ».

Les opérateurs qui ne sont pas aujourd'hui présents dans la télévision hertzienne nationale, eux, ne rechignent pas : « Ce serait un sacrilège de ne pas présenter un certain

nombre de dossiers, a déclaré lors de sa conférence de rentrée, Arnaud Lagardère, PDG de Lagardère Média : « Qu'il y ait ce lobbying des grandes chaînes hertziennes contre le numérique terrestre est plutôt encourageant pour certains entrants ». Tout en ajoutant qu'il n'acceptera pas « de perdre beaucoup d'argent sur la TNT ». Ces querelles semblent laisser le CSA serein. Une fois le processus lancé, tout le monde devrait y aller, la question reste celle du meilleur moment. Le CSA a laissé entendre que la mise en place de la télévision numérique terrestre sera reportée de quatre à huit semaines. Les neuf sages doivent encore décrypter quatre décrets et rendre leur avis – que le gouvernement examinera et corrigera à sa guise avant de le soumettre au Conseil d'Etat. La clôture des appels à candidature pour attribuer les trente-trois nouvelles chaînes fixée initialement au 30 novembre sera retardée de quatre à huit semaines, laissant aux uns et aux autres le temps de la réflexion et de nouvelles escarmouches.

Bénédicte Mathieu

Trente-trois canaux seront commercialisés

● **Calendrier.** La diffusion des six chaînes nationales en mode analogique devrait prendre fin aux alentours de 2010. De janvier 2003 à janvier 2010, tous les foyers français vont pouvoir recevoir progressivement de nouvelles chaînes télévisées en mode numérique. Aujourd'hui 20 % seulement de Français reçoivent la télévision par câble et/ou satellite. En théorie, la télévision numérique terrestre

permettra à l'ensemble des Français de recevoir trente-six nouvelles chaînes avec une définition sonore et visuelle numérique.

● **Fonctionnement.** Le passage au numérique se fera en transformant un canal de chaîne analogique pour en « tirer » six nouvelles chaînes numériques. Trente-trois canaux seront proposés à la commercialisation. Huit canaux seront dévolus au service public,

trois accueilleront des projets de télévision locale, vingt-deux seront attribués au secteur privé.

● **Coût.** Pour recevoir les chaînes numériques, il faudra prévoir un réglage – annoncé simple – sur les antennes « râteau » classique (environ 400 francs) et se doter d'un décodeur externe (environ 1500 francs). A terme, les décodeurs seront intégrés dans les téléviseurs. Par souci de rentabilité, les fabricants ne les intègrent que dans le très haut de gamme.

Les retards s'accumulent à l'étranger

LE PASSAGE à la télévision diffusée en numérique sans parabole ni câble n'a pas encore convaincu en Espagne, Suède et en Grande-Bretagne où les retards s'accumulent.

● **Espagne.** L'Espagne a décidé de raccourcir les délais de transition, après avoir approuvé, dès octobre 1998, ce qu'elle a appelé son plan technique national de télévision digitale terrestre. En théorie, la date de mise à disposition des canaux de télévision numérique terrestre avait été fixée au 31 octobre 1999 et la recommandation gouvernementale exigeait que l'opération soit achevée au 31 décembre 2000, les chaînes devant fonctionner à plein en 2012. En théorie aussi, chaque entité publique, dont les télévisions régionales exploitant un canal de télévision, pouvait avoir deux chaînes numériques terrestres. En réalité, ces chaînes censées être nombreuses sont à peine une poignée, la plupart à l'état embryonnaire ou expérimental. Il y a Onda 6 (groupe de presse espagnol ABC-Groupe Correo), Net TV (groupe El Mundo-Recoletos) qui n'émet pas encore, et les deux canaux régionaux, Canal Sur 2 (de la télévision andalouse), et LaOtra, une des dernières-nées, lancée par la télévision de Madrid, TeleMadrid. Il existe un nombre infime de téléviseurs et de décodeurs adaptés. « Les fabricants continuent à commander des téléviseurs normaux car ils jugent que le numérique terrestre n'est pas suffisamment avancé, et nous, nous piétinons car le matériel et du coup les consommateurs ne sont pas en nombre suffisant », explique-t-on à LaOtra. Voir LaOtra est en théorie gratuit, mais le consommateur doit pour l'instant payer l'accès au bouquet Quiero. Ce qui revient à environ 150 francs par mois (pour une offre de quatorze canaux, avec Internet et courrier électronique), sans compter la location du décodeur, 50 francs par mois.

● **Suède.** La télévision numérique se heurte en Suède à la prudence des consommateurs face à une offre analogique, câblée et satellitaire abondante et relativement bon marché. D'ici à la fin de l'année, le réseau numérique terrestre devrait pouvoir être reçu par 90 % des Suédois mais seulement un million de foyers sont abonnés. En annonçant, en juillet 1998, le passage de l'analogique au numérique, le gouverne-

ment suédois a émis des critères de contenu très contraignants pour l'attribution de licences d'émission numérisées (diversité de l'offre, espace réservé aux programmes régionaux) tandis que le contenu des chaînes satellitaires échappe, par nature, à tout contrôle. Le succès commercial de la télévision numérique passe par l'abandon progressif du réseau analogique mais l'autorité de régulation audiovisuelle se refuse à fixer une date pour sa fermeture définitive. Une solution intermédiaire à l'étude, consisterait à assouplir les conditions d'accès à ce nouveau réseau pour y attirer en plus grand nombre les acteurs privés. L'opérateur Viasat (Modern Times Group) qui diffuse des programmes populaires de télé-réalité, pornographie et football, s'est retiré en juin du projet de diffusion numérique terrestre. Cette défection a fortement affaibli l'attrait commercial de l'offre actuellement proposée.

● **Grande-Bretagne.** Symbole de la télévision numérique hertzienne britannique, ITV Digital est en mauvaise posture en dépit de nombreuses tentatives de relance. Lancée en fanfare en 1998 sous le nom d'ONdigital pour concurrencer BSkyB le bouquet satellitaire de Murdoch, cette chaîne comptait fin août moins d'un million d'abonnés. ITV Digital a été constamment contrainte de revoir ses prévisions à la baisse. Parmi les raisons de cette performance décevante, l'avance prise par BSkyB dans la télévision numérique en 1998. Forte d'une expérience commerciale de dix ans dans la télévision payante, la filiale de News Corporation a pris rapidement ses marques. Pour combler son retard, ITV Digital a été contrainte de se lancer dans une chasse aux abonnés qui l'a laissée financièrement exsangue. Recevable via une antenne classique et un décodeur, ITV Digital a cassé les prix après la décision de BSkyB d'offrir gratuitement les décodeurs nécessaires pour recevoir son bouquet satellite. Les problèmes de réception dus à des antennes installées dans la précipitation ont provoqué la défiance des clients, dont 20 % en moyenne ne renouvellent pas leur abonnement après la période d'essai.

Marie-Claude Decamps (à Madrid),
Boris Lévy (à Stockholm)
et Marc Roche (à Londres)

EAU MINÉRALE NATURELLE PÉTILLANTE
S. PELLEGRINO
S. PELLEGRINO

Attention,
peut provoquer
des excès
de romance.

San Pellegrino. Vivre en Italien.

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **RENAULT** : la direction a présenté, mercredi 3 octobre, en comité central d'entreprise un projet d'augmentation de capital réservée aux salariés. Cette opération, qui porterait sur 0,5 % du capital, sera soumise au conseil d'administration fin octobre. Les salariés détiennent actuellement 2,21 % du capital de Renault, qui n'a pas effectué d'opération de ce type depuis 1994.

● **GENERAL ELECTRIC** : la Commission européenne s'apprête à publier une décision mettant en cause les tactiques de General Electric (GE) sur le marché de l'aéronautique, indique la *Financial Times*, jeudi. Elle y accuse le groupe américain de s'appuyer sur sa structure de conglomérat pour persuader les constructeurs d'avions et les compagnies aériennes d'acheter ses moteurs. La branche de GE spécialisée dans les moteurs d'avions a annoncé, mercredi, 4 000 suppressions d'emplois, soit plus de 13 % de ses effectifs.

● **MITSUBISHI CHEMICAL** : le premier groupe chimique nippon a lancé à son tour, jeudi, un avertissement sur ses résultats, disant s'attendre à une perte nette consolidée de 9 milliards de yens (78,5 millions d'euros) pour l'exercice en cours.

● **RHODIA** : le groupe français de chimie de spécialités a indiqué jeudi qu'il n'atteindrait pas le consensus de perte par action de 0,07 euro pour l'ensemble de l'année 2001. En 2000, le groupe a engrangé un bénéfice net de 216 millions d'euros.

SERVICES

● **NTT DOCOMO** : le premier opérateur japonais de téléphonie mobile espère pouvoir lancer en Europe un service de téléphone mobile de troisième génération, l'année prochaine.

● **TELEFONICA** : le groupe de télécommunications espagnol a annoncé mercredi une baisse de ses investissements de 7 % pour 2001, dans une fourchette de 8,4 à 8,5 milliards d'euros, et de 12 à 15 % pour 2002, tout en assurant qu'il restait aux aguets pour de nouvelles acquisitions lui permettant de faire croître ses résultats.

● **EBOOKERS** : l'agence britannique de voyages en ligne, qui emploie 700 personnes, a annoncé, jeudi, qu'elle réduirait de 10 à 20 % ses effectifs.

FINANCES

● **BOURSE** : l'autorité boursière américaine a demandé aux maisons de courtage de vérifier leurs registres concernant trente-huit valeurs dans le cadre de l'enquête ouverte sur une spéculation douteuse avant les attentats du 11 septembre. Cette liste comprend notamment les compagnies aériennes American Airlines (AMR Corp) et United Airlines, les assureurs XL Capital et Chubb ainsi que l'organisateur de croisières Carnival Corp.

● **CREDIT SUISSE FIRST BOSTON** : la banque d'affaires du groupe Credit suisse va licencier 700 employés chargés des activités de banque d'investissement, soit environ 20 % des effectifs, selon la chaîne de télévision américaine CNBC.

● **SOCIAL** : la fédération CFTC des banques souhaite « une révision de la convention collective nationale sur la partie qui concerne les salaires », et envisage même de « la dénoncer », si l'Association française des banques (AFB, patronat) « refuse toujours de négocier sur les salaires réels ».

● **DEUTSCHE BANK** : la banque allemande a fait son entrée, mercredi, à la Bourse de New York (NYSE), mais la célébration de l'événement a été réduite à sa plus simple expression à cause des attentats du 11 septembre. La banque a tenu à maintenir l'introduction sur le NYSE le 3 octobre pour « donner un signal clair » aux marchés, face aux terroristes.

● **EURO** : la distribution par les buralistes des sachets euros à partir du 14 décembre nécessite un texte législatif qui sera inclus dans le projet de loi portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier (Murcef), a indiqué le ministre de l'économie, Laurent Fabius.

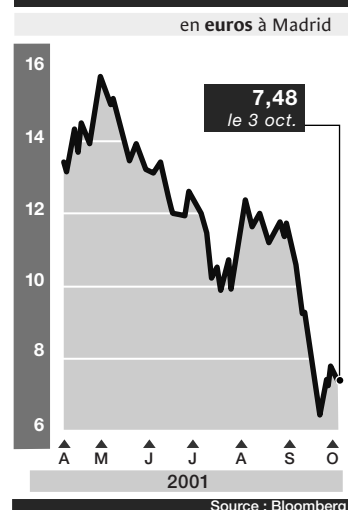
● **BANQUE DE FRANCE** : le personnel des rotatives de l'imprimerie à Chamalières (Puy-de-Dôme), en grève depuis trois semaines à l'appel de la CGT, a reconstruit le mouvement, mercredi, jusqu'à vendredi 5 octobre, 10 heures. La grève a été reconduite à l'unanimité des agents présents à l'assemblée générale.

VALEUR DU JOUR

Prisa sortirait de Canal+ Espagne

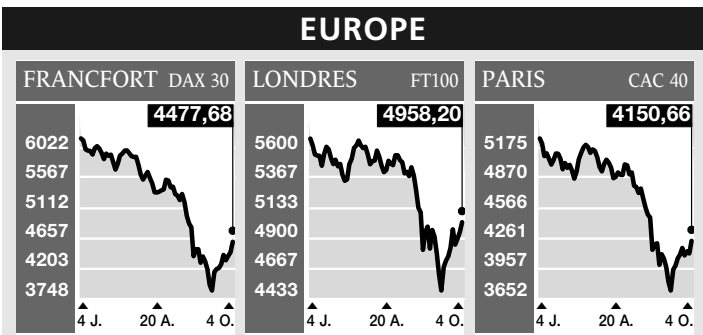
GRUPE CANAL+ poursuit sa réorganisation géographique. Après l'Italie, la Pologne et la Scandinavie, c'est en Espagne que la filiale télévision de Vivendi Universal s'emploie à redéployer ses activités. Selon le quotidien *La Tribune* du jeudi 4 octobre, le groupe espagnol Prisa, partenaire de Groupe Canal+ dans la Sogecable, opérateur de Canal+ Espagne et du bouquet numérique Canal Satellite Digital, aurait pris la décision de céder sa participation. Prisa (qui possède entre autres le quotidien *El País*) et Groupe Canal+ possèdent chacun 21,27 % de la Sogecable. Selon *La Tribune*, Prisa a décidé de quitter la télévision à péage avec la cession de sa participation dans la Sogecable à Groupe Canal+. L'opération devrait être finalisée au printemps 2002 avec l'espoir que la Bourse aura repris des couleurs. Au Monde, Denis Olivettes, directeur général du Groupe Canal+, a fait part de son « étonnement » car, selon lui, Prisa a toujours affirmé être « un actionnaire durable de la Sogecable ». Avec près de deux millions d'abonnés, Canal+ Espagne et son bouquet numérique sont évalués entre 1,2 milliard d'euros et 3 milliards d'euros. L'ensemble devrait être à l'équilibre fin 2001 après une perte de 111 millions d'euros en 2000. Pour Groupe Canal+, la sortie de Prisa devrait lui permettre de finaliser, enfin, une fusion avec son concurrent espanol Via Digital. Le gouvernement conservateur de Jose

Action Prisa



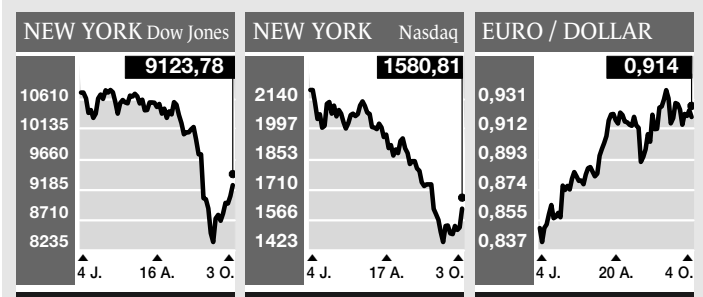
Maria Aznar, n'aurait, semble-t-il, jamais accepté ce rapprochement tant que le groupe Prisa, catalogué à gauche, aurait été présent au capital de la Sogecable. Avec ce désengagement, qui demande encore à être confirmé, Prisa devrait réaliser une bonne opération financière. Jeudi, à l'ouverture de la Bourse, l'action grimpait de 4,28 % à 7,80 euros. Prisa devait aussi sécuriser des accords de fournisseur de contenus avec Groupe Canal+ pour alimenter en programmes la chaîne cryptée espagnole et son bouquet numérique. Cette stratégie reprend la démarche déjà empruntée par le groupe espagnol sur Internet. Sur ce secteur, Prisa a vendu son portail Internet à l'italien Tiscali mais continue à fournir des contenus sur ce support.

Guy Dutheil



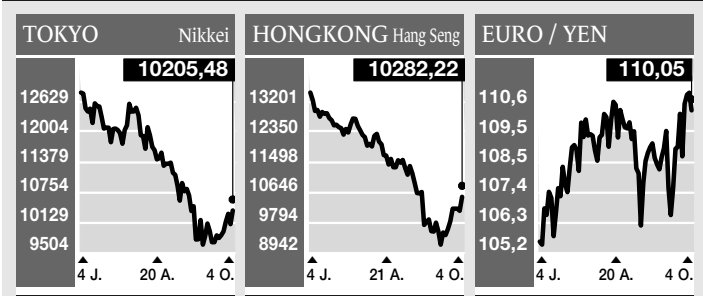
Europe 9h57	Indices sélection	cours 04/10	Var. % 03/10	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3346,24	2,50	- 29,88
EUROPE	STOXX 50	3364,70	2,07	- 26,17
EUROPE	EURO STOXX 324	275,55	2,18	- 29,67
EUROPE	STOXX 653	268,56	1,97	- 25,36
PARIS	CAC 40	4150,66	3,14	- 29,96
PARIS	MIDCAC
PARIS	SBF 120	2812,16	3,03	- 30,09
PARIS	SBF 250
PARIS	SECOND MARCHÉ
AMSTERDAM	AEX	451,97	3,10	- 29,11
BRUXELLES	BEL 20	2691,90	1,97
FRANCFORT	DAX 30	4477,68	0,92
LONDRES	FTSE 100	4958,20	1,57	- 20,32
MADRID	STOCK EXCHANGE	7432,60	2,59	- 18,41
MILAN	MIBTEL 30	30194	2,47	- 30,94
ZURICH	SPI	6008,80	2,56

AMÉRIQUES



Amérique 9h57	Indices sélection	cours 03/10	Var. % 02/10	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	9123,78	1,93
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1072,28	1,92	- 18,78
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	1580,81	5,93	- 36,01
TORONTO	TSE INDEX	6903,78	0,94	- 22,72
SAO PAULO	BOVESPA	10233,26	- 32,94
MEXICO	BOLSA	303,94	1,27	- 3,82
BUENOS AIRES	MERVAL	214,55	- 7,02	- 48,52
SANTIAGO	IPSA GENERAL	97,49	- 0,52	1,55
CARACAS	CAPITAL GENERAL	7026,62	- 0,17	2,95

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9h57	Indices sélection	cours 04/10	Var. % 03/10	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	10205,48	2,83	- 25,97
HONGKONG	HANG SENG	10282,22	3,89	- 31,89
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1371,63	2,72	- 28,81
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	61,61	4,58	- 2,75
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3067,50	0,20	- 2,76
BANGKOK	SET	18,54	2,83	- 0,48
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	2780,22	0,92	- 30,01
WELLINGTON	NZSE-40	1899,81	0,22	- 0,10

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LE CAC 40 gagnait 2,22 %, jeudi 4 octobre dans les premiers échanges, à 4 113,58 points. L'indice de référence de la place de Paris avait cédé 0,50 %, mercredi 3 octobre, s'établissant à 4 024,25 points.

FRANCFORT

L'INDICE DAX des trente premières valeurs de la place de Francfort cédait 0,16 %, jeudi 4 octobre dans les premières transactions, à 4 429,40 points. L'indice DAX avait bondi de 3,08 %, mercredi 3 octobre, s'inscrivant à 4 436,66 points.

LONDRES

COMPOSÉ des cent premières capitalisations boursières cotées à Londres, l'indice Footsie progressait de 0,89 %, à 4 925,30 points, jeudi 4 octobre peu après l'ouverture. Il avait progressé de 1,02 %, mercredi 3 octobre, clôturant à 4 881,80 points.

TOKYO

LES VALEURS JAPONAISES ont terminé en forte hausse, jeudi 4 octobre, soutenues par les bonnes performances du Nasdaq américain, mercredi. Les valeurs technologiques ont mené la hausse, notamment Sony (+ 6,78 %) et Toshiba (+ 7,96 %). L'indice Nikkei, qui recense les 225 premières valeurs du marché nippon, s'est apprécié de 2,83 %, finissant la séance à 10 205,48 points. L'indice Topix, composé de toutes les valeurs du premier marché, a gagné 1,98 %, à 1 071,19 points.

NEW YORK

LES MARCHÉS AMÉRICAINS ont terminé en forte hausse, mercredi 3 octobre, dopés par la perspective d'un plan de soutien à l'économie américaine de 75 milliards de dollars, ainsi que par l'annonce d'une certaine reprise dans l'industrie des services. L'annonce de prévisions solides par le géant des routeurs Internet, Cisco Systems, a aussi favorisé cette tendance. L'indice Dow Jones, principal indicateur de Wall Street, a fini en hausse de 1,93 %, à 9 123,78 points. L'indice élargi Standard & Poor's 500, qui sert de référence à de nombreux gérants de fonds, s'est adjugé 1,99 %, à 1 072,28 points. L'indice du marché Nasdaq a bondi de 5,93 %, à 1 580,81 points. S'agit-il du plus fort gain en pourcentage de l'indice Nasdaq depuis le 18 avril.

TAUX

LE RENDEMENT des emprunts d'Etat se tendait de quelques fractions, sur les marchés obligataires européens, jeudi 4 octobre dans les premiers échanges. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) français à dix ans s'inscrivait à 4,78 %. Celui du Bund, son homologue allemand, s'établissait à 4,69 %.

MONNAIES

L'EURO cédait un peu de terrain face au billet vert, jeudi 4 octobre, dans les premières transactions, cotant 0,9147 dollar. Le yen se repliait légèrement, à 120,40 yens pour un dollar.

ÉCONOMIE

George W. Bush plaide pour un plan de relance massif

LES ETATS-UNIS ont besoin de mesures de relance économique pouvant atteindre les 75 milliards de dollars (83,3 milliards d'euros) pour amortir l'impact des attentats du 11 septembre, a déclaré mercredi 3 octobre le président George W. Bush. Cette enveloppe s'ajouterait aux 40 milliards de dollars investis dans des mesures d'urgence qui avaient été débouquées par le Congrès et aux 15 milliards prévus pour sauver les compagnies aériennes. George W. Bush et son secrétaire au trésor, Paul O'Neill, ont profité de leurs apparitions respectives à New York et au Capitole pour promouvoir ce projet et il semble que le président de la Réserve fédérale y ait donné son assentiment lors d'une réunion privée avec des parlementaires.

■ **Des élus républicains et démocrates** à la Chambre des représentants ont dévoilé, mercredi, un projet de loi accordant au président Bush l'autorité de conclure des accords commerciaux, grâce à un compromis élaboré dans le sillage des attentats du 11 septembre. Ce compromis prévoit, pour la première fois, des dispositions relatives à la protection des normes du travail et de l'environnement dans la conclusion d'accords commerciaux entre les Etats-Unis et d'autres pays.

■ **PÉTROLE** : la baisse du cours du pétrole s'est poursuivie mercredi sur le marché à terme de New York, après la publication d'une nette hausse des stocks de brut et d'essence la semaine dernière aux Etats-Unis. Le prix du baril de brut de référence (*light sweet crude*) pour livraison en novembre a cédé 71 cents, à 22,08 dollars, après avoir reculé de 48 cents, à 22,79 dollars mardi.

■ **JAPON** : la réunion du G7 samedi 6 octobre pourrait être une occasion pour le Japon de s'engager à rendre obligatoire le contrôle et l'identification de la clientèle des banques de l'archipel. Contrairement au système en vigueur aux Etats-Unis et dans nombre de pays européens, les banques japonaises ne sont pas tenues par la loi d'effectuer un contrôle rigoureux de l'identité de leurs clients.

■ **FRANCE** : le ministre français de l'économie et des finances a mis en place, mercredi 3 octobre, Finter, sa cellule de lutte contre le financement du terro-

risme. Six directions du ministère - le Trésor, les douanes et droits indirects, les impôts, la législation fiscale, les relations économiques extérieures et les affaires juridiques - y sont réunies, ainsi que l'unité spécialisée dans le renseignement financier et la lutte contre le blanchiment d'argent, Tracfin.

■ **Le chiffre d'affaires en volume du commerce de détail** a reculé de 1,8 % en juin par rapport à mai et affiche une quasi-stabilité (- 0,3 %) sur trois mois (avril, mai et juin) comparé aux trois mois précédents, a indiqué mercredi l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee).

■ **Le chiffre d'affaires des services aux particuliers** a, pour le deuxième mois consécutif, augmenté en juin (+ 2,9 % après 2,4 % en volume corrigé des variations saisonnières et des jours ouvrables), a rapporté mercredi l'Insee.

■ **ZONE EURO** : l'indice du climat des affaires s'est à nouveau détérioré en septembre dans la zone euro, à - 0,57 contre - 0,46 en août (chiffre révisé), en baisse continue depuis février, selon le chiffre publié vendredi à Bruxelles par la Commission européenne.

■ **Le volume** des ventes du commerce de détail a augmenté en juillet de 0,3 % par rapport au mois de juin et de 1,3 % par rapport à juillet 2000, selon les chiffres publiés mercredi par Eurostat.

■ **Les prix à la production industrielle** ont baissé de 0,1 % au mois d'août dans la zone euro par rapport à juillet, mais ont augmenté de 1,7 % en glissement annuel par rapport à août 2000, selon des chiffres publiés mercredi par Eurostat. ■ **L'économie mondiale** va certainement enregistrer un décrochage au dernier trimestre, en raison des attentats du 11 septembre, mais elle devrait redémarrer dès début 2002, estime le directeur général de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) Daniel Lebègue dans un interview publiée jeudi par *Le Figaro*.

■ **GRANDE-BRETAGNE** : le premier ministre britannique, Tony Blair, a promis mardi qu'il aura « le courage » de convoquer un référendum sur l'euro dès l'actualité législative, pour peu que les critères économiques établis en 1997 soient réunis.

■ **ARGENTINE** : la production automobile a chuté de 12,5 % en septembre par rapport à août et de 46,5 % par rapport à septembre 2000, tandis que les ventes ont reculé de 10,9 % sur un mois et de 47,4 % sur un an, a annoncé mercredi l'Association des constructeurs automobiles argentins (ADEFA).

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,38774
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190
SCHILLING AUTR. (100).....	1,37693	SCHILLING AUTR. (100).....	4,76703
PUNT IRLANDAISE (100).....	0,78756	PUNT IRLANDAISE (100).....	3,32894
FLORIN NÉERLANDAIS (100).....	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS (100).....	2,97660
FRANC BELGE (100).....	4,03399	FRANC BELGE (100).....	1,62607
MARKKA FINLAND. (100).....	5,94573	MARKKA FINLAND. (100).....	1,10324
DRACHME GREC. (100).....	3,40750	DRACHME GREC. (100).....	1,92503

Hors zone Euro

Euro contre	03/10
COURONNE DANOISE.....	7,4352
COUR. NORVÉGIENNE.....	8,0835
COUR. SUÉDOISE.....	9,7392
COUR. SLOVÈNE.....	33,6320
DOLLAR AUSTRALIEN.....	1,8463
DOLLAR CANADIEN.....	1,4431
DOLLAR HONGKONG.....	7,1823
DOLLAR NÉO-ZÉLAND.....	2,2594
FORINT HONGROIS.....	257,2700
LEU ROUMAIN.....	28157
ZLOTY POLONAIS.....	3,8608

Cours de change croisés

04/10 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR.....	0,83091	0,91440	0,13938	1,47035	0,61565
YEN.....	120,35000	110,05000	16,78000	177,06000	74,12500
EURO.....	1,09361	0,90868	0,15245	1,60870	0,67350
FRANC.....	7,17480	5,95990	6,55957	10,55280	4,41640
LIVRE.....	0,68011	0,56475	0,62160	0,09480	0,41860
FRANC SUISSE.....	1,62430	1,34910	1,48470	0,22630	2,38880

Taux d'intérêt (%)

Taux 03/10	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	3,76	3,42	4,75	5,49
ALLEMAGNE.....	3,73	3,56	4,66	5,41
GDE-BRETAG.....	5,63	4,42	4,77	4,76
ITALIE.....	3,73	3,50	5	5,75
JAPON.....	0,03	0,01	1,38	2,43
ÉTATS-UNIS.....	2,41	2,22	4,52
SUISSE.....	1,88	2,09	3,14	3,84
PAYS-BAS.....	3,68	3,50	4,80	5,47

Matif

Cours 9h57	Volume 04/10	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2001	719	90,08	90,33
Euribor 3 mois		NC	NC
JANVIER 2001		NC	NC

Matières premières

En dollars	Cours 03/10	Var. % 02/10
MÉTALUX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS.....	1413
ALUMINIUM 3 MOIS.....	1322	- 0,23
PLOMB 3 MOIS.....	456,50	- 0,33
ETAIN 3 MOIS.....	3660	- 0,27
ZINC 3 MOIS.....	791	- 0,25
NICKEL 3 MOIS.....	5015	+ 0,70
MÉTALUX (NEW YORK)		
ARGENT A TERME.....	4,63	- 0,43
PLATINE A TERME.....	109433,50
GRAINES DÉNÉRÉES		
BLÉ (CHICAGO).....	270	+ 0,19
MAÏS (CHICAGO).....	206
SOJA TOURTEAU (CHG.)	162,30
SOFTS		
CACAO (NEW YORK).....	1086	+ 1,31
CAFÉ (LONDRES).....
SUCRE BL. (LONDRES).....

Pétrole

VALEURS EUROPÉENNES

Après deux jours de suspension, l'action Swissair a été cotée à Zurich, mercredi 3 octobre. A l'ouverture de la Bourse suisse, l'action a chuté de 96 % par rapport à son cours d'avant la suspension, à 41,05 euros. Pour des raisons techniques, l'action est remontée durant la séance pour terminer en chute de 84,2 %, à 6,50 francs suisses. « Au cours de la séance, deux tiers des actions Swissair ont changé de main », observe Raphaël Prongué, négociant auprès de la banque Sarasin Genève. ● A Milan, l'action Olivetti a bondi de 7,71 %, à 1,174 euro. Le titre de l'opérateur de télécommunications Telecom Italia, détenu majoritaire-

ment par Olivetti, a gagné 2,15 %, à 8,83 euros. L'action TIM, la filiale mobile de Telecom Italia, a terminé sur un gain de 3,70 %, à 5,66 euros. Le nouveau vice-président d'Olivetti de Telecom Italia, Gilberto Benetton, a indiqué mercredi qu'une réduction de la participation d'Olivetti dans Telecom Italia, actuellement de 54,95 %, n'était pas exclue. ● Le titre de l'éditeur de logiciels Misys, dont les principaux clients sont des compagnies d'assurances et des laboratoires pharmaceutiques, a gagné 34,94 %, mercredi à Londres, à 217,25 pence. Le groupe s'est déclaré prudemment optimiste pour son activité au second semestre.

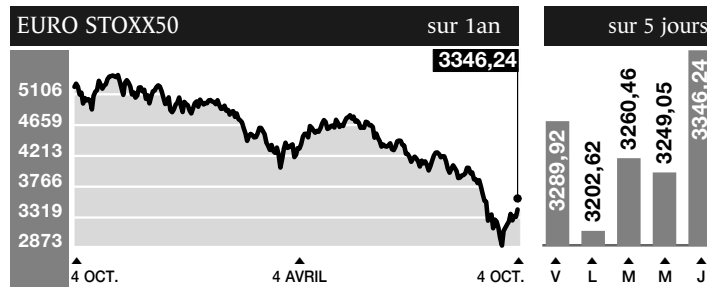
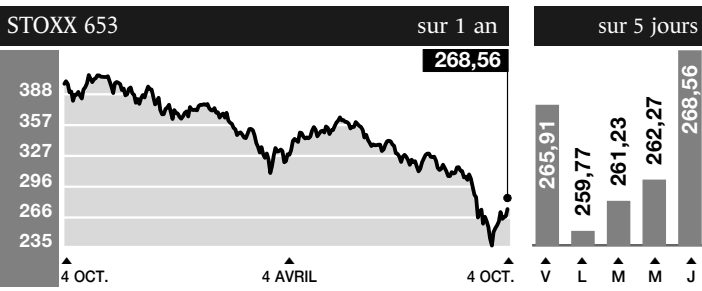


Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 03/10. Section: AUTOMOBILE. Includes entries like AUTOLIV SDR, BASF AG, BMW, CONTINENTAL AG, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 03/10. Includes entries like KON. VOPAK NV, LONZA GRP N, NORSK HYDRO, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. Includes entries like NH HOTELES, NXT, P & O PRINCESS, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. Includes entries like TECAN GRP N, UNIBAL, VALLEHERMOSO, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. Includes entries like SAURER N, SCHNEIDER ELECT, SEAT PAGINE GIA, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. Includes entries like TPG, WANADOO, WELLA AG VZ, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 03/10. Section: BANQUES. Includes entries like BANK OF IRELAND, ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDIN, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 03/10. Section: CONGLOMÉRATS. Includes entries like D'IETTEREN SA, AZEO, GBL, etc.

ALIMENTATION ET BOISSON

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. Includes entries like ALLIED DOMECO, ASSOCIAT BRIT F, BBAG OE BRAU-BE, etc.

PHARMACIE

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. Includes entries like ACTELION N, ALTANA AG, AMERSHAM, etc.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. Includes entries like ALLIANCE UNICHE, AVA ALLG HAND.G, BOOTS CO PLC, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. Includes entries like AIXTRON, ALCATEL-A, ALTEC SA REG, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 03/10. Section: TÉLÉCOMMUNICATIONS. Includes entries like EQUANT NV, ATLANTIC TELECO, BRITISH TELECOM, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 03/10. Section: CONSTRUCTION. Includes entries like ACCIONA, ACESA R, ACS, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. Includes entries like ABB N, ADECO N, AGGREGO, etc.

ASSURANCES

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. Includes entries like AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

MEDIAS

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. Includes entries like B SKY B GROUP, CANAL PLUS, CAPITAL RADIO, etc.

SERVICES COLLECTIFS

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. Includes entries like ACEA, AEM, BRITISH ENERGY, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 03/10. Section: PRODUITS DE BASE. Includes entries like ACERIALIA, ACERINOX R, ALUMINIUM GREEC, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 03/10. Section: ÉNERGIE. Includes entries like BG GROUP, BP, CEPSA, etc.

SERVICES FINANCIERS

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. Includes entries like 3I GROUP, ALPHA FINANCE, AMVESCAP, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. Includes entries like AHOLD, ALDADI, AMADEUS GLOBAL, etc.

CHIMIE

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. Includes entries like AIR LIQUIDE, AKZO NOBEL NV, BASF AG, etc.

AMSTERDAM

Table with columns: Cours en euros, % Var. 03/10. Includes entries like AIRSPRAY NV, ANTONOV, CTAC, etc.

Advertisement for Volkswagen. Text: 'Avec le Contrat Volkswagen, vous ne paierez que le coût d'utilisation réelle de votre véhicule calculé sur la base de la durée du contrat et du kilométrage.' Includes VW logo and contact info.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 03/10. Section: CONSOMMATION CYCLIQUE. Includes entries like ACCOR, ADIDAS-SALOMON, AGFA-GEVAERT, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 03/10. Section: SERVICES FINANCIERS. Includes entries like 3I GROUP, ALPHA FINANCE, AMVESCAP, etc.

ÉNERGIE

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. Includes entries like BG GROUP, BP, CEPSA, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. Includes entries like AHOLD, ALDADI, AMADEUS GLOBAL, etc.

CHIMIE

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. Includes entries like AIR LIQUIDE, AKZO NOBEL NV, BASF AG, etc.

AMSTERDAM

Table with columns: Cours en euros, % Var. 03/10. Includes entries like AIRSPRAY NV, ANTONOV, CTAC, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 03/10. Section: CHIMIE. Includes entries like AIR LIQUIDE, AKZO NOBEL NV, BASF AG, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 03/10. Section: SERVICES FINANCIERS. Includes entries like 3I GROUP, ALPHA FINANCE, AMVESCAP, etc.

SERVICES FINANCIERS

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. Includes entries like 3I GROUP, ALPHA FINANCE, AMVESCAP, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. Includes entries like AHOLD, ALDADI, AMADEUS GLOBAL, etc.

CHIMIE

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. Includes entries like AIR LIQUIDE, AKZO NOBEL NV, BASF AG, etc.

AMSTERDAM

Table with columns: Cours en euros, % Var. 03/10. Includes entries like AIRSPRAY NV, ANTONOV, CTAC, etc.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table with columns: Cours en euros, % Var. 03/10. Includes entries like AIRSPRAY NV, ANTONOV, CTAC, etc.

SCIENCES Entre le 8 et le 12 octobre seront décernés, à Stockholm et Oslo, les prix Nobel de médecine, de physique, de chimie, d'économie et de la paix, celui de littérature étant attri-

bué ultérieurement ● **LA CÉRÉMONIE** revêt cette année un éclat particulier. Elle marque le centenaire du prix, dont le montant est payé par les revenus issus de l'immense fortune de l'in-

venteur de la dynamite. Alfred Nobel avait légué quelque 31,5 millions de couronnes suédoises (150 millions d'euros) au profit de personnes ayant œuvré pour le bien de l'humanité.

Chaque prix sera doté cette année de 10 millions de couronnes (1,07 million d'euros). ● **DEPUIS CENT ANS**, les prestigieux prix Nobel ont accompagné les progrès de la science et couronné quel-

que sept cents personnalités et institutions. La sélection rigoureuse des lauréats n'a pas empêché des erreurs de jugement et des oublis. (Lire aussi « Le Monde des livres » pages VI et VII.)

Stockholm s'apprête à célébrer les cent ans du prix Nobel

Créée en 1901 par l'inventeur de la dynamite, cette prestigieuse récompense a déjà été attribuée à plus de sept cents personnalités appartenant au monde de la science, de la littérature et de l'économie, ou ayant œuvré pour la paix. Les prochains lauréats seront connus entre le 8 et le 11 octobre

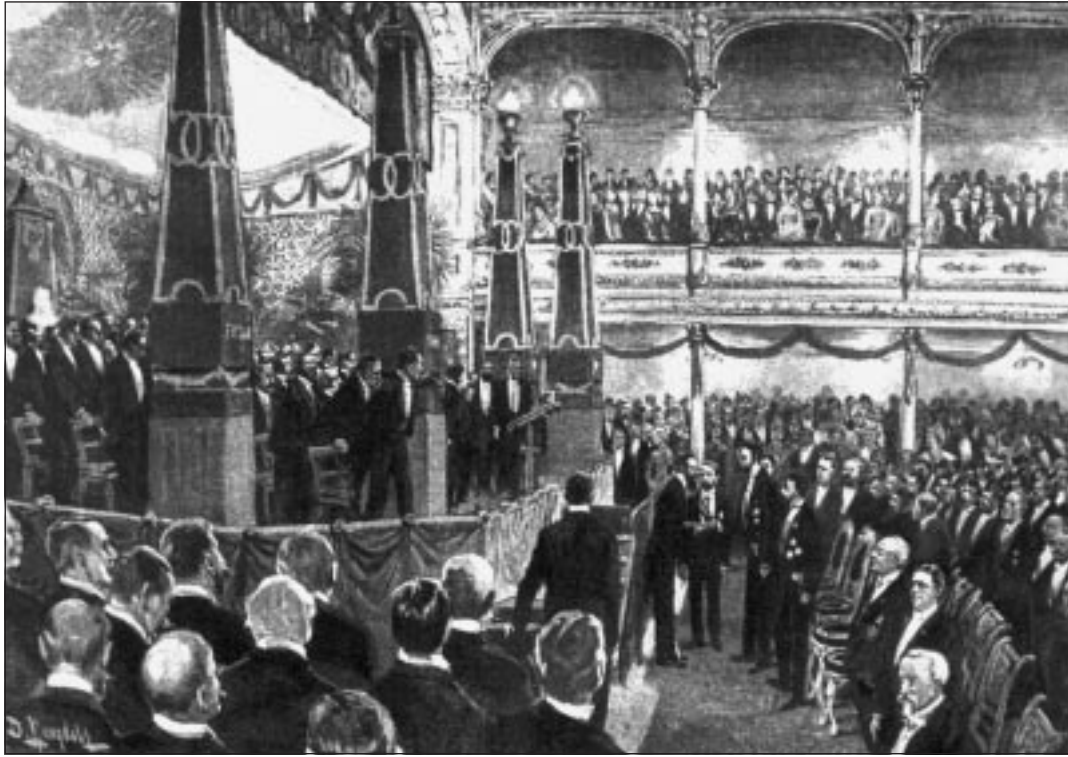
IL Y A cent ans, le physicien allemand Wilhelm Conrad Röntgen, le chimiste néerlandais Jacobus Henricus Van't Hoff et le physiologiste allemand Emil Adolph von Behring recevaient chacun un prix Nobel. Le premier, celui de physique, pour avoir mis en évidence les rayons X et ouvert ainsi les portes d'une nouvelle discipline : la radiologie. Le deuxième, celui de chimie, pour avoir établi les règles de la stéréochimie – science qui étudie la disposition dans l'espace des atomes d'une molécule en relation avec ses propriétés optiques et chimiques –, devenant ainsi l'un des pères de la chimie moderne. Le dernier enfin, celui de physiologie ou de médecine, pour ses travaux sur la sérothérapie, qui a permis notamment de lutter contre la diphtérie.

Cette année-là, en 1901, environ 150 000 couronnes suédoises (soit environ 730 000 €) furent versées à chacun des trois lauréats. Des sommes fournies par les revenus générés par l'immense fortune qu'Alfred Nobel, l'inventeur de la dynamite, avait léguée pour créer une fondation portant son nom, afin de récompenser les hommes de bonne volonté œuvrant pour faire progresser l'humanité. Un siècle plus tard, la mécanique bien huilée de l'Institut Karolinska de

Stockholm, pour la médecine, de l'Académie royale des sciences de Suède, pour la physique et la chimie, de l'Académie suédoise, pour la littérature, et du comité Nobel norvégien, pour la paix, s'apprête à révéler le nom des lauréats des prix 2001.

Ces prix, qui ont couronné à ce jour plus de sept cents personnalités et institutions, sont d'autant plus attendus qu'ils donneront le coup d'envoi aux cérémonies du centenaire du Nobel. Celles-ci auront lieu à Stockholm le 10 décembre, date anniversaire de la mort, en 1896, de celui qui sut domestiquer en 1866 la puissance de la très sensible nitroglycérine – inventée en 1847 par l'Italien Ascani Sobrero – en la transformant en une pâte aisément transportable : la dynamite. De cette découverte est née la fortune d'Alfred Nobel – qui a déposé plus de 350 brevets et créé des usines et des laboratoires dans plus de vingt pays. Laboratoires qui lui permettront la mise au point de nombreux autres explosifs, comme la balistite.

Personnalité aux multiples facettes, l'homme avait de nombreux centres d'intérêt, comme la littérature et la poésie. C'est peut-être cette ouverture d'esprit, ajoutée à la mort prématurée de son



Première cérémonie de remise des prix Nobel à Stockholm en 1901.

frère Emil dans l'explosion d'un atelier de fabrication de nitroglycérine, qui l'a conduit à léguer la quasi-totalité de sa fortune – environ 33 millions de couronnes suédoises – à une fondation chargée de récompenser les progrès de la science pour favoriser la paix. Il plaçait en effet une confiance inébranlable en l'homme, dont il espérait qu'il ne libérerait pas la puissance destructrice des explosifs à des fins guerrières.

« Répandre la connaissance est répandre la prospérité – je veux dire la prospérité vraie, pas les richesses individuelles – et avec la prospérité (...) le mal disparaîtra en grande partie, écrivait-il. Les conquêtes de la recherche scientifique (...) instilleront en nous l'espoir que les microbes, ceux de l'âme comme ceux du corps, seront à peu près

exterminés et que la seule guerre dans laquelle l'humanité s'engagera sera la guerre contre ces microbes. » Cent ans après, les guerres qui ont ravagé le monde, les déséquilibres criants entre le Nord et le Sud, la misère et la pauvreté ont eu raison de cette belle utopie.

Ne restent aujourd'hui que les prestigieux prix Nobel. Des prix dont le retentissement est tel – peut-être plus à l'étranger qu'en France, regrettent certains – que les retombées en termes de notoriété et de crédits – au-delà même de ceux qu'ils honorent personnellement – sont immédiates pour les laboratoires, les écoles, les organismes et les universités qui les hébergent. Mais des prix, aussi, que l'on ne manque pas de critiquer car ils lais-

sent nombre de scientifiques brillants sur le bord de la route. En outre, ils ne sont peut-être plus toujours aussi adaptés pour couronner un travail qui est souvent le fruit d'équipes riches de plusieurs dizaines, voire de centaines d'hommes, ni pour embrasser la diversité des domaines que la science a ouvert et qu'Alfred Nobel ne pouvait imaginer.

Dans son testament, il précisait que les prix portant son nom devaient récompenser en physique « une invention ou une découverte », en chimie « une découverte ou une amélioration » faite « au cours de l'année écoulée ». Ce dernier point a été rarement suivi. « Il est impossible de respecter à la lettre le testament, déclarait-il y a une quinzaine d'années le secrétaire général de l'Académie royale

des sciences de Suède, le professeur Tord Ganelius. « Il n'est pas question non plus de décerner chaque année des titres de champion du monde de la science. Nous savons que de nombreux savants méritent le Nobel et ne l'obtiennent jamais. L'important, pour nous et pour la réputation du prix, est que le lauréat soit vraiment un excellent chercheur, ce qui ne veut pas dire que les autres soient mauvais. En physique et en chimie, j'estime que nous avons assez bien réussi. » En médecine peut-être moins, tant les querelles internes entre physiologistes, médecins et chapelles ont parfois envenimé la situation.

Reste que le Nobel n'aura pas été à l'abri des bévues, des oublis, des erreurs de jugement, de la mode ou de l'enthousiasme... Ainsi, Alexander Fleming ne reçut le Nobel de médecine qu'en 1945, alors que la pénicilline avait été découverte dix-sept ans plus tôt. Albert Einstein fut couronné en 1922 pour ses travaux sur l'effet photoélectrique et le mouvement brownien et non pour son œuvre la plus gigantesque – les Fondements de la théorie de la relativité restreinte et généralisée –, pourtant présentée dès 1916.

Plus près de nous, l'histoire retient que le prix Nobel de physique est attribué en 1970 au Français Louis Néel, l'un des pères du magnétisme, pour des travaux menés en 1948. Le physicien s'en amusera. « En 1970, dira-t-il, cela ne m'intéressait plus beaucoup. J'aurais été heureux de recevoir ce prix quand mon père vivait encore, lui qui me promettait de connaître

« Répandre la connaissance est répandre la prospérité – je veux dire la prospérité vraie, pas les richesses individuelles »

Alfred Nobel

la paille des cachots. » A contrario, les comités Nobel réagiront avec une rare rapidité en distinguant en 1987 les découvreurs de la supraconductivité haute température, Georg Bednorz et Alex Müller, un an après l'annonce de leurs premiers résultats. De même, avec un sens remarquable de l'actualité et de l'air du temps, ils couronneront, en 1995, des recherches faites sur la chimie des chlorofluorocarbones préjudiciables à la bonne tenue de la couche d'ozone dans la stratosphère.

De défauts, le dispositif d'attribution des Nobel n'en manque donc pas. Le nombre de prix obtenus par un pays est néanmoins un indicateur, parmi d'autres, de son rayonnement intellectuel. A ce petit jeu, la France tient difficilement son rang et paraît avoir plus de dons en littérature que dans les domaines scientifiques. Elle se classe pourtant devant une aussi grande puissance scientifique que la Russie, dont les ressortissants ont été victimes à la fois des effets de la guerre froide, d'un manque criant de moyens matériels – « les empêchant, fait remarquer un de leurs confrères occidentaux, de faire aboutir leurs idées » –, de leurs absences dans les grands colloques scientifiques, enfin, de leur regrettable habitude à « rédiger les comptes rendus de leur recherche de façon trop hermétique », autant de handicaps qui les ont empêchés d'être davantage pris en considération.

J.-F. A et P. L. H.

Jean-François Augereau

Une parodie amusante

Tous les ans depuis 1991, à l'heure où la saison des Nobel s'ouvre, a lieu à Harvard une cérémonie alternative et bon enfant : la remise des Ig Nobel (jeu de mots avec « ignoble »). Destinés à célébrer l'inolite et parfois le mauvais goût, ces prix récompensent les personnes dont les hauts faits – principalement dans le domaine des sciences – « ne peuvent ou ne devraient pas être reproduits ». La liste des lauréats passés est un amusant catalogue du loufoque. Ainsi, en 2000, l'Ig Nobel de physique a été attribué à deux chercheurs très sérieux ayant utilisé des aimants pour faire léviter des grenouilles. En médecine, une équipe néerlandaise a été distinguée pour une étude sur « l'imagerie par résonance magnétique des parties génitales mâles et femelles durant le coït et l'excitation sexuelle de la femme ». La littérature et la paix ne sont pas épargnées par les Ig Nobel. En 1996, Jacques Chirac avait reçu celui de la paix pour « avoir célébré le cinquantième anniversaire d'Hiroshima avec des essais nucléaires dans le Pacifique ».

Les mathématiques, discipline malheureusement négligée

POURQUOI les mathématiques, qui sont aujourd'hui au cœur de toutes les sciences, ont-elles été, dès l'origine, ignorées par le Nobel ? Parce que, raconte la rumeur, la femme d'Alfred Nobel, ou sa maîtresse du moment, Sophie Hess, lui aurait préféré un mathématicien. Et pas n'importe lequel d'entre eux. Le grand mathématicien suédois Gosta Magnus Mittag-Leffler, fondateur des *Acta mathematica*, revue qui, plus d'un siècle plus tard, est encore l'une des plus fameuses publications consacrées à cette discipline.

L'anecdote est trop belle pour être vraie. Les historiens des sciences ne sont d'ailleurs pas privés de la démonter en rappelant d'abord qu'Alfred Nobel n'était pas marié et ensuite que le pouvoir de séduction et l'influence intellectuelle de Sophie Hess, fleuriste viennoise,

n'était pas si grands qu'ils auraient influencé l'inventeur de la dynamite. Toute légende a pourtant sa part de vérité et il semble bien que les querelles de pouvoir entre les dirigeants de la Stockholm Hogoska, candidats malheureux à la gestion de la fortune d'Alfred Nobel, soient en partie à l'origine de cette fable.

INVENTEUR ET INDUSTRIEL

Pour la plupart, les historiens s'accordent à rappeler qu'Alfred Nobel était avant tout un inventeur et un industriel peu versé dans les travaux théoriques. Attaché en raison de ses activités à des sciences, ou plutôt des techniques très concrètes, il ne lui a pas semblé nécessaire de prendre en compte une discipline mathématique au langage et au mode de pensée très différents de ceux des sciences héri-

tées du XVII^e et du XIX^e siècle. Les prix, martèle Alfred Nobel dans son testament, doivent couronner « une invention », « une découverte » ou « une amélioration » faite « au cours de l'année écoulée ».

Quant on sait qu'il a fallu des années de travail à Andrew Wiles pour démontrer le théorème de Fermat et enrichir ainsi un domaine des mathématiques qui n'a pas encore donné lieu à des applications spectaculaires, on peut comprendre cette mise à l'écart des mathématiques. Fort heureusement, elles sont aujourd'hui récompensées par des prix prestigieux comme la médaille Fields, sorte de Nobel de mathématique donné à des chercheurs de moins de quarante ans.

Le prix Crafoord, qui couronne par ailleurs des disciplines oubliées par les Nobel, comme

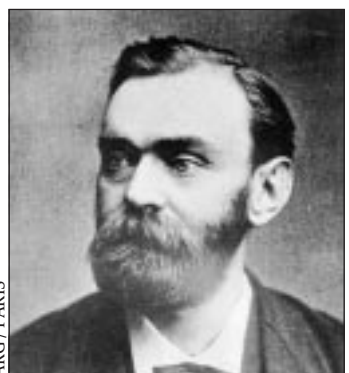
les sciences de la Terre (Claude Allègre fut un de ses lauréats), a retenu aussi les mathématiques. Le Français Alain Connes déjà distingué par le jury de la médaille Fields, vient d'être honoré par ce prix. Diverses distinctions encore rendent hommage à la science des nombres, comme celles que décerne le Clay Mathematics Institute de Cambridge (Massachusetts), promoteur en mai 2000 d'une formidable série de prix de 1 million de dollars chacun récompensant ceux qui résoudraient « Les Sept Problèmes du millénaire ». Sans compter que le prix Abel, que les Norvégiens décerneront pour la première fois, en 2002, à l'occasion du 200^e anniversaire de la naissance du mathématicien Niels Henrik Abel (1802-1829).

J.-F. A.

L'étonnant testament de l'inventeur de la dynamite

RÉDIGÉ le 27 novembre 1895, à Paris, le testament holographe d'Alfred Nobel, déposé dans le coffre-fort d'une banque de Stockholm, fut ouvert en janvier 1897. La publication de ce document n'alla pas sans créer quelques remous. A la surprise générale, Nobel léguait la quasi-totalité de son immense fortune – environ 33 millions de couronnes suédoises – à une fondation chargée de créer cinq prix – physique, chimie, physiologie ou médecine, littérature et paix – dotés par les revenus générés par ce capital.

Aux membres de sa famille, avec lesquels il ne s'entendait guère, il ne laissa que... 2 millions de couronnes. Pour cette raison, Ragnar Sohlman, l'un de ses assistants, et le conseiller juridique Carl Lindlagen eurent toutes les peines du monde à faire respecter les dernières volontés de Nobel, qualifié alors par certains politiques et hommes d'affaires d'« antipatriote » et de pacifiste séparatiste. Comme la forme juridique



Alfred Nobel.

du testament laissait aussi à désirer, l'affaire ne fut pas simple à régler.

L'« vagabond le plus riche d'Europe », comme on l'appelait alors, ayant beaucoup voyagé, plusieurs pays, parmi lesquels la Suède dont il était originaire, la France où il avait un centre de recherche et l'Italie où il mourut seul dans sa villa de San

FLUCTUATIONS

Voici ce que stipulait le testament de quatre pages d'Alfred Nobel, aujourd'hui pieusement conservé sous un cube de verre dans les locaux de la fondation, au 14 de la Sture-Gatan, l'une des rues chics du centre de Stockholm :

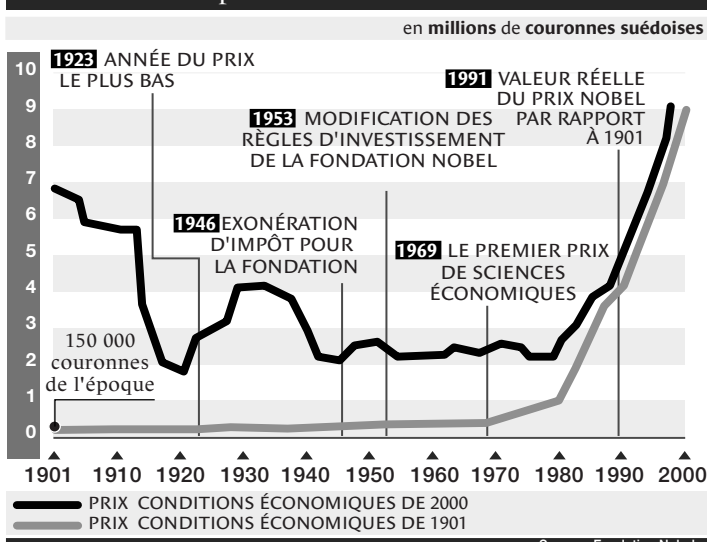
« Tout le reste de la fortune réalisable que je laisserai en mourant sera employé de la manière suivante : le capital placé en valeurs mobilières sûres par mes exécuteurs testamentaires constituera un fonds dont les reve-

nus seront distribués chaque année et titre de récompense aux personnes qui, au cours de l'année écoulée, auront rendu à l'humanité les plus grands services. Ces revenus seront divisés en cinq parties égales. La première sera distribuée à l'auteur de la découverte ou de l'invention la plus importante dans le domaine de la physique ; la seconde à l'auteur de la découverte ou de l'invention la plus importante en chimie ; la troisième à l'auteur de la découverte la plus importante en physiologie ou en médecine ; la quatrième à l'auteur de l'ouvrage littéraire le plus remarquable d'inspiration idéaliste ; la cinquième à la personnalité qui aura le plus ou le mieux contribué au rapprochement des peuples, à la suppression ou à la réduction des armées permanentes, à la réunion ou à la propagation des congrès pacifistes. Les prix seront décernés : pour la physique et la chimie par l'Académie suédoise des sciences, pour la physiologie ou la médecine par l'Institut Karolinska de

Stockholm, pour la littérature par l'Académie de Stockholm, et pour la défense de la paix par une commission de cinq membres élus par le Parlement norvégien. Je désire expressément que les prix soient décernés sans aucune considération de nationalité, de sorte qu'ils soient attribués aux plus dignes, scandinaves ou non. »

En 1901, le montant de chacun des cinq prix fut de 150 800 couronnes suédoises (environ 3,5 millions de francs, conditions économiques 1990). En un siècle, ce chiffre a connu bien des fluctuations. Aussi la Fondation Nobel a-t-elle décidé en 1991 de lui redonner sa valeur réelle initiale. Ces dernières années, son montant a donc fortement progressé. Pour l'année du centenaire, les prix ont été réévalués. Ils sont dotés de 10 millions de couronnes suédoises (1,07 million d'euros), contre 9 millions de couronnes en 2000.

Un prix récemment revalorisé



Les lauréats des pays industrialisés

	PHYSIQUE		CHIMIE		MÉDECINE	
	av.1940	ap.1940	av.1940	ap.1940	av.1940	ap.1940
FRANCE	6	5	6	1	4	4
GRANDE-BRETAGNE	10	10	6	20	7	15
ALLEMAGNE	10	10	15	11	8	7
ÉTATS-UNIS	7	62	4	45	4	78

Les vingt-six Nobel français

- **Médecine** : Alphonse Laveran (1907) ; Alexis Carrel (1912) ; Charles Richet (1913) ; Charles Nicolle (1928) ; François Jacob (1965) ; André Lwoff (1965) ; Jacques Monod (1965) ; Jean Dausset (1980) .
- **Physique** : Henri Becquerel (1903) ; Marie Curie (1903) ; Pierre Curie (1903) ; Gabriel Lippmann (1908) ; Jean Perrin (1926) ; Louis de Broglie (1929) ; Alfred Kastler (1966) ; Louis Néel (1970) ; Pierre-Gilles de Gennes (1991) ; Georges Charpak (1992) ; Claude Cohen-Tannoudji (1997) .
- **Chimie** : Henri Moissan (1906) ; Marie Curie (1911) ; Victor Grignard (1912) ; Paul Sabatier (1912) ; Frédéric Joliot-Curie (1935) ; Irène Joliot-Curie (1935) ; Jean-Marie Lehn (1987) .

Un processus long et complexe

LE CHOIX des lauréats du Nobel est un processus complexe. Les prix sont en effet attribués par des institutions suédoises et norvégiennes : l'Académie royale des sciences de Suède accorde ceux de physique, chimie et économie ; celui de physiologie et de médecine est donné par l'assemblée Nobel du Karolinska Institutet ; l'Académie suédoise délivre celui de littérature, tandis que le Nobel de la paix est accordé par le comité Nobel norvégien. La sélection est faite par cinq comités Nobel, rattachés à ces différentes institutions et comprenant cinq membres nommés pour quatre ans. La Fondation Nobel de Stockholm est l'organe administratif qui chapeaute le tout. Les candidats

sont proposés par un collège informel de plusieurs milliers de personnes : les anciens lauréats, les membres des institutions Nobel, ceux des comités Nobel, des professeurs représentant chaque discipline, des représentants des sociétés littéraires (littérature), des membres des Parlements et gouvernements (paix). Ces propositions, parvenues avant le 1^{er} février, sont instruites jusqu'à l'automne par les cinq comités, dont les membres peuvent recommander jusqu'à trois personnes. Les délibérations sont secrètes. Début octobre, les lauréats des différents prix sont connus et reçoivent leur prix à Stockholm le 10 décembre, jour anniversaire de la mort d'Alfred Nobel.

IL EN VA des Nobel comme de toutes les familles. On y trouve des enfants modèles, comme des moutons noirs. Et puis, il y a les mal-aimés, les oubliés, ceux et celles qui sont restés – injustement ? – à la porte de l'Histoire. Quatre lauréats seulement, en un siècle, ont inscrit par deux fois leur nom au fronton du Panthéon de la science : Marie Curie, au titre de la physique, en 1903, puis de la chimie, en 1911 ; le chimiste américain Linus Pauling, couronné en 1954 dans sa discipline et une nouvelle fois en 1962 pour sa contribution à l'établissement de la paix ; son compatriote John Bardeen, double prix de physique en 1956 et en 1972 ; enfin, l'Anglais Frederick Sanger, élu en 1958 et réélu en 1980 pour la chimie.

Il est arrivé, mais plus rarement encore, que des couples soient distingués : Pierre et Marie Curie (physique, 1903) ; Irène, fille des précédents et Frédéric Joliot-Curie (chimie, 1935) ; les Américains Carl Ferdinand et Gerty Theresa Cori (médecine, 1947). Le même honneur a été partagé par les frères néerlandais Jan et Nikolaas Tinbergen, mais dans des disciplines distinctes et à plusieurs années d'intervalle : économie en 1969 pour l'aîné, médecine en 1973 pour le cadet.

Un peu plus souvent, les médailles ont passé les générations, se transmettant de père en fils. Ce fut le cas pour les physiciens anglais Joseph John et George Paget Thomson, en 1906 et 1937 ; leurs compatriotes et collègues William Henry et William Lawrence Bragg, élus de concert en 1915 ; les physiciens danois Niels et Aage Bohr, en 1922 et 1975 ; leurs confrères suédois Karl Manne et Kai Siegbahn, en 1924 et 1981 ; ou encore l'Allemand Hans von Euler-Chelpin pour la chimie, en 1929, et son fils de nationalité suédoise Ulf pour la médecine, en 1970. Quelquefois, enfin, la filiation s'est faite de beau-père à gendre : ainsi des

Des lignées de savants, des lauréats sulfureux, les femmes oubliées

La rigueur de la sélection n'empêche pas les erreurs de jugement

Allemands Heinrich Otto Wieland (chimie, 1927) et Feodor Lynen (médecine, 1964), des Américains John Howard Northrop (chimie, 1946) et Frederick Chapman Robbins (médecine, 1954), ainsi que du biologiste américain Peyton Rous, couronné en médecine en 1966... trois ans après son beau-fils, l'Anglais Alan Lloyd Hodgkin. Rares furent les scientifiques qui, à l'image d'un Jean-Paul Sartre en littérature, refusèrent le Nobel. Ceux qui s'y résolurent, le chimiste allemand Richard Kuhn en 1938 et son compatriote Gerhard Domagk, lauréat en médecine l'année suivante, le firent sous la contrainte d'un décret d'Adolf Hitler, couronné par l'attribution du Nobel de la paix, en 1935, au journaliste pacifiste Carl von Ossietzky.

Sur la photo de famille figurent toutefois des visages que certains, avec le recul, aimeraient effacer. A commencer par celui d'Alexis Carrel, Prix Nobel mérité de médecine en 1912, mais aussi sulfureux auteur de *L'Homme, cet inconnu*, best-seller publié en 1936 où il développait des théories eugénistes aujourd'hui insoutenables. « Beaucoup d'individus inférieurs ont été conservés grâce aux efforts de l'hygiène et de la médecine (...) Leur multiplication a été nuisible à la race », écrivait-il, en pronant « l'établissement d'une aristocratie biologique héréditaire ». Sans doute ces propos, postérieurs à sa distinction, n'enlèvent-ils rien au génie du chirurgien, spécialiste hors pair de la suture des vaisseaux et de la greffe des tissus. Mais comment, de nos jours, dissocier Docteur Carrel et Mister Hyde ? De nombreuses municipalités ont tranché, en décidant de débaptiser leurs rues Alexis-Carrel. Et, en 1996, au terme d'une longue polémique, le conseil d'administration de l'université de Lyon-I a choisi de retirer à sa faculté de médecine le nom du scandaleux chirurgien. Une même controverse est atta-

chée au zoologiste autrichien Konrad Lorenz, l'un des pères de l'éthologie, Prix Nobel de médecine en 1973. Ses travaux, faisant de l'instinct la clé du comportement, ont certes fait date. Mais les théories de l'auteur de *L'Aggression, une histoire naturelle du mal*, paru en 1969, ouvraient aussi la voie à de dangereuses extrapolations sur la prééminence de l'inné par rapport à l'acquis et sur la hiérarchisation des sociétés. Lorsque l'on découvrit, plus tard, les pages qu'il avait consacrées sous le nazisme à « la domestication des races inférieures », Lorenz eut du mal à justifier que sa plume n'avait été guidée que par l'inté-

Sur les 469 médailles attribuées dans les trois grandes disciplines scientifiques, médecine, physique et chimie, on ne recense que... 12 femmes.

Pour une Marie Curie, combien de femmes de science ont-elles été écartées, voire dépossédées de leurs découvertes ? Combien sont-elles dont le rôle a été passé sous silence ? L'un cas les plus exemplaires est celui de la biochimiste anglaise Rosalind Franklin, dont la contribution à la découverte de la structure en double hélice de l'ADN fut occultée, lors de l'attribution du Nobel de médecine, en 1962 – quatre ans il est vrai après sa mort –, aux docteurs Crick, Wilkins et Watson. De même, en 1944, le chimiste allemand Otto Hahn reçut le Nobel pour l'observation du phénomène de la fission nucléaire, sans seulement que soit mentionnée son ancienne collaboratrice, la physicienne autrichienne Lise Meiner. En 1975, encore, le radioastronome britannique Antony Hewish reçut le Nobel de physique pour la découverte des pulsars, dont les signaux avaient été enregistrés par son assistante, Jocelyn Bell.

Sur la photo de famille figurent des visages que certains, avec le recul, aimeraient effacer

A leur décharge, les décideurs des Nobel pourront faire observer que cette sous-représentation féminine n'est jamais que le reflet de la place faite aux femmes dans le monde de la recherche. Une marginalité qu'elles partagent avec les pays du Sud, exclus, à de rares exceptions près – le physicien indien Venkata Chandrasekhara Raman en 1930, son confrère pakistanais Abdus Salam en 1979, ou le chimiste argentin Luis Federico Leloir en 1970 –, de la fête des Nobel. Il est vrai que l'Amérique est une grande captatrice de cerveaux et que sous la bannière étoilée, de très loin la plus primée (82 fois en médecine, 69 fois en physique, 49 fois en chimie), concourent des savants originaires de toute la planète.

Pierre Le Hir

Des pépinières de « nobélisés »

BIEN QUE LA SUISSE soit le pays comptant le plus de Prix Nobel par habitant, la répartition par nationalité des lauréats des disciplines scientifiques fait apparaître une forte prédominance des Etats-Unis. Dans les vingt dernières années, plus de la moitié des récipiendaires en physique et en chimie ont effectué leurs travaux dans des universités ou des grands centres de recherche américains. Pour la même période, les scientifiques

européens ont obtenu environ un tiers des prix Nobel. Quant aux lauréats ayant effectué la majeure partie de leurs travaux dans les pays en émergence, ils sont extrêmement rares. UN PALMARÈS TRÈS ÉCLECTIQUE Une analyse plus fine révèle une concentration importante de lauréats dans un petit nombre de centres de recherche publics ou privés. Ainsi, presque la moitié (21 sur 45) des prix Nobel de physique décernés depuis 1980 ont récompensé des chercheurs appartenant à un cercle de sept institutions prestigieuses : les Bell Laboratories, les IBM Research Laboratories, les universités de Stanford, Cornell, Princeton et Harvard,

pour la recherche nucléaire), installé avec ses grands accélérateurs de particules à Genève, constitue lui aussi un foyer de Nobel.

La première consécration fut obtenue en 1984 par l'Italien Carlo Rubbia et le Néerlandais Simon Van der Meer, pour leur contribution à la découverte des particules W et Z, véhicules de l'interaction faible. Ces particules insaisissables avaient été observées un an plus tôt dans un super-synchrotron à protons, et l'attribution du prix fut particulièrement rapide. Huit ans après, c'était au tour du Français Georges Charpak, physicien au CERN depuis 1959, d'être distingué pour la mise au point de nouveaux détecteurs de particules.

CONCENTRATION

Entre-temps, en 1988, le physicien américain Jack Steinberger, qui travaillait dans le laboratoire genevois depuis la fin des années 1960, avait été couronné pour une découverte sur l'utilisation des faisceaux de neutrinos faite... vingt-six ans plus tôt, aux USA. Deux autres chercheurs du CERN ont également été lauréats du Nobel, mais pour des travaux effectués antérieurement : l'Américain Félix Bloch, premier directeur général de l'organisme, primé en 1952 pour la mise au point de nouvelles méthodes de mesure de précision du magnétisme nucléaire, et son compatriote Samuel Ting, porte-parole d'une expérience menée sur le grand accélérateur du CERN, élu en 1974 pour la découverte d'une nouvelle particule lourde.

Comment expliquer une telle concentration de prix Nobel dans ces centres ? La recherche en physique, en chimie ou en médecine demande des moyens lourds que peuvent offrir ces organismes. De plus, la notoriété attachée à l'obtention répétée de la plus haute distinction scientifique exerce un attrait considérable sur les jeunes talents du monde entier.

Un jeudi sur deux

Challenges

le news de l'économie

15^F

Ils nous exaspèrent

Fonctionnaires

mais on les envie

SALAIRE DES CADRES

Calculez le vôtre

Où placer son argent à court terme

Nouvelle formule - un jeudi sur deux

Profession tendanceur

Produits par les bureaux de style, les cahiers de tendance anticipent l'évolution des attentes des consommateurs. Entre intuition et analyse sociologique, ces découvreurs influent sur les modes de demain

C'EST un gros classeur à couverture gris perle. Lorsqu'on l'ouvre, passé un texte de présentation, qui oscille entre synthèse sociologique et sémiologie des mythologies contemporaines, on découvre des chapitres richement illustrés qui déclinent visuellement les grands courants qui feront les modes de demain : photos, reproductions d'œuvres d'art avant-gardistes, morceaux d'étoffes, rectangles et carrés de matières industrielles (plastique, feuilles d'aluminium, lamelles de bois, diodes clignotantes). Françoise Serralta, agrégée de lettres et responsable de la recherche et de la prospective de l'agence de style Peclers, présente le cahier de tendance Futur(s) de ce bureau qui emploie 65 salariés et devrait réaliser en 2001 un chiffre d'affaires d'environ 80 millions de francs (près de 12,2 millions euros).

« Notre métier, qui est d'anticiper les modes, existe depuis trente ans, rappelle Françoise Serralta. Initialement, les bureaux de style étaient dédiés au textile dans l'univers de la grande consommation. »

« DU NEUF SANS ARRÊT »

En 1970, lorsqu'elle crée son bureau (l'un des premiers du genre), Dominique Peclers, aujourd'hui présidente du conseil de surveillance, entend « gérer la mode et la créativité pour des industriels qui craignent les deux ». Il s'agit alors de prévoir quels seront les matériaux et les couleurs qui permettront aux fabricants de « l'équipement de la personne », c'est-à-dire du prêt-à-porter et du cosmétique, d'être dans le coup. Une activité de conseil qui est toujours au centre des préoccupations de la demi-douzaine de bureaux de style parisiens (Peclers, Promostyl, Nelly Rodi, Li Delcort, Carlin) et peut-être plus encore, des indépendants.

Mais, chemin faisant, leur intervention s'élargit. « De plus en plus, remarque Françoise Serralta, les tendances sont transversales, et la mode s'étend à l'ensemble de la consommation. » De surcroît, comme l'observe François Bernard, directeur de Croisements (une petite structure qu'il a créée avec un autre indépendant), « la machine économique réclame du neuf sans arrêt. Il faut trouver du sens et débroussailler ». Mutation d'un métier : les stylistes deviennent des tendanceurs.

Les « early adopters », vigies très branchées

Ils sont à l'avant-garde de la mode, habitent les grandes métropoles, découvrent avant tout le monde les restaurants et les boîtes qui, demain, attireront les branchés. Les *early adopters*, les « adopteurs précoces » (aussi appelés *leading edges* – éclairateurs-défricheurs – ou *trend setters* – influenceurs), constituent pour les marques comme pour les cabinets de style des vigies qui leur signalent les terres nouvelles sur lesquelles prospéreront les tendances de demain.

En 1998, en voie de ringardisation avancée, Levi's fait un malheur avec un nouveau jean, le Levi's Engineered : c'est en faisant appel à ces jeunes gens chics que le fabricant américain de denim l'a créé. Repérés dans les endroits les plus à la mode, grassement payés par les marques qui se fient à eux, ils définissent le *trend* avec un flair de chien truffier jusque dans les domaines de la haute technologie.

L'expression, forgée par les médias, ne leur convient pas forcément. « Nous nous définissons plus comme des stylistes », remarque Emma Nony, une jeune indépendante qui travaille pour Peclers. Pourtant, elle rend bien compte du travail effectué par ces professionnels de la prédiction, à l'affût de tout ce qui, imperceptiblement pour d'autres qu'eux, bouge dans l'air du temps. Sociologue et associé de Publicis Consultants, Marc Loiseau connaît bien ce milieu, dont les membres aident le publicitaire qu'il est à mettre en place des stratégies de marketing : « Ce ne sont pas eux qui créent l'air du

temps, mais ils essayent d'en saisir le moindre zéphyr. » Une jolie métaphore qui convient aux intéressés, peu désireux de passer pour des gourous ou des extralucidés manipulateurs.

Contrairement aux créateurs, les tendanceurs orientent leur travail vers la grande consommation et la production industrielle, qu'il s'agisse du textile, de l'automobile ou du look qu'auront les objets de haute technologie. Pour parvenir à déceler les *trends* de demain, le travail en équipe s'impose. Généralement issus d'écoles de style ou

tre ma propre intuition en première ligne », affirme ainsi François Bernard.

Peclers et la plupart des grandes agences travaillent un peu différemment. Au cours de brainstormings, chacun apporte ses trouvailles : une étoffe achetée à Bangkok, la photo d'une silhouette chipée à Tokyo, un gadget chiné à Los Angeles. On compare, on resserre le filet, et l'intuition trouve une validation. Vient ensuite le temps des sociologues et des psychologues, ce que Dominique Peclers et Françoise Serralta appellent la « post-rationalisation ».

COLLER À LA DEMANDE

Le cahier de tendance est le produit du croisement entre les intuitions des créatifs et leur décryptage en fonction des grands courants qui façonnent nos attitudes de consommateurs, de la « bio aware attitude » (l'attention portée à l'écologie et aux produits biologiques) à l'hédonisme, en passant par la montée des individualismes, qui conduit à « customiser » les marchandises de série pour se les approprier. Avec toujours comme objectif de déboucher sur des « recommandations produits » puisque, ne l'oublions pas, le but est de fabriquer des objets qui devront être distribués avec profit.

« Nous n'inventons rien. Notre métier, c'est de la réflexion, la reconversion de ce qui est déjà à l'œuvre dans notre société avec de la valeur ajoutée esthétique », insiste Françoise Serralta. Pas question, en somme, de prendre trop de risques : les clients, le plus souvent de grandes entreprises (Peclers travaille ainsi avec Carrefour France, Du Pont de Nemours International, Lancôme, Nissan, Pinault-Printemps-Redoute, Unitaika Japon ou encore le singapourien GE-plastique), souhaitent moins innover que coller à la demande présumée



PIERRE DAUBY

des consommateurs. Et, par exemple, déboursent 25 000 francs (3 811,23 euros) pour le seul cahier annuel Futur(s) de Peclers, le plus anticipateur au regard des quinze autres qu'édite l'agence (couleurs, matières, baby's corner, mode féminine, etc.).

D'une agence à l'autre, le contenu varie peu, avec, note un tendanceur qui préfère rester anonyme, « un risque fort d'uniformisation, de standardisation des produits à l'échelle de la planète. Une uniformisation qui, en retour, pèsera sur les goûts des consommateurs et donc la définition de la prochaine tendance ».

Véronique Cauhapé et Marc Coutty

Un ordinateur qui brode

Des assistants personnels numériques aux jouets high-tech en passant par la montre-baladeur MP3, les objets de la vie quotidienne vivent désormais à l'heure du multimédia. Surprenant, c'est aujourd'hui le monde de la couture et de la broderie qui se futurise, avec la Super Galaxie 3000. Cette nouvelle machine à coudre inventée par le fabricant Brother possède bon nombre de fonctionnalités technologiques intégrées : écran tactile géant, 4 096 couleurs haute définition, séquences vidéos interactives, mémoire et double lecteur. Cette machine, qui se veut précise et très simple d'utilisation, peut aussi se connecter avec un ordinateur individuel via le logiciel PE-Design de Brother pour créer des motifs et photobroderies et traiter des motifs téléchargés sur Internet.

★ Disponible chez les revendeurs agréés Brother, au prix de 30 990 F (4 724,40 €) ; 7 690 F (1 172,33 €) pour le PE-150.

Nouveau Casino à Oberkampf

Un nom un brin désuet et décalé pour un nouveau lieu de concerts (en fait l'arrière-salle du Café Charbon) déjà bondé trois mois seulement après son ouverture. Déco miroir et métal, subtilement déséquilibrée par de mirifiques lustres en cristal, bar en résine translucide aux couleurs changeantes, le Nouveau Casino a cette élégance sèche et douce qui convient pour le rock, la pop et l'électro. La mezzanine avec ses tables basses, ses bougies et ses poufs s'offre comme un repli pour les clients désireux de combiner musique et conversation.

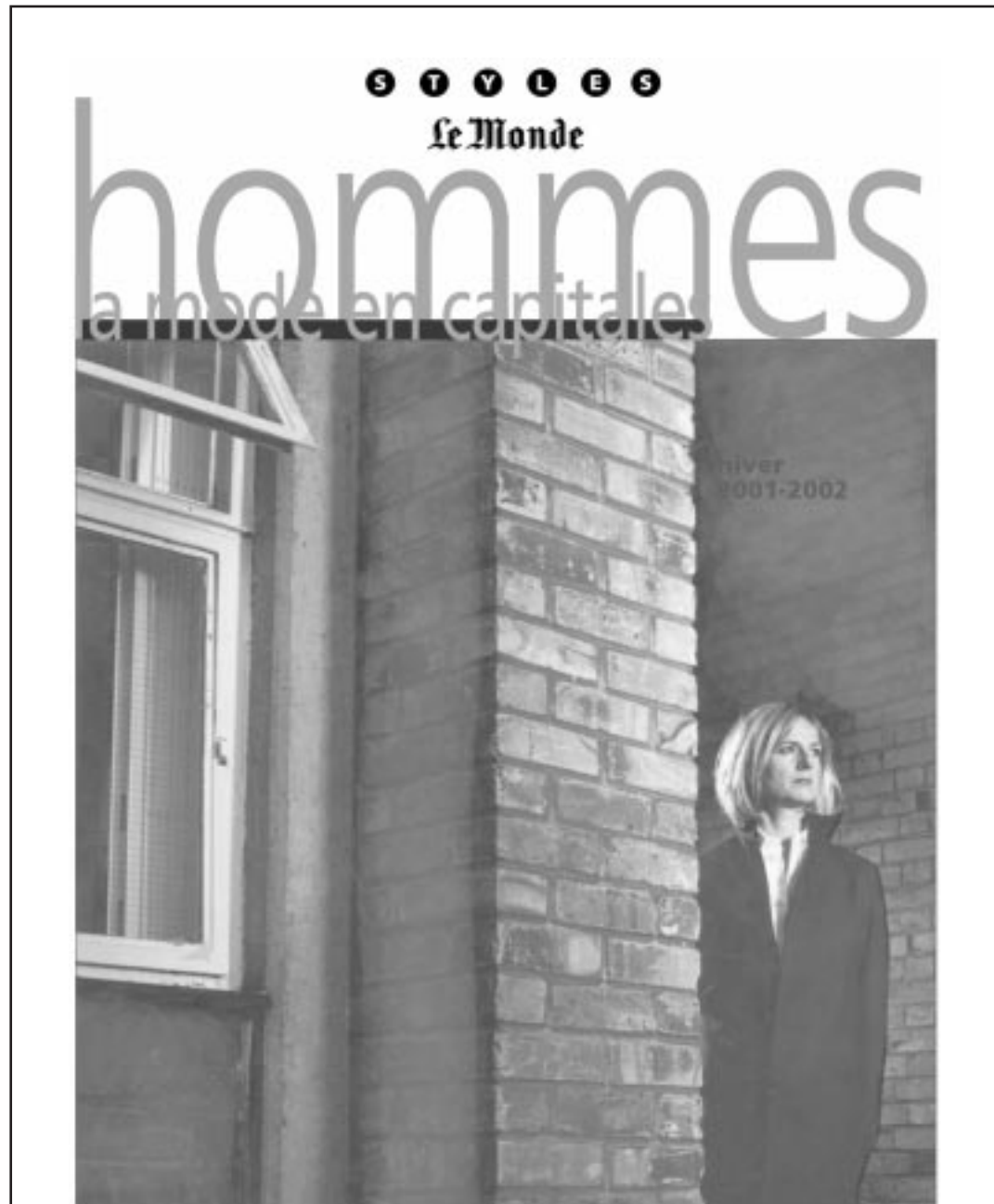
★ Nouveau Casino, tarif des consommations de 20 F à 50 F (de 3,05 € à 7,62 €), 109, rue Oberkampf, 75011 Paris. Tél. : 01-43-57-57-40.

Café in bed

Vautré pour vautré dans les bars, autant se coucher carrément sur un lit conçu pour ça. Cette idée confort légèrement cadécade fait le chic du Cabaret. Dans une pièce basse de plafond, deux salons, l'un indien, l'autre marocain, accueillent les clients très fatigués, ou bons vivants tout simplement, sur des matelas au milieu desquels sont incrustées des tables. Un écran propice aux échanges rapprochés les plus délicats sans pour autant prêter à confusion, n'est-ce pas ?

★ Cabaret, consommation 80 F (12,19 €), 2, place du Palais-Royal, 75001 Paris, tél. : 01-58-62-56-25.

V. Ca. et M. Cy.



Supplément gratuit de 26 pages

Avec **Le Monde**

vendredi 5 daté samedi 6 octobre

Vincent Grégoire, curieux de tout

L'ŒIL VIF, toujours en mouvement, la parole rapide, Vincent Grégoire est en état d'éveil permanent. Il est curieux de tout. Cela tombe bien : il en a fait son métier. Tendanceur depuis dix ans au bureau de style de Nelly Rodi, il regarde, collecte, s'interroge, décrypte, analyse pour tenter de prévoir la tendance de demain. Il aime aussi transmettre, expliquer. « Ce qui m'intéresse, dit-il, c'est faire que le grand public comprenne les choses. » C'est ce besoin qui a guidé ses choix.

Après l'école d'architecture intérieure Camondo, Vincent Grégoire commence par réaliser, dans les années 1980, des accessoires pour les défilés de mode, puis travaille quelque temps avec la décoratrice Agnès Comar. « J'avais envie de m'occuper de l'environnement de l'individu, me mettre à la place de quelqu'un. » Il intègre le bureau de Nelly Rodi, prend en charge le secteur art de vivre... qu'il ne quittera plus. Après tant d'années à voyager, regarder, découvrir, comprendre, son appétit est resté le même. L'esprit à l'affût, Vincent Grégoire ne parvient plus vraiment à « se débrancher ». Même dans ses virées entre amis, c'est plus fort que lui : « Il m'arrive même de plonger dans une poubelle parce que j'ai remarqué quelque chose qui m'intéressait. » Et ses copains de le rappeler à l'ordre, le suppliant d'« arrêter cinq minutes ». Pas si facile visiblement.

CLARIFIER ET SYNTHÉTISER

Il aurait pu être un créatif. Mais le travail en solitaire lui convenait moins que l'échange, la discussion, l'écoute et le conseil. Car travailler dans un bureau de style, c'est « se plier à des contraintes, aux positionnements des autres, être au service de... ». C'est faire la synthèse d'informations, la clarifier, tout en revendiquant sa part d'intuition, d'émotion, de subjectivité. « Je suis une courroie de transmission, un chef d'orchestre qui anticipe les attitudes et l'évolution des modes de vie. » Aux clients, aux stylistes ensuite, d'en tenir compte ou pas.

Ces clients sont variés : de Leclerc à Baccarat en passant par les bougies d'ambiance Esteban, les meubles pour la Camif, les vitri-

nes de Petit Bateau... Et pour chacun, la demande est singulière. Certains réclament une prise en charge complète, pendant que d'autres attendent seulement une aide sur la conception d'un catalogue, ou juste sur une campagne de publicité (par exemple, des renseignements sur l'ambiance dans laquelle doit apparaître un mannequin sur une affiche ou dans un spot). Chaque fois, le tendanceur se plie à la demande, indique, suggère. Mais n'impose rien. Le dialogue s'établit. A chaque bureau de tendance, sa méthode et son identité. Le client choisit aussi cela.

DES MOIS DE TRAVAIL

En revanche, toutes les agences de style font leurs cahiers de tendances. Base et outil de travail, ces fameuses « bibles » sont élaborées par les équipes, après des mois de travail. Là encore, les façons de procéder sont différentes. « Ici, chacun voyage, bouge, va partout, tout voir et fait sa collecte », explique Vincent Grégoire, qui parcourt la Thaïlande, la Corée, avec cependant une prédilection pour l'Europe du Nord (Bruxelles, Berlin, Copenhague, Stockholm...). « Ensuite, on se réunit et chacun raconte ce qu'il a vu, senti, montre ce qu'il a rapporté – cela peut être une image, une photo, un objet, un bout de matière... – et explique pourquoi il a flashé dessus. Après la réunion, on fait une synthèse, une sorte de ménage dont le but est de chasser l'anecdotique pour ne garder que le fond. Une psychosociologue nous aide d'ailleurs à accoucher de tout ça. Cette première étape française, des tables rondes sont organisées avec des sociologues, des universitaires, des cinéastes, des historiens, des romanciers... » On recoupe alors les observations, les remarques, les analyses pour donner du sens, expliquer, trouver les tendances de fond et à quoi elles correspondent. C'est à partir de toutes ces données que seront élaborés les fameux cahiers de tendances, gros et lourds catalogues qui décrivent précisément les couleurs, les matières, les formes des saisons, de l'année ou des années à venir.

La pluie revient par l'ouest

VENDREDI : Dans un flux de sud-ouest bien établi sur le proche atlantique une perturbation peu active circule vendredi sur l'ouest du pays. La masse d'air se réchauffe, les températures seront à la hausse.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le ciel est couvert en Bretagne ainsi que sur la pointe du Cotentin, des pluies faibles nous accompagnent toute la journée. Ailleurs, le ciel est nuageux. Le vent de sud est soutenu près des côtes avec des pointes à 80 km/h. Les températures maximales sont comprises entre 18 et 22 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Le ciel est partagé entre nuages et éclaircies. Les températures sont en hausse et s'échelonnent de 18 à 21 degrés avec même 22 à 23 degrés sur le Berry.

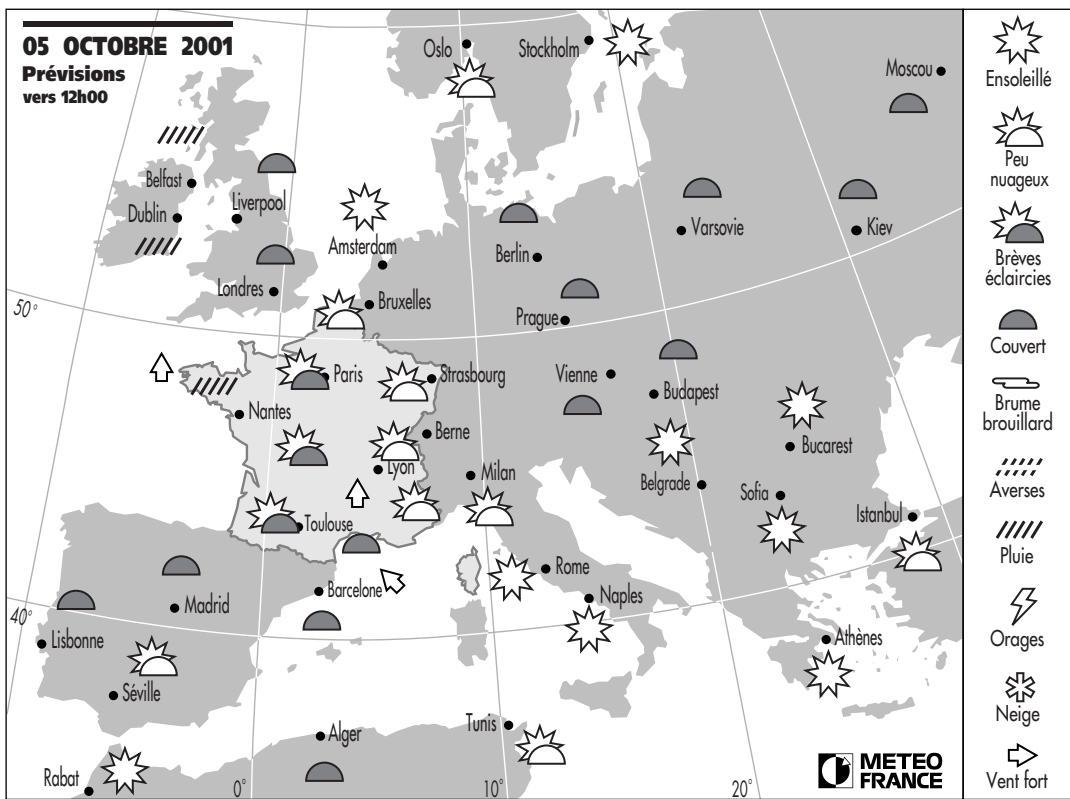
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Des brouillards sont présents en début de journée; ils se dissipent au profit d'un ciel variable avec d'assez belles éclaircies. Les températures

au plus chaud de la journée s'étagent de 17 à 20 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Nuages et éclaircies se partagent le ciel. Le thermomètre atteint 22 à 25 degrés l'après-midi avec même localement 27 degrés dans le sud-ouest.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Des bancs de brouillards évoluent lentement vers un ciel variable avec des éclaircies. Le vent de sud se lève dans le courant de l'après-midi dans la moyenne vallée du Rhône avec des pointes jusqu'à 70 km/h. Les températures maximales s'échelonnent de 18 à 22 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Des entrées maritimes maintiennent une nébulosité importante sur le Languedoc-Roussillon avec quelques pluies sur le relief en soirée. Ailleurs, le ciel s'ennuage dans l'après-midi. Le vent de sud-est souffle jusqu'à 70 km/h dans le Golfe du Lion. Les températures au meilleur moment de la journée atteignent 22 à 25 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **HAÏTI**. Compte tenu d'un climat général d'insécurité, à Port-au-Prince et dans plusieurs villes de province, le ministère français des affaires étrangères recommande de remettre à une date ultérieure tout déplacement non indispensables.

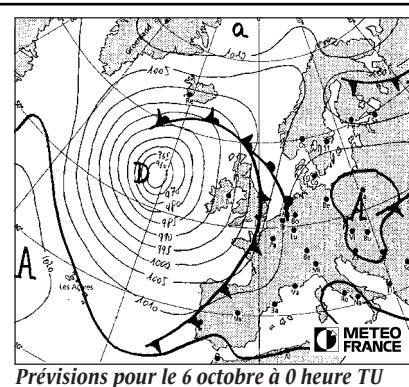
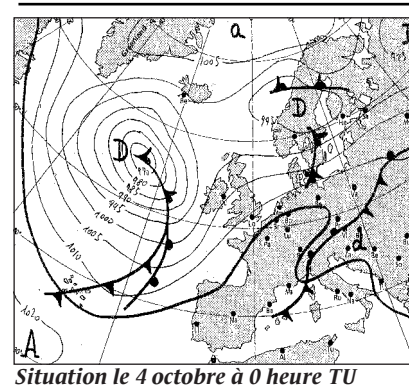
■ **CONGRÈS**. Trouver un lieu pour une réunion, un séminaire ou un congrès tient souvent du casse-tête. Le guide *Réunir 2001-2002* (52 €) rassemble plus de 1 000 établissements (de l'auberge au palace en passant par les palais des congrès) situés dans l'Hexagone, aux Antilles, à Monaco, en Grande-Bretagne, en Belgique, en Suisse, en Sardaigne, au Maroc et en Tunisie. Une recherche « tricitères » permet de trouver le lieu idéal en fonction de l'événement programmé. Egalement disponible sur CD-ROM et sur Internet (www.reunir.com) avec possibilité de demander une cotation en ligne. Renseignements au 01-46-91-94-40.

PRÉVISIONS POUR LE 05 OCTOBRE 2001

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	8/18 S	
AJACCIO	15/26 S	NANTES	13/22 C
BIARRITZ	16/27 N	NICE	14/22 C
BORDEAUX	13/25 N	PARIS	11/21 N
BOURGES	9/22 N	PAU	11/26 N
BREST	13/17 P	PERPIGNAN	15/23 C
CAEN	13/19 C	RENNES	14/21 P
CHERBOURG	13/19 C	ST-ETIENNE	10/22 S
CLERMONT-F.	9/24 S	STRASBOURG	7/18 S
DIJON	7/20 S	TOULOUSE	13/25 N
GRENOBLE	7/25 S	TOURS	11/22 N
LILLE	12/19 N	FRANCE outre-mer	
LIMOGES	10/23 N	CAYENNE	23/34 S
LYON	10/23 S	FORT-DE-FR.	25/30 P
MARSEILLE	13/25 N	NOUMEA	20/25 S

PAPEETE	21/26 P	KIEV	9/16 C	VENISE	13/19 S	LE CAIRE	23/30 S
POINTE-A-PIT.	25/29 P	LISBONNE	17/20 C	Vienne	12/17 C	NAIROBI	17/27 S
ST-DENIS-RE.	20/25 S	LIVERPOOL	14/16 C	AMÉRIQUES		PRETORIA	17/31 S
EUROPE		LONDRES	14/19 C	BRASILIA	19/29 S	RABAT	18/25 S
AMSTERDAM	12/19 S	LUXEMBOURG	11/17 S	BUENOS AIR.	13/19 C	TUNIS	22/33 S
ATHENES	19/28 S	MADRID	14/22 C	CARACAS	26/33 S	ASIE-Océanie	
BARCELONE	19/23 C	MILAN	11/23 S	CHICAGO	7/10 C	BANGKOK	25/33 P
BELFAST	13/16 P	MOSCOW	8/15 C	LIMA	14/18 S	BEYROUTH	24/28 S
BELGRADE	13/23 S	MUNICH	6/18 C	LOS ANGELES	13/18 S	BOMBAY	26/30 P
BERLIN	11/18 C	NAPLES	18/26 S	MEXICO	10/26 S	DIJAKARTA	28/31 P
BERNE	8/20 C	OSLO	8/20 C	MONTREAL	10/14 C	DUBAI	25/35 S
BRUXELLES	12/19 S	PALMA DE M.	20/27 C	NEW YORK	18/23 S	HANOI	25/31 S
BUCAREST	12/26 S	PRAGUE	9/17 C	SAN FRANCIS.	12/17 S	HONGKONG	25/29 S
BUDAPEST	12/16 C	ROME	16/25 S	SANTIAGO/CHI	10/20 S	JERUSALEM	21/28 S
COPENHAGUE	10/14 S	SEVILLE	18/25 S	TORONTO	6/14 P	NEW DEHLI	23/31 P
DUBLIN	12/16 P	SOFIA	16/25 S	WASHINGTON	15/27 S	PEKIN	8/21 S
FRANCFORT	11/18 S	ST-PETERSB.	9/13 S	AFRIQUE		SEOUL	15/21 S
GENEVE	10/20 S	STOCKHOLM	9/15 S	ALGER	20/34 C	SINGAPOUR	26/31 P
HELSINKI	8/16 S	TENERIFE	23/27 S	DAKAR	26/31 S	SYDNEY	12/21 S
ISTANBUL	18/24 S	VARSOVIE	10/16 C	KINSHASA	20/31 S	TOKYO	20/22 P



VENTES Drouot propose cheminées et plaques du XV^e au XIX^e siècle

SI FAMILIÈRE à tous, la cheminée telle que nous la connaissons n'est pas si ancienne. Adoptée en Europe à la fin du XI^e siècle, elle est devenue un élément décoratif à partir du XIV^e seulement. Monumentales dans les grandes salles des châteaux forts, elles déploient alors tout le répertoire sculpté du gothique flamboyant, relayé au XVI^e siècle par celui de la Renaissance. Encore de dimensions très importantes, ma-

gnifiquement sculptées, elles restent l'apanage des châteaux et des riches hôtels particuliers citadins. Celles des demeures royales sont dessinées par des architectes et sculptées par les meilleurs artistes. Elles commentent à se démocratiser à cette époque, avec des modèles de dimensions réduites, sans sculpture ni ornement, qui se répandent dans les campagnes où ils vont se perpétuer jusqu'à la fin du XIX^e siècle. En ville,

la cheminée adapte successivement les styles jusqu'au milieu du XIX^e, où sont produites en grande quantité des copies Louis XV et Louis XVI.

Un ensemble de cheminées est proposé dans une vente d'éléments d'architecture anciens, qui aura lieu à Drouot samedi 6 octobre. Leurs prix dépendent de la beauté des ornements et des matériaux (le marbre est en principe plus apprécié que

la pierre). L'ancienneté reste secondaire : les modèles Louis XIII ou Louis XIV simples sont moins chers que ceux du XVIII^e agrémentés de belles sculptures.

Une des raretés de cette vente est une cheminée d'époque transition Louis XV - Louis XVI, une courte période d'environ une dizaine d'années, qui, si elle marquait le mobilier, se retrouve peu souvent illustrée dans l'architecture. En pierre marbrière rose, elle offre un bandeau mouluré, orné au centre d'un carquois et d'une flamme entrecroisés, des motifs typiques Louis XVI, sur des pieds galbés et moulurés à la Louis XV (80 000 F et 100 000 F, 12 220 € et 15 270 €).

Le modèle le moins cher remonte à l'époque Louis-Philippe (1830-1848); de petites dimensions (101 x 112 cm), en pierre marbrière gris-bleu, elle est décorée de cannelures droites (10 000 F à 12 000 F, 1 526 € à 1 832 €). D'autres exemplaires Louis XIII, Louis XIV, Louis XV ou Louis XVI sont proposés entre 15 000 F et 30 000 F (2 290 € et 4 580 €).

Ces cheminées sont accompagnées d'une collection de plaques en fonte ou en fer des XVII^e et XVIII^e siècles. Appellées également « contre-

DÉPÊCHES

■ **QUARTIER DROUOT**. Plus de soixante-dix antiquaires, groupés autour de l'Hôtel Drouot, dans le 9^e arrondissement de Paris, organisent une opération « portes ouvertes » où ils exposent chacun une pièce d'exception (nocturne jeudi 4 octobre jusqu'à 23 heures, et de 10 heures à 19 heures vendredi 5 et samedi 6 octobre). Pour le public, c'est l'occasion de découvrir de bonnes adresses où viennent se fournir de nombreux marchands.

■ **ARTS ASIATIQUES**. Le premier Salon consacré aux arts de l'Asie a lieu à l'hôtel Dassault du vendredi 5 au lundi 8 octobre, 7, rond-point des Champs-Élysées, 75008 Paris. Entrée : 50 F (7,62 €). Une vingtaine d'exposants venus du monde entier, dont des Belges, des Anglais, des Suisses, mais aussi des Japonais et des Australiens, y participent.

■ **VILLAGE SUISSE**. Entre les avenues de Suffren et de La Motte-Piquet, dans le 15^e arrondissement de Paris, les cent cinquante antiquaires du Village suisse exposent, ce week-end, leurs trouvailles de l'année. De l'archéologie à l'art contemporain, chacun organise une exposition thématique ou une mise en scène autour d'un objet. Du jeudi 4 au lundi 8 octobre, de 10 h 30 à 19 heures.

Calendrier

- ANTIQUITÉS-BROCANTES**
- **Paris**, quartier Drouot, du jeudi 4 au samedi 6 octobre ; tél. : 01-40-39-00-08.
 - **Chatou** (Yvelines), jusqu'au dimanche 7 octobre ; tél. : 01-40-39-90-75.
 - **Gex** (Ain), du vendredi 5 au dimanche 7 octobre ; tél. : 04-74-69-79-04.
 - **Angoulême** (Charente) du vendredi 5 au dimanche 7 octobre ; tél. : 05-57-43-97-93.
 - **Nantes** (Loire-Atlantique), du vendredi 5 au dimanche 7 octobre ; tél. : 02-40-89-65-00.
 - **Le Mans** (Sarthe),

- du vendredi 5 au dimanche 7 octobre ; tél. : 02-43-86-66-25.
- **Albi-Le Sequestre** (Tarn), du vendredi 5 au lundi 8 octobre ; tél. : 05-63-49-28-40.
- **Moissac** (Tarn-et-Garonne), du vendredi 5 au dimanche 7 octobre ; tél. : 05-61-85-57-41.
- **Nogent-le-Roi** (Eure-et-Loir), samedi 6 et dimanche 7 octobre ; tél. : 06-15-64-26-32.
- **Concarneau** (Finistère), samedi 6 et dimanche 7 octobre ; tél. : 06-63-58-45-86.
- **Aix-les-Bains** (Savoie), samedi 6 et dimanche 7 octobre ; tél. : 04-79-88-92-84.
- **Rouen** (Seine-Maritime), samedi 6 et dimanche 7 octobre ; tél. : 02-54-81-75-81.

- COLLECTIONS**
- **Saint-Julien-les-Villas** (Aube), minéraux et fossiles, samedi 6 et dimanche 7 octobre ; tél. : 05-92-79-58-95.
 - **Fontaine-lès-Dijon** (Côte-d'Or), monnaies et cartes postales, samedi 6 octobre ; tél. : 03-80-67-10-18.
 - **Nantes** (Loire-Atlantique), minéraux et fossiles, samedi 6 et dimanche 7 octobre ; tél. : 02-40-34-10-13.
 - **Nantes**, disques et bandes dessinées, samedi 6 octobre ; tél. : 02-38-30-45-02.
 - **Colmar** (Haut-Rhin), minéraux et fossiles, samedi 6 et dimanche 7 octobre ; tél. : 03-89-71-44-59.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 234

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT

1. Terrain d'affrontements entre noirs et blancs. Fournissent noirs et blancs sur commande. - II. Protection rapprochée. Un début d'excuse. - III. De plus en plus nombreuses aux postes. - IV. Prises en considération. Enfilé chaque matin. - V. Sœurs des satyres, elles vivent à la montagne. Il faut le tenir s'il est beau. - VI. Jeté en piste. Personnel. Plus facile à prévoir qu'à rattraper. - VII. Avec marteau et enclume. Dans le néant. - VIII. Travailla à

VERTICALEMENT

1. Gros mangeur d'herbe, il a disparu depuis longtemps. - 2. Grenouilles et crapauds. Conjonction. - 3. Organisation sur le terrain, confusion ailleurs. Vent marin. - 4. Mimes en couleuvres. - 5. Pour faire court. Agitation excessive. - 6. Difficile à croire, encore plus difficile à

avaler. Fils d'Aphrodite, père des Romains. - 7. En général. Un prince chez les démons. - 8. Porteur de bois. Oppose dans le texte. Interjection. - 9. Va du Perche à la Seine. - 10. Font de jolis découpages. - 11. Ceux d'avant. Touchée à la tête. - 12. Sont capables du pire.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 233

Horizontalement

1. Clones. Gènes. - II. Homonyme. Ives. - III. Albe. Ninon. - IV. Moi. Polarise. - V. Lardons. Tc. - VI. Initié. Têtât. - VII. Gâche. Ciné. - VIII. Np. Erige. Ecu. - IX. Opine. Eroder. - X. Néfaste. Mess.

Verticalement

1. Champignon. - 2. Lolo. Nappe. - 3. Ombilic. If. - 4. Noé. Athéna. - 5. En. Prières. - 6. Synode. - 7. Milo. Agée. - 8. Génant. Er. - 9. Orsec. Om. - 10. Nini. Tiède. - 11. EV. Stances. - 12. Sélecteurs.

L'ART EN QUESTION

N° 242 En collaboration avec la



Un patrimoine irremplaçable



Boîte du mendant de saint Barthélemy, XVIII^e siècle. Bois assemblé et mouluré, peinture sur bois et sur toiles. Corte, Musée d'anthropologie de la Corse. Actuellement présentée à l'exposition « Corsica christiana, 2 000 ans de christianisme », au Musée de la Corse, à Corte, jusqu'au 31 décembre.

Lombardie et de la région de Pise. Au XVII^e siècle, les autels, témoins d'un goût prononcé pour l'art baroque venu d'Italie, se couvrent de statues, de colonnes peintes et de corniches moulurées. Une fois la Corse devenue française, les chefs-d'œuvre de l'art italien, copiés et adaptés par les artistes,

côtoient des œuvres plus naïves réalisées par des artistes locaux. En quelle année la Corse a-t-elle été rattachée par la France :
 ● En 1768 ?
 ● En 1786 ?
 ● En 1789 ?
Réponse dans Le Monde du 12 octobre.

Réponse du jeu n° 241 paru dans Le Monde du 28 septembre. Ce sont les peintres venant du Danemark, de la Belgique et de la Hollande qui ont créé le mouvement Cobra, en 1948. Les initiales des capitales de ces pays fondateurs (Copenhague, Bruxelles, Amsterdam) sont à l'origine du mot Cobra.

ÉDITION *La Musique arabe*, somme théorique en six tomes rédigée par le baron Rodolphe d'Erlanger, est rééditée pour la première fois depuis 1959 par les éditions Geuthner.

● **CE TRAVAIL** titanesque comprend la traduction de deux traités fondamentaux des IX^e et XIII^e siècles, qui montrent que la musique fait partie d'un système de représentation cohé-

rent de la pensée. ● **« CE N'EST PAS une encyclopédie, mais une des plus grandes références théoriques de la musique arabe. Cet ouvrage va circuler partout et, j'espère, servir de plate-for-**

me d'échanges », estime Myra Prince, directrice des éditions Geuthner. ● **ÉTABLI EN 1910** en Tunisie, où sa maison sert depuis 1991 de Centre des musiques arabes et méditerranéennes, Rodolphe d'Erlanger a organisé au Caire, en 1932, à la demande du roi Fouad, le premier Congrès de musique arabe, qui échoua à unifier les styles du monde arabe.

Plongée aux sources de la musique arabe, quatrième pilier du savoir

« La Musique arabe », somme théorique de quatre mille pages achevée par le baron d'Erlanger en 1930 après des années d'un travail titanesque, est rééditée aux éditions Geuthner. L'ouvrage est essentiel à la compréhension intime d'un art aussi riche que protéiforme

DANS le monde arabe du IX^e siècle – de Lisbonne à Kaboul –, la musique n'était pas que sons, ni seulement divertissement de cour. Elle était l'un des quatre piliers du savoir, avec l'astronomie, l'astrologie et les mathématiques. Jusqu'au XVI^e siècle, les auteurs traitant de cet art hérité des Grecs étaient avant tout des philosophes d'obédience néoplatonicienne, « école synthétique et encyclopédiste qui voulait concilier Platon et Aristote, et les adapter au dogme qui prétendait cultiver toutes les sciences et établir entre elles des liens étroits et une hiérarchie logique », écrit en 1930 le baron Carra de Vaux, orientaliste et musicien (1867-1953), qu'un autre baron, Rodolphe d'Erlanger, tout aussi passionné de culture arabe, avait sollicité pour préfacier le premier tome de *La Musique arabe*, travail de titan enfin réédité à Paris aux éditions Geuthner.

Six tomes, près de quatre mille pages consacrées à la théorie de la musique arabe : l'entreprise, gigantesque, a été lancée dans les années 1920 par le baron d'Erlanger, fils de riches banquiers français d'origine allemande, mort en 1932 à Sidi Bou Saïd, près de Tunis, à l'âge de soixante ans. Cette somme théorique contient la traduction de deux traités fondamentaux, celui d'Al-Fârâbi, écrit au IX^e siècle, et celui de Safiyy d-Din, dit la *sarafiyyah*, datant du XIII^e. On y trouve aussi des extraits des *Mathématiques* d'Avicenne, quelques traités anonymes du XV^e siècle, et deux tomes d'« essai de codification des règles usuelles de la musique arabe moderne », rédigés jusqu'en 1959 selon les consignes du baron et, après sa mort, par son secrétaire, Manoubi Snoussi (1901-1966).

Ardu, dense, l'ouvrage est essentiel à la compréhension intime d'une musique aussi riche que protéiforme. La musique arabe, dont l'histoire traverse les siècles depuis les splendeurs de la Syrie et de la Perse anciennes, s'est nourrie d'influences multiples – le royaume Al Andalus où se côtoyaient Arabes, juifs ou chrétiens wisigoths demeure le symbole de cette ouverture, qui fut réduite au néant en 1492 par les rois catholiques. Lors-

qu'il s'installe en Tunisie vers 1910, d'Erlanger, mélomane passionné, a en tête l'âge d'or de Grenade, les noubas du répertoire arabo-andalou qu'ont emportées avec eux en Afrique du Nord musulmans et juifs chassés d'Espagne. Mais il découvre une musique arabe moribonde, peu consciente de son passé millénaire.

Le Français, prototype des orientalistes de l'époque coloniale, tente de reformer des ensembles musicaux capables de jouer un répertoire savant. « Il est alors frappé, explique Christian Poché, spécialiste des musiques arabes, qui a veillé à la réédition de l'ouvrage, par le manque de bases théoriques des musiciens. Il pense qu'il faut retrouver, et traduire en français pour une compréhension plus large, les grands traités de musique arabe. » Dès 1922, d'Erlanger entreprend la traduction du *Grand Traité de la musique*, d'Al-Fârâbi, d'un abord peu aisé, car ancien, au contraire de la *sarafiyyah* dont les termes sont toujours en vigueur. Le baron meurt deux ans après la publication, en 1930, du premier tome, qui résonne comme un coup de tonnerre dans la communauté scientifique.

UNE VISION DE LA VIE

« Ces théoriciens, poursuit Christian Poché, voulaient montrer que la musique fait partie d'un système de représentation cohérent de la pensée. Leurs ouvrages contiennent ainsi de grandes réflexions sur les intervalles, qui génèrent les modes, et que l'on peut déplacer, transposer avant de retomber sur le point de départ. » Une manière d'être et de bâtir une vision symbolique de la vie. A la différence des écrits du philosophe Al-Kindi (796-873), traduits en latin dès le Moyen Age, ceux d'Al-Fârâbi (872-950) dormaient encore.

Né en Perse, à Farab, situé aujourd'hui en Ouzbékistan près de la frontière afghane, Al-Fârâbi vécut à Bagdad, où il apprit l'arabe, la *lingua franca* à cette époque, et mourut à Damas. Il eut une influence considérable sur son époque et plus, au point que sa paternité est aujourd'hui revendiquée par les Iraniens, les Turcs, les Arabes, etc. – en arabe, le mot *farab*



Le baron Rodolphe d'Erlanger, photographié au début des années 1920. C'est à cette période que ce fils de riches banquiers français commence la rédaction des six volumes de « La Musique arabe », somme théorique dense et ardue.

est toujours utilisé pour désigner un penseur hors pair. Il eut pour élève Avicenne, un Persan né près de Boukhara (980-1037), médecin, mathématicien, philosophe, mystique, auteur du *Canon de la médecine*, un ouvrage qui fut longtemps à la base des études médicales tant en Occident qu'en Orient.

Ces ouvrages très théoriques – les sons, leur organisation, les échelles, les genres – et basés sur une lecture mélodique de la musique (l'*oud*, le luth, est alors l'instrument roi) où l'harmonie entre peu en ligne de compte, obéissaient à la demande des califes, la version orientale du prince mécène – « Le calife veut savoir : qu'est-ce que la

musique ? » Le musicologue, nourri, logé, passait des années à répondre. Le *Grand Traité de la musique* d'Al-Fârâbi commence ainsi : « Tu as exprimé le désir de connaître l'art de la musique tel que le concevaient les anciens. Tu m'as invité à écrire pour toi un livre traitant de ce sujet, facile à comprendre et à la portée de tous », signe de la présence du calife, à la fois, et en toute ambiguïté, protecteur de la musique et garant de la rigueur religieuse.

Comme en Occident, les rapports entre musique et religion sont peu clairs. *La Musique arabe* n'aborde point ces aspects – que pourrait traiter un futur septième volume. Selon Christian Poché,

« la phobie de la musique, et l'idée que l'instrument est une invention du diable, viennent des premiers siècles du christianisme : la musique engendre le désordre dans la société ». De même, l'islam n'élimine pas la musique mais la calibre, la ramenant à la psalmodie et autorisant la voix humaine.

Dans le régime sourcilieux des mollahs iraniens, les musiques traditionnelles ont été loin de dépeñir. « *Khomeiny n'a pas interdit la musique en Iran, mais a interdit que l'on voie les instruments à la télévision* », rappelle Christian Poché. A l'inverse, en Afghanistan, que les musiciens ont fui massivement depuis cinq ans, les talibans sont allés jusqu'à interdire les rossignols dans les rues et les maisons. « C'est de la folie et une méconnaissance profonde de leur religion », ajoute le musicologue, rappelant l'argumentaire d'un des plus grands théologiens islamiques, Ghazâli (1058-1111) : la musique imite la nature et le chant des oiseaux, qui appartiennent à la création ; l'interdire, c'est donc aller contre la création.

L'IMPORTANCE DU PUBLIC

Une centaine de pages consacrées à la musique dans *La Revivification des sciences religieuses* de Ghazâli analyse le Coran. Le mot musique n'y est pourtant jamais cité, cet art est désigné par des périphrases, et n'y est pas formellement prohibé. Restent les multiples interprétations possibles. « Il y a notamment ce passage qui a servi à toutes les condamnations, où Dieu dit à Satan : "Subordonne de ta voix qui tu voudras". Mais de quoi parlait-on au juste ? », interroge Christian Poché. Selon le baron Carra de Vaux, il était communément admis que Mahomet tolérait la musique à certaines occasions (noces et fêtes de famille), mais avec peu d'instruments. Dans le culte, elle ne peut exister que par l'*adhan*, l'appel à la prière.

En regard de ces traités théoriques, un autre aspect mériterait, selon les spécialistes, d'être approfondi : celui du public. Car la musique arabe, actuellement florissante, vit, comme en Inde ou en Afrique, de son rapport à l'auditeur. « En Occident, le musicien ou le compositeur, par exemple Mozart, est l'objet central. En Orient ou au Moyen-Orient, on considère encore plus celui qui écoute, qui s'exclame, qui peut mourir foudroyé d'émotion », explique Christian Poché. On se souviendra ici comment les réactions du public ont colporté le mythe de la chanteuse égyptienne Oum Kalsoum, autant que son art.

Véronique Mortaigne

TROIS QUESTIONS À...

MYRA PRINCE

1 La Société nouvelle, librairie orientaliste Paul Geuthner, que vous dirigez, réédite les six tomes de *La Musique arabe*, somme achevée en 1930 par le baron Rodolphe d'Erlanger. Pourquoi ?

C'était un vieux rêve de Paul Geuthner, qui a fondé les éditions Geuthner en 1901 et a édité l'ouvrage du baron Rodolphe d'Erlanger de 1930 à 1959. Puis certains tomes, les premiers, sont devenus rares. Paul Geuthner a cherché à les rééditer pendant vingt ans sans en avoir les moyens. Dans le monde de la musique, il y avait une forte demande latente – on téléphonait, on écrivait chez Geuthner pour se procurer ces volumes. Je travaille à ce projet de réédition depuis quatre ans. Je me suis battue. Il est difficile d'accrocher une logique financière à un objet aussi culturel. La Société nouvelle a pris le pari de sortir les six volumes en même temps, notamment grâce à une aide du Centre national du livre, grâce aussi à l'appui de l'Institut du monde arabe, coéditeur de cette réédition.

2 Quels sont les changements entre la première parution et la réédition ?

Nous avons modifié le format au profit du 13 x 20, plus maniable. Mais le contenu, lui, ne change pas. Nous avons demandé à Christian Poché, spécialiste des musiques arabes, une introduction qui retrace l'histoire et l'élaboration des six volumes dont l'édition a commencé du vivant du baron d'Erlanger, en 1930, et s'est poursuivie à titre posthume jusqu'en 1959.

3 Que représente pour vous cet ouvrage ?

Ce n'est pas une encyclopédie de la musique arabe, même si cela en a tout l'air, mais une des plus grandes références théoriques dans ce domaine. Cet ouvrage va circuler partout, j'espère, et servir de plate-forme d'échange. En tant qu'éditrice, je souhaitais souligner les passerelles interculturelles établies par le baron d'Erlanger, et qui ont permis à ces traités arabes anciens de circuler du Proche-Orient au Maghreb, grâce à leur traduction en français. Nous envisageons par ailleurs de publier un septième volume faisant le point sur l'évolution récente de ces musiques.

Propos recueillis par Catarina Mercuri

A lire, à écouter

● **La Musique arabe**, sous la direction de Rodolphe d'Erlanger. Six volumes vendus séparément, de 160 à 280 francs (24,39 € à 42,69 €). Préface de Christian Poché. Ed. Librairie orientaliste Paul Geuthner.
● **Disque** : Congrès du Caire, 1932, Bibliothèque nationale/Institut du

monde arabe, 1 coffret de 2 CD, avec livret APN88/9-10.

● **Les mercredis** du café littéraire de l'IMA, avec Mahmoud Guettat, de l'Institut supérieur de musique de Tunis, auteur de *La Musique arabo-andalouse, l'empreinte du Maghreb*, le 10 octobre à 19 heures. Rez-de-chaussée de l'IMA, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, tél. : 01-40-51-38-38.

L'héritage inabouti du baron Rodolphe d'Erlanger

DOMINANT la mer, le village de Sidi Bou Saïd, en Tunisie, demeure le paradis des touristes et des artistes qui le chérissent pour ses maisons blanches et bleues, ses ruelles pavées. A flanc de colline, la demeure du baron d'Erlanger, baptisée Enneja Ezzahra (« la planète Vénus »), est entourée d'orangers et d'aloès. Construit de 1912 à 1922, ce palais aux lignes épurées est agrémenté de cinq hectares de jardins, arrangés selon les arts paysagers persan et andalou. En 1991, le gouvernement tunisien, qui venait de racheter le palais aux héritiers du baron, y installait le Centre des musiques arabes et méditerranéennes, abritant un musée des instruments de musique, la Phonothèque nationale tunisienne, un atelier de lutherie et une médiathèque. Ainsi, le baron d'Erlanger aura laissé des héritages multiples.

Né le 7 juin 1872 à Boulogne, Rodolphe d'Erlanger était mélomane et musicien, mais également peintre d'influence orientaliste, portraitiste habile. De santé fragile, il s'était établi vers 1910 en Tunisie,

où sa famille avait tissé des liens commerciaux dans l'espoir de reprendre vie dans la belle ordonnance des cyprès et des rosiers. Tandis qu'il dirigeait la construction du palais dont il avait lui-même dessiné les plans, avec force références à Al Andalus, il apprit le *qânun*, la cithare sur table, avec un grand maître de musique, Azhmad Al-Wafi (1850-1921). Ce dernier, musicien savant attentif au populaire, aura très certainement une grande influence sur la philosophie qui préside au Congrès de musique arabe du Caire, que Rodolphe d'Erlanger, déjà malade, mit sur pied depuis son palais de Sidi Bou Saïd, à la demande du roi Fouad d'Egypte.

Dans les salons ornés de bois sculptés et de mosaïques, les meilleurs musiciens du malouf tunisien – Ahmed El Ouafi, Mohamed Ghanem – venaient nourrir l'érudition du baron, également collectionneur d'art. D'Erlanger, à l'occasion, part sur le terrain, faire du collecte, comme en 1929, dans le Sahara chez les Touaregs, d'où il ramène quinze matrices, des galvanos, qu'il

offre au Berliner Phonogramm Archiv.

D'Egypte, le baron reçoit le magazine musical *Rawdat Al-Balabil* (le Jardin des rossignols) et prend la température du bouillonnement musical du Caire où l'on discute avec passion sur la théorie (quelle est l'échelle fondamentale de la musique arabe ?), sur la fabrication possible d'un piano oriental « de quart de ton », etc. Fin 1929, le gouvernement égyptien inaugure l'Institut oriental de musique, et le roi Fouad décide de marquer le coup.

UNE ÉCHELLE TONALE UNIVERSELLE

Le 28 mars 1932 s'ouvrait au Caire le premier Congrès de musique arabe. « Tous les compositeurs, tous les musiciens ambulants et tous les improvisateurs de l'islam y seront convoqués avec leurs instruments », déclare le roi Fouad. La musique classique arabe, alors aux prises avec un passé brillant (la renaissance culturelle, la Nahda, à la fin du XIX^e siècle en Egypte) donne cependant le sentiment d'un affaiblissement du répertoire et des styles.

Epicentre du progrès économique et culturel, Le Caire tourne ses regards vers un modernisme inspiré de la musique occidentale, déjà largement diffusée là-bas. Accompagnant l'émergence des mouvements nationalistes panarabes, musiciens et musicologues cherchent à créer un mode, ou maqâm, unique pour tous les pays de la zone, dont les traditions diffèrent sensiblement. Poussant le jeu plus loin, le Libanais Wadia Sabra propose de mettre au point une échelle tonale universelle, utilisée à la fois par l'Orient et l'Occident.

Aux musiciens prestigieux venus pour le Congrès de Syrie, d'Algérie, d'Egypte, du Liban ou de Tunisie, se mêlent des Européens de renom : Paul Hindemith, Bela Bartok, Aloïs Haba... Les discussions furent vives, emportées, passionnantes, mais n'aboutirent pas. Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, les musiques se sont morcelées, notamment sous l'avancée des arabes dialectaux.

V. Mo.

OPERA NATIONAL DE PARIS

Benjamin Britten
Billy Budd

Direction musicale : Gary Bertini
Mise en scène : Francesca Zambello
Orchestre et Chœurs de l'Opéra National de Paris
Maîtrise des Hauts-de-Seine/Chœurs d'enfants de l'Opéra National de Paris

du 10 au 25 octobre 2001
Opéra Bastille

LE FIGARO

informations - réservations
0 892 69 78 68
www.opera-de-paris.fr

Jean-Pierre Vincent, metteur en scène

« La nouvelle génération devra réinventer le primat de l'artistique dans les théâtres »

Le metteur en scène Jean-Pierre Vincent, 59 ans, quittera le 31 décembre la direction du Théâtre Nanterre-Amandiers et animera une compagnie dramatique

indépendante. Une indépendance qu'il préfère désormais à l'institution, et même à la direction du Festival d'Avignon, à laquelle certains le prédestinaient.

LE 31 DÉCEMBRE, le metteur en scène Jean-Pierre Vincent quittera le Théâtre Nanterre-Amandiers, où il est resté onze ans. Il sera remplacé par Jean-Louis Martinelli, ancien directeur du Théâtre national de Strasbourg. Dans un entretien au Monde, il dresse son bilan et annonce ses projets.

« Etes-vous content de partir ?

– Partir, pour moi, ce n'est pas seulement la fin de Nanterre-Amandiers. C'est la fin d'une période de vingt-cinq ans dans l'institution qui a commencé quand j'ai pris la direction du Théâtre national de Strasbourg. Il y a deux ans, je me suis dit qu'il serait nécessaire, pour mon travail artistique surtout, de réparer les forces, les désirs et les neurones, afin d'entamer une nouvelle période, centrée sur la création et la pédagogie. L'institution, quand on la pratique avec un engagement quotidien et une sincérité absolue, comme je l'ai fait, ce sont d'abord des personnes. Chacune compte. Au bout d'un moment, cela charge, humainement.

– Quel regard portez-vous sur l'évolution de l'institution au cours des vingt-cinq dernières années ?

– Sur le plan strict de l'organisation, elle s'est singulièrement compliquée. Le projet né à la Libération, d'une façon tout à fait artisanale, est devenu un tissu extrêmement important et différencié. J'ai vécu le passage d'un temps où mon seul partenaire était l'État à celui où j'ai à faire avec quatre partenaires – qui sont de couleur politique différente, dans le cas de Nanterre –, ce qui complique beaucoup la tâche. A cela s'ajoute

la loi sur les 35 heures, qui, franchement, n'est pas le pain béni du travail artistique. La nouvelle génération devra réinventer le primat de l'artistique dans l'institution. Je pense qu'elle en a la force.

– Quel bilan tirez-vous de votre mandat à Nanterre-Amandiers ?

– Ces onze années n'ont pas été homogènes. J'y vois trois périodes. Quand je suis arrivé, j'ai trouvé un bel héritage – celui de Patrice Chéreau –, mais un héritage lourd. J'ai eu le rêve de refaire avec Daniel Auteuil ce que Jean Vilar avait fait avec Gérard Philippe au TNP. Daniel Auteuil nous a donné trois ans, joyeusement. Mais il ne pouvait pas sacrifier jusqu'au bout la place qu'il occupe dans le cinéma français. Il avait son chemin à suivre, c'est une chose que je respecte. Sa présence et celle d'Emmanuelle Béart ont amené beaucoup de monde à Nanterre, mais je me suis rendu compte que, malgré tout, on n'arrivait pas vraiment à fabriquer ce qu'on appelle un public.

– Ayant fait cette analyse, j'ai quasiment viré de bord et je suis entré dans une deuxième période, celle de mon association avec Stanislas Nordey. De 1995 à 1997, nous avons tenté un passage de génération à génération. Cela ne s'est pas déroulé comme nous l'avions espéré. Cette période s'est achevée dans la confusion. A ce moment-là, j'ai eu très envie de raccrocher. Marc Dondey est arrivé dans la maison comme secrétaire général. Il a eu l'énergie et l'amitié de me « prendre par les cheveux », en me disant que nous n'allions pas laisser le théâtre pantelant – il l'était, en termes

de fréquentation et d'aura. Ensemble, nous avons fait les quatre années les plus « désirantes » de ma présence à Nanterre, à travers la programmation, la réunion d'acteurs, et certains spectacles qui ont énormément compté pour moi, en premier lieu le *Karl Marx*. Ces années ont été celles de la reconstruction, avec une croissance exponentielle, tous azimuts.

– Et maintenant, quels sont vos projets ?

– Le dramaturge Bernard Chartreux et moi avons fondé une compagnie, Studio libre, avec laquelle nous voulons monter essentiellement des auteurs contemporains et des spectacles thématiques. Début 2002, nous allons travailler avec les élèves de première année de l'École régionale d'acteurs de Cannes (ERAC), sur un projet, *Alice*, qui devrait aboutir à un spectacle dans trois ans.

– En juillet, après que Catherine Tasca a déclaré qu'il fallait un artiste à la tête du Festival d'Avignon, il a été beaucoup dit que vous pourriez succéder à Bernard Faivre d'Arcier.

– La seule solution pour qu'un artiste dirige Avignon serait de réduire quantitativement le festival. La réalité économique et sociologique d'Avignon rend la chose impossible, en tout cas pour moi. Peut-être y aura-t-il un jour un artiste qui aura la fibre, mais il lui faudra être très violent. Personnellement, je ne veux plus rien diriger du tout. Je préfère réserver d'autres surprises. »

Propos recueillis par
Brigitte Salino

L'Automne musical de Versailles sous le signe de Lalande

Le Centre de musique baroque s'attache pour la deuxième année à ce compositeur appelé à la cour par Louis XIV.

Egalement au menu, musiques de scène et répertoire des cathédrales

« ASSURER la redécouverte et la valorisation du patrimoine musical français des XVII^e et XVIII^e siècles » : telle est la mission pérenne du quatorzième Automne musical du Centre de musique baroque de Versailles et de son directeur général, Vincent Berthier de Lioncourt. Aux profanes « Musiques de scène » (Lully, Lorenzani et Bodin de Boismortier) répondra « Le Parnasse de l'orgue français », un week-end consacré au répertoire des cathédrales de Rouen, Reims et Notre-Dame de Paris. Tandis que les « Curiosités du Grand Siècle » réhabilitent à la fois les airs de cour de Pierre Guédrion et les *Vêpres solennelles* de Pierre Menault dédiées au Père Lachaise, une exposition des laques japonaises de Marie-Antoinette au Musée national servira de jalon visuel à l'univers musical de la reine musicienne (romances, opéras comiques et musique de chambre).

Cependant, c'est à Michel-Richard de Lalande que seront dévolues derechef les honorifiques « Grandes Journées » d'ouverture. « C'est la première fois que nous consacrons deux années de suite à un même compositeur », affirme Jean Duron, directeur scientifique et artistique du Centre. « Lalande est un peu comme Boulez, il a passé sa vie à réécrire ses œuvres. Cette année, nous avons mis l'accent sur la jeunesse du compositeur. »

Une jeunesse quasi exemplaire. Entré à l'âge de neuf ans (1666) à la maîtrise de Saint-Germain l'Auxerrois, le fils de marchand-tailleur cumule à partir de 1679 les postes d'organiste (Saint-Louis, le Petit-Saint-Antoine, Saint-Gervais et Saint-Jean-en-Grève). Dès 1680, il est maître de clavecin de Melles, de

Noailles, de Nantes et de Blois, avant d'être nommé à la cour par Louis XIV en personne en 1683. « Le roi arrivait à Versailles avec une volonté politique très claire : aménager une nouvelle musique en rupture avec celle de Du Mont et Robert au Louvre. » Lalande peut passer maître en grands motets.

« Si sa musique de divertissement se réfère au modèle lullyste, on peut dire que Lalande est le père du grand motet français. Il se différencie de ses prédécesseurs en ce qu'il instaure au sein de l'œuvre une "dramaturgie" tant sur le plan du sens (versets induisant de véritables dialogues) que de l'architecture (subdivisée en parties distinctes entre chœur, solistes et orchestre) », poursuit Jean Duron.

DES CHOIX ESSENTIELS

En quarante-trois ans de service à la cour, Lalande a dépassé la puissance tentaculaire du grand Lully : dès 1714, outre l'ensemble des charges de compositeur, il possède les titres de surintendant et de maître de la musique de la Chambre. Point de tentation exhaustive donc dans la programmation proposée par Jean Duron mais des choix essentiels.

Dans le domaine religieux, les œuvres de jeunesse de Lalande seront confiées aux formations maison (Pages et Chantres de la Chapelle, Grande Ecurie et la Chambre du Roy, Maîtrise du Centre de musique baroque) sous la direction d'Olivier Schneebeli (6 octobre). Celles de la maturité à Martin Gester et son Parlement de musique (le 6), aux Arts Florissants de William Christie (le 13), et, pour les musiques des Ténèbres, à Vincent Dumestre et son Poème harmonique (le 6).

La musique de divertissement ne sera cependant pas en reste : tandis qu'Hugo Reyne et sa Symphonie du Marais s'octroient le *Ballet de la jeunesse* qui fit l'événement du Carnaval de 1686 (le 9 octobre), Jérôme Corréas et ses Paladins recréent l'opéra-ballet à succès du XVIII^e siècle, *Les Eléments* de 1721 (7 octobre). Enfin, c'est à Christophe Coin et son Ensemble baroque de Limoges de restituer la suite des *Folies de Cardenio* d'après certaines des fameuses *Symphonies pour les soupers du Roy* (14 octobre). « Le seul domaine où Lalande n'a point porté de fruits est celui de la tragédie lyrique », précise Jean Duron. « La prétendue préférence pour les "soupers du roi" est une invention du XIX^e siècle. La preuve, c'est qu'ils nous sont parvenus sans les parties intermédiaires et que nous avons dû les compléter. »

A notre tour de rappeler la mémoire des absents en précisant que ces « Journées Lalande » sont dédiées à James R. Anthony et François Lesure, deux grands musicologues récemment disparus qui ont formé la génération des chercheurs actuels et collaboré de façon décisive au Centre de musique baroque de Versailles.

Marie-Aude Roux

★ Automne musical du Centre de musique baroque de Versailles. Du 6 octobre au 19 décembre. Grandes Journées Lalande, du 6 au 14 octobre. Château de Versailles (Yvelines). Tél. : 01-39-20-78-00. Places de 60 F (9,15 €) à 230 F (35,06 €). « Passeport pour Michel-Richard de Lalande » (sept concerts) : de 1 140 F (173,79 €) à 1 380 F (210,38 €).



17 septembre – 21 décembre 2001

Programmation d'octobre

OPÉRA

Ye Yan, La Nuit du banquet

Guo Wenjing / Chen Shi-Zheng, Les Gémeaux/Sceaux/Scène nationale

DANSE

PartsaParis

Théâtre de la Bastille, Théâtre du Rond-Point

Im (Goldenen) Schnitt I et II

Cesc Gelabert / Gerhard Bohner, Centre Pompidou

Luminous

Saburo Teshigawara, Créteil Maison des Arts

EXPOSITIONS

Jenny Holzer

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière

William Kentridge

Galerie Marian Goodman

CINÉMA

Thierry De Mey, cinéaste

Cinémathèque de la Danse

THÉÂTRE

Entretiens avec Jean-Paul Sartre, août-septembre 1974

Simone de Beauvoir / Lecture par Sami Frey, École Normale Supérieure

Dispositif expérimental pour une rencontre avec les Åsa

Odile Darbelley et Michel Jacquelin, Théâtre de la Cité Internationale

Blood Links

William Yang, Théâtre de la Cité Internationale

Tête d'or

Paul Claudel / Claude Buchvald, Théâtre des Bouffes du Nord

La Festa

Spiro Scimone / Gianfelice Imparato, Théâtre de la Cité Internationale

Bar

Spiro Scimone / Valerio Binasco, Théâtre de la Cité Internationale

Mil quinientos metros sobre el nivel de Jack

Federico León, Théâtre de la Cité Internationale

Zeno at 4 a.m.

d'après Italo Svevo / William Kentridge / Handspring Puppet Company, Centre Pompidou

Festival d'Automne à Paris, 156 rue de Rivoli, 75001 Paris. www.festival-automne.com

Location par téléphone au 01 53 45 17 17 ou par Internet sur www.divento.com

Programme sur simple demande au 01 53 45 17 00



partenaire du Festival d'Automne à Paris



Le « Sacre » féministe d'Angelina Preljocaj

Le chorégraphe prend à contre-pied le sens de la partition de Stravinsky magnifiée par Nijinski en 1913

LE SACRE DU PRINTEMPS, d'Angelina Preljocaj. Isabelle Arnaud, Nataly Aveillan, Emilio Calcano, Nadine Comminges, Hervé Chaussard, Craig Dawson, Sergio Diaz Gomez, Sylvain Groud, Emma Gustafsson, Aurélie Lobin, Tommy Pascal, Stéphanie Pons, Igor Stravinski (musique : Chicago Orchestra, sous la direction de Daniel Barenboïm). Marion Hewlett (lumières). Thierry Leproust (scénographie). Eric Bergère (costumes). Les 5 et 6 octobre, Le Havre, au Volcan (dans le cadre d'Octobre en Normandie), le 9 à Brest, au Quartz, le 12 à La Rochelle, à La Course. Le 18 à Créteil, à la Maison des arts. Les 24 et 25 à Metz, à l'Arsenal.

DIJON

de notre envoyée spéciale

Après les succès d'*Helikopter* et de *MC 14/22*, ballets présentés en mars à la Maison des arts de Créteil, Angelina Preljocaj vient de créer à l'Auditorium de Dijon sa troisième œuvre de la saison : *Le Sacre du printemps*, sur la partition homonyme et saisissante d'Igor Stravinsky. Comment succéder au génial Nijinski qui le premier en 1913 inventa un chef-d'œuvre, et à tous ceux qui, après lui, s'y risquèrent, de Massine à Pina Bausch, en passant par Mary Wigman, Béjart, Mats Ek, Martha Graham, pour ne citer que quelques noms parmi plus de cinquante.

Malgré son talent audacieux, malgré sa familiarité avec le répertoire des Ballets russes – le chorégraphe français d'origine albanaise a donné sa propre version de *Noces*, du *Spectre de la Rose*, de *Parade* –, Preljocaj n'était pas chaud pour répondre à la demande du chef d'orchestre Daniel Barenboïm, directeur du Staatsoper de Berlin (*Le Sacre* y a été donné en mai). Il a eu drôlement raison d'accepter : son *Sacre* est non seulement totalement étonnant, mais fort émouvant. Il fallait toutes les connaissances musicales du chorégraphe pour oser prendre le sujet de la partition à rebrousse-poil.

On connaît l'histoire : une jeune



L'Elue (Nadine Comminges), nue, émerge de l'orgie, à la fois exténuée et résistante.

vierge, dite l'Elue, doit être sacrifiée au cours d'un rituel qui célèbre le dégel de la nature et le réveil des sens. D'entrée de jeu, Preljocaj annonce l'inversion du thème. Une jeune danseuse, court vêtue, arrive en plein milieu de scène, retousse sa jupette et fait glisser sa petite culotte. Emoi dans la salle et gloussements. La jeune fille est rejointe par cinq copines qui, avec le même charme très peu angélique, se livrent au même déshabillage. C'est dit : les six sont candidates au rôle de l'Elue. Voilà le problème de la virginité régénératrice réglé, ou en passe de l'être.

SIX DUOS D'UNE FOLLE JEUNESSE

Passons à la suite. Assis sur une sorte de remblai, six garçons qui les observaient avec des airs intéressés se mêlent à leurs danses. Certaines se laissent attraper du premier coup, d'autres résistent, la scène finit par un ensemble de six duos d'une folle jeunesse, six pas de deux et d'étreinte serrée qui se terminent au sol. On est loin des vieux barbons de la pièce originale venant se requinquer auprès de jeunes nym-

phes, dans le style des vieillards du livre *Les Belles Endormies*, de Yasunari Kawabata. Ces courses sauvages, tandis que la musique gronde, hypnotisante, laissent à penser que les jeunes filles vont payer cher l'abandon juvénile de leurs culottes immaculées.

On verra bien. Les éléments qui formaient le remblai se transforment en six podiums couverts d'herbe sur lesquels nos six interprètes se prélassent, lascives. Les garçons font mine de dormir face à ce désir féminin clairement exprimé. C'est la mi-temps. Round d'observation. La lumière bleue des mers du Sud accentue l'effet de sommeil. Mais déjà la musique a repris, précédant l'action. Les filles réveillent les garçons en leur levant leurs chemises de couleurs vives (émeraude, violet, rouge, bleu). Les deux sexes sont en noir. Les hommes, tors nus, les filles, en soutien-gorge. La chasse est ouverte. La musique n'est plus qu'appel, quand soudain les percussions assourdissent. Scènes de sexe à l'état brut, ou viols collectifs, on ne saurait dire.

De cette orgie va émerger l'Elue.

Mise à nue par les hommes, comme par les femmes, elle dansera, en effet, dominant la situation jusqu'au bout. Bien sûr, à la fin, elle tombe. Est-elle une victime ? On parierait plutôt qu'elle fait un gros dodo, épuisée par tous ses excès. Après *MC 14/22*, dédié aux hommes, on sent que Preljocaj a saisi l'occasion de ce *Sacre du printemps*, qui l'enthousiasmait si peu, pour rendre hommage au sexe féminin. Il transforme l'Elue (superbe Nadine Comminges) en une créature ambiguë, à la fois exténuée et résistante.

Cette chorégraphie ne nous plaît pas parce qu'elle est, à sa manière, féministe avec son sextette de femmes ardentes, mais parce qu'elle introduit en permanence le doute, parce que les hommes ne craignent pas de s'y montrer très doux, si ce n'est matés. Parce que les lumières de Marion Hewlett forment un contrepoint narratif statique, intelligent, face aux déferlements assassins et sonores de Stravinsky qu'Arthur Honegger qualifia de « bombe atomique de la nouvelle musique ».

Dominique Fréretard

INSTANTANÉ

MARC PERRONE EN TOUTE AMITIÉ

« Vous voulez que je joue encore ? », interroge Marc Perrone, l'enfant d'Italie né en banlieue rouge, après une heure de spectacle. Dans la petite salle du Théâtre des Déchargeurs, le musicien, assis sur une chaise paillée, son accordéon diatonique sur les genoux, large sourire et grosse moustache, paraît immense. « Oui, une petite heure », s'empresse de répondre un vieux monsieur assis au premier rang. Et Perrone d'enchaîner avec un « tube », *Son éphémère passion*. Le même vieil homme se précipite sur le comptoir de vente des CD de l'accordéoniste-contre. C'est un rituel. A la fin de chaque représentation, le musicien rappelle que ses œuvres sont en vente « directe ». Quand on aime, on ne compte pas. Et l'amitié, cela se partage.

Ce soir, c'est avec Bernard Lubat. « C'est une belle soirée, il fait beau à Paris », remarque Lubat, autre musicien du Sud qui s'installe en vidant ses poches de ses instruments surprises. Avant leur « libre conversation » en public, les deux compagnons devisaient dans un coin du hall. Puis Lubat a soutenu son copain Perrone jusqu'à sa chaise, sur scène. A la sortie, ils se sont étreints. Les amis, Perrone en compte plus d'un. Ils sont venus, nombreux, chanter avec lui. Arthur H a entonné *Padam, padam, padam...*, bientôt repris en chœur. Tonnerre d'applaudissements. Perrone a un cœur immense, ses amis lui ressemblent. Perrone n'a rien à cacher, encore moins ses béquilles. S'il préfère arriver sur scène avant son public, il en ressort après lui. C'est ce qu'il appelle faire « de l'antispectacle ».

Catarina Mercuri

★ Théâtre des Déchargeurs, 3, rue des Déchargeurs, Paris-1er. Mo Châtelet. Tire au flanc, de Jean Renoir, les 9 et 16 ; Soirée autour de Jean Vigo, les 10 et 17 ; « Voyages », les 5, 12, 13 ; Soirées invités : André Minvielle (le 6) ; Arthur H (le 11) ; Jacques Di Donato (le 20). A 22 heures à chaque fois. Tél. : 01-42-36-00-02. 80 F et 100 F.

Guo Wenjing servi par la grâce impériale de Wu Man

Après le rendez-vous manqué de Helmut Lachenmann avec *La Petite Fille aux allumettes* (*Le Monde* du 21 septembre), le Festival d'Automne nous devait un exemple réussi de reconsidération de l'opéra par un créateur contemporain. On l'a presque eu avec *Ye Yan (La Nuit du banquet)*, du Chinois Guo Wenjing, donné au théâtre Les Gémeaux de Sceaux dans une nouvelle version, à la fois plus développée et plus « tenue » que la précédente datant de 1998. Pour sa troisième apparition à l'affiche du festival – après un saisissant opéra, *Le Village du loupveteau*, en 1995 et un édifiant concert monographique en 1998 –, Guo Wenjing (né en 1956) confirme son habileté de dramaturge dans un langage encore à la recherche d'un équilibre entre références nationales et aspirations occidentales.

Reconnaissons toutefois que le propos de *La Nuit du banquet*, spectacle chanté en chinois mandarin avec traduction surtitrée, rend périlleuse toute entreprise de synthèse esthétique. Le livret ne se contente pas, en effet, de restituer les différentes étapes du rouleau peint *Nuits de fête chez Han Xizai*, qui fournit la trame de l'opéra, mais se plaît à les confronter systématiquement au point de vue d'un personnage qui ne figure pas sur le document imagé du X^e siècle. L'axe narratif s'attache aux motivations de l'homme d'Etat Han Xizai qui imagine éviter la charge de premier ministre d'un empereur qu'il méprise en organisant une soirée de débauche censée le rendre indigne de cet honneur aux yeux des deux peintres mandatés par le souverain honni. La marge poétique se nourrit des lamentations de l'empereur en fin de règne, Li Yu, qui déplore la disparition « des fleurs printanières et de la lune d'automne ».

Soucieux de ne pas traiter de manière trop moralisatrice le délicat sujet de la résistance individuelle à un pouvoir politique totalitaire tout en réagissant contre « l'imitation parfaite et décebrée d'une société capitaliste » qui caractérise la Chine d'aujourd'hui, le metteur en scène Chen Shi-zheng alterne

stylisation ancestrale et détournement symbolique. Découvert comme une sorte d'Arcadie chinoise, le palais de Han Xizai s'apparente ensuite à un lupanar de Hongkong où les protagonistes se déplacent en voiture de fête foraine autour d'une colonne transparente avec dragon éclairé au néon !

Plus nuancée, la musique de Guo Wenjing oscille entre tradition chinoise enjouée et prospection occidentale modérément aventureuse. Le meilleur de la partition se situe entre les deux, dans un espace de transition remarquablement occupé au début par les percussions puis par le *pipa*, luth chinois joué sur scène avec une folle autorité par l'impériale Wu Man. On n'a bientôt plus d'yeux et d'oreilles que pour cette source sonore et dramatique capable des plus riches inflexions à travers une multitude de modes de jeu inédits.

Fidèle à l'écriture souvent millimétrée de cet opéra avec *pipa* obligé, Ed Spanjaard (interprète privilégié de Guo Wenjing en Europe avec le Nieuw Ensemble d'Amsterdam) obtient de l'Ensemble Modern des textures propres à l'épanouissement des chanteurs, au premier rang desquels s'illustrent la basse tout en souplesse de Gong Dongjian (Han Xizai) et le ténor strident Jiang Qihu (l'Empereur), néanmoins battus à l'applaudimètre par le mémorable « one Wu Man show » de la joueuse de *pipa*.

Pierre Gervasoni

MAILLOL PEINTRE

Prolongation jusqu'au 29 octobre 2001



MUSÉE MAILLOL
61, rue de Grenelle - 75007 Paris
Tél. : 01 42 22 59 58

SORTIR

PARIS

Cool Crooners

Récemment sortis de leur retraite, ces papy chanteurs viennent du Zimbabwe où ils ont commencé leur carrière dans les années 1950. Avec des voix de gospel et dans la tradition du chant choral zoulou, ils interprètent un jazz solaire mêlé de mbaqanga, le style joyeux sud-africain popularisé par feu Mahlahini et les Mahotella Queens. Claquements de doigts, swing jubilatoire, toniques chorégraphiques et optimisme à tous crins. Une leçon de bonne humeur. (CD Blue Sky/Globe Music). *New Morning*, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10^e. M^e Château-d'eau. 21 heures, le 5. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

MONTREUIL (93)

Les Fausses Confidences

« J'aime Marivaux parce que cet auteur n'est ni idéologique, ni politique. Pour lui, tout est double, il n'y a pas de vérité absolue », dit le metteur en scène Alain Milianti sur l'un de ses auteurs préférés. Dans *Les Fausses Confidences*, pièce créée en 1737, amour et argent comptent presque autant. Pour servir les rôles de la riche Araminte et du pauvre Dorante, le directeur du Volcan/Maison de la culture du Havre a choisi Elsa Lepoivre et Vincent Dissez. *Montreuil (93)*. Centre dramatique national, 26, place Jean-Jaurès. M^e Mairie de Montreuil. 20 h 30, mercredi, vendredi, samedi ; 19 h 30, jeudi ; 17 heures, dimanche ; 14 h 30, mardi. Tél. : 01-48-70-48-90. De 56 F à 112 F.

(Publicité)

PIÈCES

de Philippe Minyana
Mise en scène de Robert Cantarella
du 01 au 27 octobre 2001

THÉÂTRE OUVERT
Centre Dramatique National de Création
01 42 62 59 49

L'ÉVANOUÏE

du 06 au 13 octobre 2001
de Olivier Coyette
Mise en scène de Bruno Blairet

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Henri Matisse

Galerie Patrice Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts, Paris-6^e. M^e Saint-Germain-des-Près. Du 5 octobre au 8 décembre. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 18 h 30 ; Fermé dimanche et lundi. Tél. : 01-46-34-15-01.
Jean Dufrenoy, une biographie au pas de course
Fondation Dufrenoy, 137, rue de Sèvres, Paris-15^e. M^e Duroc. De 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 5 octobre au 12 janvier. Tél. : 01-47-34-12-63. 25 F.
Georg Baselitz, Axel Hütte : paysages inhabités
Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple, Paris-4^e. M^e Hôtel-de-Ville. Du 6 octobre au 17 novembre. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 11 heures à 19 heures et sur rendez-vous. Fermé dimanche et lundi. Tél. : 01-42-78-11-71.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Conviction intime et Projection privée de Rémi De Vos, mise en scène d'Alain Barsacq.
Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, Paris-12^e. M^e Château-de-Vincennes. 20 heures, du mardi au samedi ; 16 h 30, le dimanche. Tél. : 01-43-28-36-36. De 60 F à 120 F. Jusqu'au 3 novembre.
Six personnages en quête d'auteur de Luigi Pirandello, mise en scène d'Emmanuel Demarcy-Mota.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4^e. M^e Châtelet. 20 h 30, du 4 au 6. Tél. : 01-42-74-22-77. 98 F et 144 F. Jusqu'au 27 octobre.
L'Ombre de Venceslao de Copi, mise en scène de Jorge Lavelli.
Théâtre du Rond-Point, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris-8^e. M^e Franklin-D.-Roosevelt. A partir du 5 octobre. 20 heures, du mardi au samedi ; 15 heures, le dimanche. Tél. : 01-44-95-98-10. De 60 F à 140 F. Jusqu'au 11 novembre.
Orchestre philharmonique de Radio-France
Œuvres de Rachmaninov, Glazounov,

Scriabine. Evgueni Svetanov (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8^e. M^e Ternes. 20 heures, le 5. Tél. : 01-56-40-15-16. De 18 F à 49 F.
William Sheller
Chaville (Hauts-de-Seine). Atrium, 3, parvis Robert-Schumann. 20 h 45, le 5. Tél. : 01-47-09-70-75. 204 F.
Yann Tiersen, Mickey 3D
Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne). Salle Jacques-Brel, 164, avenue Gallieni. RER Fontenay-sous-Bois puis bus 124, arrêt Hôtel-de-Ville. 20 h 30, le 5. Tél. : 01-48-75-44-88. De 50 F à 100 F.
Thomas Fersen
Malakoff (Hauts-de-Seine). Théâtre 71, place du 11-Novembre. M^e Malakoff-Plateau-de-Vanves. 20 h 30, le 5. Tél. : 01-55-48-91-00. 132 F et 151 F.
Goran Bregovic
Cirque d'hiver Bouglione, 110, rue Amelot, Paris-11^e. M^e Filles-du-Calvaire. 20 h 30, les 5 et 6. 16 heures, le 7. Tél. : 01-47-00-28-81. De 70 F à 150 F.
Abdelkader Chercham
Centre culturel algérien, 171, rue de la Croix-Nivert, Paris-15^e. M^e Boucicaut. 20 h 30, le 5. Tél. : 01-45-54-95-31. 80 F.

RÉGIONS

Tête d'Or

de Paul Claudel, mise en scène de Claude Buchvald.
Brest (Finistère). Le Quartz, 2-4, avenue Clemenceau. 20 heures, le 6. Tél. : 02-98-33-70-70. 63 F et 124 F.
Les Chaises
d'Eugène Ionesco, mise en scène de Laurent Pelly.
Grenoble (Isère). Centre dramatique national des Alpes, 10, rue Ampère. 20 h 30, les 6, 9, 10, 11, 12, 13, 16. Tél. : 04-38-12-16-40. De 40 F à 120 F. Jusqu'au 27 octobre.
Boucherie de l'Espérance
de Kateb Yacine, mise en scène de Gilles Chavassieux et Philippe Mange-not.
Lyon (Rhône). Théâtre les Ateliers, 5, rue du Petit-David. 19 h 30, les 6, 8, 9, 10, 11 ; 17 h 30, les 7 et 14 ; 20 h 30, les 12, 13, 15, 16. Tél. : 04-78-37-46-30. 124 F (il existe d'autres tarifs). Jusqu'au 28 octobre.
Le Siège de Corinthe
de Rossini. Maurizio Benini (direction), Massimo Castri (mise en scène).
Lyon (Rhône). Opéra Nouvel, 1, place de la Comédie. 20 heures, les 6, 9, 11 et 16 ; 16 heures, le 14. Tél. : 04-72-00-45-45.
Orchestre national de France
Œuvre de Stravinsky. Yutaka Sado (direction).
Rouen (Seine-Maritime). Théâtre des Arts, 22, place de la Bourse. 16 heures, le 6. Tél. : 02-32-10-87-07. De 30 F à 160 F.

Alfred Jarry

Ubu roi

Bernard Sobel

Théâtre de Gennevilliers
28 septembre - 28 octobre
tél. 01 41 32 26 26

DISPARITION

Rakoto Frah

L'ambassadeur de la flûte malgache

LÉGENDE de la musique malgache, le musicien, chanteur et compositeur Philibert Rabezaoa, dit Rakoto Frah, est mort samedi 29 septembre à l'hôpital d'Antananarivo, où il avait été admis en raison d'une infection pulmonaire. Il était âgé de soixante-seize ans. Après le professeur Rakoto Ratsimamanga, éminent scientifique, qui s'est éteint également ce mois-ci, Madagascar perd un autre de ses fils illustres.

Né dans un village à 60 kilomètres de la capitale, Rakoto Frah est initié par son oncle et son père, également chanteur à la cour du roi, à la *sodina*, la flûte traditionnelle malgache apparue dans l'île au début du XIX^e siècle. Vu ses aptitudes à manier l'instrument, dès l'âge de sept ans il commence à être sollicité pour animer fêtes et rituels, notamment celui lié au retournement des morts (*famadihana*) qui a lieu dès la cinquième année suivant le décès et se déroule pendant la période hivernale. Il fabrique ses flûtes de ses propres mains, d'abord en utilisant l'eucalyptus ou le mimosa (plus tard viendront le fer, l'aluminium, le cuivre, et même le PVC).

Au fil des années, Rakoto Frah devient une figure symbolique de la musique du pays. En 1958, c'est lui que l'on choisit pour accueillir le général de Gaulle lors de sa ve-

nue à Madagascar, et, dès l'année suivante, son effigie apparaît sur un nouveau billet de banque mis en circulation. A partir de 1967, il délaisse ses activités d'aide-boulangier et parcourt le monde, se produisant jusqu'en Chine et en Australie.

TRANSMISSION DU SAVOIR

Après une éclipse pendant la dictature socialiste de Didier Ratsiraka, au cours de laquelle il se fonde dans l'Orchestre national et diverses formations officielles, Rakoto Frah réapparaît dans les années 1990 au centre d'un groupe formé à l'initiative du guitariste Erik Manana, Feo-Gasy, avec lequel il enregistrera deux albums sous le label Daqui.

Depuis, Rakoto Frah partageait son temps entre les tournées avec le groupe (il devait se produire avec lui en novembre à la Cité de la musique à Paris dans le cadre d'un cycle consacré aux musiques de Madagascar), l'animation des fêtes et rituels et la transmission de son savoir aux enfants - un aspect notamment développé dans le film que lui consacra la réalisatrice Camille Marchand (« Le Monde Radio-Télévision » du 19 juin 1998). Humble et rieur, Rakoto Frah déclarait adorer voyager et se promettait de vivre au moins jusqu'à cent vingt ans, comme son oncle, celui, disait-il, qui lui avait donné le goût de la flûte.

NOMINATIONS

Patrick Labesse

MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Lors du conseil des ministres de mercredi 3 octobre, François Lépine, préfet de la région Bourgogne, préfet de la Côte-d'Or, a été admis sur sa demande à faire valoir ses droits à la retraite. D'autre part, Philippe Schaefer, sous-préfet de Brignoles (Var), a été nommé préfet hors cadre, chargé d'une mission de service public relevant du gouvernement.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 3 octobre est publié :

● **Autonomie des jeunes** : un décret relatif à la Commission nationale pour l'autonomie des jeunes, créée par la loi du 4 juillet 2001 relative à la mise en place d'une allocation d'autonomie pour les jeunes de seize à vingt-cinq ans.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Bertrand et Isabelle BERNHEIM, Paul, son frère, sont heureux d'annoncer la naissance de sa petite sœur,

Iris,

née le 25 septembre 2001, à Neuilly. Elle fait la joie de **Nelly Della Torre**, sa grand-mère.

62, rue Nollet, 75017 Paris.

Christian et Josiane HEUVET ont la grande joie d'annoncer au monde la naissance, le 29 septembre 2001, à Paris, de leur premier petit-fils,

Thomas,

chez **Kirsten HOHENHÖVEL** et **David HEUVET**.

Nicole et Jean-Claude GUIRAUDON ont la joie d'annoncer la naissance de leurs petits-enfants,

Virgile,

le 14 août 2001, et

Marouchka,

le 18 août 2001.

58, avenue des Chèvrefeuilles, Villemeis-sur-Orge, 91360 Epinay-sur-Orge.

Anniversaires de naissance

- 5 octobre 1983 - 5 octobre 2001, dix-huit ans déjà.

Sandre,

nous t'avons « conté l'histoire que tu attends, celle qui nous fait le cœur meilleur, celle qui te fait les yeux confiants ».

L'histoire de « ceux qui pensent qu'un jour, s'ils le désirent vraiment, tous les petits garçons et toutes les petites filles pourront, en restant eux-mêmes, avoir des ailes et des bras, être à la fois sur la terre et au ciel ».

Va, la route est ouverte devant toi, ton bagage est prêt, et souviens-toi toujours du secret du renard, l'ami du Petit Prince : « On ne voit bien qu'avec le cœur ; l'essentiel est invisible pour les yeux. »

Framboise et Chouchounet.

Mariages

Brigitte et Michel Franc, Maryvonne Menget-Le Moal, Patrick Menget, sont heureux de faire part du mariage de

Laurence et Lucas,

qui aura lieu samedi 6 octobre 2001, à Carantec (Finistère).

Décès

- Corinne Bonnet-Barkats, son épouse, Pauline et Mathis, ses enfants,

Les docteurs Jean-Louis Bonnet et Madeleine Bonnet-Gajdos, ses parents,

Marc, Marianne et Nicolas, ses frères et sœur, leurs conjoints et leurs enfants, René et Eliane Barkats, ses beaux-parents, Sa famille, Et ses amis, ont la tristesse d'annoncer le décès de

docteur **Christophe BONNET**,

survenu à l'âge de quarante et un ans, le 26 septembre 2001, à Montpellier.

J.-L. et M. Bonnet, 17, avenue Arnold-Netter, 75012 Paris.

- Jean-Claude et Anne-Marie Cachin, Hervé et Marie-Françoise Cachin, Béatrice et Claude Malric, ses enfants,

Olivier et Eve-Marie Cachin, Philippe et Nacera Cachin, Nathalie Cachin, Christophe et Danielle Cachin, Delphine et Fabrice de Dianous de la Perrotine,

Judith Michalet, ses petits-enfants, Joséphine, Maxime, Laetitia, Julien, Noémie, Valentin et Etienne, ses arrière-petits-enfants, Et toute la famille, ont la tristesse de faire part du décès de

Mme **Marcel CACHIN**, née **Anne-Marie DELAAGE**,

survenu le 2 octobre 2001, dans sa quatre-vingt-treizième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 8 octobre, à 10 h 30, en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, Paris-17^e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

- Pollionnay. Lyon. Paris.

Denise Colin Rothberg, son épouse, Nathalie, sa fille, Micheline Colin, son ex-épouse, Martine, Olivier, Christine, Laurent, Cyrille, ses enfants, leurs conjoints, Et ses petits-enfants, ont la douleur d'annoncer le décès de

M. **Marcel COLIN**,

médaillé de la Résistance française, médecin des hôpitaux, professeur honoraire de médecine légale et de psychiatrie sociale, médecin des prisons, président d'honneur de l'Association française de criminologie,

survenu le mardi 2 octobre 2001, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Un adieu aura lieu à son domicile, à Pollionnay, le samedi 6 octobre, à 9 heures, suivi de l'inhumation, dans l'intimité.

- Sa famille, Et ses amis, ont la douleur de faire part de la mort de

M^{lle} **Elise FAYET**,

survenue à Paris, le 23 septembre 2001, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques ont eu lieu aux Mureaux, le lundi 1^{er} octobre 2001.

De la part de Agnès Tardy.

- Fabrice Lauze et Valérie Caillat, Eliot, son petit-fils, ont le chagrin de faire part du décès de

Bernard LAUZE, auteur-compositeur,

le 1^{er} octobre, à l'âge de soixante-six ans.

On se réunira au funérarium de Clichy, 1, avenue du Général-Leclerc, à 8 h 45, vendredi 5 octobre.

L'inhumation aura lieu dans le caveau familial, à Brue-Auriac (Var), samedi, à 11 h 30.

« Mourir pour chaque mot C'est la mort la plus belle. » B.Lauze

18, rue Simart, 75018 Paris.

Anniversaires de décès

- Il y a trois ans, le 5 octobre 1998,

Christiane COLIN

nous quittait, vaincue par la maladie.

Elle est toujours dans nos cœurs. Avec tout notre amour.

Gérard, Christèle, Diane, Jacqueline, Philippe et Emmanuel.

- Le 5 octobre 1993,

Ivan SKOPAN

disparaissait. Que tous ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

Martine Skopan, Ian et Estelle Skopan.

Services religieux

L'association **Les Ailes brisées** vous prie d'assister au service religieux qu'elle fera célébrer, le samedi 6 octobre 2001, à 10 h 30, en la chapelle du Val-de-Grâce, à la mémoire des membres du personnel navigant de l'aéronautique civile et militaire et des parachutistes tombés en service aérien.

Colloques

Bibliothèque Sainte-Geneviève. Société des Amis de la bibliothèque.

Bicentenaire de la naissance de l'architecte Henri-Labrouste. Cent cinquantième de l'inauguration de la bibliothèque Sainte-Geneviève.

Jeu 11 octobre 2001, colloque international, sous la direction scientifique de Jean-Michel Leniaud, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études, professeur à l'Ecole des chartes. Ministère de la recherche, 1, rue Descartes, Paris-5^e. Informations : 01-44-41-97-61.

Exposition « Voir et revoir l'œuvre de Labrouste », du 12 octobre au 9 novembre 2001, de 10 heures à 18 heures, sauf dimanche et jours fériés.

Entrée libre sur présentation d'une pièce d'identité. Bibliothèque Sainte-Geneviève, 10, place du Panthéon, Paris-5^e.

Conférences

Vendredi 5 octobre, de 20 h 15 à 21 h 30

L'héritage spirituel de l'humanité

Loge unie des théosophes, 11 bis, rue Kepler, Paris-16^e, entrée libre et gratuite. Tél. : 01-47-20-42-87. www.theosophie.asso.fr

Dimanche 7 octobre, de 17 h 30 à 19 h 30

Quel sens donner à la vie ?

Loge unie des théosophes, 11 bis, rue Kepler, Paris-16^e. Entrée libre et gratuite. Tél. : 01-47-20-42-87. www.theosophie.asso.fr

Conférences de l'Etoile :

le mercredi à 20 h 30

au temple protestant de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17^e

Libre participation aux frais.

- **Peut-on tirer profit de ses échecs ?**

le 10 octobre : Gérard Miller, J. Arnould, Ysé Tardan-Masquelier.

- **La souffrance peut-elle avoir un sens ?**

le 17 octobre : Sylvie Germain, Guy Coq, Jean Hatzfeld.

- **Peut-on apprendre à être heureux ?**

le 24 octobre : Tony Anatrella, Pascal Bruckner et Isabelle Graesslé.

- **La foi peut-elle aider à vivre ?**

le 7 novembre : Eugen Drewermann, Jean-Yves Leloup.

- **Faut-il avoir peur de ses émotions ?**

le 14 novembre : François Bizot, André Gounelle, Michel Lacroix.

- **Comment vivre quand on n'a plus d'espoir ?**

le 21 novembre : Georges Moustaki, L. Basset, Denis Tillinac.

- **Peut-on apprendre à accepter les autres ?**

le 28 novembre : Marek Halter, Daniel Sibony, Hubert Auque.

- **Peut-on apprendre à s'aimer soi-même ?**

le 5 décembre : Bernard Besret, Jean-Paul Guetny, P. L. Assoun.

- **Peut-on choisir sa vie ?**

le 12 décembre : Bertrand Poirot-Delpech, Jacques Pohier, Gérard Séverin.

- **Qu'est-ce que le protestantisme ?**

le jeudi 13 décembre : Alain Houziaux et Louis Pernot, pasteurs à l'Etoile.

Le Collège des études juives (AIU), l'université Paris-IV Sorbonne

et le CRETM

organisent une conférence-concert

La musique prophétique d'Arnold Schoenberg

Communications de Danielle Cohen-Lévinas, Alain Didier-Well et Shmuel Trigano, suivies par un film d'André Elbaz.

Concert du Quatuor Albaran

Quatuor à cordes op.7, n°1.

Lundi 15 octobre (20 heures-23 heures)

Sorbonne, amphithéâtre Richelieu 17, rue de la Sorbonne

75005 Paris (Paf : 50 F)

Renseignements : 01-53-32-88-55.

Soirées-débats

« Les attentats aux Etats-Unis. Les démocraties devant le terrorisme. »

Soirée-débat,

en partenariat avec *La Croix*.

Le 8 octobre 2001, à 18 h 30, à l'Institut catholique,

21, rue d'Assas, Paris-6^e,

avec Arun Kapil, François Ermenweïn, Joseph Maïla et Olivier Mongin.

Renseignements : 01-44-39-52-62.

Cours

Apprenez à bien vous servir de votre ordinateur, et bénéficiez en toute liberté d'une formation à domicile.

Un formateur compétent et pédagogue se déplace chez vous, quels que soient votre âge et votre niveau, pour vous apporter des solutions claires

et précises à l'utilisation de votre matériel, la pratique de la bureautique, l'Internet et le multimédia.

Pour toute information, contactez le

01-46-67-18-90

Aldisa

Bureautique & Internet

Pour toute information, contactez le

01-46-67-18-90

COURS D'ARABE

tous niveaux, jour, soir, samedi.

Inscriptions : AFAC, 01-42-72-20-88.

Communications diverses

La Maison des écrivains, 53, rue de Verneuil, 75007 Paris.

Cycle *Ecrivains de passage*

à l'occasion de la Saison hongroise : lundi 8 octobre, 20 heures.

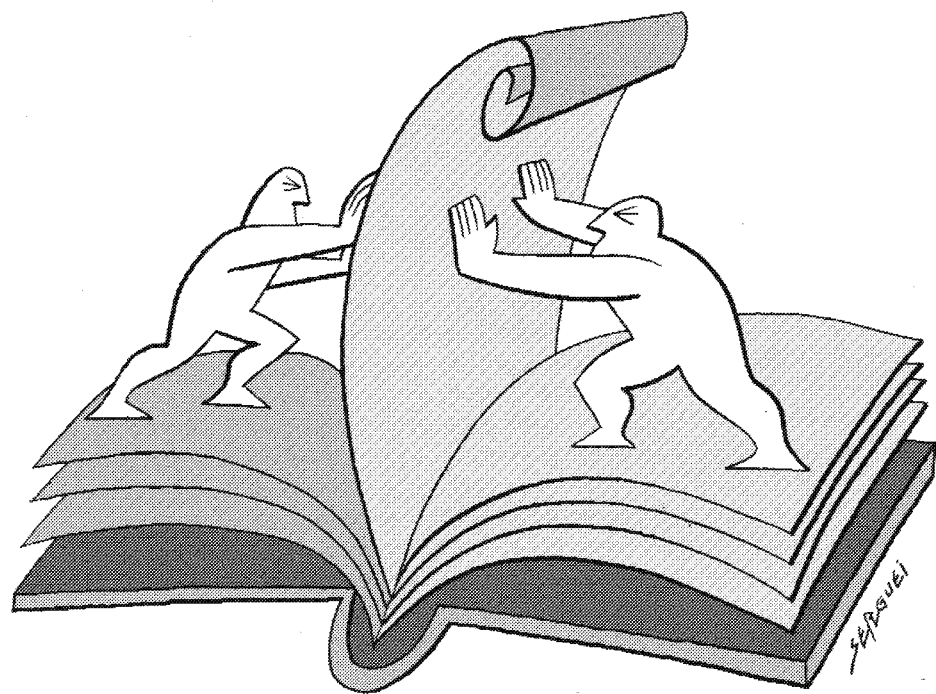
La poète **Zsuzsa Beney** sera présentée par **János Szavai** avec la participation de **Maurice Regnaud**.

Mardi 9 octobre, 20 heures,

Les romanciers **László Krasznahorkai** et **Péter Nádas** et leurs traducteurs **Joëlle Dufeilly** et **Georges Kassai** seront présentés par **Sophie Képes**.

Entrée : 20 F (gratuit pour les adhérents, étudiants, chômeurs).

Renseignements au : 01-49-54-68-87.

13^e FORUM Le Monde LE MANS

DEVOIR DE MÉMOIRE, DROIT À L'OUBLI ?

VENDREDI 26, SAMEDI 27 et
DIMANCHE 28 OCTOBRE 2001

PALAIS DES CONGRÈS ET DE LA CULTURE DU MANS

Christian BOLTANSKI - Peter BROOKS - Jean-Louis BRUGUES - François FEJTÓ - Valérie HAAS - Alexandra LAIGNEL-LAVASTINE
Claude LANZMANN - Nicole LAPIERRE - Bernard-Henri LÉVY - Françoise LUCBERT - Isabelle NEUSCHWANDER - Claire PAULHAN
René RÉMOND - Paul RICOEUR - Régine ROBIN - Jean-Michel RODES - Henry ROUSSO - Benjamin STORA
Yves TERNON - Stéphane TISON - Claude TORRACINTA - Nathan WACHTEL - Nicolas WEILL - Annette WIEVIORKA.

Renseignements : DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE

Service CULTURE

Téléphone : 02 43 47 38 60 - Fax : 02 43 47 49 04 - Internet : m-tremblais.culture@ville-lemans.fr



LES LIBRAIRIES DU MANS

Le Monde de l'éducation

numéro d'octobre

Actualité : **L'€uro à l'école :**

Les difficultés pédagogiques

La monnaie unique au programme des lycées

Le franc résiste dans les manuels

● Université : ce qui doit vraiment changer

● Géographie : une discipline qui s'affirme.

● Attentats : comment aider vos élèves à décrypter les images.

Le magazine des enseignants qui avancent

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

30 F / 4,57 €

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Le Couple franco-allemand. **Forum**
- 22.00 Demain, l'Europe élargie ? **Forum**
- 23.00 Euro, qu'est-ce qui va changer ? **Forum**

MAGAZINES

- 20.05 Temps présent. **TSR**
- 20.55 Envoyé spécial. Le pavillon des fous. Enquêtes en Afghanistan, Iran et à Londres. **France 2**
- 22.05 Open club. Jean Tulard. **CineClassics**
- 22.50 L'Actor's Studio. Val Kilmer. **Paris Première**
- 23.05 Campus, le magazine de l'écrivain. Invité : John Le Carré pour *La Constance du jardinier*. La conversation. La guerre économique entre le Nord et le Sud. Invités : Jean-Christophe Rufin ; Philippe Pignarre. La critique. Invités : Percy Kemp pour *Moore le Maire* ; Edwy Plenel, directeur de la rédaction du *Monde*, pour *Secrets de jeunesse*. **France 2**

DOCUMENTAIRES

- 20.15 360°, le reportage GEO. Papy gauchou. **Arte**
- 21.30 Animaux intelligents. **National Geographic**
- 22.15 Staline et les pionniers de l'Arctique. **Odyssee**
- 22.20 Grace Kelly. **La Chaîne Histoire**
- 22.30 Gao Rang, riz grillé. **Planète**

Le Monde TELEVISION

Arte

- 20.45 **Vénus Beauté (Institut)** ■ La vie amoureuse de trois femmes, Nathalie Baye, Audrey Tautou et Emmanuelle Seigner, travaillant dans un institut de beauté parisien. Une plaisante comédie sentimentale, à la fois mélancolique et cruelle, réalisée par Tonie Marshall. Lors des César 1999, le film reçut trois trophées (meilleur scénario, meilleure réalisation et meilleur film), Audrey Tautou recevant en outre le César du meilleur espoir féminin.

- 22.30 Thema. Reykjavik, des elfes dans la ville. **Arte**
- 22.50 Passé sous silence. Les tueurs fous du Brabant. **France 3**
- 23.00 Les Ailes du voyage. Les armateurs du ciel : l'Atlantique Nord. **Voyage**
- 23.00 La Faune Sauvage de Madagascar. **Nat. Geographic**
- 23.00 Sur les traces des ancêtres. [1/2]. Le pays de l'éléphant blanc. **Histoire**
- 23.05 Fernandel par Fernandel. **TMC**
- 23.25 Sur les traces des ancêtres. [2/2]. Les Hittites. **Histoire**
- 23.25 Lonely Planet. Moyen-Orient : Syrie, Jordanie et Liban. **Planète**
- 23.30 La Ferme oubliée par le temps. **Odyssee**
- 23.50 Thema. Citizen Cam. **Arte**
- 23.55 La Grande Famille. [3/3]. L'héritage et les reproches. **Histoire**

- 0.05 Les French Doctors dans le piège afghan. **France 3**
- 0.15 Thema. Björk, étoile des neiges. **Arte**

SPORTS EN DIRECT

- 20.30 Football. Championnat D 2 : Nîmes - Nancy. **Eurosport**
- 20.30 Basket-ball. Supercoupe d'Europe. Finale. **Pathé Sport**

MUSIQUE

- 20.35 et 23.30 Saint-Saëns. *Havanaise pour violon et orchestre*, opus 83. Avec Raphaël Oleg (violon). Par l'Orchestre de la Suisse italienne, dir. Mario Venzaglio. **Mezzo**

Arte

- 22.30 **Thema : Europe attitudes, Reykjavik** ■ Enfin une façon de parler de l'Europe qui ne soit ni pontifiante ni bêtifiante. Impulsée par Karen Michael (Arte France, en coproduction avec Agat Films & Cie, Gloria Films et Morgane Production), la collection « Europe Attitude » articule son propos autour et avec de jeunes adultes de grandes villes européennes. Ouverture aujourd'hui avec Reykjavik (Islande).

- 21.00 Cecilia Bartoli. Avec J.-Y. Thibaudet (piano). **Mezzo**
- 22.30 Haydn, Mozart et Schubert par le Wiener Klavier Trio. **Mezzo**
- 22.50 Jerry Lee Lewis. Toronto, septembre 1969. **Canal Jimmy**
- 23.40 Egberto Gismonti Trio. Montréal, juillet 1998. **Muzzik**
- 23.45 Il Giardino Armonico. Enregistré en 1999. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

- 20.40 Le Parasite. Patrick Dewolf. **Festival**
- 20.45 Beauté fatale. Fritz Kiersch et Jack Scalia. **13ème RUE**
- 20.50 Alerte rouge. Jerry P. Jacobs. **TF 6**
- 20.55 La Danse de mort. Claude Chabrol. **TMC**
- 22.10 Fantôme sur l'oreiller. Pierre Mondy. **Festival**
- 22.40 Le Prix de la tentation. Alan B. McElroy. **TF 1**
- 23.10 En chute libre. John Irvin. **TF 6**

SÉRIES

- 20.50 Washington Police. Le prix Lillie Sykes. **Série Club**
- 20.55 Mathieu Corot. L'Inconnue du canal. **TF 1**
- 21.40 The Practice. Dans l'arène. Coup de poker. **Série Club**
- 21.50 Ally McBeal. La dernière vierge. **M 6**
- 0.00 New York District. Vol à l'adoption (v.o.). **13ème RUE**
- 1.00 Chapeau melon et bottes de cuir. La chasse au trésor. **Série Club**

CineClassics

- 23.00 **Austerlitz** ■ En cette semaine « napoléonienne » sur CineClassics, cette évocation, en couleurs, des débuts du Premier Empire et de la bataille d'Austerlitz est la seule qui soit fidèle à l'Histoire et à l'imagerie populaire de l'empereur, incarné avec vraisemblance par Pierre Mondy. Depuis son *Napoléon*, fresque du cinéma muet, Abel Gance rêvait à cet *Austerlitz* qu'il put enfin tourner avec une interprétation internationale.

FILMS

- 16.15 **Of Human Hearts** ■ Clarence Brown (Etats-Unis, 1938, 110 min). **TCM**
- 16.20 **Koutousov** ■ Vladimir Petrov (Russie, 1944, 115 min). **CineClassics**
- 17.55 **Lacenaire** ■ Francis Girod (France, 1990, 120 min). **CineCinemas 3**
- 18.05 **La Couleur pourpre** ■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1985, 160 min). **TCM**
- 18.25 **Un cœur qui bat** ■ François Dupeyron (France, 1990, 100 min). **TPS Star**
- 18.45 **Frankenstein** ■ Kenneth Branagh (Etats-Unis, 1994, 120 min). **CineCinemas 1**
- 20.45 **Betsy** ■ Frank Borzage (Etats-Unis, 1936, 80 min). **CineClassics**
- 20.45 **Vénus Beauté (Institut)** ■ Tonie Marshall (France, 1999, 105 min). **Arte**
- 22.10 **Le Mystère de la plage perdue** ■ John Sturges (Etats-Unis, 1950, 95 min). **TCM**
- 22.25 **Sommersby** ■ Jon Amiel (Etats-Unis, 1992, 110 min). **CineCinemas 2**
- 22.35 **Monsieur Hire** ■ Patrice Leconte (France, 1989, 80 min). **Cinéstar 2**
- 22.50 **West Side Story** ■ Robert Wise et Jerome Robbins (Etats-Unis, 1960, 150 min). **Téva**



- 23.00 **Austerlitz** ■ Abel Gance. Avec Pierre Mondy, Martine Carol (France - Italie, 1960, 165 min). **CineClassics**
- 23.35 **Suspria** ■ Dario Argento (Italie, 1977, 99 min). **M 6**
- 2.15 **Les Noces de Dieu** ■ Joao Monteiro (Fr. - Port., 1998, v.o., 145 min). **CineCinemas 2**

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Musique sacrée, sacrée musique. **Forum**
- 22.00 L'Interprète et la musique, un monde sensible. **Forum**
- 23.00 Musique, y a-t-il encore une guerre des tons ? **Forum**

MAGAZINES

- 15.05 Domus 5, c'est comment chez vous ? Spécial Designers. **La Cinquième**
- 16.15 Cartoon Factory. « Lindy's Cat », 1927. « Tom and Jerry in the Bag », 1932. « Popeye the Sailor meets Ali Baba and the Forty Thieves », 1937. **CineClassics**
- 17.00 Les Lumières du music-hall. Boris Vian. **Paris Première**
- 18.05 C dans l'air. **La Cinquième**
- 18.25 Open club. Jean Tulard. **CineClassics**
- 19.00 Explorer. Les Oiseaux Macareux. A l'affût de l'instant : un photographe aux frontières du Brésil. Le Berger et la Bergère. **National Geographic**
- 19.00 Tracks. Tribal : Trashmen. Dream : Cui Jan. Live : Air. **Arte**
- 20.10 La Vie des médias. Invité : Pascal Nègre. **LCI**
- 20.50 Thalassa. Escalade à Bakou. **France 3**
- 21.00 Recto Verso. Invité : Pierre Cardin. **Paris Première**
- 21.15 Rock Press Club. **Canal Jimmy**
- 22.45 On ne peut pas plaire à tout le monde. Avec Ariane Masseten, Alexis Trégarot, Stéphane Blakowski. **France 3**

DOCUMENTAIRES

- 17.00 Image et science. [4/4]. Robot sapiens. **La Cinquième**
- 17.20 Au-delà des mers, l'héritage portugais. [5/5]. Echanges et communication. **Planète**
- 17.35 La Caverne des salonganes. **Monte-Carlo TMC**
- 18.00 Hollywood stories. Donald Trump et Mickey Rourke. **Paris Première**
- 18.00 Les Brûlures de l'histoire. Staline en Espagne. **La Chaîne Histoire**
- 18.00 Nulla Pambu, le serpent bienfaiteur. **National Geographic**
- 18.10 Cinq colonnes à la une. **Planète**
- 18.30 Taxi pour l'Amérique. La République dominicaine. **Voyage**
- 18.30 Wild Ones. L'ami des dauphins. **National Geographic**
- 18.30 Un siècle de musique d'orchestre. [7/7]. Héritages et avenir. **Mezzo**
- 18.35 Skywalkers. **Odyssee**

Le Monde TELEVISION

Arte

- 20.45 **Que la barque se brise, que la jonque s'entrouvre** ■ Sous-tendu par une interrogation qui travaille le cinéaste Rithy Panh depuis très longtemps, son téléfilm débute par un constat fait par une vieille religieuse cambodgienne réfugiée en France pour éviter le régime d'atrocités de Pol Pot. Comment vit-on quand on a échappé à une tragédie comme celle-là ? Que se passe-t-il dans la tête des survivants ? Pour répondre, Rithy Panh a eu

- 19.00 Biographie. Harry Truman. **La Chaîne Histoire**
- 19.05 L'Inde en instantané. **Planète**
- 19.45 Les Mystères de l'Histoire. La fin du monde. **La Chaîne Histoire**
- 20.00 Les Secrets de Rio de Janeiro. **Voyage**
- 20.00 Le Gorille des villes. **National Geographic**
- 20.15 360°, le reportage GEO. Le Vénérable Grand-Père massai. **Arte**
- 20.25 Chroniques d'Hollywood. **Histoire**
- 20.25 Les Mystères de la Bible. Samson et Dalila. **La Chaîne Histoire**
- 20.30 Papouasie-Nouvelle-Guinée, colonie australienne. **Planète**
- 21.00 Civilisations. Histoire de l'esclavage aux Etats-Unis. [1/2]. Le long voile sombre. **Histoire**
- 21.00 Sri Lanka, la terre promise. **Voyage**
- 21.10 Seconde Guerre mondiale. Blocus. **La Chaîne Histoire**
- 21.45 Mère Teresa, l'amour en action. **Odyssee**
- 21.45 Lietuva, Lituanie libre. [1/2]. Le défi de Gediminas. **Histoire**
- 22.00 Biographie. Diana face à son destin. **La Chaîne Histoire**
- 22.00 Sur la route. Amazonie, un opéra dans la jungle. **Voyage**
- 22.00 Impact mortel. **National Geographic**
- 22.15 La Vie en face. Noir comment ? **Arte**
- 22.25 Les Nouveaux Détectives. Complices. **13ème RUE**
- 22.40 Un mariage masai. **Odyssee**
- 22.45 Histoire des inventions. [4/6]. Inventer pour inventer. **Histoire**
- 23.00 La Fête de l'ours. **Planète**
- 23.00 Survivre dans le Sahara. **National Geographic**
- 23.10 Profil. Ingrid Caven. **Arte**
- 23.30 Les Mystères de l'histoire. Les Mayas. **La Chaîne Histoire**
- 23.30 Portrait de famille. Le Paris des Auvergnats. **Planète**
- 23.40 Histoire du jazz français. [2/3]. 1940-1960. **Histoire**
- 0.35 Les Grands Parcs canadiens. Le Parc national des glaciers. **Odyssee**

- 21.00 **Tracks**. Tribal : Trashmen. Dream : Cui Jan. Live : Air. **Arte**

- 21.00 **Tracks**. Tribal : Trashmen. Dream : Cui Jan. Live : Air. **Arte**
- 22.00 **Impact mortel**. **National Geographic**
- 22.15 **La Vie en face**. Noir comment ? **Arte**
- 22.25 **Les Nouveaux Détectives**. Complices. **13ème RUE**
- 22.40 **Un mariage masai**. **Odyssee**
- 22.45 **Histoire des inventions**. [4/6]. Inventer pour inventer. **Histoire**
- 23.00 **La Fête de l'ours**. **Planète**
- 23.00 **Survivre dans le Sahara**. **National Geographic**
- 23.10 **Profil**. Ingrid Caven. **Arte**
- 23.30 **Les Mystères de l'histoire**. Les Mayas. **La Chaîne Histoire**
- 23.30 **Portrait de famille**. Le Paris des Auvergnats. **Planète**
- 23.40 **Histoire du jazz français**. [2/3]. 1940-1960. **Histoire**
- 0.35 **Les Grands Parcs canadiens**. Le Parc national des glaciers. **Odyssee**

DANSE

- 21.00 Giselle. Chorégraphie de Patrice Bart. Musique d'Adam. Par le ballet de la Scala. Avec Alessandra Ferri (Giselle), Massimo Murru (Albrecht), Maurizio Vanadia (Hilarion), Maurizio Luceri (Bathilde). L'Orchestre du Teatro alla Scala, dir. Paul Connelly. **Mezzo**
- 22.55 Le « Pas de deux » du Corsaire. Chorégraphie de Marius Petipa. Musique d'Adam. Saint-Pétersbourg. Avec Lioubov Kounakova (Médora), Farouk Rouzimatov (le corsaire). **Mezzo**

MUSIQUE

- 19.45 Tony Bennett. En juin 1985, lors du Festival de Montréal. **Muzzik**
- 20.35 et 23.30 La Valse (à deux pianos), de Ravel. Avec Martha Argerich (piano), Nelson Freire (piano). **Mezzo**
- 21.00 Chick Corea and Friends. Lors du Festival de jazz, en 1982. **Muzzik**
- 22.00 Nice Jazz Festival 1998. Avec Laurent De Wilde ; Prysm ; Jacky Terrasson ; Michel Petrucciiani. Dir. Michel Leeb. **Muzzik**
- 22.20 The Artist. A Minneapolis, en 1999. **Canal Jimmy**
- 23.05 « Poème », opus 25, de Chausson. Avec Asuka Sezaki (violon), Masao Kitsutaka (piano). **Mezzo**
- 23.15 Nice Jazz Festival 1999 (programme 6). **Muzzik**
- 23.45 L'Amour des trois oranges. Opéra de Prokofiev. En 1982, lors du Festival d'opéra. **Mezzo**
- 0.50 The Nat « King » Cole Show 19. En 1957. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

- 19.30 Un château au soleil. Robert Mazoyer. [2/6]. **Festival**
- 20.45 Que la barque se brise, que la jonque s'entrouvre. Rithy Panh. **Arte**
- 20.45 Une mort à petites doses. Sondra Locke. **RTL 9**
- 20.55 Les Maîtres du pain. Hervé Baslé. [3/3]. **Monte-Carlo TMC**
- 21.10 Gardiens de la mer. Christiane Leherissey. **Festival**
- 22.40 Papa veut pas que je t'épouse. Patrick Volson. **Téva**

COURTS MÉTRAGES

- 0.55 Histoires courtes. *D'amour et d'eau fraîche* ; *Part d'ombre*. **France 2**

SÉRIES

- 18.30 **Friends**. [1/2]. Celui qui retrouve son singe. **France 2**
- 18.50 **La Vie à cinq**. Une vie meilleure. **Téva**
- 19.55 **Homicide** [2/2]. **Série Club**
- 20.50 **La Crim'**. Mort au rat. **France 2**
- 23.25 **Profil**. L'ombre des archanges. **M 6**
- 23.25 **Lexx**. La roue de l'infortune. **13ème RUE**
- 23.50 **Friends**. Celui qui réglait le mariage (v.o.). **Canal Jimmy**
- 0.55 **Les Envahisseurs**. Action de commando. **France 3**
- 1.00 **Chapeau melon et bottes de cuir**. Meurtres à épisodes. **Série Club**
- 2.20 **Metrosexualité** (v.o.). **Canal Jimmy**

CineClassics

- 21.00 **Agustina de Aragon** ■ ■ 1808, Napoléon 1er place son frère Joseph sur le trône d'Espagne. S'ensuit le soulèvement du pays. Agustina (Aurora Bautista), jeune révolutionnaire, est amenée à protéger et à faire sortir de la ville un émissaire. Ce film de Juan de Orduna, inédit en France, débute en roman picaresque puis se centre sur les deux sièges de Saragosse. Scènes spectaculaires de bataille, production franquist de prestige. En v.o.

VENDREDI 5 OCTOBRE

FILMS

- 13.35 **Qu'est-ce que maman comprend à l'amour ?** ■ ■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1958, 100 min). **TCM**
- 14.00 **Une île au soleil** ■ ■ Robert Rossen (Etats-Unis, 1957, 115 min). **CineCinemas 1**
- 15.55 **Lacenaire** ■ ■ Francis Girod (France, 1990, 120 min). **CineCinemas 1**
- 16.50 **Le Diable boiteux** ■ ■ Sacha Guitry (France, 1948, 130 min). **Histoire**
- 18.55 **Show Boat** ■ ■ George Sidney (Etats-Unis, 1951, 110 min). **TCM**
- 19.00 **Cœurs brûlés** ■ ■ Josef von Sternberg (Etats-Unis, 1930, 85 min). **Histoire**
- 21.00 **Certains l'aiment chaud** ■ ■ ■ Billy Wilder (Etats-Unis, 1959, v.o., 120 min). **Cinétoile**
- 21.00 **Fury** ■ ■ Nagisa Oshima (GB - Jap., 1982, 120 min). **Cinéfaz**
- 21.00 **Agustina de Aragon** ■ ■ Juan de Orduna (Espagne, 1950, 125 min). **CineClassics**
- 22.30 **Le Guet-apens** ■ ■ Sam Peckinpah (Etats-Unis, 1972, 120 min). **CineCinemas 3**
- 22.40 **Corps à cœur** ■ ■ Paul Vecchiali (France, 1978, 125 min). **Festival**
- 22.50 **Broken Arrow** ■ ■ John Woo (Etats-Unis, 1996, 110 min). **TPS Star**
- 23.00 **Tokyo Eyes** ■ ■ Jean-Pierre Limosin (France - Japon, 1999, v.o., 95 min). **Cinéfaz**
- 23.05 **Betsy** ■ ■ Frank Borzage (Etats-Unis, 1936, 95 min). **CineClassics**



- 0.15 **Lumière d'été** ■ ■ Jean Grémillon. Avec Madeleine Robinson, Pierre Brasseur (France, 1943, 110 min). **Cinétoile**
- 0.35 **Le Bal des vampires** ■ ■ ■ Roman Polanski (Grande-Bretagne, 1967, v.o., 105 min). **Arte**
- 0.40 **Indiscrétions** ■ ■ ■ George Cukor. Avec Katharine Hepburn, Cary Grant (Etats-Unis, 1940, v.o., 110 min). **CineClassics**
- 0.40 **Monsieur Hire** ■ ■ ■ Patrice Leconte (France, 1989, 75 min). **TPS Star**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1**
- 17.25 Beverly Hills. 18.15 et 0.30 Exclusif. 18.55 Le Bigdil. 20.00 Journal, Tierscé, Météo. 20.50 et 0.25 Star Academy. 20.55 Mathieu Corot. L'Inconnue du canal. 22.40 Le Prix de la tentation. Téléfilm. Alan B. McElroy. **Arte**

FRANCE 2

- 17.20 Qui est qui ? 18.00 Le Groupe. 18.30 Friends. 19.00 On a tout essayé. 19.50 Un gars, une fille. 20.00 et 0.40 Journal, Question ouverte. Invité : Jack Lang. 20.40 Météo, Point route. 20.55 Envoyé spécial. 23.05 Campus, le magazine de l'écrivain. 1.05 Nikita. Avant de m'endormir. **Arte**

FRANCE 3

- 17.50 C'est pas sorcier. 18.20 Questions pour un champion. 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.15 Tout le sport. 20.25 Tous égaux. 20.55 Viens chez moi, j'habite chez une copine. Film. Patrice Leconte. 22.20 Météo, Soir 3. 22.50 Passé sous silence. Les tueurs fous du Brabant. 0.05 Les French Doctors dans le piège afghan. **Arte**

CANAL +

- 16.30 Coluche à la télé. 17.00 Tchao pantin. Film. Claude Berri. **Arte**
- En clair jusqu'à 18.29 18.30 Les Simpson. **Arte**
- En clair jusqu'à 20.44 18.55 + de cinéma. 19.30 Le Journal, Le Zapping. 19.55 Les Guignols de l'info. 20.05 Burger Quiz. 20.45 Fish and Chips. Film. Damien O'Donnell. 22.15 Boys Don't Cry. Film. Kimberly Peirce (v.o.). **Arte**
- 0.10 The House of Yes. Film. Mark S. Waters (v.o.). **Arte**

ARTE

- 19.00 Voyages, voyages. Goa. 19.45 Arte info, Météo. 20.15 360°, le reportage GEO. 20.45 **Vénus Beauté (Institut)** ■ Film. Tonie Marshall. **Arte**
- 23.30 Thema. Europe attitudes : Reykjavik. 22.30 Reykjavik, des elfes dans la ville. 23.35 Polachromes, Un taxi pour Reykjavik. Film. Damien Peyret. 23.50 Citizen Cam. 0.15 Björk, étoile des neiges. 1.05 Massoud, l'Afghan. **Arte**

M 6

- 17.00 M comme musique. 17.30 Mariés, deux enfants. 17.55 Le Clown. 18.55 Charmed. 19.54 Le Six Minutes, Météo. 20.05 Madame est servie. 20.40 Caméra Café. 20.50 Popstars. [3/4]. 21.50 Ally McBeal. La dernière vierge. 22.45 L'esprit de Noël. 23.35 Suspria. Film. Dario Argento. **Arte**

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Fiction 30. *Huntsville Inn*, d'Yves Nilly. 21.00 Le Gal Savoir. 22.10 Multipistes. 22.30 Surpris par la nuit. 0.05 Du jour au lendemain. Cees Nooteboom (*Le Jour des morts*). **France Culture**

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Festival de musique de chambre de Delft. Œuvres de Messiaen, Schubert. 22.00 En attendant la nuit. 23.00 Jazz, suivez le thème. Girl Talk. 0.00 Extérieur nuit. **France Musique**

RADIO CLASSIQUE

- 20.00 **Les Rendez-vous du soir**. Œuvres de Biber, Schickhardt, Bach. 20.40 **Colette, critique musical**. Œuvres de Berlioz, Franck, Saint-Saëns, Fauré, Debussy, Indy, R. Schumann, Wagner, R. Strauss. 22.35 **Les Rendez-vous du soir (suite)**. Œuvres de Rimsky-Korsakov, Stravinsky, Poulenc, Ravel. **Radio Classique**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1**
- 13.50 Les Feux de l'amour. 14.40 Une femme dans l'ombre. Téléfilm. James Hayman. 16.35 Passions. 17.25 Beverly Hills. 18.15 Exclusif. 18.55 Le Bigdil. 20.00 Journal, Météo, Trafic infos. 20.45 et 1.30 Star Academy. 20.50 Les Enfants de la télé. 23.10 Sans aucun doute. **TF 1**

FRANCE 2

- 13.45 Derrick. 15.50 Mort suspecte. 16.50 Des chiffres et des lettres. 17.20 Qui est qui ? 18.00 Le Groupe. 18.30 Friends. 19.00 On a tout essayé. 19.50 Un gars, une fille.

Point d'argent...

par Pierre Georges

AYANT de l'économie une approche assez romanesque, mais guère plus au fond que celle des prévisionnistes, il nous faut dire ici et maintenant en quelle stupéfaction nous laisse la déconfiture de la Swissair.

Comment, quoi, qu'est-ce ! ? Voici une compagnie que notre imaginaire avait, une fois pour toutes, classifiée, par clichés, au rang des entreprises heureuses et des institutions insubmersibles. La Swissair, avion blanc, croix rouge, déjà tout un programme de sécurisation du passager, nous paraissait plus que sûre : inscrite à l'inventaire patrimonial des tranquilles certitudes suisses.

Sécurité, ponctualité, confort, voilà la Swissair telle qu'elle nous apparaissait : la compagnie des coffres-forts à réacteurs, l'antichambre déjà d'un pays voguant dans l'azur au-dessus des turbulences économiques et vulgaires soubresauts monétaires.

Pour dire comme les clichés aident à l'ordonnement de la pensée, nous étions arrivés à cette conviction que si le monde reste le monde et la Suisse la Suisse, il y avait quatre choses dont nos voisins pouvaient garantir, à tout jamais, la pérennité : la teneur en cacao du chocolat ; la teneur en blindage du secret bancaire ; la teneur en exactitude des mécanismes horlogers ; et la teneur en bons comptes, ainsi qu'en bons vols, des avions de la Swissair.

Et voici, horreur, qu'un de ces piliers de la bonne et non usurpée réputation helvète s'effondre sans crier gare ni même aéro-gare. Voici qu'un abominable, inconcevable, insupportable gros mot s'est inscrit dans le ciel suisse : « faillite ! ». Voici que ce

que nous n'aurions jamais imaginé un seul instant s'est produit. Des avions de la Swissair cloués au sol (formidable, soit dit en passant, cet autre cliché de l'avion cloué au sol comme papillon pour entomologiste aéroportuaire). Des avions cloués au sol donc. Les réservoirs à sec, sonnait atrocement le vide, et faisant, peut-on le dire, la manche aux pompes à kérosène. Un peu de kérosène, s'il vous plaît, pour une pauvre compagnie suisse dans la débîne !

Et sait-on ce que répondirent les pompistes, avec une belle et culturelle férocité et unanimité : Point d'argent ? Point de Swissair ! Voilà où l'on en est, où l'on en fut plutôt, jusqu'à ce que le gouvernement suisse et les banques, pour effacer cette honte nationale, ne mettent la main au portefeuille pour décloquer momentanément les engins.

Il n'empêche. Quelle affaire, tout de même ! Les Suisses ont regardé la Swissair sur la tête. Tenez, pas plus tard qu'hier soir, à la télévision, juste après les talibans, que vit-on ? Une hôtesse, dont Dutronc ce farceur nous suggéra vaguement que toute sa vie elle avait rêvé d'être à la Swissair, une hôtesse en larmes donc pour avoir vu son monde, sa vie et ses certitudes en panne sèche. Et ce matin, à la radio, cet autre employé de la même compagnie racontant sa colère et sa stupéfaction. Racontant aussi le paradis perdu. Car, disait-il, la Swissair ce n'est pas cela. On y entraînait à vie. Et l'on s'y succédait de père en fils.

Fin d'un petit bonheur dynastique et salarial. La Suisse n'est plus la Suisse. Swissair n'est plus Swissair. Et voici qu'ici comme ailleurs les tailleurs de coûts aiguisent les couteaux.

Le regain de tension fait avorter la deuxième rencontre entre Shimon Pérès et Yasser Arafat

L'armée israélienne n'exclut pas la reprise d'actions offensives dans les zones autonomes palestiniennes

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Israël et l'Autorité palestinienne ont annulé les contacts prévus, mercredi 3 octobre, à la suite de l'attaque par deux activistes du Mouvement de la résistance islamique (Hamas) d'une colonie de la bande de Gaza. L'opération, perpétrée la veille, s'était soldée par la mort de deux militaires israéliens, dont une jeune femme, et des deux assaillants. L'armée israélienne, qui avait mené en représailles une

incursion dans le nord de la bande de Gaza, laquelle avait entraîné la mort de six Palestiniens, dont deux agriculteurs, est restée sur ses positions. Par ailleurs, un enfant palestinien a été légèrement blessé par des tirs de soldats israéliens près de Rafah, dans le sud de la bande de Gaza.

A Hébron, les festivités prévues à l'occasion de la fête juive de Soukkot ont été troublées par des tirs palestiniens en provenance de la colline d'Abou Sneih qui domine la

zone de la vieille ville restée sous le contrôle des Israéliens et où est installée une petite communauté de colons radicaux. Deux femmes ont été blessées. Plus tard dans la soirée, deux Israéliens ont également été blessés à la suite de tirs dans la partie orientale de Jérusalem.

Le dialogue difficile engagé entre les deux parties depuis la rencontre entre le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, et le ministre israélien des affaires étrangères, Shimon Pérès, le 26 septem-

bre, a fait les frais de ce nouvel accès de violence. L'armée israélienne a indiqué ne plus exclure à l'avenir la reprise d'actions offensives, comme les incursions en zones autonomes palestiniennes, et les mesures prévues pour alléger le blocus qui pèse sur les principales villes palestiniennes ont été annulées. Dore Gold, conseiller d'Ariel Sharon, a estimé que M. Arafat avait « ridiculisé » le cessez-le-feu. De son côté, le ministre palestinien de l'information, Yasser Abed Rabbo, a estimé que « la coalition du mal qui lie Sharon à l'armée veut faire échouer toute solution politique ».

La tension s'est étendue au nord du pays, où les positions israéliennes installées dans le secteur contesté des fermes de Chebaa ont été la cible de tirs de mortier du Hezbollah libanais. Ces tirs n'ont pas fait de blessés. L'artillerie israélienne a riposté et quelques obus sont tombés sur le village libanais de Kfar Chouba sans faire de victimes. Il s'agit du premier accrochage armé dans la zone frontalière depuis le mois de juillet. Enfin, le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) s'est donné mercredi un nouveau responsable en remplacement de Abou Ali Moustapha, assassiné par Israël le 27 août dans une attaque d'hélicoptères. Ahmad Saadat, 48 ans, a été désigné à une large majorité au cours d'un scrutin organisé à Ramallah, en Cisjordanie. De l'avis de la plupart des membres du FPLP, Ahmad Saadat pourrait imprimer à l'organisation une option plus radicale.

Le berbère devrait devenir langue nationale en Algérie

LA LANGUE berbère (le tamazight) deviendra – au côté de l'arabe – langue nationale en Algérie, a décidé le président Abdelaziz Bouteflika. Inattendue, la décision du chef de l'Etat a été annoncée, mercredi soir 3 octobre, par un communiqué du gouvernement qui rendait compte d'une rencontre le jour même entre le premier ministre, Ali Benflis, et des représentants des comités de village et de tribu (les archs) de Kabylie. Ces derniers incarnent le mouvement de protestation qui, après la mort d'un lycéen au printemps, a fait, au cours de multiples affrontements, une soixantaine de morts et plusieurs milliers de blessés.

Le président Bouteflika a donc décidé, selon le communiqué, la « constitutionnalisation du tamazight en tant que langue nationale lors du prochain amendement de la Constitution ». Cette reconnaissance n'est pas la seule annonce faite par le premier ministre. Les « victimes » des trois mois d'émeutes bénéficieront d'un « statut particulier », et une

« juste indemnisation » est prévue à leur profit. Des « poursuites judiciaires » seront en outre engagées contre les « responsables des crimes et des assassinats ». Enfin, est prévu un réaménagement des « structures de sécurité » dans les régions de Kabylie où des « dépassements » par les forces de l'ordre ont été constatés.

L'annonce de ces mesures a été faite moins de quarante-huit heures avant le début d'une marche qui vendredi, en fin de matinée, doit réunir dans le centre d'Alger plusieurs milliers de manifestants avec pour objectif de remettre au chef de l'Etat la plate-forme de revendications de la minorité kabyle.

Si l'on s'en tient au communiqué du gouvernement, les principales d'entre elles sont désormais satisfaites, ce qui pose la question du maintien de la marche, la troisième organisée par les archs. « La marche aura-t-elle lieu ? » s'interroge le quotidien *El Watan* de jeudi. De leur côté, les autorités n'ont jusqu'ici pas fait savoir si elles autoriseraient

ou pas la manifestation. A la mi-juin, un rassemblement – interdit – à Alger avait tourné à l'émeute et s'était soldé par la mort de six personnes.

Le communiqué du chef du gouvernement a semé la confusion parmi les Kabyles. Une partie des responsables de la communauté étaient en effet dans l'ignorance de la rencontre de mercredi dans laquelle ils voient une manœuvre pour affaiblir leur mouvement. La coordination qui prépare la marche de vendredi a d'ailleurs tenu à réaffirmer, mercredi, que personne n'avait été mandaté pour « dialoguer ou négocier » avec le pouvoir. Le communiqué du gouvernement est « un faux (...). S'il y a eu rencontre, les auteurs de cette trahison seront lynchés », a déclaré l'un des responsables du mouvement cité par le quotidien *Le Matin*.

Jean-Pierre Tuquoi

Gilles Paris

► www.lemonde.fr/algerie

► www.lemonde.fr/israel-palestiniens

L'Italie adopte une loi pour « blanchir » Silvio Berlusconi

ROME. Le Sénat a approuvé définitivement, mercredi 3 octobre, au terme d'un débat houleux, une loi limitant l'entraide judiciaire entre l'Italie et la Suisse. Ce texte encadre notamment de façon très stricte les commissions rogatoires et sera susceptible de s'appliquer au procès en appel et donc de bénéficier directement à Silvio Berlusconi qui reste poursuivi dans diverses affaires judiciaires de corruption, de falsification de bilan et de financement illicite de partis politiques. L'examen de cette loi s'est heurté à de violentes critiques de l'opposition de gauche, qui estime que le chef du gouvernement organise ainsi son immunité judiciaire ainsi que celle de certains de ses amis également poursuivis et parce que, par ailleurs, elle affaiblit les moyens de lutter contre la mafia, la délinquance et le crime.

Pierre Lambert évoque ses « relations politiques » avec Lionel Jospin

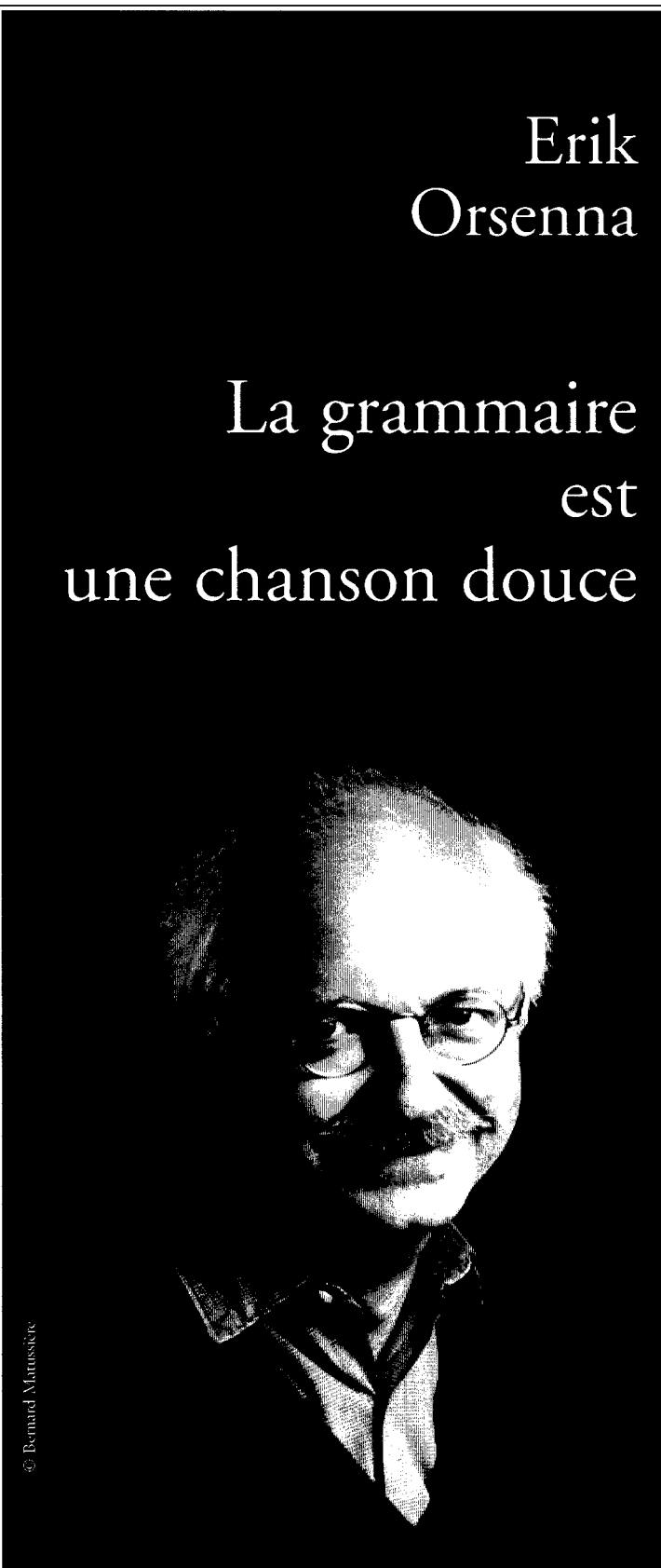
POUR LA PREMIÈRE FOIS, Pierre Lambert, dirigeant historique des trotskistes-lambertistes, évoque, dans un entretien à *L'Express* (daté 4-11 octobre), ses « relations politiques » avec le premier ministre. « Jospin est parti, après un débat. Son choix est son choix. J'ai l'intention de m'expliquer ultérieurement sur cette période », explique le patron du Parti des travailleurs, confirmant la sortie prochaine d'un ouvrage avec Daniel Gluckstein, secrétaire national du PT (*Le Monde* du 6 juin). « Avec Jospin, j'ai eu des relations politiques. Le fait qu'elles aient cessé reste aujourd'hui, pour moi, une question politique. (...) Je considère que ce que Jospin a fait à partir de 1988 quand il était ministre de l'éducation nationale permet d'ouvrir la voie à ce qui se passe aujourd'hui », ajoute-t-il, sans dater précisément la rupture de M. Jospin avec le Parti communiste internationaliste (ex-OCI). Enfin, M. Lambert nie avoir « rencontré » Jacques Chirac en 1995, mais reconnaît être « allé négocier à l'Elysée » pour « essayer d'empêcher la sortie du plan Juppé sur la sécurité sociale ».

DÉPÊCHE

■ **LOTO : résultats des tirages n° 79 effectués mercredi 3 octobre.** Premier tirage : 29, 32, 33, 42, 43, 44 ; complémentaire : 17. Pas de gagnant pour 6 numéros. Rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 2 554 495 F (389 430 €) ; 5 numéros : 6 165 F (939 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 428 F (65,24 €) ; 4 numéros : 214 F (32,62 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 42 F (6,40 €) ; 3 numéros : 21 F (3,2 €). **Second tirage** : 5, 10, 12, 22, 30, 49 ; complémentaire : 4. Rapports pour 6 numéros : 6 000 280 F (914 736 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 38 850 F (5 922 €) ; 5 numéros : 3 125 F (476 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 170 F (25,91 €) ; 4 numéros : 85 F (12,95 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 20 F (3,04 €) ; 3 numéros : 10 F (1,52 €).

TANGUY VIEL
rencontre à
L'ASTRÉE
69, rue de Levis, Paris 17^e
Tél. 01 46 22 12 21
à l'occasion de la parution de
L'Absolue
perfection du crime
(Ed. de Minuit)
le Dimanche 7 octobre
à 11 heures

Tirage du *Monde* daté jeudi 4 octobre 2001 : 554 761 exemplaires. 1-3 Nos abonnés trouveront associé au numéro d'aujourd'hui notre supplément *Style hommes* daté samedi.



Erik
Orsenna

La grammaire
est
une chanson douce

« Un voyage drôle et joyeux au merveilleux pays de la grammaire. »

Marie-Laure Delorme, *Le Journal du Dimanche*

« Une jubilatoire reconquête de la parole. »

Y. B., *Le Nouvel Observateur*

« Orsenna vient de rendre ses lettres de noblesse à un genre délaissé depuis bien longtemps : le conte. »

François Busnel, *L'Express*

« Une déclaration d'amour à la langue française. »

Bruno de Cessole, *Valeurs Actuelles*

« Cette fable est un vrai bonheur. Si les enfants pouvaient apprendre comme Thomas et Jeanne, il faudrait nommer Erik Orsenna, à vie, ministre de l'Éducation Nationale. Mais le poste ne doit guère être drôle, et il a son œuvre à écrire, c'est mieux. »

Jean-Jacques Brochier, *Le Magazine Littéraire*

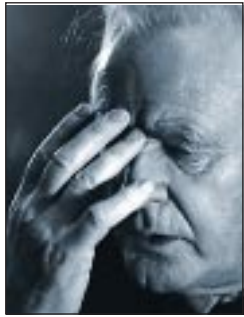
Stock

DOSSIER

Alain Robbe-Grillet
pages II et III



**JOHN
LE CARRÉ**
page IV



**CLAUDE
MC KAY**
page V



**CENTENAIRE DU NOBEL
DE LITTÉRATURE**
pages VI et VII



LE MONDE DES POCHE
Raymond Radiguet



Robbe-Grillet se commémore

Il n'aura quatre-vingts ans qu'en août 2002. Pourtant les célébrations commencent : un numéro spécial de *Critique*, un recueil d'articles et d'entretiens... Mais, plus étonnant, un roman de Robbe-Grillet paraît en cette rentrée, alors qu'il n'en avait pas publié depuis *Djinn* (1981) et avait annoncé qu'il n'écrirait plus de roman et peut-être même plus rien, sauf des films. Le dernier volume de son autobiographie romanesque (ou fiction autobiographique), *Les Derniers Jours de Corinthe* (1994), apparaissait comme une triste conclusion, non seulement de cette trilogie ironiquement appelée « Les Romanesques » (assez ennuyeuse, sauf si l'on est un « fan » absolu ou si l'on fait une thèse), mais de toute une œuvre.

Or voici *La Reprise*, qui renoue avec ce qu'Alain Robbe-Grillet a écrit de plus stimulant, il y a quelque... quarante ans : *La Jalousie*, *Le Voyeur*, *Les Gommès* (ce roman-là trouve un écho très particulier dans *La Reprise*)... Dans ce « nouveau nouveau roman », on retrouve ce regard sans « alibi, épaisseur et profondeur » qui séduisait Roland Barthes, ces descriptions minutieuses, maniaques, dans lesquelles Robbe-Grillet excelle, ce

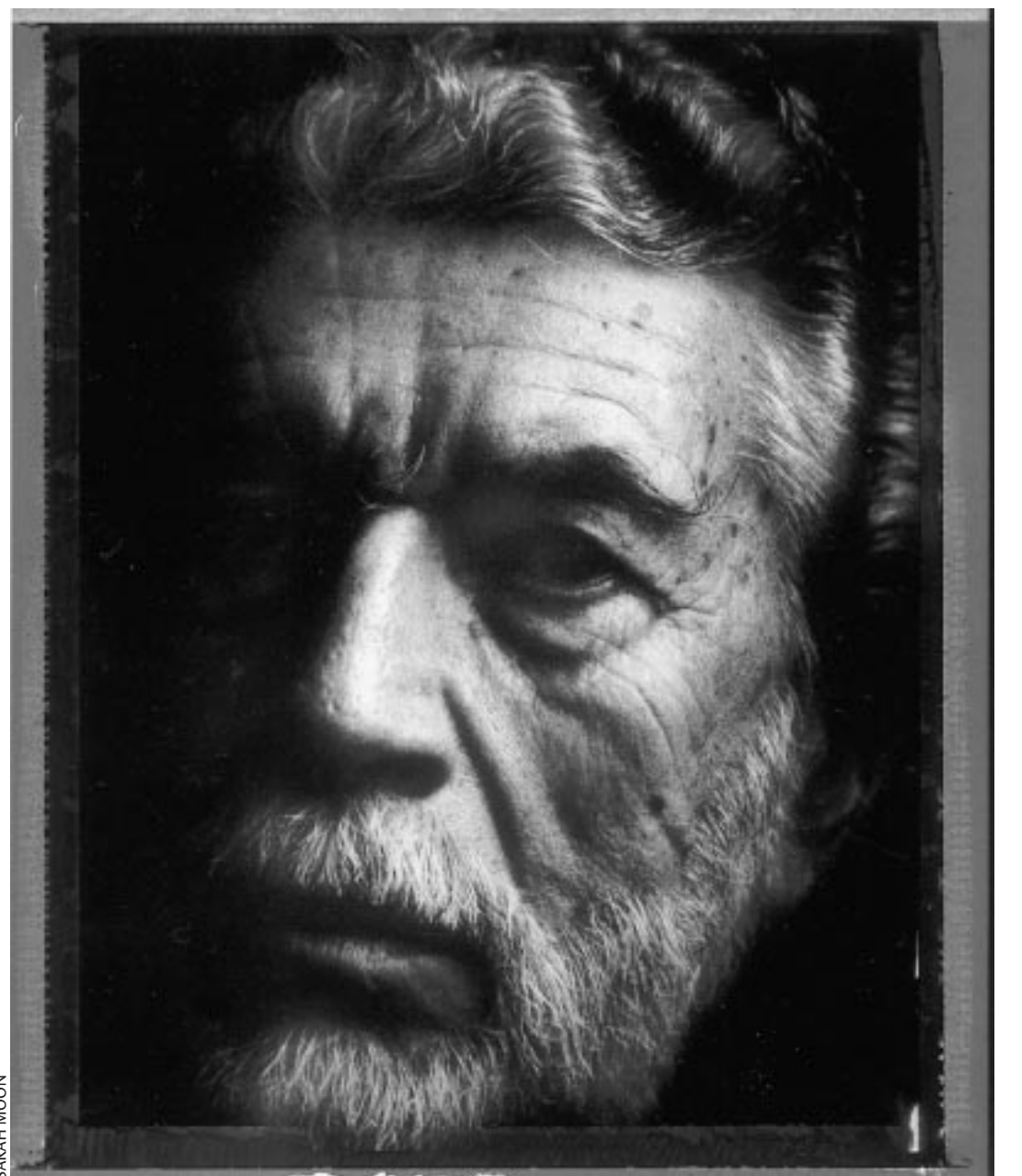
A la veille de ses 80 ans et vingt ans après « Djinn », son dernier roman, Alain Robbe-Grillet combine, dans « La Reprise », les thèmes et les figures qui lui sont chers

monde d'objets, ce montage singulier qui faisait écrire en 1960 à l'un de ses cadets : « On n'échappe à la banalité absurde de la description que par la composition. Ainsi le choix, la répétition, la place de chaque élément de détail dans un ensemble clairement et très habilement concerté viennent-ils donner une valeur obsessionnelle au réalisme absolu de Robbe-Grillet. Tout se passe comme si la matière de ses livres se composait d'éléments bruts de réalité, agencés rythmiquement dans une durée qui surgit de leur juxtaposition. (...) Mais nous sommes dans ce labyrinthe, soumis à ses retours, à cette confusion intentionnelle de miroirs qui ne reflètent que nous et notre chemin (...) » (1).

Le « labyrinthe » de *La Reprise* traverse toute l'œuvre de Robbe-Grillet, « ressemble à tous ses livres – réunis », comme le fait remarquer Tom Bishop (2). Le titre est

déjà tout un programme. C'est celui d'un essai de Kierkegaard, souvent traduit par *La Répétition*, dont une citation figure en épigraphe du Robbe-Grillet (3). Dans la seconde partie de l'ouvrage, Constantin Constantius, « auteur » hétéronyme imaginé par Kierkegaard – qui venait lui-même de rompre avec Régine Olsen –, raconte son voyage à Berlin en 1843, pour tenter de renouer avec sa fiancée. Le roman de Robbe-Grillet se passe dans le Berlin de 1949, et une très jeune fille, Gigi, en est l'une des héroïnes. Mais le jeu sur « Reprise » (de toute une œuvre), « Répétition » (de tout un passé de littérature) ainsi que la différence faite par Kierkegaard et soulignée par Robbe-Grillet entre « reprise » et « ressouvenir » demanderaient à eux seuls de longs développements.

Si l'on ne connaît pas les livres de Robbe-Grillet, que peut-on comprendre à cette histoire d'agent secret de seconde zone (et de ses divers doubles) envoyé à Berlin pour une mission dont il ne connaît pas vraiment le sens, égaré entre ses rêves, ses délires et ses souvenirs, perdu dans une ville divisée en secteurs d'occupation et dans un dédale familial... un ancien voyage avec sa mère... une demi-sœur, peut-être... ? On pouvait se dire la même chose au sujet de *L'Amant*, et pourtant beaucoup ont découvert Duras avec ce livre. Toutefois, une lecture « innocente » de *L'Amant* était possible. On doute qu'il en aille de même pour *La*



SARAH MOON

Reprise. Prenons les scènes sexuelles : « Toute l'imagerie érotique de l'auteur est là, souligne Tom Bishop : cordes, chaînes, feu, gémissements de nymphettes suppliciées mais triomphantes. Mais cet érotisme convenu est moins pornographique que parodie du genre. » En effet, si on ne les lit pas comme clins d'œil à tout un univers de mots et d'images, elles sont affligeantes.

Lire *La Reprise* sans humour et sans le sens du jeu est un impossible défi. Le jeu de Robbe-Grillet est double (ou peut-être triple, quadruple). Le récit lui-même est un jeu de piste dans « le Robbe-Grillet tel qu'il s'écrit depuis les années 1950 ». Robbe-Grillet se joue aussi de ce qu'on lui prépare pour ses quatre-vingts ans. Avec *La Reprise*, il répond à la fois à la malveillance et aux tentatives d'embaument – donc d'annulation – dont il va être l'objet, en se commémorant lui-même. La riposte est assez belle. Ce texte contient « toutes sortes d'emprunts plus ou moins étendus à mes écrits précédents ou à mes films, explique-t-il dans le numéro d'octobre du magazine *Lire*. Par exemple, l'homme qui fait semblant de pêcher à la ligne, pour surveiller les alentours, figure déjà dans *L'Immortelle*. On y trouve même le fantôme de livres entiers : Les Gommès, Œdipe roi de Sophocle et le récit de Kierkegaard (...). Mais tous ces éléments se combinent de manière nouvelle. Kierkegaard explique que la répétition reproduit ce qui a été fait tel quel, tandis que la reprise prend ce qui a

été fait dans le passé et le tire en avant pour forger le futur. »

C'est évidemment sur *Les Gommès*, et sa revisitation du mythe d'Œdipe, que tous les exégètes vont se précipiter, avec raison, pour analyser *La Reprise*. Le héros, qui s'appelle d'abord Henri Robin, né à Brest (comme Robbe-Grillet) devient Boris Wallon, puis Wall (parce qu'on le prend pour un certain Walther), se rapprochant ainsi du Wallas des *Gommès*. Le flou des identités, le jeu sur le double, très

roman et Tel quel avaient tué la littérature française. Si l'on aime des univers d'écrivains plus cohérents, plus singuliers, on retrouvera cependant dans *La Reprise* les « défauts » qu'on a toujours constatés chez Robbe-Grillet : un formalisme excessif, un côté « résolution de rébus littéraire », roman pour explication de texte (tout cela constituant, finalement, une forme de cohérence, un peu sèche). Mais, surtout, on s'interrogera sur le lieu et la date de *La Reprise* : Berlin, 1949.

Comme si l'horloge intérieure, historique, de Robbe-Grillet (qui évoque son passé au STO et ses parents pétainistes dans *Le Miroir qui revient*) s'était arrêtée, non pas il y a quarante ans, sur le Nouveau roman, mais il y a 60 ans, sur une certaine France de 1940, sur ce « passé qui ne passe pas » (4).

(1) « Sept propositions sur Alain Robbe-Grillet », dans *L'Intermédiaire*, de Philippe Sollers, qui paraît fin octobre en « Points-essais », Seuil (n° E464).
(2) « Topologie d'une reprise ou le retour de Robbe-Grillet », par Tom Bishop, dans le numéro spécial de *Critique*.
(3) *La Reprise* figure notamment dans le volume *Kierkegaard* de la collection « Bouquins ».
(4) Voir *Vichy, un passé qui ne passe pas*, d'Henry Rousso et Eric Conan (« Folio » histoire).

Josyane Savigneau

subtil, constant et à retournements multiples, est ce qui fascine le plus dans ce livre, tout comme – ce qui est courant chez Robbe-Grillet – le retour du même objet (par exemple ici une chaussure avec des paillettes bleues) dans divers lieux et diverses situations. Quant à Œdipe... les détails sont nombreux (les ruines grecques, le peintre Lovis Corinth, qui rappelle aussi le fameux Henri de Corinthe), parfois trop explicites : la mère de la petite Gigi (figure parfaite de l'adolescente excitant les fantasmes de Robin-Wallon-Wall-Walther), Joëlle Kastanjevica, a abrégé son nom en Jo Kast...

On admire l'exploit, le pied-de-nez de début de siècle à tous ceux, éditeurs, auteurs et critiques, qui ont affirmé depuis vingt ans, pour mieux vendre leur absence de style et de pensée, que le nouveau

LA REPRISE
d'Alain Robbe-Grillet.
Minuit, 254 p., 15,09 € (99 F).

PIERRETTE FLEUTIAUX
Des phrases courtes,
ma chérie

« Un livre si fort et si émouvant... Dans un style au plus près de la muette souffrance des humbles au couchant de la vie. On frémit, on compatit, et on s'amuse aussi. »

Bernard Pivot,
Le Journal du dimanche

ACTES SUD

Alain Robbe-Grillet
est passé maître
dans l'art de
l'autocommentaire.
S'expliquer toujours,
provoquer parfois,
tout en exerçant
son esprit critique face
aux grands courants qui
traversent la littérature
moderne,
et singulièrement
le roman, il le fait depuis
cinquante ans.
Le gros livre d'entretiens
et de textes
de circonstances
qu'il publie en même
temps que
« La Reprise »
le prouve avec éclat.
Jean-Jacques Brochier,
évoque l'aventure
intellectuelle du nouveau
roman, souvent mal
vécue et mal comprise.
Mais toute l'histoire
n'a pas encore
été écrite...

« J'habite mon propre musée »

L'écrivain-phare du Nouveau roman est entré allègrement, en août, dans sa quatre-vingtième année. Pour la sortie de *La Reprise*, il reçoit dans son confortable appartement à l'orée du bois de Boulogne plutôt que dans son petit château du Mesnil-au-Grain en Normandie. Les « *inter-vivus* », explique-t-il dans le texte final du *Voyageur*, il n'aime pas trop en donner, mais en réalité il répond aux questions avec un plaisir communicatif. « *Je ne suis pas Henri Michaux ni Samuel Beckett, j'ai toujours joué le jeu* », dit-il en riant. Le rire et la belle voix de comédien de Robbe-Grillet, il faut les avoir à l'oreille quand on lit ses propos.

« Comment vivez-vous aujourd'hui votre statut d'écrivain, et comment le voyez-vous ? »

— D'abord, j'entretiens avec moi-même des rapports heureux, donc je n'ai pas ces problèmes de haine envers soi qu'un écrivain peut avoir. Par-dessus le marché, écrivain, pour moi, ce n'est pas une nature, c'est une occupation. Un métier aussi, puisqu'on me verse des droits maintenant. Mais je pourrais très bien écrire sans être publié. Si un récit me trotte par la tête, il doit voir le jour. Écrire est une de mes occupations favorites, que je peux très bien abandonner pendant de longs mois, même au cours d'un livre, pour voyager. Ce qui est tout à fait monstrueux pour d'autres écrivains. Je me rappelle Nathalie Sarraute : elle ne pouvait pas s'arrêter. Je pense que Sollers ne peut pas s'arrêter. Moi, je peux très bien, parce que j'ai quantité d'autres choses à faire. D'autre part, les écrivains sont un groupe qui, de mon point de vue, n'est pas du tout homogène. Ils n'ont pas de statut commun. Il n'y a pratiquement pas de rapport entre les préoccupations de Jean d'Ormesson et les miennes. Alors, oui, écrivain, c'est vrai, on me reconnaît dans la rue. A ce moment-là, ce n'est pas la "figure de l'écrivain", c'est l'image du type qu'on a vu à la télé.

— Ou dans un manuel d'histoire littéraire...

— Je me conçois assez, personnellement, comme une figure historique, comme un monument national. Et j'ai été très content d'être nationalisé par la région Basse-Normandie.

— Ça s'est passé comment ?

— Christian Bourgois est président de l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine. Une jeune femme remarquable, Anne Simonin, écrivait à l'IMEC un livre sur les Editions de Minuit. Elle voulait étudier ma correspondance des années 1950. J'ai mis à sa disposition pendant l'été une petite maison dans le parc, avec les cartons de documents. En échange, elle aérail la serre. Ma collection de cactées tient une grande place dans mon existence - j'en ai 500 espèces. Prise de passion pour ces cactées, elle en parle à Christian



Alain Robbe-Grillet à la fin des années 1950

Bourgois, qui me dit : "On va acquérir ta collection, pour après ta mort." Je me récrie : "La plus belle collection de cactées est à Zurich, et elle comprend 3 500 espèces." Et Bourgois de répondre : "Un chêne pédonculé, c'est très fréquent en France. S'il a été planté par Victor Hugo, ce n'est pas du tout pareil." Je lui signale alors que je n'ai pas d'héritier et Catherine, ma femme, non plus. On a signé une convention tripartite entre l'IMEC, le conseil général de la région Basse-Normandie et les consorts Robbe-Grillet. Ils ont tout acheté, en payant comptant, les cactées, la maison, le mobilier, tous les meubles aussi qui sont ici, à Paris, et puis les livres. Mais j'en conserve la jouissance entièrement. Nous ne possédons plus rien, pas même la moindre petite cuillère. Catherine a le droit d'usage et d'habitation comme moi jusqu'à sa mort. Et j'ai transformé en rente viagère sur deux têtes la somme versée. Eux s'engagent à maintenir ma mémoire dans ses lieux. A présent, j'habite mon propre musée, où il n'y a plus d'archives ni de manuscrits, puisqu'ils ont été transportés à l'IMEC. On me consulte pour leur usage. Pour toute publication, il faut mon accord.

— A quand une Pléiade ?

— D'une part, la Pléiade trouve que mes livres ne sont pas d'assez forte vente, d'autre part, les Editions de Minuit ont toujours refusé pour Beckett et elles refuseraient pour moi de la même façon.

— Accepteriez-vous aujourd'hui qu'on écrive sur vous une biographie ?

— Oui. L'IMEC a les pièces nécessaires. Quant à y collaborer par des entretiens, je me méfie beaucoup de ma mémoire. Pour une autobiographie, ça ne me gêne pas du tout d'inventer des choses transformées par ma mémoire. Si c'est une biographie, cela devient plus gênant. En fait, je pense qu'on a tout à fait le droit d'inventer des choses sur le personnage dont on fait la biographie.

— Avec les Romanesques (Le Miroir qui revient, Angélique ou l'enchantement, Les Derniers jours de Corinthe), vous avez publié trois volumes d'« autobiographie fantasmée »...

— De plus en plus fantasmée...

— Mais dans lesquels il y a des éléments vérifiables. Vous êtes un homme célèbre, en tout cas « connu pour sa notoriété », selon la formule consacrée, et vous vous êtes exposé de façon très contrôlée. Seriez-vous prêt aujourd'hui à livrer des secrets ?

— Tous mes secrets, je les ai dits dans mes livres, mais ils ont été transformés en histoires, et ça ne m'intéresse pas de les dire autrement, puisque le réel, c'est les histoires que j'ai racontées.

— Est-il vrai que vous ne tenez compte de l'avis de personne ?

— Je mets déjà assez de temps à me mettre d'accord avec moi sur telle phrase plutôt que telle autre. S'il fallait en plus faire intervenir quelqu'un ! Pour le cinéma, si, car un film est une œuvre collective. Mais l'écriture littéraire implique la solitude totale. Jamais je n'ai envie même de faire lire un texte en cours. Je consulte des dictionnaires, des encyclopédies, *Les Difficultés de la langue française*, le *Dictionnaire des tropes*, etc. Mais je suis seul. Au moment où j'écris, il y a la solitude, et une très grande conviction de mon génie.

— Ça vous est venu tout de suite ?

— Oui. Depuis *Les Gommies*. Pour *Un régicide* un petit peu moins, c'est d'ailleurs moins génial. J'ai pensé très longtemps que mes livres ne seraient pas édités parce qu'ils ne ressemblaient pas à ce qu'il fallait faire. Ce qui m'a été confirmé tout de suite par Gaston Gallimard, sur le manuscrit d'*Un régicide*. Mais le clan Robbe-Grillet, ma mère, mon père avaient une très grande conviction de leur valeur, sans se soucier tellement des autres et de leurs opinions sur eux. Claudel raconte un peu la même chose pour la famille Claudel. On était pauvres, on avait un appartement misérable, trois petites pièces pour quatre person-

nes, rue Gassendi. Mais tout cela n'avait aucune importance : nous étions le clan Robbe-Grillet. En somme, c'était héréditaire : déjà, enfant, j'avais en moi cette très grande valeur. Et très rapidement, je me suis pris pour Jésus-Christ, mais très simplement, n'est-ce pas ?

— Un rédempteur ?

— Un prophète plutôt. Avec pour mission de transformer l'esprit humain. Les philosophes de type Kant et Hegel sont tout à fait des prophètes dans ce sens. Quand j'ai commencé à écrire, je n'étais pas très sûr de ce que j'écrivais. Cette espèce de fantasme d'être son propre surmoi, je l'avais très fort. A la fois le surmoi et l'idéal du moi. Je crois d'ailleurs qu'à l'interrogation du questionnaire de Proust : "Quel personnage auriez-vous voulu être ?" j'ai répondu : "Alain Robbe-Grillet". Mais en sachant que je l'étais. Pas comme Hugo Wolf, le compositeur, qui est mort en disant : "Ah, si j'avais été Hugo Wolf !" (Il avait une tumeur au cerveau et se dédoublait de façon très étrange.) Donc, quand j'ai commencé à écrire, je savais que ça irait en progressant, comme pour la menuiserie. Je suis habile de mes mains, parce que j'ai travaillé avec mon père. Je savais par conséquent que tout travail demande un apprentissage. Mais je savais que j'étais un génie qui allait écrire des choses géniales. Ce qui n'a pas tardé, d'ailleurs. J'écris très lentement, il y a des moments non pas de désespoir, mais quand même, des pages dont on ne sort pas, qui prennent des jours. Une fois que c'est fini, c'est bien, je sais que c'est bien, et j'ai quand même une certaine déception quand la lecture par les autres est négative. Pour *La Jalousie*, j'étais sûr que c'était ça qu'il fallait faire. Alors je peux éprouver une certaine déception de voir que mes semblables ne reconnaissent pas volontiers la valeur de ce que j'ai fait. Cela ne jette pas le moindre doute sur ma conviction, mais m'attriste un peu. Pas excessivement.

— Au début, pour les premiers livres, vous avez eu les soutiens qui comptaient, Paulhan, Bataille, Blanchot, Barthes.

— C'est vrai, mais ils n'attiraient guère le grand public. Au début, il faut bien dire que jamais je n'avais pensé à vivre de mes droits d'auteur. D'ailleurs, aux Editions de Minuit, c'était hors de propos. On vendait des livres si on pouvait, mais enfin Jérôme Lindon n'était pas éditeur pour vendre des livres. Aujourd'hui, les écrivains veulent vendre. Beckett ne vivait pas de sa plume. Il avait peu de besoins, et des petits revenus de famille bourgeoise. D'ailleurs, il n'a même pas

encaissé le prix Nobel. Il l'a donné à une organisation plus ou moins caritative irlandaise, sans que ça se sache. Ma littérature était destinée à un tout petit nombre de lecteurs. Je ne trouvais pas que c'était normal, mais c'était comme ça. Aujourd'hui, avec *La Reprise*, qui a été déjà lu par beaucoup de gens très différents, je sens que tout d'un coup il n'y a plus seulement quelques amis spécialisés qui marchent, qui se laissent entraîner par cette aventure à Berlin et qui lisent le livre comme il doit être lu. Je ne suis pas insensible au fait que les gens lisent ce que j'écris ou n'arrivent pas à le lire ; au contraire, ça m'intéresse. Ma vocation de professeur de moi-même est venue de là.

— Pour expliquer comment lire vos livres ?

— Plutôt donner quelques indications sur l'évolution de la littérature qui rendaient ces structures narratives-là beaucoup moins abruptes. Elles avaient une généalogie. Quelqu'un qui aurait bien lu *La Nausée* et *L'Étranger*, n'aurait pas du tout été tellement stupéfait par un livre comme *La Jalousie*. Il fallait épouser le regard et l'oreille. On a parlé de « l'école du regard » à mon propos, pourtant *La Jalousie* est fait en grande partie avec des bruits. Il y a une espèce de conflit entre le regard et les sons. Les critiques ne l'ont pas perçu. La plupart ont refusé le livre. Même Barthes a commencé à décrocher. Donc, quand une espèce d'accueil positif assez unanime se dessine pour *La Reprise*, je commence à m'inquiéter. Mais je vois que les gens qui n'ont pas vécu l'après-guerre sont pris par cette histoire énigmatique. Il y a une forte présence de l'histoire, dans ce roman. Avoir pensé que le national-socialisme était un régime d'ordre, d'ordre socialiste même, et s'apercevoir tout d'un coup que c'était la plus grande folie ! Tout cela, on le découvre en 1945. J'avais été élevé dans des idées d'extrême droite. Et on retrouve l'Europe en ruine, non seulement ma ville natale de Brest, mais aussi toutes ces villes allemandes magnifiques, Dresde, Leipzig, anéanties, alors que l'Allemagne restait malgré tout pour moi l'Allemagne de Goethe et de Hegel.

— Vous avez vu le rêve fracassé de votre père.

— Non seulement de mon père, mais de toute une civilisation. Comme l'ont dit à ce moment-là des gens comme Adorno, c'est tout l'humanisme qui s'écroule, c'est la faillite de tout l'Occident européen. Ce qui a fait dire ensuite des sottises par la deuxième génération de l'école de Francfort, des gens comme Habermas : que c'était parce qu'on avait écouté les élites au lieu d'écouter le peuple. Le peuple l'avait voulu, ce régime, absolument. Et quand je vais en Bulgarie, en 1947, là je vois le régime policier, la surveillance, la peur. Donc ce n'était pas seulement l'Allemagne et Nietzsche qui s'écroulaient, c'était Marx aussi. A leur façon, mes petits travaux ont affaire à cette histoire, et sans doute *La Reprise* plus que les autres, avec mes fantasmes aussi.

— Vous avez dit quelque part que l'écriture vous a sauvé de la folie criminelle, du passage à l'acte de vos pulsions sado-érotiques. L'écriture serait pour vous une sublimation ?

— Je n'aime pas tellement cette normalisation freudienne. D'une façon générale, ce que j'écris, c'est le monde réel. Il est plus réel, probablement, que le monde vériste ou réaliste ou naturaliste. C'est le monde réel tel que je le crée.

Propos recueillis par Michel Contat

HISTOIRES D'ENFANCES

15^{ÈME}

BORDEAUX - AQUITAINE
DU 11 AU 14 OCTOBRE 2001
H 14

ESCALE LITTÉRAIRE : AFRIQUE

RENCONTRE
EXCEPTIONNELLE avec
**Francis
JEANSON**
et Marie-Pierre ULLOA
à l'occasion de la
parution de
« Francis Jeanson,
un intellectuel
en dissidence,
de la Résistance à la
guerre d'Algérie » et
« Notre guerre »
(éd. Berg)
**MERCREDI 10
OCTOBRE à 18h**
à
LA LIBRAIRIE DES
puf
49, Bld St Michel
PARIS 5^È-tel 01 44 41 81 20

TANGUY VIEL
rencontre à
L'ARBRE A LETTRES
4, rue Bachaumont, Paris 2^È
(Marché Montorgueil)
Tél. 01 45 08 05 44
à l'occasion de la parution de
**L'Absolue
perfection du crime**
(Ed. de Minuit)
le samedi 6 octobre à 17h.

Nouveau roman : histoire d'une fronde

Loi n d'être une école ou un mouvement organisé, la génération d'écrivains qui émergea, non sans fracas, au début des années 1950, allait bouleverser les concepts même de la littérature, du roman et, plus largement, remettre en cause la perception du monde

Dans les années 1950, l'air est au renouveau. Le temps de la guerre, son étouffante censure, son conformisme ont été balayés avec la victoire ; les jeunes écrivains sont là. 1953 : *Les Gommages* (Robbe-Grillet), 1955 : *Le Voyeur* (le même), 1956 : *L'Emploi du temps* (Butor), 1953 : *Martereau* (Sarraute). Au cinéma, 1958 : *Le Beau Serge* (Chabrol), 1959 : *A bout de souffle* (Godard). On crédite Françoise Giroud d'avoir inventé l'expression : Nouvelle vague, mais il y avait, déjà, le Nouveau roman, Alain Robbe-Grillet, Michel Butor, Nathalie Sarraute, Claude Simon, Marguerite Duras, Robert Pinget... Et il y avait le Nouveau théâtre, théâtre de l'absurde tragique, avec Ionesco, Adamov, Beckett, qui avait ouvert la voie du roman par *Molloy*, *Murphy*, *Malone meurt*.

On imagine mal, aujourd'hui, que les scandales, si scandales il y a, plus ou moins artificiellement suscités par des histoires de cul vaguement romancées – et si platement écrites – aient l'ampleur intellectuelle de celui provoqué par la parution du *Voyeur*. C'était, pour beaucoup, les concepts même de littérature, de roman et,

dans les années 1960, la querelle de la nouvelle critique – encore une « nouvelle » –, on vit se mobiliser l'université la plus rétrograde, avec, en tête, Raymond Picard, qui, dans sa thèse sur *La Carrière de Jean Racine*, n'avait oublié aucune minute de notaire mais se vantait presque que son épais *factum* ne permette d'expliquer aucun hémistiche dudit Racine. Cette querelle donc ne rassemblera du côté de l'innovation qu'une minorité du monde littéraire. Blanchot, Barthes ne deviendront « incontournables » que dans les années 1970.

Quand *Le Voyeur* parut, j'étais étudiant. L'un de mes professeurs, homme affable et intelligent par ailleurs, fut, lui aussi, scandalisé par ce roman qui lui semblait renier, détruire même, toutes les règles du pacte narratif, du système romanesque. *Le Voyeur* était décrété non seulement illisible mais absolument subversif. Ce qui n'était d'ailleurs pas mal vu, de la part de qui n'avait pas, ou mal, lu Flaubert – surtout celui de *L'Éducation sentimentale* ou de *Bouvard et Pécuchet*, réputé incompréhensible –, qui ne connaissait pas Raymond Roussel et qui soupçonnait que la littérature selon Castex et



De gauche à droite : Nathalie Sarraute, Alain Robbe-Grillet, Michel Butor et Claude Simon en 1959

ble unité, c'est la fameuse photographie prise en 1954 devant les éditions de Minuit, avec Jérôme Lindon, Nathalie Sarraute, Alain Robbe-Grillet, Claude Simon, Claude Mauriac, Robert Pinget, Samuel Beckett, Claude Ollier, et son lieu géographique, ces fameuses éditions de Minuit (encore que Nathalie Sarraute, puis Michel Butor, gagneront bientôt Gallimard).

Ce sont en fait ses détracteurs qui ont inventé le Nouveau roman, et Robbe-Grillet qui, fort astucieusement, s'est engouffré dans la brèche, avec ses articles de *L'Express* et de *La NRF*, rassemblés en recueil sous le titre *Pour un Nouveau roman*, en 1963. Recueil volontairement provocateur, où il défendait la thèse d'une littérature impersonnelle, « objective », comme Flaubert, avant d'affirmer, de manière aussi provocante, dans *Le Miroir qui revient*, premier volume de sa fiction autobiographique intitulée « Romanesques » : « Je n'ai jamais parlé d'autre chose que de moi. » Ce qui était vrai aussi.

Nous gardons, devant ces romans, un double sentiment : le plaisir de la lecture, très fort, et la modestie du critique : Maurice Blanchot ne voyant, par exemple, dans *Le Voyeur*, que le crime, et Roland Barthes que l'écriture de l'objet. Comme quoi la lecture n'est pas qu'un sacerdoce, elle est d'abord un bonheur, ourlé d'humour.

★ Jean-Jacques Brochier est rédacteur en chef du *Magazine littéraire* qui consacre son dossier d'octobre à Alain Robbe-Grillet

★ Signalons aussi : *Robbe-Grillet romancier alchimiste*, de Christian Milat, éd. David (Québec) / L'Harmattan, 320 p., 25,91 €, [170 F], en librairie début novembre; *Le Nouveau roman, une césure dans l'histoire du récit*, de Francine Dugast-Portes (Nathan, « Université », 244 p., 22,71 € [149 F]) ainsi que le double DVD d'entretiens entre Alain Robbe-Grillet et Benoît Peeters (éd. Impressions nouvelles, BP 22, 75965 Paris Cedex 20, diffusion/distribution Alaterna, 250 F [38,11 €, disponible à partir du 12 octobre).

Jean-Jacques Brochier

finalement, de monde qui étaient en cause. C'était, véritablement : notre monde meurt, nous perdons nos repères, nos fondements. L'humanisme était en danger. Quand Alain Robbe-Grillet fut couronné, en 1955, par le prix des Critiques (très attendu : l'année précédente, il était allé à Françoise Sagan), certains membres du jury démissionnèrent. Paulhan, maître en déstabilisation, avait beaucoup contribué au prix. Emile Henriot, titulaire du « rez-de-chaussée » du *Monde*, promettait à l'auteur du *Voyeur* une chambre à Sainte-Anne et un procès à la 9^e chambre du tribunal correctionnel (pensant plutôt à la 17^e chambre chargée des affaires de mœurs ; la 9^e était chargée, elle, des accidents du travail !).

Le Nouveau roman avait été remarqué, dès son apparition, par des critiques importants, Barthes, Blanchot, Bernard Dort. Mais cette reconnaissance ne s'était pas traduite par un succès public et des ventes importantes. D'ailleurs, ces critiques, avec leur intelligence, leur lecture, leur intuition, restaient, eux aussi, assez confidentiels. Et quand naîtra,

Surer ou Lagarde et Michard était en péril.

Pourtant, très vite, dès leur parution, les œuvres marquantes du Nouveau roman et leurs auteurs furent reconnus : Claude Simon pour *La Route des Flandres*, Robbe-Grillet pour *Le Voyeur*, Michel Butor pour *La Modification*, Robert Pinget, un peu plus tard, pour *L'Inquisitoire*. Le premier roman de Nathalie Sarraute, *Portrait d'un inconnu*, avait été préfacé par Sartre, et les existentialistes, qui tenaient le haut du pavé, n'étaient pas hostiles au Nouveau roman. C'est dans *Les Temps modernes* que Bernard Dort publiera cette étude où il parle de l'« écriture blanche » de Robbe-Grillet (l'expression fera fortune) et personne ne voit dans le Nouveau roman cette « mort du sujet » et de l'humanisme que l'on reprochera au structuralisme quelques années plus tard, avec Claude Lévi-Strauss et surtout Michel Foucault.

Quand on lit ces œuvres aujourd'hui, on s'étonne de l'incompréhension d'alors. En quoi *Le Voyeur*, *L'Herbe*, *La Modification* sont-ils « illisibles », incompréhensibles ? Les mots sont de tous les jours, les images familières, la construction bien moins heurtée

que celle du *Neveu de Rameau*, de Diderot (qui, il est vrai, avait depuis deux siècles mauvaise presse). On se souvient alors qu'en 1920 de bonnes âmes disaient la même chose de Proust, allant jusqu'à suggérer qu'on ne pouvait guère s'endormir sans en avoir lu au moins une page. L'anecdote, et la mise en scène du *Voyeur* nous sont devenues familières, et même la célèbre page blanche, au milieu du volume, où chacun est libre d'imaginer le fait divers central du livre, le meurtre de la fillette, nous semble un procédé littéraire astucieux, formidablement intelligent mais ni incompréhensible ni injustifié. De même que la deuxième personne à qui s'adresse le narrateur de *La Modification*, la juxtaposition et le choc des temps grammaticaux dans *La Route des Flandres*, le monologue ininterrompu de *L'Inquisitoire*.

Le dernier ulcère de la haine du Nouveau roman vint des éditeurs, et des autres romanciers français. Robbe-Grillet, tôt engagé par l'université de New York pour y animer des ateliers d'écriture, et y donner des cours, Butor, qui dans *Mobile* avait reconstitué dans l'écriture l'espace d'un aéro-drome américain, et récidivé avec

6 810 000 litres d'eau par seconde sur les chutes du Niagara, avaient, paraît-il, stérilisé l'essor du roman français aux Etats-Unis, détourné les lecteurs et les éditeurs américains, qui ne traduisaient plus. Il est vrai que la fascination des écrivains américains pour l'Europe et la France, avant la guerre, avait disparu. Une nouvelle génération, Faulkner et Caldwell en tête, détrônait Fitzgerald et Hemingway. Et les lecteurs d'outre-Atlantique s'étaient sans doute lassés de nos petits romans-histoires-de-famille, alors que leurs romanciers leur racontaient des histoires à la dimension de leur pays. Mais on voit mal comment Robbe-Grillet, dans l'armure du Commandeur, aurait pu écraser sous son talon de fer la production littéraire française aux Etats-Unis, comme Butor, armé d'un grand ciseau, aurait coupé les ailes à nos romanciers régionaux. Pourtant la rumeur court longtemps, signe, simplement, de l'importance qu'attachaient au Nouveau roman ceux-là aussi qui le haïssaient.

Aujourd'hui, détester le Nouveau roman nous paraît aussi absurde que détester Racine, ou le naturalisme. Le temps nous semble d'une étrangeté cosmique, où Pierre de Boisdeffre, critique bien oublié, écri-

vait *La cafetière est sur la table*, et Jean-Bertrand Barrère *La Cure d'amaigrissement du roman*. Il est certainement trop tôt pour établir un bilan, puisque, par exemple, Alain Robbe-Grillet nous fait la surprise, à près de quatre vingts ans, d'un roman majeur. Mais on peut ouvrir quelques pistes. La première : qu'il est vain de vouloir lire le Nouveau roman avec des clés. On doit, d'abord, le lire comme on lit les autres romans. En se laissant porter. Les clés viennent après (il y en a, par exemple, dans *La Jalouse* comme dans *L'Herbe* de Claude Simon), et Robbe-Grillet remarque que Blanchot ou Barthes sont aisément entrés dans *Les Gommages* sans penser à Cédipe et à Sophocle alors que le critique Bruce Morissette, parce que Robbe-Grillet avait parlé de l'Oresteïe, affirmait qu'on ne comprenait rien aux *Gommages* sans cette clé.

Il est clair désormais que le Nouveau roman n'existe pas en tant que mouvement organisé. Sa seule vérita-

Du « Voyeur » au « Voyageur »

Alain Robbe-Grillet, depuis 50 ans, a largement participé à sa propre fortune critique. Un gros recueil d'entretiens et de textes divers en témoigne

LE VOYAGEUR

Textes, causeries et entretiens (1947-2001) d'Alain Robbe-Grillet. Choisis et présentés par Olivier Corpet, avec la collaboration d'Emmanuelle Lambert, éd. Christian Bourgois, 552 p., 24,39 € (160 F).

CRITIQUE

Numéro spécial Alain Robbe-Grillet dirigé et présenté par Michel Contat et Philippe Roger. Août-septembre, n° 651-652. Minuit, 120 p., 10,98 € (72 F).

Il y a près de quarante ans, en 1963, Alain Robbe-Grillet soulignait déjà combien il est mal vu qu'un écrivain puisse « avoir des opinions sur son métier ». C'était dans le recueil d'articles, commandés au départ par *L'Express*, intitulé *Pour un nouveau roman*. Ce livre, qui contenait, de l'aveu même de l'auteur, des idées « simples et, à la limite, simplistes », était pourtant appelé à devenir, avec quelques autres, le manifeste d'une littérature nouvelle renonçant, sans état d'âme, aux mythes de la profondeur : proposition révolutionnaire qui, si elle n'a pas changé la face de la modernité littéraire, en a redistribué les cartes, levant ainsi quelques-unes des hypothèses romanesques contractées au XIX^e siècle. Jusqu'à aujourd'hui, c'était le seul volume d'écrits théoriques publié par l'auteur du *Voyeur*. Mais durant toutes ces années,

parallèlement aux romans, aux films, puis aux trois opus autobiographiques, l'écrivain a continué d'avoir des idées, des « opinions » et à les exprimer volontiers, dans des colloques, des préfaces ou encore dans des entretiens accordés aux journaux, magazines et revues. Dans le même temps, une foule de commentateurs et d'universitaires, en France comme à l'étranger, se sont penchés sur son œuvre, instaurant un dialogue qui n'était pas pour lui déplaire. D'autant que la critique journalistique n'avait pas été, au départ, particulièrement réceptive...

Alain Robbe-Grillet parle avec aisance ; il est disert et aime visiblement s'expliquer, souvent avec humour, quelquefois avec rouerie ; il prête la plus grande attention au passage de l'oral à l'écrit, calcule ses effets, sans négliger la provocation : ses entretiens avec la presse de ces deux dernières années s'en ressentent. Détestant les approximations, le scientifique qu'il dit être resté (il a une formation d'ingénieur agronome) prise également la raison, la cohérence, qui peuvent d'ailleurs fort bien s'accorder du paradoxe et de la contradiction : « Je ne suis pas un homme de vérités générales », déclarait Robbe-Grillet en 1977 à Cerisy lors d'une décennie consacrée à Roland Barthes. Cela donne toujours des vues originales qui n'aspirent pas à une pertinence universelle, ni même historique. D'ailleurs, la liberté, envisagée du point de vue le plus individuel, prime toujours sur la vérité collective ou transcendante, qui pourrait venir déranger chez lui l'homme de plaisir...

Les 550 pages – judicieusement agencées et présentées – du *Voyageur* le démontrent. Il faut dire d'emblée que ce gros livre se lit avec plaisir et agrément, pas seulement en ce qu'il constitue un commentaire, un accompagnement de l'œuvre, mais aussi pour lui-même. Plaisir lié à la diversité des occasions, des circonstances, des époques, des questions soulevées, qui croisent ce dernier demi-siècle, formant avec lui un angle singulier et l'éclairant d'une lumière inattendue. Agrément attaché à la personnalité d'un écrivain qui a trouvé une manière d'équilibre psychologique entre les trompettes de l'orgueil et les excès de l'humilité. Est-ce d'ailleurs par modestie ou vanité qu'il n'envisage pas de destinée intermédiaire « entre la fosse commune et le Panthéon » ? Ironiste accompli, Robbe-Grillet sait rire, des autres d'abord, puis de lui-même, tout en conservant à ses propos, analyses et observations le plus grand sérieux. Ainsi dans cet étonnant « reportage » dans la Bulgarie communiste de l'année 1947, juste avant qu'il s'avise de devenir romancier. Premier déplacement du « voyageur » : il y en aura beaucoup d'autres.

Le numéro spécial de la revue *Critique*, outre deux inédits de Robbe-Grillet, comporte ainsi d'intéressantes études aussi bien sur son cinéma que sur sa littérature. Signalons les textes de Jean-Bellemin-Noël et Guy Scarpetta et de Véronique Simon. Si Robbe-Grillet n'accorde guère de crédit à la psychanalyse, la psychanalyse, elle, trouve chez lui beaucoup de grain à moudre.

Patrick Kéchichian

Débats et souvenirs...

Les jeunes gens qui voudraient faire revivre le débat littéraire, comme les animateurs de la revue *Ligne de risque*, Frédéric Badré, Yannick Haenel, François Meyronnis, disent se sentir « bien seuls ». Personne ne répond. Leurs aînés, eux, n'ont pas désarmé. Le Nouveau roman, Tel quel : le structuralisme, la politique, l'engagement, la guerre d'Algérie... ce qui les a rapprochés autrefois, puis séparés continue de les opposer. Ainsi, Alain Robbe-Grillet, dans un entretien à *Livres Hebdo* au début de l'année (« Le Monde des livres » du 19 janvier), a-t-il voulu, outre ses déclarations sur l'aggravation de la censure, « sur deux points surtout : les petites filles et les chambres à gaz », dresser son propre bilan de l'histoire littéraire française depuis quarante ans. Abordant les relations entre le Nouveau roman et Tel quel, il s'est attaqué particulièrement à celui qui fut, à partir de 1963, le secrétaire de rédaction de la revue, Marcelin PleyNET.

Or celui-ci ne manque ni du sens de l'Histoire ni du sens de l'humour. Et dans le n° 75 de *L'Infini* (Gallimard), dont il est aujourd'hui le secrétaire de rédaction, on peut lire sa vigoureuse et ironique réponse : sur l'histoire littéraire, sur l'Histoire tout court et sur son propre parcours biographique et littéraire que Robbe-Grillet balayait d'un « personne (...) ne sait plus qui est Marcelin PleyNET ».

Jo. S.

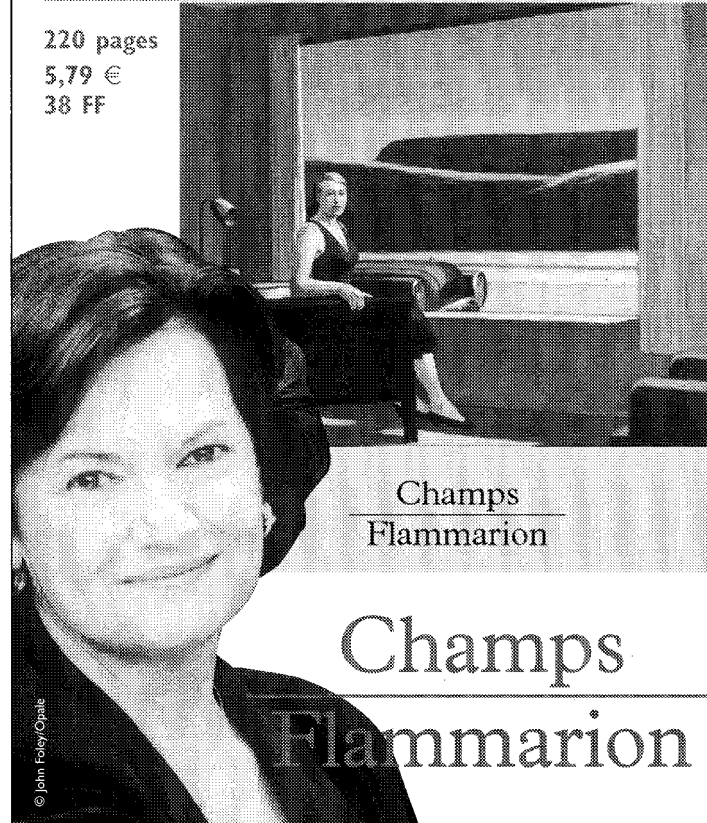
ROUDINESCO

DANS CHAMPS

ROUDINESCO

POURQUOI LA PSYCHANALYSE ?

220 pages
5,79 €
38 FF



Champs
Flammarion

Champs
Flammarion

La constance de John Le Carré

Après le meurtre de sa femme – survenu alors qu'elle allait révéler un important trafic –, Justin Quayle, fonctionnaire au Foreign Office, reprend l'enquête. Ainsi, de l'Afrique à l'Europe, le romancier britannique va-t-il nous conduire cette fois dans les eaux troubles des multinationales pharmaceutiques

LA CONSTANCE DU JARDINIER (The Constant Gardener) de John Le Carré. Traduit de l'anglais par Mimi et Isabelle Perrin, Seuil, 512 p., 22,50 € (147,59 F).

Les livres de John Le Carré sont des romans d'apprentissage, d'initiation. Que ce soit George Smiley, la petite fille au tambour ou le héros d'*Un pur espion*, ses personnages sortent transformés, meurtris mais mûris, de leurs épreuves. Justin Quayle n'échappe pas à la règle dans *La Constance du jardinier*. Effacé au point de passer presque inaperçu au début du roman, ce fonctionnaire du Foreign Office en poste à Nairobi (Kenya) prend au fil de l'intrigue une constance et une dimension héroïque. L'intrigue démarre avec le meurtre de son épouse, Tessa, – avocate engagée dans l'action humanitaire, retrouvée la gorge tranchée non loin de Nairobi et la disparition d'un médecin africain de nationalité belge, Arnold Bluhm, qui l'accompagnait. L'un et l'autre avaient entrepris de dénoncer aux autorités britanniques les pratiques d'un laboratoire pharmaceutique, Kate Vital Hudson et d'une société spécialisée dans la distribution de médicaments en Afrique, ThreeBees, qui ont diffusé à grande échelle un nouvel antituberculeux miracle, baptisé le Dypraxa. Or, ce médicament se révèle avoir des effets secondaires mortels. Tout semble indiquer que cette mise sur le marché africain a été prématurée et que les cautions scientifiques qui l'ont permise résultent de manœuvres corruptrices.

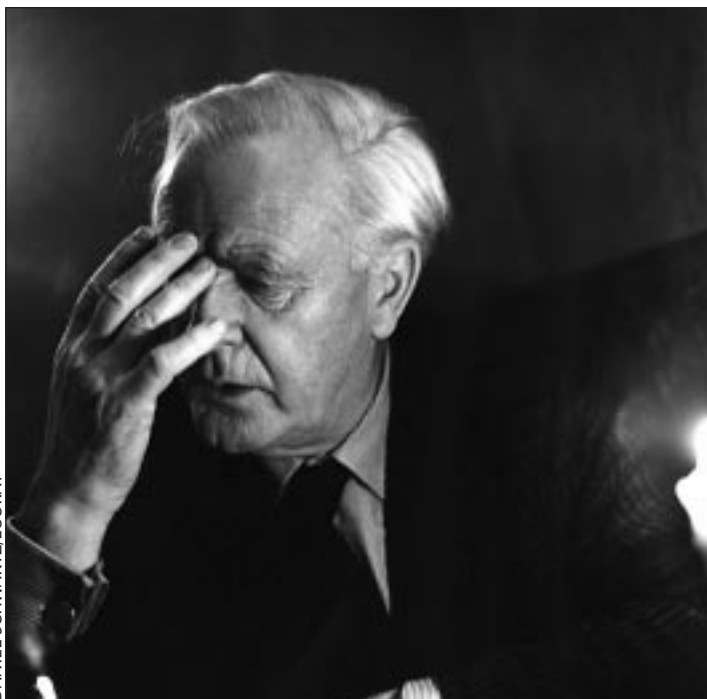
Échappant au contrôle de ses supérieurs, Justin Quayle, « l'espoir sans espoir du Foreign Office » animé d'une passion horticole, va délaissier ses freesias et ses dracæ-

nas pour tenter de reconstituer les manipulations que son épouse avait mises au jour et de faire aboutir ce combat. Roman d'amour et de morale, *La Constance du jardinier* a pour sujet la fidélité et la trahison, comme toujours chez Le Carré. Tessa tenait soigneusement son mari à l'écart de son engagement, pour lui éviter tout cas de conscience vis-à-vis de son rôle de serviteur de la Couronne britannique. Lui, faisait l'autruche, opposant la sourde oreille aux ragots, notamment au sein de la colonie britannique, qui faisaient de Tessa Quayle et Arnold Bluhm un couple d'amants. Pacte de confiance entre deux êtres déjà éprouvés par la perte d'un enfant mort-né. L'un des ressorts de l'intrigue est évidemment constitué par l'interrogation du lecteur à propos de cette confiance aveugle et réciproque.

VERS LA RÉDEMPTION

Comme une sorte de miroir de *La Petite Fille au tambour*, où l'héroïne paumée était façonnée par un maître espion Pygmalion, c'est ici la jeune femme qui guide son mari dans sa mutation rédemptrice. Depuis qu'elle a disparu, Tessa ne « quitte » plus Justin. Elle chemine à ses côtés, lui parle, lui répond, sans que jamais cette présence d'outre-tombe n'évoque un désordre psychiatrique chez Justin, tant Le Carré la rend naturelle. Simplement Justin accomplit-il ce qu'il estime être un devoir envers la femme qu'il aime. « Elle disait que vous étiez un homme d'honneur et qu'en cas de nécessité vous agiriez comme tel », confie à Justin la correspondante de Tessa en Allemagne. Et c'est ce qu'il fera.

Il quitte donc Nairobi pour Londres, puis disparaît après une entrevue avec ses supérieurs. Nous le suivons dans son périple, sous une fausse identité, à l'île d'Éléon, dont l'emblème – les trois



DANIEL SCHWARTZ/LOOKART

abeilles – est également détourné par les diffuseurs du Dypraxa, à Bielefeld, en Allemagne, où il rencontre une amie de Tessa impliquée dans un réseau dévoilant les pratiques douteuses de certains laboratoires pharmaceutiques, au Saskatchewan, où l'une des découvreuses du Dypraxa est devenue une paria dans son université, avant de revenir au Kenya, près du lac Turkana, symboliquement proche du berceau de l'humanité.

Comme ceux de Graham Greene, ce livre a deux lectures, non exclusives. D'une part, la trajectoire humaine des protagonistes et, d'autre part, les rapports entretenus par les individus avec les institutions, que ce soient l'État ou les multinationales pharmaceutiques. Dans un entretien accordé en décembre à l'hebdomadaire britannique *The Spectator*, Le Carré explique qu'il souhaitait aborder le pillage et l'exploitation du tiers-

monde au nom de la liberté et qu'il cherchait une intrigue pour étayer son argumentation. « Quand j'en ai entrouvert la porte, le milieu pharmaceutique m'a pris à la gorge et ne m'a plus lâché. Tout y est », avoue l'auteur, qui dit y avoir trouvé aussi bien « les espoirs et les rêves que l'on nourrit à son égard, son potentiel bénéfique infini » que les « coulisses obscures où règnent l'amoralité, l'hypocrisie, la corruption et l'avidité des laboratoires. »

Dans le roman, un interlocuteur de Justin Quayle lui pose la question suivante : « A ton avis, quel est le secteur où évoluent les requins les plus dissimulateurs, menteurs, fourbes et hypocrites que j'aie jamais eu le douteux bonheur de rencontrer ? » La réponse est sans surprise. On reconnaît des échos de cette philippique dans les documents de Tessa que Justin retrouve et qui racontent par le menu les dons du laboratoire fabriquant le Dypraxa

« Quand j'en ai entrouvert la porte, le milieu pharmaceutique m'a pris à la gorge et ne m'a plus lâché. Tout y est (...) les espoirs et les rêves que l'on nourrit à son égard, son potentiel bénéfique infini (...) les coulisses obscures où règnent l'amoralité, l'hypocrisie, la corruption et l'avidité des laboratoires. »

à un grand hôpital universitaire américain et la prise en charge des « salaires plus les frais de trois cliniciens réputés et de six assistants », qui viendront défendre le point de vue de la généreuse firme contre les médecins audacieux qui mettraient en cause ses produits.

Avant que ce livre ne paraisse, John Le Carré avait signé au printemps dans *The Guardian* une tribune assassine, intitulée « Beaucoup de gens avertis », dénonçant le procès intenté à l'Afrique du Sud par 39 laboratoires pharmaceutiques pour empêcher l'entrée en vigueur d'une nouvelle loi sur les médicaments facilitant l'accès aux produits génériques. On voit que la prise de conscience du héros Justin Quayle suit le même chemin que celle de John Le Carré, son inventeur. De ce fait, le livre, même s'il relève de la fiction, ne manquera pas de soulever des controverses. L'industrie pharma-

ceutique se drapera dans sa dignité pour rejeter une image qu'elle qualifiera de trompeuse et d'inadmissible. D'autres, à commencer par certains milieux médicaux, y verront la transposition romanesque du rôle des multinationales à l'heure de la mondialisation.

POSTCOLONIALISME

C'est à la fois justifié et ambigu. Car *La Constance du jardinier* ne se résume pas à une intrigue d'amour et d'aventures plaquée sur un pamphlet anticapitaliste. Ce roman est œuvre d'écrivain et non le énième produit formaté d'un auteur de *best-sellers*. Le faux rythme sur lequel il démarre suggère remarquablement bien les pesanteurs, la futilité et la mesquinerie de l'univers post-colonial britannique. Le protocole du haut commissariat, les codes sociaux des expatriés britanniques, les intrigues et luttes d'influence des fonctionnaires de Sa Majesté entre Londres et Nairobi sont dépeints avec plus de soins encore que l'univers des multinationales, laissé délibérément dans le clair-obscur. De même, mérite d'être soulignée la consistance des personnages secondaires, Sandy Woodrow ou Markus Lorbeer, évoluant pour leur propre compte et partie prenante du versant amoureux ou pharmaceutique de l'intrigue. Enfin, le personnage de Tessa se distingue dans la galaxie de Le Carré par son intensité et sa force, réservées le plus souvent aux personnages masculins.

Sans égaler l'extraordinaire force de ses chefs-d'œuvre, à commencer par la trilogie *La Taupe*, *Comme un collègue*, et surtout *Les Gens de Smiley*, *La Constance du jardinier* apparaît comme le récit, magnifiquement maîtrisé, d'un auteur majeur – dont les derniers romans n'atteignaient toutefois pas cette excellence. Sans doute, parce qu'il y a mis plus de lui-même.

Paul Benkimoun

Livraison

● FIDÈLE AU POSTE, de Roger Grenier

Un chalet niché au cœur de la vallée d'Aspe. Toile de fond idéale pour la rencontre entre un petit garçon et un poste à galène. Rencontre décisive puisque Roger Grenier fit de la radio l'un de ses métiers et qu'il nous offre aujourd'hui une balade au fil des ondes. Nourrie des expériences et des rencontres de l'auteur cette chronique des jours enfuis, empreinte de nostalgie et d'humour, mêle histoire et anecdotes. Le flot des souvenirs met en scène, tour à tour, une Mistinguett grabataire, et un Jean Genet quasi inconnu. Camus, Gide ou Brasseur reprennent vie en coulisses ou derrière le micro pour contribuer au témoignage d'un homme passionné. Au point de rester jusqu'au bout fidèle au poste (Gallimard, 176 p., 14,95 € [98,05 F]). St. L.

Salinger, héros malgré lui

Quand l'auteur de « L'Attrape-Cœurs » inspire Eric Neuhoff et, plus convaincant, Lawrence Block

UN BIEN FOU d'Eric Neuhoff. Albin Michel, 208 p., 14,94 € (98 F).

LES LETTRES MAUVES (The Burglar in the Rye) de Lawrence Block. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Etienne Ménanteau, Seuil, « Policiers », 298 p., 18,29 € (120 F).

Que pouvait-il bien encore arriver à Salinger, l'auteur du *Catcher in the Rye*, cet *Attrape-Cœurs* dont on célèbre cette année (lire « Le Monde des Poches » pp. VIII-IX) les cinquante ans ? Après des décennies de réclusion, il avait fait (à son corps défendant) reparler de lui lors de la publication du récit autobiographique – *At Home in the World* – d'une ancienne petite amie, Joyce Maynard, qui avait eu, en plus, l'audace de vendre aux enchères, en juin 1999 les lettres qu'il lui avait adressées. Comble de l'horreur, sa propre fille, Margaret, a fait paraître en 2000, *Dream Catcher, A Memoir* (1) où elle dévoile toutes sortes de secrets intimes, bizarres, et peu ragoutants sur son père (« Le Monde des livres » du 4 septembre 2000). Eh bien, on va de nouveau parler de lui car le voilà devenu, deux fois, personnage de roman : il s'appelle « Sebastian Bruckinger », sous la plume du romancier-scénariste-journaliste français, Eric Neuhoff, et « Gulliver Fairborn » sous celle de Lawrence Block, l'un des meilleurs auteurs américains de romans policiers.

Autant le dire tout de suite, le roman d'Eric Neuhoff ne fait pas de cadeau à « Sebastian Bruckinger ». En bon journaliste, Neuhoff sait tout ce qu'il y a à savoir du romancier qu'il a tant aimé. Et une grande partie de ce qu'il raconte sur son personnage est puisé dans une irréprochable documentation. Les amateurs de « clefs » s'en donneront à cœur

joie : Bruckinger a écrit une nouvelle qui parle de suicide et de poisson-chat, son chien s'appelle Seymour, il habite le Vermont... tout bien sûr, sauf la (petite) fiction : Bruckinger, loin d'être zen et fêru de macrobiotique, fume et se saoule, a trois enfants au lieu de deux, dix ans de moins que son inspirateur et n'a donc pas pu faire la guerre (Salinger a débarqué le 6 juin 1944)... Comme dirait Zelda, la fille dudit Bruckinger : « Vous parlez d'une imagination ! »

Le vieil écrivain célèbre a piqué la petite amie du narrateur, qui avait pourtant tout pour lui : jeune, beau, et publicitaire. Très déprimé, très en colère, le pauvre malheureux ne pense qu'à se venger. Ce roman du dépit amoureux – envers Salinger ? – n'étonne qu'à travers le personnage et la vie du grand écrivain reclus. Le « vrai » Salinger ayant toujours aimé les très jeunes femmes, on a échappé au roman pédophile, telle-tendance, qui aurait fait du narrateur le père d'une future romancière, style Joyce Maynard à dix-huit ans. N'empêche, on n'en était pas loin : « *Vieux cochon sénile. Elles vous excitent n'est-ce pas, les petites filles ? Leur peau si douce, leur voix miaulante, leurs pieds en dedans. Maud est trop vieille pour vous.* »

Lawrence Block est beaucoup plus tendre en évoquant celui dont « le roman a changé [sa] vie ». Partant des fameuses lettres, il a échafaudé une nouvelle aventure drôle et bien ficelée de Bernie Rhodenbarr, « The Burglar », l'un de ses héros récurrents, voleur-bouquiniste au grand cœur, d'où le titre original on ne peut plus transparent : *The Burglar in the Rye*. Autres références de moindre taille et en chaîne, l'ours Paddington en effigie dans un imaginaire hôtel Paddington qui ressemble à s'y méprendre au Plaza de New York où l'on peut voir le portrait d'une terrible petite fille, héroïne d'autres livres pour enfants : Héloïse !

Martine Silber

(1) A paraître aux éditions Nil.

Livraisons

● MA CERISAIE, de Marina Vlady

Fin des années 1960. Tandis qu'en coulisse un vent simulé fait trembler de fictifs cerisiers, une jeune actrice joue devant sa mère, Militza. Un demi-siècle plus tôt, fillette de huit ans qui étonnait par son précoce « sens inné de la scène », Militza entraînait à l'Institut Smolny de Saint-Petersbourg, ses parents ayant l'espoir de la voir accéder « aux plus hautes sphères artistiques ou politiques ». Pour Marina Vlady, ces cinquante années de la vie de sa famille sont une telle réplique de la pièce de Tchekhov qu'elle s'en empare pour une superposition des destins de la fiction et de la réalité, celle-ci prolongée dans les drames et la volonté de survivre malgré tout. De la Russie du dernier tsar et de Lénine à la France de l'exil, de ces jours de guerre et de révolution à ceux où, jeune actrice, elle émeut sa mère, Marina Vlady maîtrise la narration du cheminement des vies dans « les méandres du temps » (Fayard, 300 p., 20,58 € [135 F]). P.-R. L.

● L'EMPIRE DES SOLITUDES, de Marc Durin-Valois

Dans un pays d'Afrique ou d'Asie, un prince-tyran, un ministre véreux, une favorite, deux officiers, un serviteur et seize soldats fanatisés sont retranchés dans un fort isolé. Parmi eux, un traître, désigné pour être l'assassin du prince. Sept jours, sept chapitres, sept narrateurs différents. Si en toile de fond se dessine la ruine d'un pays qui a sombré dans la tyrannie et l'abîme des génocides, ce livre est avant tout une histoire d'individualités. On pense parfois à Borges et à Buzzati. (J.Lattès, 274 p., 17,99 € [118 F]). St. L.

magazine littéraire

N° 402 - octobre 2001

ALAIN ROBBE-GRILLET

la reprise du Nouveau Roman

■

Grand entretien : Gianni Vattimo
de la justice du Droit au droit à la Justice

■

Les romans de la rentrée

Chez votre marchand de journaux : 35 F

Le Magazine littéraire sur Internet : www.magazine-litteraire.com

OFFRE SPÉCIALE

6 numéros : 150 F

Cochez sur la liste ci-après les numéros que vous choisissez

<input type="checkbox"/> Italo Calvino	<input type="checkbox"/> Lévi-Strauss	<input type="checkbox"/> Schopenhauer
<input type="checkbox"/> Virginia Woolf	<input type="checkbox"/> Jean Genet	<input type="checkbox"/> Jean Giono
<input type="checkbox"/> Albert Camus	<input type="checkbox"/> Roland Barthes	<input type="checkbox"/> Vladimir Jankélévitch
<input type="checkbox"/> Marguerite Duras	<input type="checkbox"/> Georges Perec	<input type="checkbox"/> Les Exclus
<input type="checkbox"/> Jean Starobinski	<input type="checkbox"/> Céline, le Voyage	<input type="checkbox"/> Ionesco
<input type="checkbox"/> Marguerite Yourcenar	<input type="checkbox"/> Hermann Hesse	<input type="checkbox"/> F. Scott Fitzgerald
<input type="checkbox"/> Sade	<input type="checkbox"/> Rabelais	<input type="checkbox"/> Oscar Wilde
<input type="checkbox"/> Witold Gombrowicz	<input type="checkbox"/> L'existentialisme	<input type="checkbox"/> Descartes
<input type="checkbox"/> George Sand	<input type="checkbox"/> Paul Verlaine	<input type="checkbox"/> Stefan Zweig
<input type="checkbox"/> Joseph Conrad	<input type="checkbox"/> Aragon	<input type="checkbox"/> Ludwig Wittgenstein
<input type="checkbox"/> Tchekhov	<input type="checkbox"/> Marx	<input type="checkbox"/> Thomas Mann
<input type="checkbox"/> André Gide	<input type="checkbox"/> Michel Foucault	<input type="checkbox"/> André Malraux
<input type="checkbox"/> Rainer Maria Rilke	<input type="checkbox"/> Ernst Jünger	<input type="checkbox"/> Apollinaire
<input type="checkbox"/> Guy de Maupassant	<input type="checkbox"/> Cioran	<input type="checkbox"/> Stefan Zweig

Nom :

Adresse :

Règlement joint par chèque bancaire ou postal

magazine littéraire

40, rue des Saints-Pères, 75007 Paris – Tél. : 01.45.44.14.51 – Fax : 01.45.48.86.36

www.magazine-litteraire.com

MON

24H DU LIVRE

13 ET 14 OCTOBRE 2001

QUINCONCE DES JACOBINS LE MANS

ESPACE JEUNESSE

VILLAGE ASSOCIATIF

REGARDS SUR L'ÉTALE

Rendez-vous avec :

- Claude Michelet,
- Rosetta Loy,
- Danièle Del Guidice,
- Andrea G. Pinketts,
- Henri Alleg,
- Anne-Sophie Brasme,
- Boucq,
- Nicole Viloteau,
- Michel Quint,
- Marek Halter,
- Hervé Jaouen,
- Chantal Thomass,
- Martin Winckler,
- Marina Vlady,
- Dominique Manotti,
- Roger Dadoun,
- François Vallejo,
- Evelyne Dress,
- Florence Cestac...

24 heures du livre

association

24 heures du livre

Tél. 02 43 24 09 68

Fax 02 43 24 02 66

24 heures du livre

« L'essence poétique de l'expérience »

Marginal perpétuel tout autant que bourlingueur, Claude McKay fait le récit de ses périples qui le conduisirent de New York à Moscou en passant par le Paris de l'entre-deux-guerres

UN SACRÉ BOUT DE CHEMIN
(A long Way from Home)
de Claude McKay.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Michel Fabre,
éd. André Dimanche,
398 p., 24,23 € (159 F).

Drôle d'oiseau que ce Claude McKay, né en Jamaïque en 1890 dans une famille de paysans aisés et jeune poète tôt reconnu. En 1918, il vient travailler dans les chemins de fer américains pour se faire connaître du monde et, dès lors, n'arrête plus de le parcourir. Passant d'un continent ou d'un pays à l'autre comme par enchantement, il franchit les barrières sociales avec autant de facilité : docker déchargeant des noix de coco ou serveur dans les wagons-restaurants, danseur dans une troupe ou lecteur pour un studio de cinéma, portier ou domestique, il est à l'aise partout. Et il lie des amitiés sans frontières avec des tenanciers de bistrot, des pickpockets, des marins, des intellectuels, des soldats, des peintres et des poètes, des ouvriers ou des femmes de ménage. S'il souligne que l'expression « *mon ami blanc* » employée par un Noir (...) suscite un sentiment si subtil de snobisme et de supériorité », ses affections le portent sans exclusive vers les autochtones de toutes couleurs et origines qu'il soit à New York, Toulon ou Petrograd.

Bien sûr, il n'oublie jamais tout à fait qu'il est noir : « *Ce fut un soulagement que d'aller vivre à Marseille parmi des gens à la peau noire ou brune qui venaient des Etats-Unis, des Antilles, d'Afrique du Nord et d'Afrique occidentale. (...) C'était bon de sentir la force et la différence d'un groupe social, et d'avoir la certitude d'en faire partie.* » Mais ce libre penseur repart toujours de l'endroit où il s'est installé pour travailler et écrire vers d'autres lieux, d'autres gens, d'autres sensations. Et ses voyages se dis-



CORBIS/SYGMA

tiltent en poésie ou en roman, car l'ambition de ce marginal perpétuel, engagé mais incapable d'être militant, n'aura été que littéraire. « *Tout ma vie, j'ai été un troubadour vagabond, me nourrissant surtout de la poésie de l'existence. Et tout ce que je vous offre ici, c'est l'essence poétique de mon expérience.* » Qui a lu le jubilatoire *Banjo*, tiré de son séjour marseillais à la fin des années 1920, a pu éprouver comment ses rencontres avec le réel formaient la matière de

ses romans (1). Comme sa vie à New York, dans ce qu'il appelle la « *ceinture noire* », lui a fourni les matériaux de *Home to Harlem*, roman qui le rendit célèbre. *Un sacré bout de chemin* est le récit de ses aventures, entre Amérique, Europe et Afrique du Nord, mâtiné d'une réjouissante galerie de portraits iconoclastes et de réflexions – parfois un peu lourdes – sur le destin de sa « *race* ».

Progressiste, amoureux de la liberté et individualiste convaincu,

McKay est attiré par la Révolution russe : « *Des millions d'individus ordinaires et des milliers d'écrivains avaient été secoués par les grondements du tonnerre russe qui se répercutaient tout autour du monde. Et, en tant que membre du corps social et poète, je fus moi-même ébranlé.* » Il décide donc d'accomplir le « *pèlerinage magique* » : il restera trois ans en URSS, plus ou moins méprisé par les communistes américains, fêté partout comme représentant de la communauté noire, accueilli par l'Armée rouge comme un héros, reçu dans les salons de ce qui reste de bourgeoisie. Ce chapitre russe est fascinant, qui offre une vision originale de la société en révolution, en même temps que quelques croquis grinçants des dirigeants de l'Internationale communiste. McKay, qui obtient toujours de voir qu'il veut, est séduit par Trotsky ; et sans pitié pour Radek qui, voyant son bébé effrayé par McKay, en tire une théorie délirante sur le racisme aux Etats-Unis.

Bizarrement, on ne saura pas exactement ce que le poète sans illusion pense finalement de cette révolution qui l'a attiré : il en perçoit vite les mensonges, mais, finalement, cela lui importe peu. Ce qui compte pour lui, ce sont des hommes et des histoires, et la Russie effervescente lui en offre à satiété. Le Maroc lui en donnera d'autres, ou Marseille, Barcelone et Paris, qu'il considère comme l'oasis principale de cette « *caravane* », ce groupe d'artistes américains, noirs ou blancs qui, en ce début de siècle, a fait de la capitale française celle de la vie intellectuelle et artistique.

McKay est de toutes les discussions et il mêle en permanence souci esthétique et préoccupations politiques. Pour lui, comme pour la majorité de ses interlocuteurs, il s'agit d'une seule et même chose : rien de moins que redéfinir le monde.

Michel Samson

(1) Ed. André Dimanche (« Le Monde des livres » du 11 juin 1999).

SCIENCE-FICTION

● par Jacques Baudou

Modèle du genre

GOLGOTHA

de Neal Stephenson.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jean Bonnefoy,
Payot, « Payot SF », 418 p., 22,87 € (150 F).

Si nous avons attendu, pour rendre compte de ces volumes, que le troisième tome soit paru, c'est qu'ils constituent en fait un seul et même roman, *Cryptonomicon*, dont la taille était telle qu'elle excusa le découpage de l'éditeur français – dispensant ainsi le lecteur de pratiquer l'haltérophilie en se livrant à son vice favori... Si le titre original fait référence à Lovecraft et à son *Nécronomicon*, c'est juste en manière de clin d'œil : le *Cryptonomicon* étant ici aussi fugitivement évoqué que le livre de l'Arabe dément dans l'œuvre du solitaire de Providence. Il n'en faut rien déduire quant à la nature de la fiction qu'il recouvre. Laquelle est assez difficile à définir. Est-ce de la science-fiction, comme les précédents romans de l'auteur (*L'Age de diamant*, *Le Samourai virtuel*) ? Rien n'est moins sûr. Une partie du roman se situe certes dans un futur extrêmement proche, mais qui ne se distingue de notre monde que par l'existence, à proximité des Philippines, d'un sultanat de Kinakuta, ayant à sa tête un sultan richissime, mais éclairé.

Une autre partie du roman se situe pendant la deuxième guerre mondiale, aussi bien sur le front oriental contre les Japonais que sur le front occidental

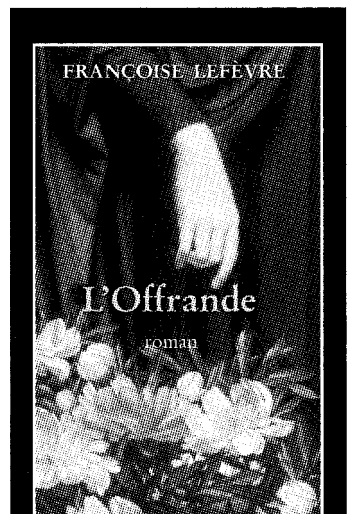
contre les nazis. Mais qu'on n'imagine pas que ces deux parties sont bien séparées : elles sont au contraire entremêlées, voire enchevêtrées, tout au long des trois volumes. L'auteur a pris cependant bien soin que, dans ce dédale, l'intrigue située à une époque quasi contemporaine et celle qui se déroule pendant la guerre soient racontées dans un ordre chronologique. Bien qu'elles soient séparées par une soixantaine d'années et d'une nature très différente : l'une décrit l'installation aux Philippines d'une petite mais agressive société informatique américaine et les obstacles qu'elle rencontre dans sa trop maligne entreprise ; l'autre, les épopées parallèles d'un soldat japonais, d'un sergent des marines américains et d'un spécialiste des codes secrets (tout s'explique !) ; les deux parties entretiennent l'une avec l'autre des rapports très étroits. D'abord parce qu'on y retrouve les mêmes personnages ou leurs descendants ; ensuite, parce ce qui est resté inachevé ou en suspens dans l'une se termine – et de quelle manière ! – dans l'autre. L'ensemble constitue un formidable mélange de genres : thriller économique jouant sur les nouvelles technologies de l'information, roman de guerre riche en destinées d'exception, roman d'amour assez décalé, roman d'aventures autour d'une chasse au trésor qui trouve une conclusion sidérante, roman d'espionnage axé sur la cryptographie. C'est tout cela à la fois et même un peu plus : un « grand roman américain » dépourvu de toute lourdeur et un rien déjanté. Un bonheur ! (Les deux premiers tomes sont : *Le Code Enigma*, 454 p., 22,87 € [150 F], et *Le Réseau Kinakuta*, 420 p., 22,87 € [150 F].)

● VENGEANCE, de Fabrice Colin

S'il était besoin de montrer la versatilité du talent de conteur de Fabrice Colin, il suffirait de comparer *Vengeance* aux cycles d'*Arcadia* ou de *Winterheim* qui lui ont valu l'attention de la critique. Autant ces deux derniers relèvent d'une conception très personnelle de la fantasy où les références culturelles – très différentes dans l'un et l'autre cas – jouent un rôle essentiel, autant *Vengeance* appartient au courant le moins sophistiqué du genre, à celui qu'on appelle *heroic fantasy* ou « *aventure épique* » et qui s'incarne de la façon la plus emblématique dans le *Conan* de Robert E. Howard. Mais Fabrice Colin fait ici la démonstration qu'aucun genre n'est voué par essence à la médiocrité, qu'un auteur, pour peu qu'il en ait la volonté et les moyens, est capable de tirer les fictions a priori les plus stéréotypées vers le haut, de leur donner de l'ambition et de la profondeur. Ne serait-ce qu'en travaillant le personnage du héros-guerrier et les aléas de son destin. C'est le cas de Barkhan, orphelin rescapé d'un massacre, devenu le fidèle serviteur d'un prince, qui ne porte pas pour rien le nom de Polonius et qui le trahira fort méchamment à deux reprises, le transformant ainsi en un vengeur implacable (ou presque). En modelant aussi l'empire imaginaire décrit sur les pires époques de l'Antiquité romaine et sur les cours névrosées et perverses des royaumes de Shakespeare. En subvertissant enfin le manichéisme habituel au genre par une superbe trouvaille horrifique qui donne au combat final une tout autre dimension symbolique. De la belle ouvrage ! (Ed. Bragelonne, 346 p., 17 € [111,51 F].)

● DÉRAPAGES, de Harlan Ellison

« *Chris Hudak comprit qu'il était dans le pétrin le jour où il se fit mordre par son ordinateur.* » Non, l'enfant terrible de la *new wave* n'a rien perdu de son talent de nouvelliste ; de ses entrées en matière fracassantes, comme en témoigne cet incipit de « *La Dernière touche* » qui ouvre un texte d'horreur particulièrement glaçant ; de sa verve provocante (« *Perpétuité plus un jour* ») prompt à pourfendre les hypocrisies des bien-pensants. Mais ce recueil, qui ne contient que deux nouvelles de science-fiction (« *Engagez-vous, rengagez-vous* », « *Aller vers la lumière* ») et une autre appartenant au registre de la fantasy écrite avec Robert Silverberg (« *Le Dragon sur l'étagère* ») montre un très net déplacement de son imaginaire vers le fantastique et l'horreur, une prédilection pour les histoires de destins qui dérapent et basculent dans la terreur, comme par exemple dans le clou de l'ouvrage, le saisissant *Trop jeune pour quitter sa mère*. Mais il contient aussi des textes assez inclassables, qui traduisent des préoccupations d'ordre métaphysique et mythologique à la fois, d'un caractère très singulier. En prime à ce bouquet de textes au parfum macabre et énervant, une réponse illustrée à la question posée par de nombreux lecteurs « *Où trouvez-vous vos idées ?* », intitulée « *Ma résidence dans l'au-delà* » qui est une formidable leçon d'écriture ! (Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Hélène Collon, Flammarion, « *Imagine* », 366 p., 20 € [131,20 F].)



La sensualité
et
la littérature

EDITIONS DU
ROCHER

Echange et Diffusion des Savoirs

cycle de conférences
"FIGURES DU TEMPS"

JEUDI 11 octobre à 18 h 45
"Le temps des choses"
par Etienne Klein,
physicien

JEUDI 25 octobre à 18 h 45
"Le sacre du présent"
par Zaki Laidi,
politologue

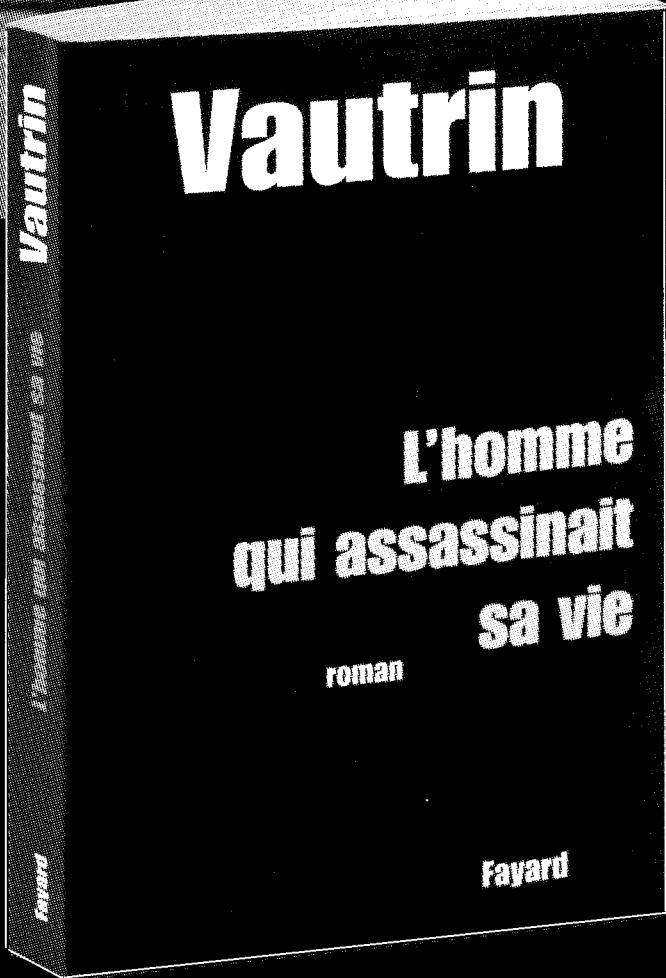
à l'Hôtel du département
Marseille 4ème
52 avenue de Saint-Just,
Metro Saint-Just - Parking gratuit
ENTREE LIBRE

Echange et Diffusion des Savoirs

16 rue Beauvau 13001, Marseille
04 96 11 24 50
contact@des-savoirs.org



VAUTRIN



"Vautrin mène tout son petit monde à un train d'enfer, ça grince, ça dérape, ça fonce... un air de blues sur la radio de bord."

Gérard Meudal, Le Monde

"C'est beau, c'est féroce, c'est poignant. C'est un roman d'un noir d'encre avec les accents d'un chant du cygne."

Christian Gonzalez, Madame Figaro

FAYARD
www.editions-fayard.fr

Un siècle de Nobel

Nobel. A lui tout seul, le mot fait autorité. Détaché du chimiste suédois qui l'a porté dans la seconde partie du XIX^e siècle, il ne désigne plus qu'un ensemble de prix dont on fêtera, en décembre, les cent ans. Mais son aura demeure d'autant plus large qu'il représente, en matière littéraire, un symbole inégalé. Un nombre incalculable de distinctions sont en effet décernées chaque année dans les limites d'un pays ou d'une langue, mais aucune ne prétend couvrir ainsi le spectre de la littérature mondiale. Ambition prodigieuse, il est vrai, et, dès 1901, sujette à de multiples controverses... Pour le centième anniversaire du prix – et peu avant que les archives des délibérations concernant la première moitié du XX^e siècle ne soient publiées en suédois – des membres de l'Académie Nobel, dont le secret est d'ordinaire une règle d'or, ont bien voulu répondre, à Stockholm, aux questions du « Monde »

Comme pour couper court aux innombrables commentaires suscités par leurs décisions, les jurés du Nobel ont fait du secret leur marque de fabrique. Une décennie après l'autre, le prix Nobel de littérature est donc décerné au terme de délibérations tenues absolument confidentielles et selon un calendrier mystérieux – contrairement à ce qui se passe pour les prix de médecine, d'économie, de physique et de chimie ou de la paix, dont la date de proclamation est communiquée à l'avance. Avant l'annonce du prix, qui intervient à Stockholm dans les premiers jours d'octobre, pas de liste préalable, pas de présélection officielle, mais une discrétion qui finirait presque par tuer les rumeurs. Cet aspect des choses ne figurait pourtant pas dans le fameux testament d'Alfred Nobel, rédigé à Paris, en 1895. Un rectangle de papier brun, couvert de texte et de rajouts verticaux, qui trône aujourd'hui dans un salon de la fondation Nobel, à Stockholm. Par ce document, le « vagabond le plus riche d'Europe », comme le surnommait Victor Hugo, laissait une fortune destinée à récompenser les créateurs du monde entier. Avec, à la clef, d'innombrables divergences d'interprétations et des polémiques à n'en plus finir. Pour la partie littéraire, c'est à l'Académie des lettres suédoise que revient l'honneur ambigu de choisir l'heureux bénéficiaire d'une récompense qui s'élève aujourd'hui à quelque 9 millions de francs (environ 1,4 M€). Créée en 1758, sur le modèle de l'Académie française, l'Académie suédoise compte dix-huit membres cooptés à vie. Romanciers, poètes, historiens, linguistes, le cénacle présidé par le très érudit Horace Engdhal voit affluer, chaque année, des suggestions du monde entier, celles-ci émanant des anciens lauréats, bien sûr, mais aussi d'autres personnes investies dans la vie littéraire. Un « comité Nobel » composé de cinq académiciens, est alors chargé d'examiner cet afflux d'offres, puis de les trier. La liste passe ainsi de 200 noms à 20, puis à 5 avant l'été. Durant deux mois, l'ensemble des académiciens potassent alors les œuvres en lice, afin de pouvoir se décider avant le jour fatidique.

Un travail énorme et même « tuant », comme l'explique l'académicienne et romancière Birgitta Trotzig. Souvent polyglottes et disposant de moyens considérables, d'une immense bibliothèque et de dossiers de presse très complets, les académiciens peuvent aller jusqu'à faire traduire des livres à leur seul



Reception de Gao Xingjian en 2000

usage. Mais la rumeur affirme aussi que certains candidats, trouvant sans doute ces sources d'informations incomplètes, se livrent à des visites de courtoisie préparatoires – quitte à se « griller » d'avance, quand le lobbying en question se fait trop voyant. Car s'il est une chose que les académiciens détestent, c'est bien d'être bousculés. D'autant que leur indépendance est un point crucial pour une récompense qui a bâti sa réputation sur l'intégrité de son jury. Encore fallait-il que celui-ci s'accorde sur le sens des dernières volontés d'Alfred Nobel, ce qui ne fut pas chose facile.

AUX PREMIERS TEMPS

Jusqu'en 1912, l'Académie a cherché à coller le plus possible aux termes-clefs du testament. Pour cela, elle a cru nécessaire de promouvoir « un idéalisme noble et sain », proclamant sa volonté de maintenir l'Académie dans son rôle de « rempart du conservatisme et du bon sens littéraire ». C'est ainsi que Sully Prudhomme sera choisi, en 1901, aux dépens d'Ibsen, de Zola ou de Tolstoï, jugés trop subversifs, et que Thomas Hardy puis Henry James seront successivement écartés – le premier parce « ses œuvres n'apportent pas le confort consolateur que le grand art doit offrir », le second parce que ses romans, et notamment *Les Ailes de la colombe*, sont bâtis sur des thèmes « invraisemblables et répugnants ».

A partir de 1912, l'Académie s'aperçoit qu'elle a interprété de façon trop étroite la volonté de son testateur. D'où, l'année suivante, l'attribution du Nobel à Rabindranath Tagore, premier lauréat non européen. Mais la première guerre mon-

diale vient mettre un coup d'arrêt à ces efforts. « *Aucun surréaliste n'a été récompensé, aucun expressionniste d'envergure, aucun poète ni dramaturge issu de la souche féconde de Dada ou de l'absurdisme (André Breton, Hugo Ball, Gertrude Stein)* », remarque George Steiner dans un article célèbre, *The Scandal of The Nobel Prize (The New York Times Book Review, 1984)*. Kjell Espmark, académicien et auteur d'un livre sur le sujet (*Le Prix Nobel*, paru chez Baland en 1986 et aujourd'hui introuvable) en convient : l'Académie « offre alors le spectacle d'un cercle de personnes très douées et cultivées mais dépourvues de tout moyen de discerner ce que nous considérons aujourd'hui (...) comme les apports les plus féconds à la littérature de leur époque ». Il faut attendre la fin de la deuxième guerre mondiale pour voir s'opérer un changement radical. En 1945, le lauréat aurait dû s'appe-

ler Paul Valéry si l'intéressé n'était pas mort au mois de juillet. De plus en plus, le prix Nobel s'efforce de récompenser des « novateurs », parmi lesquels Hesse, Gide, Eliot ou Faulkner, mais aussi, un peu plus tard, Perse ou Beckett (qui le distribuera anonymement à des nécessiteux). A quoi s'ajoute, à la fin des années 1970 – avec Singer, Elytis ou Milosz – une volonté d'attirer l'attention sur des aires linguistiques peu connues, yiddish, grecque ou polonaise, en l'occurrence.

A partir de cette époque, les académiciens mettent en avant le pragmatisme et l'humilité de leur démarche. Voyez, disent-ils en substance, il n'y a pas un, mais des Nobel, fruits d'une succession de lignes et de tendances dont l'esprit n'a pas cessé de varier en fonction de la personnalité du secrétaire perpétuel, de la sensibilité des jurés et de ce que ceux-ci pensaient être la volonté d'Alfred

Nobel. D'où les erreurs, les limites, les regrets inévitables (Proust, Joyce, Musil, Borges, Malraux...). D'où cette apparente modestie qui semble commune aux membres de l'Académie suédoise. En butte aux critiques et, sans doute, aux tentatives de pressions, ceux-ci finissent par former « une sorte de famille », selon leur secrétaire perpétuel. A l'issue des séances de travail, le groupe se retrouve régulièrement dans les locaux raides et désuets de la très vieille auberge Den Glydene Freden (La Paix dorée), fondée en 1722 dans un vieux quartier de Stockholm. Mais cette atmosphère n'a pas empêché les dissensions ni même les drames, parfois sanglants. Quelques années après avoir reçu le prix Nobel ex aequo avec un autre écrivain suédois, Eyvind Johnson, l'académicien Harry Martinsson se suicida dans des conditions tragiques. Accablé par la presse, qui critiquait le choix de lauréats issus de l'Académie, l'écrivain se fit hara-kiri à l'aide d'une paire de ciseaux. D'autres quittèrent l'institution à la suite de l'affaire Rushdie, estimant que l'Académie aurait dû soutenir officiellement cet écrivain pour lutter contre l'atteinte à la liberté dont il était la victime. Et même parmi ceux qui sont restés, la plupart continuent de penser que l'institution aurait dû, pour une fois, déroger à son principe affiché de non-intervention politique.

UN PRIX « SURÉVALUÉ »

Certains enfin se sont abstenus de siéger depuis plusieurs années, en raisons de différends avec leurs confrères. Ainsi de Knut Ahnlund, qui ne fréquente plus l'Académie depuis 1996, mais n'exclut pas d'y revenir pour pousser des noms comme ceux de Fuentes, Vargas Llosa ou Naipaul... Knut Ahnlund, qui monnaie ses interventions 1 500 couronnes suédoises (environ 1 000 F), n'hésite pas à critiquer les choix de ses confrères, entre autres, celui de Dario Fo, en 1999 (« pas assez bon »), considéré comme « un ami de Lars Forssell », l'académicien qui « en a eu l'idée ».

Les attaques peuvent aussi venir de l'extérieur, même si beaucoup d'intellectuels suédois reconnaissent le sérieux et la bonne foi des académiciens. « *Cela fonctionne tant bien que mal, avec de très bonnes intentions* », explique l'écrivain Madeleine Gustafsson. De son côté, Lars Olof Franzen, critique littéraire au journal *Dagens Nyheter*, constate que le prix lui paraît « surévalué », que son principe est « étrange », mais qu'il apprécie de voir des lauréats inconnus surgir en pleine lumière. Les lauréats, quant à eux, n'ont qu'à se féliciter de la gloire, même si leurs ventes ne sont pas toujours proportionnées au retentissement intellectuel du prix. En 1995, Jérôme Lindon, l'éditeur de Claude Simon, confiait ainsi que les ventes de *L'Acacia*, son livre le plus connu, atteignaient péniblement... 600 exemplaires par an, pour le monde entier.

Florence Noiville et Raphaëlle Réollet

Lire également dans le quotidien les pages 26 et 27

Grand concours 2002

Je BOUQUINE

Alexandre Jardin L'île des enfants

Je Bouquine, le magazine littéraire des ados, organise un concours d'écriture réservé aux moins de 15 ans.

Alexandre Jardin a écrit le début d'une histoire... À eux d'imaginer la suite !

Vous trouverez ce texte dans *Je Bouquine* d'octobre (en vente chez les marchands de journaux), les Fnac et Fnac Junior, sur les sites internet : www.okapi.bayardpresse.fr, fnac.com et www.lemonde.fr.

Plus de 1000 prix à gagner.
Je Bouquine, 3, rue Bayard, 75008 Paris



Un dynamiteur de légende

Avant de devenir, à titre posthume, le bienfaiteur des lettres et des sciences, qui était donc Alfred Nobel ? C'est pour tenter de répondre à cette question que le Suédois Rune Pär Olofsson s'est lancé dans les chemins périlleux de la biographie romancée. Le résultat n'est pas merveilleux – à cause de la naïveté de l'écriture et de l'absence totale de référence aux sources –, mais donne une idée de ce que furent de la vie du grand homme et le contexte dans lequel il amassa sa fortune.

Pour obtenir des informations plus documentées, mieux vaut donc se reporter au livre d'Isabelle Lévy. Outre la liste des lauréats et quelques données statistiques intéressantes, l'auteur y propose une biographie sommaire, mais assez précise d'Alfred Nobel. Issu d'une famille de chimistes investis, Nobel bâtit son empire et sa réputation sur la découverte d'un procédé permettant de canaliser le caractère explosif de la nitroglycérine. Autrement appelée dynamite, l'invention de Nobel avait été obtenue à force d'efforts surhumains, de très nombreux tâtonnements et d'une incroyable persévérance. Car il en fallut des faillites, des explosions incontrôlées, des démen-

agements à la cloche de bois, des disputes et des deuils, avant de parvenir à l'expérimentation qui devait lui apporter le succès et la richesse. Obsédé par la hantise de la pauvreté, Alfred saisit rapidement la nécessité de déposer des brevets, de trouver des investisseurs et de lutter pour la commercialisation de son produit – parfois au prix de quelques entorses à la loi. A ses débuts, la dynamite intéressa moins les militaires (trop dangereuse !) que les entrepreneurs de travaux publics. On imagine aisément les progrès liés à l'utilisation d'un tel explosif, au siècle où se développèrent en masse routes, ponts et autres voies de chemin de fer. Mais les inventions de Nobel, qui se déclarait pacifiste, ont aussi servi à la guerre, d'où le caractère profondément ambigu de son parcours. Il est cependant admis que la plus grande partie de sa fortune provient de la vente d'explosifs à usage civil.

R.R.

★ *Le Roi de la dynamite*, de Rune Pär Olofsson (traduit du suédois par Philippe Bouquet, éd. Gaïa, 410 p., 22,71 € [149 F]). *Nobel, 100 ans de prix, 100 ans d'histoire*, d'Isabelle Lévy (éd. Josette Lyon-ville de Sevrans, 174 p., 9,91 € [65 F]).

HERMÈS

cognition,
communication, politique

Les résultats d'une étude menée pour le Ministère de la Recherche sont éloquentes : sur 262 revues françaises et étrangères, *HERMÈS* est la première revue francophone pour la pertinence scientifique et la notoriété. Créée en 1988, dirigée par Dominique Wolton, *HERMÈS* a publié 400 auteurs dans 30 numéros thématiques.

TOME 30

STÉRÉOTYPES DANS
LES RELATIONS NORD-SUD
coordonné par Gilles Boëtisch
et Christiane Villain-Gandossi
22 x 22 - 264 p - 23 € - 150,87 FF

HERMÈS

STÉRÉOTYPES
DANS LES
RELATIONS NORD-SUD

CNRS EDITIONS

un éditeur au service de l'édition scientifique

« Redéfinir la notion de littérature »

Le secrétaire permanent de l'Académie suédoise, Horace Engdahl, répond aux critiques émises à l'encontre du choix des Nobel et s'exprime sur l'évolution de ce prix

« Horace Engdahl, vous êtes écrivain et secrétaire permanent de l'Académie suédoise. Sur dix-huit membres de l'Académie, trois refusent de siéger depuis l'affaire Rushdie ». En quelques années, trois secrétaires perpétuels se sont succédés, dont l'un, Lars Gyllenstein, a publié un ouvrage très violent sur le fonctionnement de votre institution. Quelles étaient les vraies raisons de cette crise ?

— La discussion autour de Rushdie et de la fatwa en a été le révélateur, non le déclencheur. En fait, Rushdie n'a fait l'objet d'aucun conflit. L'Académie n'étant pas autorisée à prendre des positions politiques, ses membres ont soutenu, à titre individuel, à des actions de soutien en faveur de l'auteur des *Versets sataniques*. En réalité, l'Académie était l'objet d'une sourde lutte de pouvoir et de personnes engagées depuis des années. Celle-ci portait notamment sur le statut du secrétaire perpétuel. Le roi Gustaf III, fondateur de l'Académie en 1786, avait prévu que celui-ci exercerait ses fonctions jusqu'à sa mort. C'est ainsi que le premier secrétaire a occupé ce poste pendant trente-sept ans, y compris en étant aveugle. Mais, dans les années 1960, il a été décidé que le secrétaire perpétuel démissionnerait à soixante-dix ans. C'est ce qu'a fait Lars Gyllenstein, mais, psychologiquement, il n'a pu se résoudre à accepter un successeur. D'autres raisons ont expliqué le départ de Knut Ahnlund et Kerstin Eckman. Mais, à chaque fois, la nature de ces conflits était personnelle. Aucun grand principe n'y était en jeu. S'ils ont suscité un écho mondial, c'est qu'on a spéculé sur leur interprétation.

— Il est souvent reproché à votre Académie, lors de l'attribution du Nobel, de faire prévaloir des critè-

res politiques ou géopolitiques sur des considérations artistiques. On cite à ce propos la Sud-Africaine Nadine Gordimer, le Portugais José Saramago, le Chinois Gao Xingjian... Que répondez-vous à cela ?

— Il est très rare que nous fassions allusion, dans nos discussions, aux convictions politiques des écrivains. Je dirais même que nous évitons de nous informer sur ces sujets. Aussi

tiques qu'il est difficile de contrôler. Gao Xingjian n'était pas non plus un Nobel « politique », mais la réaction chinoise ne s'est pas fait attendre. Encore une fois, ce n'était pas l'intention mais l'effet. Si nous voulions éviter toute lecture politique de nos décisions, il nous faudrait consacrer des médiocres. Dans toute grande œuvre, il y a une force symbolique qui en fait un objet subversif.

— vres, de l'Asie à l'Afrique, mais aussi en Europe.

— Comment envisagez-vous l'évolution du prix Nobel de littérature ?

— Il entre dans notre tâche une part de responsabilité et d'irresponsabilité. Nous devons nous sentir libres de redéfinir la notion même de littérature, sa fonction, sa nature. Dans le testament d'Alfred Nobel figure une disposition intéressante concernant les œuvres historiques, philosophiques, les essais à caractère littéraire ou paraterrain. Cette possibilité de consacrer de telles œuvres a été, jusqu'à présent, sous-utilisée. On songe à Mommsen (1902), à Bergson (1927), à Bertrand Russell (1950) ou à Winston Churchill récompensé pour ses qualités d'orateur (1953). Mais cela ne fait que peu d'exemples. Or, aujourd'hui, nous assistons à un glissement de la littérature, laquelle s'ouvre de plus en plus aux représentations où la fiction pure ne prévaut plus. La démarcation s'atténue entre les œuvres d'imagination et celles où la recherche de la vérité s'effectue à travers des faits. Le rôle joué, par exemple, par le récit de témoignage est devenu considérable. L'exemple évident est *L'Archipel du Goulag*, de Soljenitsyne, l'œuvre de la seconde moitié du siècle qui a peut-être le plus changé la mentalité de notre temps.

— On pourrait citer d'autres types d'ouvrages, écrits non par des victimes mais par des observateurs. Des anthropologues, par exemple (dans ce contexte, il serait parfaitement légitime d'évaluer une œuvre telle que celle de Claude Lévi-Strauss). Les récits de voyage de V.S. Naipaul, où entrent des techniques poétiques, font également partie intégrante du patrimoine littéraire. Ce sont des romans dont les personnages, réels, parlent comme les damnés de *L'Enfer* de Dante. L'idée n'est pas nouvelle, mais le fait qu'un tel mode d'expression occupe désormais une place centrale dans le champ littéraire devrait trouver une traduction dans les décisions des jurés Nobel.

Propos recueillis par Florence Noiville et Raphaëlle Rérolle

En Suède, le prix Nobel meurt après Noël

Classes anarchiques, piles de livres effondrées, la librairie Hedengrens fait une pause, vendredi 28 septembre, dans son grand débâlage d'automne : Hans Ruin, professeur de philosophie, y donne une causerie sur Nietzsche. Plusieurs dizaines d'auditeurs, presque exclusivement des retraités, sont venus l'écouter, assis en rang d'oignons sur des sièges pliants. A la fin de la leçon, un vieux monsieur se penche à l'oreille de sa voisine : « Il n'est pas idiot, celui-là. » Adossé à un rayon, un exemplaire de son dernier essai à la main, Hans Ruin répond par un sourire affable aux demandes de dédicaces puis, discrètement, s'éclipse. Dans la grande vitrine de la librairie qui donne sur la place Sture, au cœur de Stockholm, son essai côtoie, pêle-mêle, une Histoire de l'Afghanistan, une exégèse du Coran, un abrégé de philo et un ABC d'oéologie. A quelques jours de l'attribution du 98^e prix Nobel, Hedengrens, comme on l'appelle ici, expédie les affaires courantes et solde sa littérature anglaise.

« On ne s'affole pas. De toute façon, il n'y a pas grand-chose à faire, juste vérifier que notre carnet d'adresses est à jour, pour passer nos commandes le plus rapidement possible auprès de la maison d'édition qui publie le lauréat », explique Fredrik Lind, responsable de la littérature suédoise et étrangère en langue suédoise de Hedengrens. Il se souvient avec amusement de l'attribution du Nobel 1998 à l'écrivain égyptien Naguib Mahfouz. « Mahfouz était publié par Bakhall, une petite maison d'édition qui sort tout son catalogue sur ses propres presses. A l'annonce du lauréat, ils s'étaient barricadés, avaient coupé leur ligne de téléphone et ne répondaient plus à personne. La panique. »

Le Nobel est l'événement de l'année pour les libraires suédois. « Le

prix profite à toutes les catégories de publication. L'intérêt des lecteurs suédois a d'ailleurs augmenté ces dernières années. D'un point de vue commercial, on peut comparer son effet avec celui du prix Goncourt en France », assure Thomas Wyatt, directeur adjoint de la fédération suédoise des libraires. A condition, nuance-t-il, que les auteurs récompensés soient « faciles » à lire. Et Thomas Wyatt de citer Isaac Bashevis Singer (1978), Gabriel Garcia Marquez (1982, « la poule aux œufs d'or », selon Fredrik Lind) ou Toni Morrison (1993). « Le prix Nobel de littérature se vend longtemps, parce que la remise des prix intervient deux mois après l'annonce officielle et quinze jours avant Noël », affirme Thomas Wyatt. Passées les fêtes de fin d'année, « le prix Nobel est mort », lance un libraire. Quelques rares « survivants » (Garcia Marquez, encore), ajoutés à la bibliographie obligatoire des étudiants en lettres, continuent cependant, des années plus tard, à modérer l'actuel déclin de la littérature générale dans les bilans comptables des libraires suédois.

Pour l'heure, Fredrik Lind s'est contenté, en guise de préparatifs à la « folle semaine » des Nobel, de s'assurer du bon fonctionnement du poste de radio. Le jour de l'annonce de l'attribution du prix, tous les employés de la librairie se rassembleront autour de lui, à la caisse. A un journaliste qui lui demandait en 1990 quel écrivain, selon lui, méritait le Nobel, Fredrik Lind avait lancé le nom d'Octavio Paz, « au hasard, pour dire quelque chose ». Quelques jours plus tard, le romancier mexicain était distingué par l'Académie suédoise. Pour le prix Nobel de littérature 2001, Fredrik Lind parie sur l'Indonésien Pramoedya Ananta Toer. Un roman de Toer est disponible à Hedengrens : en un seul exemplaire, il a été mis en rayon en 1995...

Boris Lévy

L'affaire Sartre

Le 14 octobre 1964, Sartre écrit à l'Académie pour refuser à l'avance le prix Nobel. En réclamera-t-il le montant par la suite ? En 1975, lors d'un entretien avec Michel Contat (*Le Nouvel Observateur*), Sartre se demandait comment il allait vivre désormais, car son compte bancaire était vide. L'écriture lui étant interdite par sa demi-cécité, il s'inquiétait de ne plus pouvoir compter que sur les droits de ses œuvres anciennes. Il travaillait alors à un projet d'émissions historiques pour Antenne 2. Or, en septembre 1975, Sartre annonça qu'il renonçait à ce projet, à cause des obstacles élevés par la chaîne et convaincu que le pouvoir s'opposait en sous-main à ce projet ouvertement politique. Une polémique naquit et, le 26 septembre 1975, l'AFP diffusa une dépêche selon laquelle des amis de Sartre avaient pris contact avec la Fondation Nobel pour savoir si le montant du prix (275 000 F) pourrait quand même lui être versé. On soupçonna quelque un de son entourage, inquiet pour lui, d'avoir pris cette malencontreuse initiative. Sartre envoya aussitôt un démenti au *Monde*, où il disait apprendre avec stupeur cette démarche « absurde », les raisons qui lui avaient fait refuser le prix restant, dix ans après, « rigoureusement les mêmes » (*Le Monde*, 28 septembre 1975).

est-ce parfois une surprise lorsqu'un lauréat arrive à Stockholm et se lance dans des déclarations politiques. Ce fut le cas pour Saramago. Après la remise du prix, il a prononcé un discours qui était clairement l'expression d'une pensée d'extrême gauche, et, pour la première fois, les académiciens se sont dit : « Mais c'est un communiste ! » Pourtant, dans ses ouvrages, on ne trouve presque aucune trace de ce militantisme. Les grandes œuvres littéraires sont, je ne dirais pas apolitiques, mais politiquement polymorphes. Cela étant dit, il est vrai que nos choix ont parfois des effets poli-

— Pourtant, du point de vue de la forme, vos détracteurs notent que l'on cherche en vain, dans le palmarès du Nobel, les démarches expérimentales qui sont la marque de la modernité. Le prix Nobel est-il conservateur ?

— Il est impossible de s'analyser soi-même d'un point de vue historique. Néanmoins, au début des années 1980, de nombreux prix ont couronné non pas des écrivains établis mais souvent des quasi-inconnus. Ce fut le cas de Milosz en 1980 ou de Canetti, qui, en 1981, n'était connu que de certains milieux littéraires allemands. Seifert, de même (1984), était lu à Prague mais guère au-delà. La poétesse polonaise Szymborska avait certes une certaine réputation, mais dans des cercles limités... Grâce à nos méthodes de travail, nous pouvons avoir cette fonction de décou-

Michel Braudeau

L'interprétation des singes



« Le roman le plus vaste, le plus bizarre, le plus nourrissant et le plus passionnant de cette rentrée littéraire de troisième guerre mondiale. Le chef-d'œuvre de Michel Braudeau. »

Patrick Besson, *Le Figaro Littéraire*

Stock

Les académiciens suédois et le reste du monde

Par un concours de dates, le centenaire du prix Nobel coïncide avec le début du XX^e siècle. En se retournant sur leur histoire, les jurés de cette très fameuse assemblée embrasseront donc aussi le siècle tout court — ce siècle qui fut, dit-on, celui du roman. Lourde de sens, cette perspective est évidemment rendue plus cruciale par l'autorité dont jouit cette récompense à travers le monde. Non seulement le prix Nobel de littérature, richement doté, s'inscrit dans un ensemble de prix couvrant plusieurs autres disciplines — ce qui tend à renforcer son caractère universel —, mais il est surtout la seule distinction internationale en la matière. Cette caractéristique a sans doute engendré un effet d'optique qui prête au prix lui-même la vertu de hiérarchiser la littérature mondiale, et à ses jurés, la charge écrasante d'appartenir à un tribunal tout-puissant. Ce qui, bien entendu, soulève un problème de légitimité.

Il est intéressant de noter que ces prétentions ne proviennent pas des jurés eux-mêmes. Lesquels font plutôt preuve d'une certaine modestie et n'affirment pas — qui le pourrait ? — sortir un choix purement objectif de leur manche. Tous ou presque insistent sur le décalage qui s'est instauré entre l'immense influence du prix et l'ambition réelle de leur projet. « Disons que nous déterminons des « couches d'écrivains » qui ont tous, peu ou prou, la même valeur, note la romancière Birgitta Trotzig. C'est de ces couches que le jury extrait son lauréat, qui n'est pas forcément le plus grand du monde. » Dès l'origine, d'ailleurs, les académiciens ont redouté le poids de leur responsabilité. Lors de la remise du premier Nobel, le secrétaire perpétuel exprimait ses angoisses dans un quatrain resté célèbre : « Point n'était désirée, point n'était recherchée/La


charge qui pèse sur nos épaules de Suédois/Plus d'un plie sous une telle responsabilité/Tandis que le monde observe, critique notre choix. » A tel point que deux académiciens d'alors s'étaient même prononcés contre la donation d'Alfred Nobel ! Pour autant, à la lumière de l'événement et de ses enjeux (gloire, consécration, postérité peut-être...), il est difficile de ne pas mettre en question les plus criantes de ses limites. Une académie composée de membres nommés à vie, dont la moyenne d'âge est de soixante-dix ans et dont les goûts littéraires évoluent peu, est-elle la plus qualifiée pour connaître, jauger, évaluer la créativité littéraire du monde entier ? Même si un tiers de ses membres a été renouvelé depuis 1989, même s'ils voyagent, lisent et s'informent ardemment, peuvent-ils réellement porter dans leur besace toute la richesse des expressions littéraires de notre temps ? Un siècle de recul montre en réalité à quel point le prix Nobel de littérature est « européenocentré » : en cent ans, l'Océanie a reçu 1 prix, l'Asie 3, l'Afrique 4, et l'Amérique 16, lorsque l'Europe, elle, était couronnée... 73 fois.

Sans doute, l'origine suédoise des jurés a-t-elle souvent favorisé l'ouverture du prix vers le reste du monde : jugée politiquement neutre, la Suède est aussi un pays de langue minoritaire. Néanmoins, la vraie limite du prix Nobel tient aujourd'hui moins à la taille restreinte de son jury (18 membres) qu'à sa composition purement locale. Un prix d'audience internationale peut-il encore être décerné à une échelle exclusivement nationale ? C'est peut-être en réfléchissant dans cette direction que les académiciens suédois pourraient le mieux respecter le rêve cosmopolite d'Alfred Nobel.

Fl. N. et R. R.

Michel Del Castillo

Les étoiles froides



« Un roman magnifique mêlant l'intime et le romanesque. »

Olivia de Lamberterie, *Elle*

« Un fascinant récit entraînant le lecteur au bout de la honte et de l'effroi. »

Thierry Gandillot, *L'Express*

Stock

La littérature prône l'Europe, la culture et la paix à Sarajevo

Organisées par le Centre André-Malraux, les Rencontres européennes du livre se sont tenues dans la capitale bosniaque, malgré l'absence de subventions de l'Union européenne. Dans une atmosphère de conflit international, les écrivains y ont manifesté leur souci de dialogue entre les cultures

Créés l'an dernier d'une complicité entre Francis Bueb, fondateur en 1996 du Centre André-Malraux, ce havre de la culture française et de la défense des droits de l'homme campé en dépit des immobilismes, des bombes et des massacres en capitale bosniaque, et Michel Le Bris, fondateur des Etonnants voyageurs, les Rencontres européennes du livre de Sarajevo se sont tenues du 27 septembre au 3 octobre. Elles ont prouvé cette année encore le bien-fondé et le succès de la manifestation, l'importance des échanges qui se cultivent entre langues, cultures et littératures d'Europe, le besoin de fraternité qui se développe entre écrivains prêts à ignorer les frontières que leur imposent les politiques. En même temps, cette édition, à laquelle participaient des institutions prestigieuses (du British Council à la Fondation balkanica, en passant par la Bibliothèque historique de la Ville de Paris, Pro Helvetia, RFI, la revue *Esprit*, les ambassades belge, suisse, française, allemande à Sarajevo...), semble

souffrir, pour parler le langage des techniciens de Bruxelles, d'un déficit d'Europe. Elle s'est déroulée sans la moindre subvention de l'Union européenne, qui, tout en se réjouissant avec un certain cynisme que les Rencontres puissent avoir lieu sans sa contribution, a expliqué que le Festival de littérature européenne de Sarajevo n'avait pas « obtenu le nombre de points nécessaire » pour être sélectionné au milieu d'autres projets « techniquement viables ».

Disons-le net : cette dérobade (ou cet aveuglement) est un scandale, et l'argument brandi est de l'ordre de la mascarade. Que ne se privent pas de dénoncer les organisateurs – dont Jean-Marie Laclavetine (président de l'association), Jorge Semprun (président du comité de parrainage), Claude Bleton (directeur du Collège international des traducteurs littéraires d'Arles) et Michel-Edouard Leclerc (membre du collège des partenaires) : « Nous pourrions souligner que notre volonté est de rassembler, dans le lieu par excellence où au cours des décennies passées l'Europe s'est cherchée et parfois

perdue, les forces vivantes et les intelligences qui pourraient permettre de lui inventer un futur. Mais à quoi bon. C'est visiblement une autre Europe que l'on veut à Bruxelles... Nous n'aurons aucun mal à expliquer à Juan Goytisolo, Erri de Luca, Paul Gardes, Jacques Lacarrière, Edgar Morin, Peter Schneider, Vidosav Stevanovic, Predrag Matvejević, François Fejtő, Alain Finkielkraut, Bernard-Henri Lévy... pour n'en citer que quelques-uns, qu'ils n'ont pas obtenu le nombre de points suffisant. Ce sont des gens intelligents : ils comprendront très vite ce dont il est question. Et ils seront, n'en doutons pas, sensibles aux vœux de réussite qui concluent la lettre de M. l'ambassadeur de l'Union européenne... Que M. l'ambassadeur soit donc rassuré : en effet, nous continuerons... C'est que nous ne sommes pas seulement naïfs : nous sommes également têtus. »

Datée du 17 septembre, la lettre de refus de M. l'ambassadeur de l'Union européenne en Bosnie semble en effet ignorer l'ambition d'une manifestation qui réunit des écrivains, traducteurs (indispensables

maillons d'une langue commune de la culture), dessinateurs, musiciens, photographes, acteurs, cinéastes (Jean-Luc Godard est venu présenter *Eloge de l'amour* le 1^{er} octobre) et intellectuels venus des divers pays des Balkans, mais aussi de France, d'Allemagne, de Suède, d'Angleterre, d'Italie, d'Espagne, de Turquie, des Etats-Unis ou d'Algérie, afin qu'ils puissent se parler, évoquer leurs épreuves passées, leur désir de construire une Europe ouverte. Et ignorer aussi que, depuis le 11 septembre, ce type de dialogue est particulièrement nécessaire.

Ecoutez Nenad Popovic, éditeur à Zagreb et fondateur du groupe qui chercha en 1999 à reconsolider la scène culturelle de l'ex-Yougoslavie : « Je me disais : la guerre relève du passé. Mais les rencontres littéraires de cette année se tiendront à la veille d'un nouveau conflit. Les flottes de guerre s'empressent d'aller prendre position sur les mers du monde entier. J'ai pensé proposer au Centre André-Malraux de tout annuler. Dieu merci, je ne l'ai pas fait. Car plus la haine se propageait, plus les cris de

guerre retentissaient, plus je comprenais que ces rencontres auraient lieu au bon endroit et au bon moment, et qu'on n'aurait su leur trouver meilleure enseigne. En effet, si l'on souhaitait dire quelque chose avant que les canons se mettent à tonner et les avions à lâcher leurs bombes, existait-il un lieu plus approprié que Sarajevo ? Une autre ville était-elle mieux à même d'adresser un message de compassion aux citoyens de New York ? D'où aurait-on pu envoyer un appel crédible, demandant à faire taire la haine et à ne pas soupçonner injustement les musulmans, si ce n'est de cette ville qui a été si cruellement agressée à cause de son héritage islamique, et qui a été défendue avec la même ardeur par les catholiques, les orthodoxes, les juifs et les musulmans ? »

A Sarajevo, où la vie a repris depuis la fin du siège, au milieu des maisons criblées, trouées, autour de sa bibliothèque bombardée, Sarajevo où l'on élisait ce week-end une Miss au Holiday Inn, Sarajevo où des graffitis sur les murs demandent : « Combien de minutes de silence pour les musulmans assassinés depuis des siècles ? », la Slovène Brina Svit déclare être venue pour « commencer une nouvelle chaîne d'amitié ». Eva Almasy, d'origine hongroise, répète que Sarajevo est près du Londres de Rebecca West, près du Chicago où s'est installé le Bosniaque Aleksandar Hemon, près de son Budapest natal et près de New York, de Washington.

Predrag Matvejević, l'auteur du *Breviaire méditerranéen* (Fayard, 1992), sert de guide aux écrivains présents lors d'une visite de Mostar, où il naquit, Mostar ville crucifiée

« où nous vivions, dit-il, depuis longtemps en bonne entente malgré nos différences » ; et celui que tout le monde n'appelle plus que Predrag souhaite à son ami turc, le romancier Nedim Gürsel, de pouvoir retourner à New York sans tracas (« peut-être, ajoute-t-il avec malice en regardant le bel homme qu'est Gürsel, y aura-t-il, parmi les douaniers, une femme »). Björn Larsson, né en Suède, où il fit de la prison pour objection de conscience, plaide pour une redéfinition des écrivains comme vagabonds, errants, gens du voyage ou marins, et propose une réécriture de la Déclaration universelle des droits de l'homme, afin d'y inclure en priorité le droit de décider lui-même « pour quelle personne ou pour quelle cause il accepte de sacrifier sa vie », le droit de « refuser de faire la guerre, de refuser de tuer et d'être tué ». Dominique Sigaud demande pourquoi le bassin méditerranéen est à la fois refuge de douceur infinie et berceau de violence.

Un dialogue (avec des militaires en treillis parmi les auditeurs) où se mêlent Jacques Lacarrière (rappelant que les poissons portent le même nom de l'Andalousie à l'Egypte), Vidosav Stevanovic (dénonçant le rôle des intellectuels dans la guerre des Balkans) et d'où surgissent des questions auxquelles les politiques devraient donner des réponses : pourquoi les institutions européennes sont-elles implantées au nord (Matvejević) ? Comment éviter l'amnésie du sens de ce qui s'est passé (Véronique Nahoum-Grappe) ?

Jean-Luc Douin

L'EDITION FRANÇAISE

● **Naissance de Cosmopole.** Cette nouvelle maison d'édition vient d'être créée par Valérie Dumeige, qui, sans être historienne, a le goût des archives et des recherches. *Cosmopole* publie des témoignages principalement historiques, « tous à la première personne ». Premières parutions : *Esclave chez les Patagons* (récit d'un jeune Français du XIX^e siècle retenu prisonnier trois ans chez les Indiens des pampas sud-américaines), *A la recherche de Voulet* (sur les atrocités commises par l'armée française lors de la colonisation de l'Afrique) et *Histoire de la croisade*, de Foucher de Chartres, l'un des rares témoignages vécus sur la première croisade, à la fin du XI^e siècle. Chaque document est enrichi de cartes, de photographies et de mises en perspective réalisées par des historiens. Les livres sont diffusés par Vilo. Ils sont tirés à 1 000 exemplaires et sont vendus 13 euros (85,27 F.). Rens. : *Cosmopole*, 9, square Lamartine, 75016 Paris ; contact @cosmopole.fr

● **Création du Grand Miroir.** Autre nouvelle maison d'édition, Le Grand Miroir. Ancien directeur d'Ancre, Stéphane Lambert s'est associé à l'éditeur Luc Pire et au libraire Marc Filipson pour créer cette maison dont le nom est un pied de nez à Baudelaire, qui séjourna à Bruxelles à l'hôtel Le Grand Miroir. Diffusé en France par Flammarion, elle propose quatre collections : « La Littéraire » édite des textes francophones et étrangers. « La Petite Littéraire » publie des textes courts d'auteurs connus (Jacqueline Harpman, Julos Beaucarne). La collection « Duo » propose à un auteur contemporain de choisir un texte ancien peu connu. « Panorama », enfin, est une collection d'essais grand public qui sera lancée en 2002. (Ed. Le Grand Miroir, 37, quai aux Pierres-de-Taille, 1000 Bruxelles.)

La « plateforme » des Goncourt

Déjà, en 1998, les Goncourt avaient manifesté leur crainte de Michel Houellebecq. *Les Particules élémentaires* suscitait une polémique passionnante, remportait un succès public, était considéré à l'étranger comme le signe d'une nouvelle vitalité de la modernité française. Un Goncourt idéal. Mais le président de l'académie, François Nourissier, était presque le seul à le penser. On a donc « sorti du chapeau » Paule Constant (on se sert souvent de femmes dans ce genre de manœuvre).

Après ce coup piteux, en 1999, comme presque toujours lorsqu'elle veut se redonner une virginité littéraire, l'honorable académie s'est rabattue sur un auteur des éditions de Minuit, Jean Echenoz.

Venait ensuite 2000, dernier Goncourt du siècle. François Nourissier – encore lui – s'est enthousiasmé pour un auteur presque unanimement salué par la critique, qui n'avait rien publié depuis vingt-cinq ans, Jean-Jacques Schuhl. Mais *Ingrid Caven*, livre parfait pour ce siècle chaotique, a gagné avec quatre voix sur dix, uniquement parce que ses opposants n'ont pu se réunir sur un autre nom.

Et voici 2001. Premier Goncourt du XXI^e siècle. Autre symbole. Nouvelle catastrophe : François Nourissier ayant décidé, avec le temps, d'insister sur une défense de la littérature, soutient *Plateforme*, de Michel Houellebecq, roman qui fait encore plus de scandale et obtient encore plus de succès que le précédent. Un livre où l'Occident n'est guère épargné, mais les intégristes islamistes non

plus. Pour faire bonne mesure, Houellebecq n'a pas hésité à tenir, dans le magazine *Lire*, des propos provocateurs et très déplaisants sur l'islam en général. Il figure cependant sur la première sélection du Goncourt, rendue publique... le 11 septembre, juste avant l'attentat contre le World Trade Center.

Depuis, tous les pronostiqueurs patentés du milieu littéraire se disaient certains que Houellebecq n'aurait, cette fois encore, pas le Goncourt... Mais personne n'aurait parié sur son exclusion dès la deuxième sélection, rendue publique le 2 octobre (*Le Monde* du 4 octobre). Il n'a été défendu que par l'obstiné Nourissier. On n'aurait pas imaginé non plus qu'entrerait sur la liste... Alain Robbe-Grillet... soixante-dix-neuf ans, auteur *Minuit* et membre de longue date du jury Médicis.

En 1981, Robbe-Grillet publiait *Djinn*, il avait cinquante-neuf ans. Le Goncourt est allé à Lucien Bodard, soixante-dix-sept ans. En 1984, les Goncourt ont de nouveau bravé le ridicule en récompensant une romancière qu'ils avaient constamment ignorée, Marguerite Duras, soixante-dix ans. Ils peuvent donc continuer. Qui osera leur reprocher un lauréat goncourable dès 1955 (mais on avait choisi Roger Ikor...)? Si Robbe-Grillet obtient le premier Goncourt du XXI^e siècle, l'académie pourra cependant innover de nouveau : décréter que tout écrivain centenaire sera automatiquement primé ; instaurer un Goncourt posthume, le premier revenant, de droit, au spectre qui hante la littérature française, Louis-Ferdinand Céline.

Jo.S.

L'AGENDA

● LES 5, 6 ET 7 OCTOBRE. LIEN SOCIAL. A Mouans-Sartoux (06), a lieu la 14^e édition du Festival du livre, autour du thème « Moi et les autres » où écrivains et public débattent du futur lien social avec tables rondes, conférences et projections cinématographiques (à 10 heures, rens. : 04-92-92-47-24 ou www.mouans-sartoux.net/festivaldulivre).

● LE 6 OCTOBRE. MAICHALSKI. A Strasbourg et dans le cadre de la biennale Mitteleuropa, la bibliothèque municipale de Strasbourg (BMS) débute son cycle de rencontres avec Vera Maichalski et Lev Shargorodsky (à 11 heures, BMS, 3, rue Kuhn, 67000 Strasbourg ; rens. : 03-88-43-64-62).

● LE 6 OCTOBRE. POÉSIE. A Nantes, la Maison de la poésie organise la première édition de la Nuit de la poésie contemporaine (à 19 heures, au Pannonica, 9, rue Basse-Porte, 44000 Nantes, entrée 50 F [7,62 €], rens. : 04-40-69-22-32).

● LES 6 ET 7 OCTOBRE. DROIT. A Gaillac (81), la médiathèque municipale organise le 6^e Salon du livre sur le thème « Droit de dire, droit de faire » (à 10 heures, abbaye Saint-Michel, 81600 Gaillac, rens. : 05-63-81-20-23).

● LE 9 OCTOBRE. GUILLOUX. A Paris, la Société des compositeurs et auteurs multimédia (SCAM) propose une rencontre avec Bernard Pivot autour de la projection de *Louis Guilloux : le franc-tireur* (à 19 h 30, 5, avenue Velazquez, 75008 Paris ; rens. et réservations : 01-56-69-58-16).

● À PARTIR DU 9 OCTOBRE. LIVRES. A Paris, la Bibliothèque nationale de France présente deux expositions, « L'art du livre arabe, du manuscrit au livre d'artiste » et « Livres de Pierre Lecui-

tres avec Vera Maichalski et Lev Shargorodsky (à 11 heures, BMS, 3, rue Kuhn, 67000 Strasbourg ; rens. : 03-88-43-64-62).

● LE 6 OCTOBRE. POÉSIE. A Nantes, la Maison de la poésie organise la première édition de la Nuit de la poésie contemporaine (à 19 heures, au Pannonica, 9, rue Basse-Porte, 44000 Nantes, entrée 50 F [7,62 €], rens. : 04-40-69-22-32).

● LES 6 ET 7 OCTOBRE. DROIT. A Gaillac (81), la médiathèque municipale organise le 6^e Salon du livre sur le thème « Droit de dire, droit de faire » (à 10 heures, abbaye Saint-Michel, 81600 Gaillac, rens. : 05-63-81-20-23).

● LE 9 OCTOBRE. GUILLOUX. A Paris, la Société des compositeurs et auteurs multimédia (SCAM) propose une rencontre avec Bernard Pivot autour de la projection de *Louis Guilloux : le franc-tireur* (à 19 h 30, 5, avenue Velazquez, 75008 Paris ; rens. et réservations : 01-56-69-58-16).

● À PARTIR DU 9 OCTOBRE. LIVRES. A Paris, la Bibliothèque nationale de France présente deux expositions, « L'art du livre arabe, du manuscrit au livre d'artiste » et « Livres de Pierre Lecui-

re » (de 10 à 19 heures, de mardi au samedi, de 12 à 19 heures le dimanche ; 58, rue Richelieu, 75002 Paris, galerie Mazarine (1^{re} exposition) et galerie Mansart pour la seconde (entrée 35 F [5,34 €], rens. : 01-53-79-59-59).

● DU 11 AU 14 OCTOBRE. ENFANCES. A Bordeaux se déroule le 15^e Salon du livre autour des thèmes « Histoires d'enfances » et « Une escale littéraire : l'Afrique subsaharienne » avec, en invitée d'honneur, Bernadette Dao Sanou, écrivain du Burkina Faso (rens. : 05-56-43-04-35 ou salon-livre.bordeaux@wanadoo.fr).

Vérités et mensonges en littérature
STEPHEN VIZINCZEY
ANATOLIA/ÉD. DU ROCHER
« Une intelligence vivifiante »
« Un bain de bonheur » (P. Lepape, *Le Monde*)
« Les humeurs et les fureurs d'un amoureux de la littérature » (B. de Cessole)

Éloge des femmes mûres
STEPHEN VIZINCZEY
ANATOLIA/ÉD. DU ROCHER
« Un roman éblouissant » (P. Lepape, *Le Monde*)
« Un livre remarquable » (Bernard Pivot)

TANGUY VIEL
rencontre à
Compagnie
à l'occasion de la parution de
L'Absolue perfection du crime
(Ed. de Minuit)
le vendredi 5 octobre à 18 h.
58, rue des Écoles, Paris 5^e
Tél. 01 43 26 45 36

Les Éditions de l'Orme sont de nouveau distribuées par ALTERNA - Fax : 02.37.30.57.12 - Tél. : 02.37.30.57.00 inchangés

2^{ème} ÉDITION
"Un merveilleux petit livre, écrit avec le cœur. Comment les habitants d'un village sauveront leur ormeau multiséculaire, d'un pylône électrique."
Nicole Baud (*L'Ère Nouvelle*)

2^{ème} ÉDITION
Une plume insolente 85 F dans le style des écrivains du XVIII^e siècle.
Un parcours initiatique à travers les Mythes Fondateurs de l'Humanité.
Sirius
Illustrations de Lucie YONNET 90 F

FRANÇOIS VALLEJO
MADAME ANGELOSO
« Tout l'art de Vallejo, jouant sur les temps, le décalage des regards et variant les styles, est de réussir le portrait de ses personnages en même temps qu'il brosse celui de son héroïne. »
JEAN-CLAUDE RENARD
Le Magazine littéraire
EDITIONS
Viviane Hamy

Le Monde

DES LIVRES DE POCHE

VENDREDI 5 OCTOBRE 2001

RADIGUET, L'ANTI-RIMBAUD

L'œuvre intégrale, et inégale,
d'un écrivain adolescent
longtemps surévalué

p. III

LE MYSTÈRE « ATTRAPE-CŒURS »

Relectures contemporaines
du roman mythique

de Salinger

p. VIII et IX

LEÇONS POLITIQUES

DU TEMPS DE LOUIS XI

Les « Mémoires » de

Philippe de Comynes

p. X

SÉLECTION

La liste des « poches »
parus

en septembre

p. XIII à XVI



s o m m a i r e

Univers Poche en expansion

La stratégie de Jean-Claude Dubost, PDG de la filiale poche de Vivendi Universal Publishing

● LITTÉRATURES

Œuvres

de Raymond Radiguet (p. III)

La Plaine de Caïn

de Spôjmaï Zariab (p. IV)

Fils et Un amour de soi

de Serge Doubrovsky (p. IV)

Anna la douce

de Dezsö Kosztolanyi (p. IV)

Livraisons (p. V)

● ROMANS POLICIERS

Proie facile

de John Harvey (p. VI)

Livraisons (p. VI)

● SCIENCE-FICTION

Les Enfants de la lune

de Fabrice Colin (p. VII)

Livraisons (p. VII)

● DOSSIER

Le mystère

« Attrape-cœurs » :

Cinquante ans après sa première publication aux Etats-Unis, relectures contemporaines du roman-culte de J. D. Salinger (pp. VIII et IX)

● ESSAIS

Mémoires

de Philippe de Comynnes (p. X)

Sociologie

de la consommation

de Nicolas Herpin (p. XI)

Traité 51. Sur l'origine des maux

de Plotin (p. XI)

L'Anarchisme

en Europe

de Gaetano Manfredonia (p. XI)

Livraisons (p. V)

● MUSIQUES

Un tableau de l'édition musicale en « poche »

(p. XII)

Livraisons (p. XII)

● SÉLECTION

La liste des livres de poche parus au mois de septembre (p. XIII à XVI)

Même si sa marque emblématique s'écrit en français (« Pocket »), le groupe Vivendi Universal Publishing a préféré regrouper ses livres de poche sous la bannière d'Univers Poche quand Jean-Marie Messier a décidé de vendre à l'encan le nom imposé par le baron Havas au XIX^e siècle. Le nom Vivendi Universal Pocket ne passait pas et, au lendemain de l'été, Havas Poche est devenu Univers Poche. « Cela montre que nous sommes en développement, en expansion, comme l'univers », explique en riant Jean-Claude Dubost, PDG d'Univers Poche. Il affiche une progression de 20 % des ventes en deux ans et plus de 20 millions d'exemplaires vendus par an. Univers Poche a la volonté de devancer Le Livre de Poche du groupe Hachette.

Univers Poche regroupe quatre maisons : Pocket, Pocket Jeunesse, 10/18 et Fleuve noir. L'ensemble est dirigé par Jean-Claude Dubost depuis deux ans. Vieux routier de l'édition, il connaît tous les rouages du livre de poche. Il a commencé sa carrière chez Hachette en 1967, au Livre de poche justement, comme directeur commercial et éditeur, puis à la tête de Hachette Jeunesse. Vingt ans après, il prend en charge le livre au sein de Bayard Presse, où il obtient un colossal succès avec la série « Chair de poule », de R.L. Stine, qui fait aussi grincer quelques dents chez Bayard où elle n'est pas jugée très catholique... En 1999, sa carrière connaît un nouveau rebondissement quand il succède à Leonello Brandolini, parti diriger Robert Laffont.

Pour Jean-Claude Dubost, le livre « c'est d'abord une équipe éditoriale ». « 40 % de notre offre est constituée de création inédite, cela nous donne une souplesse éditoriale qu'on n'aurait pas si on ne dépendait que de la réédition ». La création se trouve principalement chez Pocket Jeunesse, Fleuve noir et 10/18, avec notamment la série « Grands détectives ». L'approvisionnement devient un problème crucial pour les éditeurs de poche, confrontés à une augmentation du montant des acquisitions.

Pocket – dirigée par François Laurent –, qui est de loin la principale maison d'Univers Poche, n'a pas beaucoup de difficultés d'approvisionnement, puisqu'elle peut s'appuyer sur toutes les maisons du groupe : Laffont, Plon, Belfond, Julliard, La Découverte, etc. Ce qui permet à Pocket d'être en tête des ventes avec Marc Levy comme avec José Bové. Pocket peut aussi se fournir ailleurs et les maisons du groupe céder leurs droits poche à d'autres éditeurs. Il ne s'agit pas de vases communicants, mais d'un sas par lequel on peut plus facilement passer. La proximité est aussi plus grande avec un éditeur qui n'appartient pas au groupe mais qui est distribué par Vivendi Universal Publishing.

L'appui d'un groupe est souvent nécessaire pour négocier avec les agents des best-sellers américains. « L'éditeur doit avoir un partenaire poche puissant pour faire face à des demandes d'à-valoir très importantes. De nombreux agents vendent en même temps les droits premiers et les droits poche », explique Jean-Claude Dubost. Autre problème pour les best-sellers internationaux : les droits sont limités dans le temps. « On n'a pas le temps de couvrir un à-valoir qu'il faut déjà renégocier les droits. Il y a des affaires qu'il vaut mieux refuser. D'autres qu'il ne faut pas hésiter à payer très cher si on sait comment augmenter les ventes d'un auteur », poursuit le patron d'Univers Poche, qui précise que face à cette inflation des droits, « la priorité d'Univers Poche est de constituer un fonds et de développer les ventes de fonds ». Les éditeurs de poche sont, comme les autres, à la recherche d'auteurs, y compris pour la réédition. C'est l'un des enjeux de la petite bataille qui a lieu entre J'ai lu et Pocket à travers leurs collections respectives, « Nouvelle Génération » – lancée la première – et « Nouvelles Voix ».

« On parie sur un auteur en devenir, on lui donne une chance d'atteindre un public plus large. Avec cette collection, on a décidé de se battre. Il faut montrer qu'on s'engage. On a sans doute passé un temps disproportionné

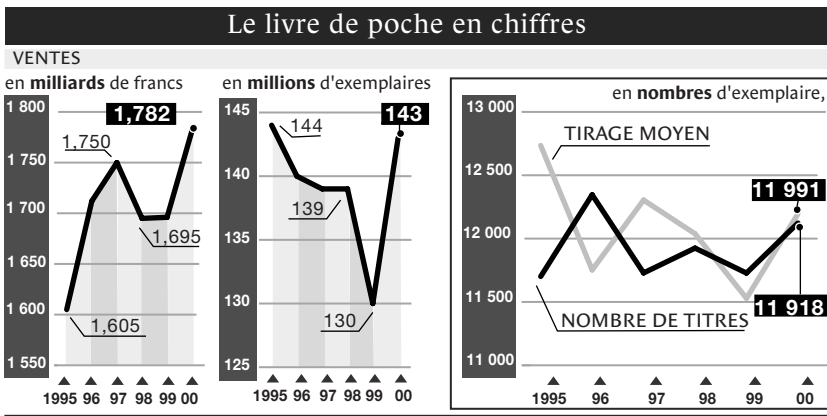
par rapport au chiffre d'affaires. Mais c'est un enjeu important. On contribue à installer des auteurs », explique Jean-Claude Dubost. L'enjeu pour ces deux maisons populaires, qui doivent une bonne partie de leur succès à la vente en supermarchés, est aussi de mieux s'implanter dans les librairies.

Univers Poche tient à une image diversifiée, mais les choses se brouillent parfois. A l'origine, 10/18 est une collection haut de gamme, qui s'adresse à un public choisi, principalement vendue en librairie. Mais la maison dirigée par l'infatigable Jean-Claude Zylberstein se hisse régulièrement sur les listes de meilleures ventes – grâce notamment aux *Chroniques de San Francisco* d'Armistead Maupin – et connaît un développement important depuis quelques années. Pocket, la maison principale, reste populaire, mais a ouvert sa porte à des « nouvelles voix » moins connues. Enfin, Fleuve noir était la branche populaire de la maison, vendue dans les gares, mais le fer de lance du Fleuve, Frédéric Dard-San Antonio, est désormais reconnu comme un romancier à part entière. Et Fleuve noir, récemment repris en main par Béatrice Duval, venue de J'ai lu, est depuis quelques années le maillon faible du groupe. Les difficultés apparues entre le fils de Frédéric Dard, Patrice Dard, qui va continuer San Antonio chez Fayard, et Univers Poche risquent de ne pas arranger les choses (« Le Monde des livres » du 28 septembre).

« Le marché populaire a changé, explique Jean-Claude Dubost. Avant, il était lié à des phénomènes de masse transversaux. Aujourd'hui on est confronté à des tribus qui coexistent. Le lectorat traditionnel de Fleuve noir, plutôt masculin, vieillit. Mais on est en train de le rajeunir et de le féminiser de façon spectaculaire. Indépendamment de San Antonio, Fleuve noir continuera de se développer. » Il met notamment en avant le succès de la série « Buffy contre les vampires », qui reprend le feuilleton diffusé sur M6. On verra si la suite du feuilleton éditorial et financier autour de l'héritage de Frédéric Dard s'appellera « Buffy contre San Antonio » ou si la charmante héroïne et le commissaire finiront par chasser les vampires ensemble (et plus si affinités)...

Il ne suffit pas de faire des livres, il faut aussi les vendre et Jean-Claude Dubost ne se lasse pas de regretter les réticences contre la publicité pour le livre à la télévision : « Le livre a de l'avenir. C'est un métier de création et d'offre. On a la conviction qu'il n'a pas fait son plein de lecteurs. Mais il faut savoir communiquer. L'édition est une profession qui est en sous-investissement publicitaire. De plus, elle s'est interdite de faire de la publicité à la télévision. On s'autopénalise. Comment toucher les enfants qui restent vissés à la télévision ? ». Sans publicité à la télévision, il va publier chez Pocket Jeunesse le nouveau livre de R.L. Stine, en grand format, et annonce pour janvier 2002 une nouvelle saga en cinq volumes, dont le héros ne sera pas un clone de Harry Potter.

Alain Salles



Source : SNE
Les ventes de livres de poche représentent 10% du chiffre d'affaires de l'édition (2,59 milliards d'euro [17 milliards de francs]) mais près d'un tiers des ouvrages vendus chaque année sont des livres au format de poche, selon les statistiques annuelles du Syndicat national de l'édition (SNE). Le nombre de titres produits depuis cinq ans est globalement stable. La littérature représente les deux tiers du marché du poche (172 millions d'euros [1,13 milliards de francs]), loin devant la jeunesse (296 millions de francs) et les livres pratiques (106 millions de francs).

En raison de contraintes de pagination, « Le Monde des poches » des 9 novembre et 2 décembre sera inclus, sous forme réduite, dans « Le Monde des livres ».

Radiguet, l'anti-Rimbaud

ŒUVRES

de Raymond Radiguet.
Précédées de textes de Jean Cocteau
et de Roger Nimier,
préface de Clément Borgal.
La Pochothèque, 684 p., 18,29 € (120 F).

Radiguet l'écrivain existe-t-il ? Ou, si l'on préfère, a-t-il une existence en dehors du discours chaperonnant de Cocteau et des comparaisons que ses contemporains n'ont cessé de développer ? Qu'on regarde seulement le portrait qu'en fait Roger Nimier : un vers des *Joues en feu* « est évidemment du Verlaine » avant d'évoquer « un contemporain de Parny » ; *Le Diable au corps* appelle Constant puis « un roman de Stendhal », tandis que *Le Bal du comte d'Orgel* suscite l'évocation d'une « nouvelle de Balzac », « le monde (...) du Sabbat de Maurice Sachs et des premiers romans de Paul Morand » ; quant à Henri Massis (cité par Nimier), « il y voyait, épuré, le meilleur de Proust, de Gide et de Cocteau ». Lequel Cocteau ouvrait un article de 1952, intitulé « Cet élève qui devint mon maître », par ce péremptoire « Raymond Radiguet partage avec Arthur Rimbaud le terrible privilège d'être un phénomène des lettres françaises »...

On le voit, l'œuvre assez mince de ce météore littéraire a suscité les comparaisons les plus prestigieuses. Le présent volume permet-il de les justifier ? L'intérêt d'un tel regroupement est double : proposer au lecteur, à côté des textes surabondamment édités et fréquentés, des œuvres méconnues ou ignorées, offrir une lecture critique qui permette de saisir les enjeux d'une telle œuvre. Pierre Brunel l'a merveilleusement réussi dans cette même collection avec ses *Œuvres complètes* de Rimbaud (« Le Monde des poches » du 8 octobre 1999) ; il n'est pas sûr que l'éthique présentation de Clément Borgal suffise à faire comprendre tout ce qui se trame autour de Radiguet : nulle chronologie, aucune note, des allusions sans référent... Le lecteur n'a qu'à se débrouiller. Eh bien !, débrouillons donc.

Bien sûr, il y a *Le Diable au corps* (mais à tout prendre mieux vaut le lire dans l'édition « Folio » ou celle du Livre de poche, l'une et l'autre parfaitement présentées) et *Le Bal du comte d'Orgel* (lui aussi mieux servi en « Folio » et en GF). Qu'y découvre-t-on d'autre ? Des poèmes – les deux séries des *Joues en feu*, quelques *Vers libres*, des *Jeux innocents* –, des nouvelles (dont la seule qui mérite quelque regard est *Denise*, un bref récit de 1926 d'un « manichéisme détestable », selon Cocteau lui-même), deux comédies d'un ton assez potachique écrites conjointement avec Cocteau – *Le Gendarme incompris* et *Les Péticans* –, un *Art poétique* « écrit en collaboration avec Max Jacob » et daté de 1922. Sans doute faut-il s'arrêter sur ce texte pour comprendre l'œuvre de Radiguet dans ses refus et ses affirmations qui en font tout à la fois un romancier à succès – parce que de la traditio – et un poète médiocre, voire raté – parce qu'en marge des courants de la modernité.



ILLUSTRATION (COUVERTURE ET DÉTAIL INTÉRIEUR) : LORENZO MATTOTTI

*L'œuvre intégrale,
et inégale, d'un
adolescent adulé
par une coterie qui
en fit son génie.
Pour réévaluer
un écrivain
qui s'inscrivait
finalement dans
une tradition
du roman
psychologique à la
française et passa
à côté des chemins
poétiques
de la modernité*

Car, lorsqu'il écrit, Radiguet vit dans une époque où triomphent en prose les disciples du roman psychologique – fût-il remis au goût du jour avec un zeste de provocation – et en poésie les novateurs, héritiers d'Apollinaire et découvreurs des terres vierges que les surréalistes vont bientôt explorer. Or, côté modernité, son *Art poétique* (terme bien suranné pour le temps) ignore le Baudelaire du *Peintre de la vie moderne* (« Une femme se montre parée parce qu'elle n'est pas assez belle pour le faire autrement ») ou encore : « Le vrai beau est toujours moral », rejette la démarche rimbaudienne (« Rimbaud venait de la multiplicité des idées, l'esprit nouveau n'aime pas les idées »), s'épuise à dire la banalité (« La beauté tue la beauté »), à jouer du paradoxe (« Des hommes importants pour les mœurs et pour les idées comme Balzac ou Baudelaire pourraient être, et peuvent être, sont peut-être de mauvais écrivains et de mauvais poètes »), à distiller des remarques qui donnent à cet *Art poétique* un goût canularique (« Cuisinier, vous n'aviez pas mis de beurre au fond du plat et à la cuisson les œufs se sont attachés »)...

Rien de normatif ici, mais non plus rien qui touche fondamentalement à l'écriture : tout se passe comme si écrire, pour Radiguet, procédait d'autre chose que de l'art et de la poétique. Et, à y regarder de près, que revendique-t-il dans les deux romans qui ont fait sa notoriété ? De la psychologie : « Le seul effort d'imagination est appliqué là, non aux événements extérieurs, mais à l'analyse des sentiments. » C'est dire à quel point Radiguet se sent tributaire d'un courant typiquement français : le roman d'analyse. Usant ici du « je », là du « il », son narrateur s'applique à « faire [que] la psychologie [soit] romanesque », délaissant l'intrigue pour mieux ne s'attacher qu'aux méandres du sentiment. Proust aussi scru-

tera le monde plus que les événements : mais il ne se contentera pas de faire de sa *Recherche* une litanie de maximes, il mettra en « lois » les signes qui régissent les relations entre les personnages.

Alors, à quoi bon ces *Œuvres*, finalement ? Peut-être permettront-elles d'évaluer plus justement Radiguet à l'aune précisément de ce Rimbaud auquel, trajectoire d'étoile filante oblige, on l'a si souvent comparé. Tandis que l'enfant de Charleroi ne cesse de tendre vers l'indicible, faisant ses gammes parnassiennes pour s'enfoncer bien vite dans l'inouï, le dandy des bords de Marne se laisse happer par un tourbillon parisien dont il ne voit que l'écume, cherchant davantage à s'ancrer dans le solide tandis qu'autour de lui s'agitent toutes les voies de la modernité. On l'a dit souvent : Radiguet rejetait son image d'adolescent, rêvait sa maturité. Sans doute a-t-il vu dans l'exploration de la veine psychologique une manière d'être déjà un sage et a-t-il rejeté les novations (pas toutes heureuses, il faut le reconnaître) comme des errements de jeunesse. Et peut-être le grand mérite de ce volume est-il de permettre de lire les *Carnets* (1927), textes ultimes qui mêlent souvenirs et réflexions et offrent de Radiguet l'image non de cet adolescent impatient mais de cet homme déjà mûr, fauché par le destin, et se retournant une dernière fois sur son enfance non pour la rejeter, mais pour en faire un havre de poésie. La seule qu'il ait vraiment écrite.

Daniel Couty

★ L'œuvre poétique reparait à La Table ronde, « La Petite Vermillon », 286 p., 8,38 € (55 F).

extrait

Une enfance dans les villes, riche ou pauvre, me semble à plaindre. Qu'une enfance si elle est riche, risque d'être médiocre ! Et pour un cœur bien fait, où ne peut entrer l'envie, que les plaisirs sont grands dès qu'ils sont comptés, et qu'ils doivent venir de vous ! Je ne troquerais mes souvenirs contre nul autre. Cette enfance plate comme une pelouse, qui pendant onze ans s'étend à perte de vue sans accidents de terrain, comme maintenant j'aime à m'y rouler, m'y délecter. Ces herbes folles où je m'imaginai courir en liberté... Je me rappelle le terrain avenue des Rochers attendant à la maison de mes tout premiers ans. Mes souvenirs ! Comme les herbes, j'en vois de diverse grandeur. Il y en a qui me dépassent de la tête, d'autres au contraire que mon pied risque d'étouffer.

Je me vois à deux ans, mené par ma nourrice tous les matins dans la pension de jeunes filles d'où ma mère était sortie quatre ans auparavant. La douce tiédeur des genoux, des seins, je ne l'ai jamais retrouvée depuis, comme à ce moment où ces caresses, je les sentais si différentes de celles de ma mère ou de ma nourrice. Une autre saveur...

Œuvres, « Carnets II », pages 660 et 661.

Cauchemars afghans *Le moi éclaté de Serge Doubrovsky*

Pour (re)découvrir l'inventeur de l'« autofiction », écrivain majeur de la fin du XX^e siècle

LA PLAINE DE CAÏN

de Spôjmaï Zariab.
Traduit du persan
(Afghanistan)
par Didier Leroy.
L'Aube poche, 240 p.,
9 € (59,05 F).
(Première édition :
éd. Souffles, 1989.)

Les nouvelles de Spôjmaï Zariab, bien qu'écrites en Afghanistan pendant la dictature communiste, ne sont pas des récits de guerre mais des cauchemars cristallisés. Pas de manœuvres militaires ni de combats donc, on ne voit pratiquement jamais apparaître l'occupant, mais seulement le résultat de sa présence dans un dérèglement systématique de tous les rapports humains. C'est un libraire fou qui agresse les passants pour les contraindre à lui acheter des livres sans intérêt qu'ils s'empressent de jeter dès qu'ils ont tourné le coin de la rue. C'est un vieux forain qui s'étonne que son manège de chevaux de bois n'attire plus les enfants avant de découvrir que la ville a été désertée. C'est une employée aux écritures qui perd la raison à force de regarder les signatures des actes officiels qu'elle manipule.

Dans cet univers halluciné, les sons et les couleurs prennent une importance considérable (Spôjmaï Zariab est peintre en même temps que romancière). On se croirait dans *L'Autre Côté*, d'Alfred Kubin, à la lisière du fantastique, persuadé d'être plongé dans un mauvais rêve dont on ne parvient pourtant pas à s'éveiller. Dans le labyrinthe oppressant de la ville déserte, les visions se multiplient. Une femme qui se rend au cimetière sur la tombe de son fils, se dédouble et finit par se démultiplier en une infinité de clones qui envahissent tout l'espace. Tandis que dans un petit village des montagnes afghanes résonne un bruit de bottes que le lecteur n'est pas prêt d'oublier, longtemps après avoir refermé le livre.

G. Ma.

FILS

de Serge Doubrovsky.
Gallimard, « Folio », 528 p.,
10,82 € (70,97 F).
(Première édition : Editions
Galilée, 1977.)

UN AMOUR DE SOI

de Serge Doubrovsky.
Gallimard, « Folio », 528 p.,
9,30 € (61 F).
(Première édition : Hachette, 1982.)

Un écrivain qui invente un genre, c'est très rare. Un professeur qui devient un grand écrivain, c'est exceptionnel. Un théoricien de la littérature qui ne fait pas une littérature de professeur, c'est unique. Et quand un professeur s'écrit tout entier, corps, sexe, esprit, même dans l'exercice de son métier, préparant son cours, se rendant à une séance de psychanalyse, tirant les fils de la ténébreuse histoire qui l'a fait soi et qu'il fait sienne en l'écrivant, cela donne Serge Doubrovsky, ce monstre incomparable. Quand *Fils* parut, en 1977, avec ce titre ambigu (prononcer le s, ou pas ?), le livre conquit un cercle de passionnés. Aujourd'hui, il est devenu un classique de cette littérature qu'on étudie parce qu'elle appelle la lecture. En rabat de couverture, l'auteur définissait le genre, et son équivoque : « *Fiction, d'événements et de faits strictement réels ; si l'on veut autofiction, d'avoir confié le langage d'une aventure à l'aventure du langage, hors sagesse et hors syntaxe du roman, traditionnel ou nouveau.* »

Le pacte fondateur que Doubrovsky affirme respecter scrupuleusement, celui de la véracité, est identique à celui qui fonde l'autobiographie. La véracité radicale sur sa propre vie devient forcément fiction quand elle est écrite au présent grammatical. L'aventure du style, les assonances, les jeux de mots qui sont des jeux de sens, les associations libres qui font jaillir des étincelles de lucidité, les phrases éclatées, démembrées, « jaculées » dirait-on pour la peinture gestuelle, marquent alors une écriture hyper-littéraire. Y pénétrer, la faire sienne, épouser non la subjectivité de Doubrovsky, mais attraper, presque comme une fièvre, son rythme et son style existentiel, voilà ce que cette écriture exige. Doubrovsky n'est pas un écrivain de la conscience, mais de l'éclatement de la conscience vers le dehors.

Dans *Fils*, comme dans les livres qui ont suivi, le « sujet » est certes Doubrovsky, mais il n'est pas raconté de l'intérieur. Un « je » parle, non pas de son rapport à soi, aux autres, aux femmes, aux gens qu'il côtoie ou qu'il fréquente, aux objets, à la ville (un New York fascinant). Il parle ce rapport, au présent, comme un complément d'objet direct. Fils du Sartre de *La Nausée*, héritier rebelle de Proust et de Céline, il pousse la phénoménologie littéraire dans ses derniers retranchements : il parle le sexe tel qu'il le vit, il parle la femme telle qu'elle lui apparaît, telle qu'elle agit et dit, il bannit la psychologie. Sur le divan de l'analyste, il cherche en direct – et tout l'art de Doubrovsky, tout son artifice consiste à nous donner le sentiment que cette littérature est li-

vrée en direct. Pourquoi, par exemple, emmène-t-il pour vingt-quatre heures à un colloque de Cerisy une femme qu'il aime et qui n'est pas la sienne, et appelle-t-il devant elle une autre à laquelle il ne tient pas ? Goujaterie ? Sadisme ? Sur le divan, il faut creuser plus loin. Le rapport originel à la mère sur-aimante, la situation d'une famille juive pendant l'Occupation ont constitué cette conscience divisée. « *Je prends mes décisions.* » Tout le récit y puise sans relâche, tantôt avec souffrance, tantôt avec les sarcasmes de l'autoaccusation.

Des lumières sur son inconscient fulgurent d'intelligence au cours de l'explication qu'il donne pour finir à ses étudiants du récit de Thérémène qui clôt la *Phèdre* de Racine: le monstre surgi de la mer et qui entraîne la mort d'Hippolyte. Doubrovsky se raconte comme un monstre inacceptable, pour lui-même, pour les femmes qui se succèdent dans sa vie, mais pas pour le lecteur, et peut-être encore moins pour la lectrice qui découvre à travers ses livres quelque chose d'essentiel sur la névrose masculine aujourd'hui. Quand un seul volume les réunira, on s'apercevra que ses livres forment une seule œuvre, saga d'une conscience très singulière et pourtant fraternelle, parce qu'elle tend à l'universel, et que l'expérience du monde, comprise avec une intelligence aiguë, fait de Serge Doubrovsky l'un des écrivains de la seconde moitié du XX^e siècle qui comptent vraiment. Le style, on l'oublie trop aujourd'hui, est aussi question d'intelligence.

Michel Contat

Quand on n'a que le meurtre

Petite et grande histoire dans la Hongrie de 1919, avec ce roman foisonnant de Kosztolanyi

ANNA LA DOUCE (Edès Anna)

de Dezső Kosztolanyi.
Traduit du hongrois par Eva Vingiano
de Pina Martine,
préfaces d'Anne Diatkine
et de la traductrice,
Viviane Hamy-Bis, 314 p., 10,52 € (69 F).
(Première édition : Viviane Hamy, 1992.)

Ce qui fait l'intérêt du roman de Dezső Kosztolanyi (1885-1936), au-delà de sa beauté formelle et de l'excellence de la traduction, c'est l'approche lucide qu'il fait du climat politique qui régnait en Hongrie à l'orée des années 1920. Les faits : en 1919, une domesticité assassinait ses maîtres, un commis de l'Etat et sa femme. Au moment où la république des soviets hongrois, avec à sa tête le communiste Bela Kun, s'effondrait suite à l'intervention de l'armée roumaine au service des alliés victorieux. A la faveur de la restauration du vieil ordre social, les anciens et les nouveaux riches se ressaisissaient sur les ruines impériales et royales des Habsbourg vaincus de la Grande

Guerre. Les trois mois de gabegie provoqués par l'inflation et la « dictature du prolétariat » n'avaient cependant pas suffi pour détruire la société civile et provoquer les désastres que subissent aujourd'hui la plupart des pays de l'Europe orientale et centrale. Le roman de Kosztolanyi, inspiré par le fait divers, paraît à Budapest en 1926.

En 1919 donc, Kornel Vizy, fonctionnaire marxisant dans un ministère sous tutelle bolchevique, reprend sa superbe de bourgeois et entreprend une carrière politique fulgurante. Le concierge de son immeuble, lui, ancien « commissaire » du quartier, retrouve ses manières de larbin flagorneur. Il procurera la bonne idéale à l'épouse de Kornel, grande dame en quête permanente de « petit personnel » car les domestiques la désertent l'une après l'autre en raison de ses prétentions exorbitantes. Seule Anna Edès (« Anna la douce ») répondra aux exigences de sa nouvelle maîtresse. Arrivée d'une campagne reculée, la jeune paysanne supporte avec le sourire son attitude méprisante et prètera même son corps à « jeune Monsieur » Jancy, le neveu amateur d'amours ancillaires de sa patronne.

Mais au lendemain de la fête somptueuse donnée chez les Vizy à l'occasion de la promotion de Kornel, le maître de maison, la bonne plante un couteau de cuisine dans le cœur de sa maîtresse endormie, avant de lacérer à mort le héros de la fête.

Tout semble limpide mais la construction linéaire cache en fait une complexité extraordinaire ; davantage que le portrait d'une bourgeoisie saisie d'une frénésie funèbre, le roman recèle toutes sortes d'informations sur cette Autriche-Hongrie multinationale. Depuis la répétition de cette tragédie, en février 1933, au Mans, par les sœurs Papin, jusqu'aux œuvres qu'elle a inspirées (pièce de Genet, films de Chabrol, Papatakis et Ventura, réflexions de Beauvoir, Lacan et Sartre), l'événement n'a cessé de soulever perplexités et interrogations ; sans qu'aucune des réponses, de nature psychologique, psychanalytique, sociale ou historique, ait la force allégorique de celle de Dezső Kosztolanyi, qui fait revivre la rapide et imprévisible riposte sanglante des laissés-pour-compte de l'ivresse de la restauration.

Edgar Reichmann

l i t t é r a t u r e s

● **LE DIT DE TIANYI**, de François Cheng

Sur fond de drames familiaux et politiques (guerre sino-japonaise, exode, maladies, études en Europe, idylle avec une Française, camps de travail), le poète, calligraphe et traducteur François Cheng évoque sa vie au fil d'une fiction qui correspond à sa propre quête spirituelle. Récit en abyme placé sous le signe d'un songe d'enfance, épopée intime, malgré les bouillonnements de l'histoire de la Chine, qui oscille entre terres, lieux, supports, corps où laisser une empreinte, entre la tentation de l'éphémère et le culte de l'amour fou, entre l'élan vers la sagesse et la dévotion à l'objet du désir. Ce roman a été couronné en 1998 par le prix Femina (Le Livre de poche, 446 p., 6,40 € [42 F]. Première édition : Albin Michel, 1998). **J.-L. D.**

● **ADÈLE ET LA BÊTE ET LE DÉMON DE LA TOUR EIFFEL**, de Jacques Tardi
Publier des bandes dessinées au format poche et pour la modique somme de 10 francs (1,52 €) est a priori une excellente idée, alors que le prix de la moindre BD flirte avec les 15 euros. On se réjouira encore plus en sachant que Libro inaugure sa collection « Libro-BD » avec les deux premiers tomes des aventures d'Adèle Blanc-Sec, de Jacques Tardi. Enquêtrice à qui on ne la fait pas, anti-Castafiore et anti-Bécassine en diable, Adèle évolue avec autant de bonheur au milieu des monstres du Jardin des plantes que dans ce Paris du début du XX^e siècle dont Tardi a su recréer l'aimable nostalgie. Malheureusement, le format poche et le noir et blanc se plient mal aux pérégrinations scientifico-policieres d'Adèle, et l'on se surprend à trouver la lecture de ces BD un tantinet difficile tant les cases se surchargent de textes. Avec le risque de perdre le fil de l'intrigue et de n'en plus percevoir le charme vénéneux (« Libro-BD », 48 p., 1,52 € [10 F] chacun). **Y.-M. L.**

● **DON QUICHOTTE DE LA MANCHE**, de Miguel de Cervantes
Aline Schulman a consacré six années à cette nouvelle traduction d'un livre que peu de gens, en fait, ont lu vraiment. Lit-on un mythe ? En outre, la mémoire populaire n'a retenu que ce qui avait été donné à lire aux enfants : les moulins à vent, Sancho Panza sur son âne et l'« ingénieux Hidalgo » sur sa Rossinante... Pour redonner à l'œuvre son statut littéraire, elle a essayé de la resituer dans son temps, à une époque où, peu de personnes sachant lire, elles écoutaient le texte lors de lectures publiques. Elle a donc voulu restituer la langue du théâtre de rue, en remplaçant, par exemple, des répétitions indispensables pour un auditeur par des variantes moins fastidieuses pour un lecteur. Elle a également traduit les termes arabes. Cependant, elle n'a quasiment pas utilisé de mots apparus dans la langue française après 1650, en dehors de quelques-uns qui datent de 1805, en vérifiant systématiquement dans le *Robert historique*. Succès assuré : cet énorme ouvrage se lit vraiment comme un roman. Ceux qui préfèrent une version plus classique n'ont que l'embarras du choix chez d'autres éditeurs (« Points Seuil », 2 tomes, 578 p. et 592 p., 7,80 € [51,16 F] chacun ; le coffret : 15,60 € [102,33 F]. Première édition : Seuil, 1997). **M. Si.**

e s s a i s

● **DICTIONNAIRE DE LA MER**, de Jean Merrien

Les marins, comme les médecins ou les gens de la Bourse, ont leur langage à eux. De retour de vacances, après quelques jours passés dans une école de voile ou à bord d'une embarcation de croisière, les Français quelque peu initiés sauront à leur tour faire l'impérieuse distinction entre écoute et drisse (deux cordes), entre feux (les éclats de nuit) et phares (les tours) ou entre nœud (enchevêtrement serré) et... nœud (la vitesse). Mais le vocabulaire marin est si riche qu'il vaut mieux garder à sa portée le très utile *Dictionnaire de la mer* de Jean Merrien (décédé en 1972), qui vient d'être réédité et qui, plus que jamais, est un outil indispensable à tout navigateur (Omnibus, 4 000 entrées, 500 illustrations, 864 p., 25 € [164 F]). **F. Gr.**

● **LA GUERRE SANS NOM**, de Patrick Rotman et Bertrand Tavernier

Le recueil des témoignages d'appelés d'Algérie entre 1954 et 1962 qui figuraient dans le film homonyme de Bertrand Tavernier. La guerre d'Algérie racontée non par le haut, du point de vue des généraux à épaulettes, mais par le bas, du point de vue de soldats du contingent, tous issus de la région de Grenoble. Mobilisation, arrachement aux familles, peur, solitude, épuisement, combat, ratissages, interrogatoires, exactions du FLN, torture, copains égorgés, abandon des harkis, attentats de l'OAS : les souvenirs refoulés se libèrent (« Points Seuil », 310 p., 6,40 € [42 F]. Première édition : Seuil, 1992). **J.-L. D.**

● **INTRODUCTION À L'ANTHROPOLOGIE STRUCTURALE.**

Lévi-Strauss aujourd'hui, de Robert Deliége
Peut-on, désormais, se passer de lire Lévi-Strauss ? Après la « frénésie » qui a accompagné chaque publication de l'ethnologie, de *Tristes tropiques* (1955) à

La Potière jalouse (1985), le discrédit qui frappe aujourd'hui le structuralisme, dont il fut l'une des figures emblématiques, rend la question inévitable. Robert Deliége revisite ici une œuvre rendue « baroque » par son gigantisme, sans doute « quelque peu désuète » dans sa démarche intellectuelle, mais qui reste indispensable pour la « manière originale de voir le monde » qu'elle propose. Une manière « peut-être aussi proche de la métaphysique que de l'ethnologie », que Deliége voit se poursuivre dans les travaux de quelques disciples : François Héritier, Louis Dumont, Rodney Needham, Edmund Leach et même Victor Turner. Une descendance de prestige pour le vieux maître, né en 1908 (Seuil, « Points/Essais », 180 p., 6,40 € [42 F]. Inédit). Signalons également les entretiens accordés en 1988 par Claude Lévi-Strauss à Didier Eribon : *De près et de loin* (Odile Jacob/Poches, 272 p., 7,47 € [49 F]). **A. My**

● **LA PROSTITUTION**, de Malika Nor

La jeune collection « Idées reçues » des éditions du Cavalier bleu aborde des thèmes qui font souvent l'objet de lieux communs, comme les Corses, le cancer, les banlieues ou encore la prostitution. L'auteur de ce dernier volume, Malika Nor, éducatrice spécialisée impliquée dans l'action auprès des jeunes prostitués, revient sur les clichés du type « c'est un mal nécessaire » ou « elles le font pour de l'argent » en expliquant pourquoi ce sont des idées reçues. Elle replace aussi le problème dans une perspective historique – n'est-ce pas le plus vieux métier du monde ? Enfin, elle brosse un portrait de la personne prostituée et fait un état des lieux de ce monde à part. Un bon ouvrage de base sur un sujet délicat (éd. Le Cavalier bleu, « Idées reçues », 128 p., 7,47 € [49 F]). **St. L.**

● **LES FEMMES ET LA POLITIQUE. Du droit de vote à la parité,**

de Clarisse Fabre
A travers des articles du *Monde*, Clarisse Fabre, journaliste politique au quotidien du soir, retrace l'histoire des femmes en politique depuis l'obtention du droit de vote le 21 avril 1944 jusqu'aux débats sur la parité, en passant par la légalisation de l'IVG ou les mouvements féministes. Et tente de dresser un bilan de la situation au vu du résultat des élections de mars 2001. Car si l'on a beaucoup parlé de « révolution » à propos des lois sur la parité, la France se situe, encore aujourd'hui, à l'avant-dernier rang des quinze pays de l'Union européenne. Complet et clair, ce bref ouvrage, illustré par Catherine Beaunez, permet de mieux appréhender la réalité politique d'aujourd'hui... et de demain (Librio, 160 p., 1,52 € [10 F]. Inédit.). **St. L.**

Robert Merle - Didier Van Cauwelaert - Paul-Loup Sulitzer - Mary Higgins Clark - Jean-Christophe Grangé - Robert Sabatini - Danièle Delorme - Christian Signol - Denys Delorme - Jean-Christophe Grangé - Bernard Defoort - Irène Göttsche - Philippe Delerm - Ken Follett - Elisabeth Peters - Marion Zimmer Bradley - Paulo Coelho - Bernard Weber - Patricia MacDonald - Patrick



À la faveur du passage à l'euro
Le Livre de Poche BAISSSES SES PRIX

10 F	>	9,85 F	(1,50 €)
26 F	>	25,90 F	(3,95 €)
30 F	>	29,85 F	(4,55 €)
46 F	>	45,85 F	(6,99 €)
55 F	>	54,75 F	(8,35 €)
90 F	>	89,55 F	(13,65 €)
95 F	>	94,80 F	(14,45 €)
130 F	>	129,90 F	(19,80 €)
145 F	>	144,30 F	(22,00 €)

applicable au 1^{er} octobre 2001

Delerm - Ken Follett - Christian Signol - Danièle Steel - Tom Clancy - Régine Deforges - Bernard Lenteric - Patricia Conner - Patrick Rambaud - Gabriel Garcia Marquez - Guy Rachet - Elisabeth Peters - Marion Zimmer Bradley - Paulo Coelho - Bernard Weber - Patricia MacDonald - Patrick

I l v r a i s o n s

● **LE ROMAN POLICIER**, de Siegfried Kracauer

Pour ne pas se cantonner à l'histoire des vainqueurs, la théorie, écrit Adorno à propos de Walter Benjamin, « doit aussi se tourner vers ce qui (...) est resté au bord du chemin – ce qu'on pourrait appeler les déchets et les coins sombres qui avaient échappé à la dialectique ». C'est dans cette perspective que Siegfried Kracauer, philosophe, sociologue, théoricien de la littérature et du cinéma, auteur entre autres de *De Caligari à Hitler* et d'une *Histoire psychologique du cinéma allemand*, entreprend entre 1922 et 1925 cette étude singulière du roman policier. Le genre a déjà acquis à l'époque ses lettres de noblesse. « Il n'est plus depuis longtemps, écrit Kracauer, une mixture où se fondent les eaux usées des romans d'aventures, des livres de chevalerie, des légendes, des contes de fées, mais un genre stylistique bien défini qui présente résolument un monde à lui, avec des moyens esthétiques qui lui sont propres. » Proche de la *Théorie du roman* de Lukacs, qui soulignait déjà l'importance du crime dans le roman moderne, l'essai de Kracauer établit un parallèle entre le roman policier et la religion, le détective, généralement voué au célibat, incarnant le prêtre et le criminel le pêcheur, la police étant organisée sur le modèle de la hiérarchie ecclésiastique. Kracauer se base essentiellement sur les romans de Conan Doyle, Gaboriau ou Maurice Leblanc : le genre a considérablement évolué depuis, mais ses vues n'en restent pas moins pertinentes et se lisent comme un essai passionnant non seulement sur le genre policier mais sur son rapport à la société. (Traduit de l'allemand par Geneviève et Rainer Rochlitz. Petite bibliothèque Payot, 210 p., 7,32 € [48 F].)

● **OPÉRATION SPÉCIALE FRANÇOIS TRUFFAUT**

Jeanne Moreau dans *La mariée était en noir*, Aznavour en pianiste alcoolique, images inoubliables des films de François Truffaut inspirés de romans policiers américains que « Folio policier » réédite en partenariat avec les cinémas MK2. Cinq films ressortent à l'affiche en même temps que les romans qui les ont inspirés. David Goodis : *Tirez sur le pianiste* (traduit de l'anglais par Chantal Wourgaft, 222 p., 7,01 € [46 F]). Henry Farrell : *Une belle fille comme moi* (*Le Chant de la sirène*) (traduit par F. M. Watkins, 260 p., 3,89 € [25,50 F]). Charles Williams : *Vivement dimanche* (traduit par Marcel Frère, 190 p., 4,50 € [29,50 F]). William Irish : *La mariée était en noir* (traduit par E. Michel Tyl) et *La Sirène du Mississippi* (traduit par Georges Belmont), 270 p. et 384 p., 4,50 € (29,50 F) chacun. Egalement les cinq sous coffret, 21 € (137,75 F) (Gallimard, « Folios policiers »).

● **O COMME OUBLI**, de Sue Grafton

Dans la série des enquêtes de sa jeune détective Kinsey Millhone, commençant chacune par une lettre de l'alphabet, Sue Grafton a déjà accompli plus de la moitié du parcours (elle compte terminer par « Z comme zéro »). Voici donc O comme « hors-la-loi » (selon le titre anglais *Outlaw*) ou comme *Oubli*. L'un et l'autre conviennent parfaitement puisqu'il s'agit pour l'héroïne d'un retour sur son passé et ses rapports avec son ex-mari, un policier aux méthodes discutables qui fut contraint de démissionner de la police de Los Angeles. Sue Grafton a une capacité étonnante à renouveler ses intrigues mais elle excelle particulièrement, comme c'est le cas ici, dans les sombres affaires de secrets familiaux (traduit de l'anglais par Marie-France de Paloméra, Pocket, 416 p., 5,95 € [39 F]. Première édition : Seuil, 1999).

● **LA MORT DE RAINBOW**, d'Ellis Peters

Si Ellis Peters doit sa célébrité à un moine herboriste du XII^e siècle, le Frère Cadfael, c'est par les enquêtes de l'inspecteur Felse qu'elle a abordé le genre policier pour la première fois dans les années 1950, alors qu'elle était déjà l'auteur de nombreux romans, en particulier historiques. Elle a publié treize aventures de l'inspecteur Felse et de sa famille. Celle-ci est la dernière et, comme toujours, fait une large place à la musique (traduit de l'anglais par Bernard Cuchi, 10-18, « Grands Détectives », 260 p., 6,86 € [45 F]. Inédit.)

● **OUTRE-MORT**, de Jean-François Coatmeur

Paru une première fois en 1972 sous le titre *J'ai tué une ombre*, et réédité ici chez un petit éditeur breton, *Outre-mort* appartient à la période africaine de Jean-François Coatmeur. On y sent l'influence de Boileau-Narcejac et en particulier des *Diaboliques*, mais le suspense psychologique est pimenté par une description assez étonnante du milieu colonial des années 1960, en l'occurrence la Côte d'Ivoire où l'on peut déjà deviner les préoccupations sociales qui serviront de toile de fond aux romans suivants de Jean-François Coatmeur (éd. Liv'édition, « Liv' en Poche », 256 p., 8,99 € [59 F]. Première édition : Denoël, 1972.) **G.Ma.**

Enfants perdus

Le regard tendre et désespéré de John Harvey sur notre société

PROIE FACILE

(Easy Meat)

de John Harvey.

Traduit de l'anglais

par Jean-Paul Gratiat.

Rivages/Noir, 536 p., 10,37 € (68 F).

(Inédit.)

Quelle différence y a-t-il entre *Pulp Fiction*, de Quentin Tarentino, *Tueurs nés*, d'Oliver Stone, et *Macbeth*, de William Shakespeare ? Les ingrédients semblent les mêmes. « *Des tueries, de la violence, des criminels et des meurtriers comme personnages principaux.* » Le reste est affaire de style, mais allez donc expliquer cela à des loubards de Nottingham, comme essaie de le faire Hannah Campbell. Elle a bien du mérite, Hannah, qui s'efforce d'intéresser ses élèves, de se mettre à leur portée en cherchant ses exemples dans leur expérience quotidienne. Quelle serait leur réaction, par exemple, s'ils rencontreraient trois sorcières en rentrant chez eux à travers la forêt ? « *M'dame, j'traverse pas la forêt pour rentrer chez moi.* » Certes, alors « *juste après le parking de la navette, si tu voyais ces trois vieilles un peu étranges ?* ». La réaction des chères têtes blondes ne se fait pas attendre : « *Des pouffes, cria un gamin, – des putes –, des radasses.* » Il en faut plus pour décourager Hannah Campbell, qui n'hésite pas à concentrer ses efforts sur le jeune Nicky Spade, une des fortes têtes de la classe. Heureusement, la sonnerie vient marquer la fin du cours, et Nicky disparaît comme les sorcières dans *Macbeth*, et le portefeuille de la prof se volatilise par la même occasion.

C'est le début d'un engrenage qui va mettre tout ce petit monde en rapport avec la police locale. Pour Hannah, ce sera une révélation, puisqu'elle finira par filer le parfait amour avec l'inspecteur Charlie Resnick ; pour Nicky, évidemment, c'est la routine. Il a déjà été arrêté à plusieurs reprises, mais son jeune âge – il n'a pas quinze ans – l'amène à être aussitôt relâché. Une nuit, pourtant, un cambriolage tourne mal, et Nicky assomme à coups de barre de fer un couple de retraités qu'il laisse à demi morts. Il est placé dans un centre pour jeunes délinquants, où on le retrouve pendu dans les douches quelques jours plus tard. L'affaire se complique lorsque le policier chargé d'enquêter sur cette mort suspecte, Bill Aston, est sauvagement assassiné alors qu'il promenait ses chiens. Existe-t-il un lien entre les deux affaires ou s'agit-il d'une coïncidence ? Aston était un policier irréprochable, manquant de fantaisie et un peu collet monté (prédicateur laïque à ses heures perdues), mais de là à susciter une telle vengeance ? L'enquête s'oriente plutôt vers un crime de rumeur. La présence d'un véritable complot qui relierait tous les fils et tous les protagonistes de ces intrigues paraîtrait franchement artificielle.

Pourtant, John Harvey parvient à nous convaincre de l'existence d'un lien réel entre tous ces méfaits, non pas en imaginant une organisation criminelle tentaculaire

mais en faisant le constat que la société tout entière est gangrenée. L'image qu'il en offre est assez éloquente : c'est l'école totalement inadaptée, malgré la bonne volonté de certains enseignants ; ce sont les modes de réinsertion des jeunes délinquants qui, sous couvert de moralité, cachent parfois des pratiques barbares ; c'est la police qui abrite dans ses rangs des éléments aux tendances fascistes. On croise pêle-mêle, dans *Proie facile*, des jeunes filles organisées en bandes criminelles, des pères de famille qui vont rôder le soir dans les toilettes du parc pour monnayer les faveurs de gamins de quinze ans, des hooligans ivres de bière et d'hymnes nazis qui s'amuse de temps en temps à « *casser du pédé* », des policiers qui trouvent que ce n'est que justice, des partisans de l'autodéfense qui vont se coucher avec une barre de fer à portée de la main.

John Harvey réussit parfaitement l'alliance délicate du roman noir et du récit de procédure en faisant la part égale entre la marche de l'enquête proprement dite et la description des bas-fonds de Nottingham. Il brosse ainsi deux portraits particulièrement réussis : à un bout du spectre, celui de la famille Spade, qui fournit les délinquants de l'histoire ; et, à l'autre bout, celui de son héros récurrent, le policier Charles Resnick. D'un côté, Norma Spade, la mère de famille dépassée par les événements, toujours la clope au bec et la cannette de bière à la main, mais qui s'efforce contre vents et marées, et d'ailleurs sans aucun succès, d'élever correctement ses trois enfants ; de l'autre, ce policier sentimental et mélomane qui trouve à peine le temps de nourrir ses quatre chats et n'a pas encore trouvé celui d'écouter intégralement le coffret de dix disques de Billie Holiday qu'il s'est offert pour Noël il y a deux ans.

Entre les deux, il n'y a pas d'animosité mais seulement une immense tristesse, le désespoir de ne pas parvenir à changer le cours des choses, et la conviction qu'une société ne vaut que par le sort qu'elle réserve à ses enfants – « *tous mes jolis enfants* », comme il est dit dans *Macbeth* –, et qui connaissent un sort guère plus enviable à Nottingham que chez Shakespeare. « *Ce qui arrivait dans la vie réelle, c'était que ceux qui détenaient le pouvoir maltraitaient trop souvent ceux qui ne le détenaient pas ; et que ceux qui étaient maltraités, maltraitaient les autres à leur tour. Ce qui arrivait, c'est que beaucoup de ceux qui, pour quelque raison que ce soit, grandissaient sans avoir une idée très claire de leur sexualité parvenaient souvent à se faire du mal et à faire du mal aux autres en tentant de se montrer à la hauteur de ce qu'ils croyaient être la norme. Ce qui arrivait dans la vie réelle, pensa Resnick, c'était trop souvent un immense gâchis aux conséquences dramatiques.* » Bien sûr, c'est une banalité de le dire, mais c'est un tour de force de parvenir comme John Harvey à le faire sentir avec un tel mélange de désespoir et de tendresse.

Gérard Meudal

Colin l'enchanteur

Un roman pour la jeunesse d'un maître de la fantasy française

LES ENFANTS DE LA LUNE

de Fabrice Colin.
Mango Jeunesse, « Autres Mondes »,
230 p., 9 € (59 F).

C'est l'un des quatre mousquetaires de la jeune fantasy française, révélée par le sourcier Stéphane Marsan aux éditions Mnémos. Fabrice Colin est celui qui a montré le talent le plus éclectique. Celui, surtout, dont l'œuvre ressortit le plus au merveilleux dans ce territoire protéiforme qu'est la fantasy. Et le terme merveilleux convient dans son cas doublement : Fabrice Colin est un enchanteur, ses romans et ses nouvelles provoquent un sentiment jubilatoire d'émerveillement... Faudrait-il en faire la démonstration que *Les Enfants de la lune*, sa première incursion dans la littérature jeunesse, serait tout indiqué. Une grâce aérienne et un peu nostalgique, une magie entêtante parcourent ce récit qui a pour cadre l'Occupation et dont le héros, un jeune garçon élevé par sa grand-mère, a le goût de l'aventure chevillée au corps.

L'intrigue ne relève pas de cette science-fiction réflexive et un peu démonstrative qui a les préférences de Denis Guiot, le directeur de la collection. Elle se situe plutôt sur la zone frontière entre science-fiction archaïque – représentée par les personnages de Joseph Berthelot, inventeur d'une machine hautement poétique, et d'Héliodore de Martelle, l'occultiste – et high-fantasy, puisque les Annwynns qui viennent demander de l'aide aux Berthelot ne sont rien d'autre que les derniers représentants du petit peuple des légendes et de la Faërie... Fabrice Colin a conçu une trame narrative fertile en péripéties et génératrice d'émotions très diverses. Il a fort bien utilisé son décor historique, sans oublier, par l'entremise du personnage de Monsieur Fischer, le sort fait aux juifs, mais sans sombrer non plus dans le manichéisme (un officier allemand intervient au bon moment pour sauver nos héros !). Le narrateur conclut le roman par un « *Jamais je n'ai oublié ce Noël 1942* ». Le lecteur aura bien du mal à oublier celui que Fabrice Colin a imaginé, comme il aura du mal à oublier ces *Enfants de la lune* qui nous laissent au cœur une tenace sensation de perte...

La même collection abrite un autre texte de Fabrice Colin, une nouvelle cette fois, et de science-fiction pure et dure : « Potentiel humain 0,487 », qui figure dans l'anthologie *Les Visages de l'humain* (1). Il y est question d'hommes qui deviennent des cyborgs, des machines, sous la pression de l'argent. Le ton est plus âpre, plus pessimiste... Fabrice Colin, comme les autres mousquetaires de la fantasy, est venu à l'écriture par le jeu de rôle. Non qu'il ait été un « rôle-fanatique », mais bien parce qu'il y a pris goût à la conception de scénarios et parce que Stéphane Marsan, après en avoir lu quelques-uns, lui a commandé deux romans dans une veine de la fantasy proche de l'horreur pour une collection qu'il lançait. *Neuvième cercle*, qui se déroule dans

les bas-fonds du métro d'un New York apocalyptique, et *Les Cantiques de Mercure*, que Fabrice Colin qualifie de gothique vénitien, parurent donc aux éditions Mnémos. Mais cette entrée en écriture a coïncidé avec une période intense de découvertes sur le plan culturel – en littérature et en peinture notamment – qui a suscité le désir de faire partager ces découvertes. C'est ainsi que la lecture d'une biographie de Dante et l'intérêt de Fabrice Colin pour les préraphaélites lui ont inspiré le cycle d'Arcadia, qui lui a valu l'attention de la critique. Le cycle de Winterheim, inachevé en raison des problèmes rencontrés après le départ de Stéphane Marsan des éditions Mnémos, est une réécriture en fantasy de la *Tétralogie* de Richard Wagner, dans laquelle Colin s'est amusé à dissimuler les références culturelles derrière des jeux sémantiques (pratique qui lui est devenue coutumière).

Par amitié, par fidélité, il a suivi Stéphane Marsan dans l'aventure des éditions Bragelonne, pour lesquelles il a écrit deux récréations, deux exercices de style : *A vos souhaits*, fantasy légère et humoristique qui le situe dans le cousinage d'un James Blaylock, et *Vengeance*, une Heroic Fantasy barbare. Pour autant, Fabrice Colin n'entend pas se laisser enfermer derrière l'étiquette Fantasy. Ses auteurs favoris sont Thomas Pynchon, Don DeLillo, les frères Powys, Nabokov ou le Suédois Tunström qu'il cite comme exemple de ce réalisme magique – passerelle entre merveilleux et littérature générale – vers quoi il aimerait se diriger. Son prochain roman, *Or not to be*, qui manifeste sa passion pour Shakespeare, sortira en mars 2002 aux éditions de l'Atalante et inaugurera une collaboration régulière avec cet éditeur, avec un projet autour de Werner von Braun, Little Nemo et William Randolph Hearst !

Pour la collection « Millénaires », il prépare un roman steampunk, matiné de merveilleux, inspiré de Nabokov, qu'il qualifie de « ludique » et qui s'intitulera *Dreameriana*. Et comme il a le sens du compagnonnage, ainsi qu'en témoigne le roman qu'il a signé avec Matthieu Gaborit, *Confessions d'un automate mangeur d'opium*, il projette d'écrire un recueil de nouvelles avec un autre des mousquetaires, David Calvo. Fabrice Colin est également un novelliste de grande classe, qui a déjà reçu le Grand Prix de l'imaginaire pour « Naufrage mode d'emploi » (parue dans l'anthologie *Fantasy au Fleuve noir*) et qui collabore régulièrement aux belles productions des éditions de l'Oxymore. A tous ceux qui voudraient juger sur pièces, nous ne saurions trop recommander la lecture de « Passer la rivière sans toi » (2), un texte magnifique, emblématique à la fois de l'imaginaire chaleureux et fécond de Fabrice Colin et de son écriture subjuguante.

Jacques Baudou

(1) Anthologie de Denis Guiot, préfacée par Axel Kahn, 230 p., 8,99 € (59 F).

(2) Parue dans l'anthologie *Il était une fée*, éd. de l'Oxymore.

livraisons

● HÉRITAGE, de Greg Bear

Greg Bear est sans aucun doute l'un des plus intéressants auteurs américains de S-F du moment, notamment par sa capacité à parcourir des territoires très différents, du thriller cyberpunk comme *La Reine des anges* à ce très étonnant planète-opéra qui questionne la notion d'évolution. *Héritage* s'inscrit dans le cycle de l'Hexamone, mais de façon assez excentrique, puisqu'il raconte ce qu'il est advenu d'un groupe de dissidents qui, sous la conduite de Lenk, s'est installé sur la planète Lamarckia. Laquelle présente des formes de vie relevant d'une écologie très spécifique. Le héros de l'histoire est engagé comme matelot à bord d'un vaisseau qui est le support d'une expédition scientifique visant à percer les secrets des « écos », ces entités qui peuplent de façon extrêmement polymorphe les continents de Lamarckia. Visiblement inspiré par les récits des voyageurs marins et naturalistes du XVIII^e, ce roman qui traite d'une énigme xénobiologique est absolument passionnant. Et Gérard Klein se révèle dans sa préface, qui traite des théories de l'évolution, un vulgarisateur hors pair. (Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Guy Abadia, Livre de poche « Science-fiction », 606 p., 8,40 € [55 F]. Première édition : Robert Laffont, 1997.)

● UNE HISTOIRE DE LA SCIENCE-FICTION. 1950-2000,

la science-fiction française, anthologie de Jacques Sadoul
Jacques Sadoul, qui fut mêlé de près, comme rédacteur en chef de revue puis comme éditeur, à la vie de la science-fiction française, était bien placé pour concocter une anthologie de ce type. Si l'on n'est pas obligé d'accepter la façon assez désinvolte dont il expédie la S-F française d'avant 1950, on ne peut que souscrire à sa conclusion d'un avenir meilleur pour notre science-fiction nationale en plein renouveau. Il a réuni ici dix nouvelles qui vont de Gérard Klein, l'« ancêtre », et de Philippe Curval, le grand ancien que les ans n'entament pas, jusqu'aux héros de la nouvelle S-F représentés ici par Jean-Claude Dunyach, Ayerdhal et Pierre Bordage, qui a écrit spécialement pour ce volume une percutante nouvelle : *Tyho d'Ecce*. On lui saura gré d'y avoir fait figurer un beau texte de Michel Demuth (à quand la suite des Galaxiales ?) et une très jolie nouvelle de Julia Verlanger, alias Gilles Thomas, et de nous remettre ainsi en mémoire leur talent. (Librio, 128 p., 1,52 € [10 F].)

● LA PROIE DES RÊVES, de Michael Marshall Smith

Michael Marshall Smith était, au mois de juillet, l'invité du festival du roman noir de Frontignan : ce qui n'est pas tout à fait surprenant puisque chacun de ses romans traduits en France se situe à la confluence du roman noir et de la science-fiction. C'est bien sûr le cas de cette *Proie des rêves* qui repose entièrement sur une ingénieuse trouvaille : le mémo-déstage. Il avait lui-même rêvé qu'il avait pour travail d'avoir les rêves d'autres personnes. Cette idée circulaire propre à donner le vertige lui a trotté dans la tête jusqu'à ce qu'il trouve le moyen de l'illustrer par une fiction : Hap Thompson, son personnage, stocke les souvenirs dont les gens veulent se débarrasser quelque temps. Quand le fragment de mémoire transmis est celui de l'assassinat d'un flic, tout se met à aller de travers... Jusqu'à ce que l'auteur assène sa botte secrète en digne compatriote de G. K. Chesterton. (Traduit de l'anglais par Hélène Collon, « Pocket Science-fiction », 442 p., 7,77 € [50,96 F]. Première édition : Calmann-Lévy, 1999.)

● LA TRILOGIE DE GAÏA, T.I : TITAN, de John Varley

En s'approchant de Saturne, la planète qu'elle a pour mission d'étudier, une expédition spatiale embarquée à bord du *Seigneur-des-anneaux* sous la direction d'une femme, le capitaine Cirocco Jones, découvre un douzième satellite, mais il s'agit d'un astronef du type arche spatiale. En s'approchant du vaisseau alien, le *Seigneur-des-anneaux* est capturé et les membres de son équipage se retrouvent, après avoir subi, inconscients, un rituel de passage mystérieux qui laisse des traces chez chacun d'eux, à l'intérieur de la nef qu'ils entreprennent d'explorer. A partir d'un thème hard science, la découverte d'un artefact extraterrestre, John Varley développe une fiction qui utilise avec brio la topologie surprenante de ce gigantesque vaisseau spatial et crée une écologie interne aussi dépayssante qu'étrange. On suit avec plaisir la quête de « Rocky » Jones et on se réjouit de la retrouver bientôt dans les deux autres tomes de la trilogie de Gaïa. (Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Jean Bonnefoy. Gallimard, « Folio SF », 418 p., 4,95 € [32,50 F]. Première édition : Denoël, 1980.)

J.Ba.



Le mystère « Attrape-cœurs »

C'est un livre culte. Il a marqué la jeunesse américaine sur plusieurs générations. Ceux qui l'ont lu dans les années 1960 gardent au cœur le souvenir d'un moment de grâce, cette grâce adolescente portée par le roman et qui rencontrait la leur, leurs rêves, leurs désirs, leur révolte. Cinquante ans après sa première publication aux Etats-Unis, que reste-t-il aujourd'hui du roman de J. D. Salinger et du mythe de l'auteur retiré du monde ? Relectures contemporaines

Le 16 juillet 1951, *The Catcher in the Rye* est publié aux Etats-Unis. L'auteur en est un jeune homme, Jerome David Salinger, dont on a déjà pu lire quelques nouvelles, très applaudies dans les milieux littéraires, dans des magazines comme *Collier*, *Story* ou *The New Yorker*. Rien toutefois qui puisse laisser deviner la déferlante provoquée par *The Catcher*.

Difficile d'imaginer aujourd'hui qu'un livre puisse déclencher à la fois un tel enthousiasme et un tel rejet. Il a marqué de façon indélébile toute la jeunesse américaine, et cela de façon continue pendant des années – Mark Chapman, l'assassin de John Lennon, en avait un exemplaire dans sa poche –, puis la jeunesse européenne, en particulier en France. Plus de cinquante ans après (l'action se situe à la fin décembre 1949), on a du mal à comprendre à la fois comment ce livre a pu avoir un succès si phénoménal et susciter tant de hargne et de rejet aux Etats-Unis où il a été exclu des bibliothèques de certaines écoles et par certaines communautés : ainsi, en 1982, il a été retiré des bibliothèques scolaires de Calhoun County, en Alabama.

Le succès du *Catcher* n'a pas été immédiat – il lui faudra quatre ou cinq années avant de devenir un livre « culte » – mais il ne fera que croître et embellir avec la publication des recueils de nouvelles qui vont suivre (*lire bibliographie ci-contre*), même si la critique anglo-saxonne, qui avait censuré les premiers livres, se mobilise pour descendre en flammes *Franny and Zooey* : de John Updike à Norman Mailer en passant par John Steinbeck, George Steiner, Mary McCarthy ou Katherine Anne Porter, c'est

à qui vilipendera le plus l'auteur et ses œuvres : il ne sait pas écrire, il ne rédige que de « prétentieux divertissements », il n'a aucune maturité, il est une sorte de « industrie » à lui tout seul, « un homme sandwich »... Les paroles s'envolent, le succès reste.

Quand *The Catcher in the Rye* est publié en France, par Robert Laffont, en 1953 – sous ce titre raté mais qui lui est resté, *L'Attrape-Cœurs*, qui faisait écho au déjà très célèbre roman de Boris Vian : *L'Arrache-Cœur* –, il passe quasiment inaperçu, atteignant à peine 7 000 exemplaires jusqu'en 1960, alors qu'à la même époque il s'en vendait quelque 250 000 exemplaires par an aux Etats-Unis, rien qu'en édition de poche. Ce sont les *Nouvelles (Nine Stories)*, publiées en français en 1961, qui produisirent sur les jeunes Français et sur les critiques cette onde de choc qui se fait sentir encore aujourd'hui chez tous ceux qui les ont lues, il y a donc quelque quarante années. Ce sont les lecteurs des *Nouvelles* qui vont se précipiter sur le roman. Un bulletin publicitaire des éditions Robert Laffont cite, au moment de la publication de *Franny and Zooey*, les avis (français et prémonitoires) émis à propos de *L'Attrape-Cœurs* par d'éminents critiques comme Robert Kanter, qui compare Salinger à Alain-Fournier (et le livre au *Grand Meaulnes*) ou Kléber Haedens : « L'auteur vient de prouver que l'on pouvait toujours rendre neuf et surprenant le thème le plus usé de l'écriture. »

L'Attrape-Cœurs comme les *Nouvelles* ont été traduits par un jeune homme de dix-neuf ans qui signe Jean-Baptiste Rossi et qui deviendra plus tard Sébastien Japrisot. Ces traductions n'ont pas toujours emporté l'adhésion du public. L'éditeur fit re-

traduire *The Catcher* en 1986 par Annie Saumont – en ajoutant un « s » au titre qui devint *L'Attrape-Cœurs* – mais aujourd'hui cette version a également beaucoup vieilli... Grâce peut-être à ces traductions contestées, J.D. Salinger a été souvent le premier auteur lu directement en anglais par les jeunes Français.

Pour des raisons jamais vraiment explicites, Salinger s'est retiré du monde et n'a plus rien publié, à part une longue nouvelle dans *The New Yorker* daté du 19 juin 1965, *Hapworth 16, 1924*, dont on attend une réédition toujours repoussée (mais promise sur Amazon.com pour novembre 2002). Cette disparition a sans aucun doute été l'un des facteurs du mythe Salinger, l'auteur en qui tant d'adolescents voyaient cet écrivain dont parle Holden Caulfield, le narrateur : « Mon rêve, c'est un livre qu'on n'arrive pas à lâcher et quand on l'a fini on voudrait que l'auteur soit un copain, un super-copain et on lui téléphonerait chaque fois qu'on en aurait envie. » J. D. Salinger a déçu toutes ces espérances en refusant tout courrier, tout entretien, tout hommage, que ce soit sous forme de livre, de film ou même de site Internet. Cela n'a pas empêché quelques paparazzi de faire des photos terribles de cet homme vieillissant. Et surtout, très récemment, une de ses anciennes petites amies, Joyce Maynard, publiait ses mémoires, *At Home in the World* ; elle a même vendu aux enchères les lettres qu'il lui avait adressées, lettres achetées par un admirateur qui les lui a retournées. La fille de Salinger a également publié un livre de souvenirs, faisant de lui un portrait accablant.

Martine Silber

En ce temps-là j'étais en mon adolescence...

Alors, ça tient la route, presque cinquante ans après ? Difficile de ne pas se poser la question. Il n'y a pas de réponse absolue ou définitive. Rares sont les lecteurs de *L'Attrape-Cœurs* qui ont eu envie de confronter la mémoire qu'ils en ont au livre tel qu'en lui-même. Par crainte, bien sûr, de se retrouver face à des illusions perdues, de gâcher quelque chose, et de mal le supporter. En revanche, le rêve est toujours présent puisqu'il continue à inspirer des écrivains comme Eric Neuhoff en France, dont le dernier roman, *Un bien fou* (Albin Michel) est directement inspiré de l'œuvre et de la vie de Salinger, ou l'auteur de romans policiers américain Lawrence Block et ses *Lettres mauves* (Seuil) (« Le Monde des livres » de ce jour, page 4). Si certains adolescents succombent encore aujourd'hui au charme du roman (*lire ci-contre*), la plupart des lecteurs qui l'abordent pour la première fois sont extrêmement déçus, et avouent avoir du mal à aller jusqu'au bout. Trop daté – et la traduction l'est, assurément –, trop naïf.

Alors difficile de savoir s'il ne faudrait pas le ranger dans les livres pour la jeunesse, comme si, une fois adulte, il était tout simplement trop tard. Comme si seuls justement pouvaient retrouver la mémoire ceux qui ont gardé cet *Attrape-Cœurs* comme une sorte de talisman, enfoui pendant des années quelque part, parmi les livres « qui ont changé leur vie ». Et s'ils retrouvent leur propre mémoire, ils retrouvent aussi celle des années 1960 et 1970. Et la mémoire des rêves, d'une certaine innocence et d'une certaine rébellion. Une sorte d'état de grâce, perdu en surface mais jamais oublié.

On en revient toujours aux mêmes moments du livre, ceux en particulier qui concernent les rapports de Holden, le narrateur, avec les enfants : le petit garçon qui chantonne tout seul, les deux enfants rencontrés au musée, et bien sûr Phoebe, la petite sœur, sur son cheval de bois, qui tourne et tourne sur le manège, dans son manteau bleu. On cite aussi souvent le rêve d'Holden d'être le seul à pouvoir attraper des milliers de petits mômes qui

jouent dans un champ de seigle, au bord d'une falaise, d'être le *Catcher in the Rye*... Son inquiétude pour les cygnes de Central Park qui risquent de mourir de froid en hiver, sa rencontre avec les bonnes sœurs et leurs valises moches. Tout ce qui représente son envie de bien faire, d'aider les autres et son isolement dans une société de tricheurs, d'imbéciles. C'est sans doute ce profond malaise social qui a eu tant de répercussion auprès des lecteurs. Aujourd'hui, on est frappé peut-être plus encore par ce qui annonce la retraite de Salinger : le grand frère, DB, qui était un écrivain formidable et qui est parti « se prostituer » à Hollywood, le pianiste de bar qui guette les applaudissements et qui fait dire à Holden : « Si j'étais pianiste, je jouerais enfermé dans un placard », son envie de partir vivre dans une cabane, son désir de mort, et cette dernière phrase : « Faut jamais rien raconter à personne. Si on le fait, tout le monde se met à vous manquer. » Il ne faut pas relire Salinger, sinon, il se met à vous manquer.

M. Si.

Leçon de liberté au lycée

En 1999-2000, nous avons étudié, en classe de terminale, *The Catcher in the Rye* avec seize élèves : treize filles et trois garçons. En lisant la liste des œuvres au programme, je m'étais dit immédiatement que ce serait formidable de « faire » *The Catcher* : le livre-culte des années 1960, le livre que toute la famille avait lu, qu'on aimait citer – on y avait tant adhéré. J'avais envie de retrouver une page de mon passé, de partager cette œuvre avec mes étudiants, d'en voir les résonances chez eux.

Pour faciliter l'entrée dans le roman, les élèves devaient le lire d'abord en français ; ensuite, ils avaient à lire un chapitre en anglais par semaine. Pour les sept premiers chapitres du livre (la période de Pencey Prep : le lycée, l'univers masculin où il y a un manque criant de femmes), je posais les questions, et les élèves répondaient. C'était assez merveilleux : la parole circulait, différents élèves intervenaient, complétant les interventions précédentes. Grâce à différents ouvrages « parascolaires » (1), je savais dans quelle direction je voulais les tirer : par exemple, pourquoi Holden s'inquiète-t-il au sujet des canards de Central Park en hiver ? Il y a quelque chose de « religieux » dans l'herméneutique, quand le sens d'une œuvre se « révèle ».

Entre ces moments où le sens s'éclaircissait et d'autres où Holden, avec son humour à la Woody Allen avant l'heure, provoquait des fous rires, il n'y a jamais eu de baisse d'intérêt. On peut déjà s'amuser pas mal dès la première page en faisant remarquer la similitude entre David Copperfield – cité par Holden – et Holden Caulfield, et le fait que David Copperfield soit né avec une *caul*

Que pensent les adolescents français d'aujourd'hui du « Catcher » ?
Récit d'un professeur d'anglais d'origine américaine qui a fait étudier le roman à ses élèves, et points de vue de trois jeunes lecteurs

(coiffé) – tout en faisant prendre conscience aux élèves du travail d'écriture.

Le fait que Holden soit fâché avec l'institution scolaire (un de mes élèves se trouvait quasiment dans la même situation !) augure déjà bien de son adoption par les élèves. A cela s'ajoutent certains portraits d'adultes désopilants, qui ne peuvent que gagner leur sympathie : la visite à Mr Spencer, par exemple, et le double inconfort de Holden assis sur le lit trop dur de son professeur malade qui le « torture » psychologiquement... Mais il y a aussi le langage (l'argot et les libertés que Holden prend avec les jurons), les créations linguistiques, etc. ; son rejet de l'hypocrisie et de la société de consommation ; sa lucidité et son manque d'indulgence envers certains adultes occupant des places de responsabilité et qui font des courbettes devant les « puissants » ; ses préoccupations, questions, doutes concernant les femmes, la disparition d'un être aimé, les relations humaines (familiales, amicales, amoureuses) et tout ce qui entrave la communication ; ses interrogations sur la vie, ses contradictions...

A partir du chapitre 8, quand Holden devance son renvoi et part seul dans la nuit – destination New York – à la recherche des femmes, les élèves ont présenté les chapitres par binôme. Ils avaient envie de « passer à l'oral ». Il faut imaginer des élèves présentant l'impayable *peep show* du chapitre 9, la visite de la jeune prostituée Sunny (chapitre 13), etc., tout en restant très demandeurs quant au travail d'écriture ; par exemple, l'importance de l'ononastique – Faith (la foi), Sunny (enseuleillé), Ernie (diminutif de Ernest mais Earnest signifie sincère...). Le livre exerce une autre fascination en

fonction des énigmes que Holden tente de résoudre : les canards (question qu'il soumet aux chauffeurs de taxi), les femmes (l'amour) et d'autres comme la polysémie de la chute de la figure du *Catcher in the Rye*, l'apparence faussement décousue de l'œuvre, l'errance du héros, etc.

Travailler cette œuvre dans une institution scolaire amène une bonne et salubre bouffée d'air frais. Il y a des jurons, des gros mots, et on peut les dire, les commenter et en rire sans se faire mettre à la porte ou manquer de respect au prof. J'éprouvais un plaisir malicieux, délicieux, à leur expliquer la signification du pet lâché de manière irrévérencieuse par un élève pendant le discours pompeux de Mr Ossenburger : la flatulence se faisant l'écho du vent de ses propos. Mes élèves étaient sidérés qu'on puisse ainsi lire – décrypter – un texte.

Cette expérience m'a émue. J'avais cherché à faire passer quelque chose, et c'est passé. Ce « quelque chose » était assimilé, approprié par chaque élève ; remodelé en quelque sorte par son propre regard, sa sensibilité, ses propres choix. Je n'avais plus devant moi autant de perroquets qui me recrachaient le cours de façon identique. Un beau cadeau.

Diane Grantham

★ **Diane Grantham est professeur d'anglais au lycée Lavoisier à Paris.**

(1) En français : de Claire Martel (éd. du Temps, « Lecture d'une œuvre », oral d'anglais renforcé). En anglais : de Robert B. Kaplan, « Cliffs Notes ». A signaler également, *Understanding The Catcher in the Rye*, de Sanford et Ann Pinsky (Greenwood).

Regards de jeunes

● **Anne** : « J'avais trouvé le livre très vulgaire en français et je m'étais dit bon, c'est un truc pour le bac, tant pis... Et puis en anglais, c'était passionnant. Cela représentait une génération paumée, un adolescent qui fuyait sa vie et on s'identifiait à ses craintes, à ses sentiments. Cela m'a fait réfléchir sur ma génération, sur le décalage entre les adultes et les ados. Et puis, il y avait New York, le New York de ces années-là... Nous, on avait une lecture superficielle mais grâce au prof, et on sentait que ça la passionnait aussi, on a découvert ce mode d'écriture, les symboles comme cette casquette rouge qu'il porte et qui le protège. J'étais aussi fascinée par le mystère qui entoure l'auteur... En revanche, je vais me venger en jetant la version française ! »

● **Erato** : « Ce que j'ai aimé avant tout, c'était une atmosphère triste, voir quelqu'un en éveil, qui est à part, qui se rend compte de la corruption autour de lui, par exemple dans son école de gosses de riches où on vole

quand même, qui recherche l'innocence et ne la trouve qu'après de petits enfants. Je m'identifiais totalement à cela. Même si le contexte n'est pas le même, ce n'est pas démodé, et puis je m'intéresse à ce qui s'est passé dans les années 1950 et 1960. Si on me demandait de le relire, je serais ravie. J'ai lu les autres livres, en français parce que j'avais peur de ne pas tout comprendre en anglais. »

● **Thierry** : « Moi, je ne l'ai pas étudié en classe mais mes parents m'ont tellement baratiné avec ça que je l'ai lu, par curiosité, en anglais. Ce qui m'a le plus frappé, c'est la solitude de Holden, il n'a personne vers qui se tourner, son grand frère l'a déçu, sa petite sœur commence par lui faire la tête. Elle lui dit qu'il n'aime rien. Et même le prof sympa est peut-être un pervers. Mais il sait que même des gens pas possibles peuvent savoir siffler d'une façon extraordinaire et ça, comme il dirait : « ça me tue ». »

Propos recueillis par Martine Silber

A lire, à chercher, à ne pas voir

● **Tous les livres de Salinger** ont été édités par Robert Laffont : *L'Attrape-Cœurs*, *Nouvelles*, *Franny et Zooey*, *Dressez haut la poutre maîtresse*, *Charpentiers* suivi de *Seymour, une introduction*. Certaines nouvelles ont été parfois regroupées sous d'autres titres, tant en France qu'aux Etats-Unis – où circulent aussi des versions pirates, voire des textes apocryphes – mais seuls ces quatre livres sont véritablement de Salinger. *L'Attrape-Cœurs* et les *Nouvelles* sont disponibles en Pocket, 4,73 € (31 F) et 5,49 € (36 F).

● **Hapworth 16, 1924**, la dernière longue nouvelle publiée par Salinger dans *The New Yorker*, devrait être rééditée par Orchise Press en novembre 2002. Cette publication a constamment été repoussée depuis 1997, et le livre est passé de 15,95 à 22,25 dollars (17,47 € à 24,37 €). On peut le commander sur Amazon.com...

● **L'écrivain Ian Hamilton** a voulu rencontrer Salinger pour écrire sa biographie ; menacé par ses avocats, il n'a pu faire paraître que le récit de ses re-

cherches et de ses déboires, mais c'est fort intéressant : *A la Recherche de Salinger* (éd. de l'Olivier, « Petite Bibliothèque américaine »). On peut lire aussi, en anglais, *Salinger : An Autobiography*, de Paul Alexander (Renaissance Books).

● **Les Mémoires de Joyce Maynard**, *At Home in the World*, ne sont pas disponibles en français ; en revanche, le livre de Peggy Salinger, *The Dream Catcher*, sera publié en français début 2002, aux éditions NIL.

● **L'adaptation cinématographique** d'une des nouvelles (« Oncle déglingué au Connecticut »), sous le titre *A Foolish Heart*, a été une trahison grotesque. La BBC a diffusé un reportage intitulé *JD Salinger Doesn't Want To Talk* (« J.D. Salinger refuse de parler »).

● **Les avocats de J.D. Salinger** ont fait fermer tous les sites Internet qui lui étaient directement consacrés, sauf un, www.salinger.org, qui fourmille d'informations tant biographiques que littéraires.

Leçons politiques du temps de Louis XI

MÉMOIRES

de Philippe de Comynes.
Introduction, édition, notes
et index de Joël Blanchard.
Le Livre de poche, « Lettres gothiques »,
896 p., 12,15 € (79,70 F).
(Première édition : 1524.)

Picquigny, 29 août 1475. Sur la Somme, un pont construit à la hâte avec un toit de bois contre la pluie, « et au meillieu de ce pont fut fait ung fort treillis de boys, comme on fait aux caiges de ces lyons ». C'est là que doit avoir lieu l'entrevue de Louis XI et du roi d'Angleterre, Edouard IV. Le traité scellé là va mettre un terme à un conflit dynastique, ouvert depuis 1337, et que les historiens retiendront avec optimisme comme une guerre de Cent Ans. Face au faste de l'Anglais, vêtu de drap d'or et de satin rouge, la sobriété provocante de Louis XI – « nostre roy s'abilloit fort court et si mal que pis ne pouvoit, et assés mauvais draps aulcunesfoiz » –, si anonyme qu'on le confond avec son plus proche voisin, « vestu pareil de luy ce jour ». Celui-là témoignera plus tard : « Il avoit acoustumé, de long temps, d'en avoir quelc'un qui s'abilloit pareil de luy souvent. »

On a pu s'interroger sur ce mimétisme vestimentaire : mesure de sécurité pour déjouer un attentat contre la vie du souverain, protégé par ce double ? N'oublions pas que le duc Louis d'Orléans, en 1407, puis son rival bourguignon Jean sans Peur, responsable de l'assassinat de son cousin, douze ans plus tard, avaient péri dans de sordides guet-apens. Marque d'ostensible familiarité, qui donne au confident royal un statut particulier ? Sans doute y a-t-il des deux logiques ce jour où Philippe de Comynes, qui participa au choix du lieu de la rencontre, accompagne Louis XI.

A vingt-huit ans, l'homme est l'un des rares intimes d'un souverain particulièrement méfiant. Confident employé à des missions diplomatiques de confiance, Comynes a su séduire le roi par son intelligence. Fils d'un bailli de Flandre, chambellan du duc de Bourgogne – il est ainsi à Montlhéry comme à Péronne dans l'entourage de Charles le Téméraire, ennemi juré de l'« universelle araigne » –, il quitte le camp de l'ordre de la Toison d'or pour se rallier à celui de Saint-Michel en 1472. Ce revirement, qu'on a longtemps lu avec quelque anachronisme comme une trahison, a parfois obéré la lecture des *Mémoires* – Jean Dufournet, qui établit l'édition des six premiers livres, parus en « Folio » Gallimard en 1979 sous le titre *Mémoires sur Louis XI*, voit dans la composition de ces souvenirs une sorte de plaidoyer personnel. Grand spécialiste de Comynes dont il livre parallèlement une édition critique de la correspondance (*Lettres*, Droz, 2001), Joël Blanchard fait justice de ces interprétations erronées dans la riche introduction qu'il donne à cette première édition intégrale en poche.

Ce n'est pas le moindre paradoxe de voir l'excellente collection de Michel Zink,

*Etablie par
Joël Blanchard,
voici l'édition
de référence
des « Mémoires »
de Philippe
de Comynes,
homme
de confiance
de « l'universelle
araigne » et
observateur
hors pair de la vie
publique de la fin
du XV^e siècle.
Un « Machiavel
en douceur »
dont le regard sur
le pouvoir rompt
avec le moralisme
de mise chez ses
prédécesseurs*

« Lettres gothiques », ne publier qu'aujourd'hui ce texte majeur, après plus de quarante volumes à son catalogue – où figure du reste depuis cinq ans une précieuse sélection de *Lettres choisies* de Louis XI. Certes, la dernière édition du texte complet remonte à 1938, morceau de choix de l'*Anthologie des historiens et chroniqueurs du Moyen Age* établie par Albert Pauphilet pour la « Bibliothèque de la Pléiade ». Mais les éditions partielles ne manquent pas (saluons celle, intelligemment annotée, de Philippe Contamine à l'Imprimerie nationale [1994], qui assurent l'étonnante pérennité de la réception de Comynes, seul auteur médiéval dont l'œuvre a toujours été éditée et reconnue.

On peut sans crainte affirmer que nous tenons là, peu après le magistral *Louis XI* de Jean Favier (Fayard, « Le Monde des livres » du 28 septembre), la version de référence de ces *Chronique et Hystoire* – le titre des premières éditions avant que Denis Sauvage ne fixe en 1552 l'usage du mot *Mémoires*. Le terme apparaît toutefois sous la plume de Comynes dans la seconde partie de son texte, rédigé au lendemain de son aventure italienne au côté de Charles VIII, nouveau rebondissement dans une carrière qui n'en manqua pas. Comblé d'honneurs et d'avantages, Comynes souffrit comme tous les conseillers de Louis XI d'une brusque précarité à la mort de son maître (1483). Il choisit la sédition sous le gouvernement des Beaujeu ; arrêté, il goûta un temps à Loches de ces cages de fer qui firent la légende noire du roi, avant d'être transféré à Paris. Condamné à la confiscation du quart de ses biens et à dix ans de relégation, le seigneur d'Argenton mène grand train en Poitou et compose, sur l'incitation de son ami Angelo Cato, comme lui venu de l'entourage du Téméraire pour devenir le médecin personnel du roi (qui en fit un archevêque de Vienne), ces *Mémoires* qui portent

moins témoignage qu'ils ne livrent les leçons politiques, tirées avec un formidable pragmatisme, de sa « *continuelle résidence* » avec les Grands.

Ces « choses vues », composées dans cette retraite dorée entre 1489 et 1491, et complétées dès 1497 par le compte rendu de sa participation à la première guerre d'Italie, rompent avec la tradition nationaliste ou patriotique des mémorialistes courtisans. Regard individuel sur le pouvoir pris aussi dans sa dimension psychologique, le texte de Comynes diffère aussi des récits réflexifs de ses contemporains (Tallandier publie ces jours-ci les *Mémoires* du pape humaniste Pie II). Le confident du roi chronique et médite, multipliant les digressions, les entorses chronologiques, sans jamais se perdre, ni égarer son lecteur. En cela, il s'inscrit dans la tradition césarienne du commentaire, remise à l'honneur par les chancelleries italiennes qu'il a beaucoup pratiquées – et encore lors de sa dernière mission, rencontrant Savonarole et se faisant le champion d'un gouvernement *alla veneziana*.

Son regard sur le pouvoir, qui se mesure désormais à l'aune de l'utilité et de l'intérêt, rompt avec le moralisme de mise chez ses prédécesseurs –, des clercs le plus souvent pour qui le cruel ou le cynique ne peut faire, comme chez Comynes, le prince « sage ». A l'instar de son maître, il se dit « non lettré » et traduit en termes pratiques tout débat : négociation, marché, change ; le vocabulaire de l'économie et de la finance contamine celui de la diplomatie et plus largement du politique. L'intelligent prime l'édifiant. « *Machiavel en douceur* » selon Sainte-Beuve, il est en fait plus proche du diplomate-historien Guichardin, avec son pragmatisme lucide et son goût de l'équilibre. Entre un Moyen Age qui s'éteint et une Renaissance qui s'annonce, Comynes est un veilleur dont l'œil décape.

Philippe-Jean Catinchi

extrait

J'ai oublié a dire que moy estant arrivé à Florence, allant au devant du Roy, allay visiter ung frere prescheur, appellé frere Jheronime, demourant en ung couvent refformé, homme de sainte vie, comme on disoit, qui, quinze ans avoit, demoura audict lieu ; et estoit avecques moy un maistre d'hostel du Roy, appellé Jehan François, saige homme. Et la cause fut qu'il avoit tousjours presché en grant faveur du Roy, et sa parolle avoit gardé les Florentins de tourner contre nous, car jamais prescheur n'eut tant de credit en cité. Avoit tousjours asseuré la venue dudict Roy, quelque chose qu'on dist n'escripvit au contraire, disant qu'il estoit envoyé de Dieu pour chastier les tirans d'Italie et que riens ne pouvoit resister ne se deffendre contre luy. Avoit dit aussi qu'il viendroit a Pise et qu'il y entreroit, et que ce jour mouroit l'estat de Florence : et ainsi advint, car Pierre de Medicis fut chassé ce jour. Et mainte aultre chose avoit preschee avant qu'elles advinsent, comme la mort de Laurens de Medicis ; et disoit publiquement la voir par revelation. Preschoit que l'estat de l'Eglise seroit

refformé a l'espee : cela n'est pas encores advenu, mais il en fut bien pres, et encores le maintiennent. Plusieurs le blasmoient de ce qu'il disoit que Dieu luy avoit revellé ; autres y adjousterent foy ; de ma part, je le reppute bon homme. Aussi luy demanday si le roi pourroit passer sans peril de sa personne, veu la grant assemblee que faisoient Veniciens, de laquelle il sçavoit myeulx a parler que moy, qui en venois. Il me respondit qu'il auroit a faire en chemin, mais que l'honneur luy en demoureroit, et n'eust il que cent hommes en sa compaignee, et que Dieu, qui l'avoit conduit au venir, le conduiroit encores a son retour ; mais pour ne s'estre point bien acquitté a la refformation de l'Eglise, comme il devoit, et pour avoir souffert que ses gens pillassent et robassent ainsi le peuple, et aussi bien ceulx de son parti (et luy ouvrirent les portes sans contraincte) comme les ennemis, que Dieu avoit donné une sentence contre luy, et brief auroit ung coup de fouet (...).

Mémoires, Livre VIII, chapitre 3,
pages 574-575.

Je pense donc je dépense

Nicolas Herpin à la recherche des motivations du consommateur

SOCIOLOGIE DE LA CONSOMMATION

de Nicolas Herpin.

éd. La Découverte, « Repères », 128 p., 7,93 € (52 F). (Inédit.)

En économie, la théorie du consommateur est simple. La trajectoire de son revenu et celle de l'offre marchande, traduite par les prix relatifs des biens et services, fournissent, en se croisant, un résultat d'apparence convenable. A condition que l'on se fonde sur la stabilité des goûts du consommateur. Un peu facile, non ? C'est pourquoi la sociologie de la consommation est indispensable, comme l'avaient pensé depuis des lustres Georg Simmel, Thorstein Veblen, Max Weber, Maurice Halbwachs et bien d'autres. Nicolas Herpin, dans son excellent petit ouvrage, propose une réflexion bourrée de références sur les motivations de nos contemporains.

Ouvrant son analyse sur le comportement des foyers à bas revenus, il constate qu'en France il n'y a pas de définition officielle du seuil de pauvreté (empiriquement, on l'a fixé au minimum vieillesse, c'est-à-dire à 3 500 F par mois pour une personne vivant seule). Selon Chombart de Lauwe, le risque de tomber dans la misère augmente à plusieurs époques du cycle de la vie du foyer (adolescence des enfants, départ à la retraite du chef de ménage ou, bien sûr, chômage). Cela dit, la mauvaise gestion d'un budget peut conduire à la misère, même si les revenus dépassent largement le seuil de pauvreté.

Inversement, « l'altruisme familial » (Halbwachs) permet de faire reculer efficacement la grande pauvreté. Il se traduit surtout par une priorité accordée aux dépenses de logement (bien collectif), alors que celles d'habillement ont tendance à traduire l'égoïsme ; l'alimentation, elle, occupe une position intermédiaire.

Dans les milieux aisés, la contrainte sociale se substitue à la contrainte économique. La « consommation ostentatoire », si bien analysée par Veblen à la fin du XIX^e siècle, se prolonge de nos jours par l'attrait exercé par les produits « mode » et par le gaspillage. Elle s'opposait alors à l'ascétisme des entrepreneurs protestants (Max Weber), moins visible aujourd'hui. Un autre phénomène apparaît à notre époque, déjà analysé dans *La Distinction* de Pierre Bourdieu : les classes moyennes ont le sentiment d'être aspirées vers la classe dominante en consommant des produits dont les attributs sont ceux de la catégorie sociale supérieure.

Selon des sociologues américains comme Talcott Parsons ou Robert K. Merton, la consommation de masse renforce l'intégration des milieux sociaux. L'école de Francfort (Adorno et Horkheimer) va dans le même sens : les produits nouvellement introduits dans la vie quotidienne détournent la classe ouvrière de la lutte syndicale et politique. Nicolas Herpin conteste ces thèses : les pauvres ressentent plutôt la frustration de ne pouvoir accéder aux biens ou services « haut de gamme ». Et si régulation il y a, il faut la rechercher

plutôt du côté de l'Etat providence que de la consommation sans entraves. Au reste, la publicité de marque est souvent en conflit avec celle de la grande distribution.

A propos de l'influence des médias sur les motivations, l'auteur se range plus du côté des travaux de Lazarsfeld que de ceux de Bourdieu. L'omnipotence du contrôle social à distance lui paraît discutable : « *Le comportement d'un individu, écrit-il, n'est modifié par le message que si son contenu est validé dans le groupe des relations informelles auquel l'individu en question appartient (voisinage, fréquentations familiales, amicales ou professionnelles).* » Sur le chapitre de la mode, selon l'auteur, peu de choses ont changé depuis les analyses subtiles de Simmel au début du XX^e siècle. Les *Fashionables* (les arbitres des élégances) tirent leur réputation d'expertise du fait que les biens qu'ils choisissent choquent le grand public. Ce sentiment ne va généralement pas durer et un ordre émergent naît, suivi par la population des conformistes. Les excentriques ne remettent pas en cause l'ordre collectif. Quant à l'anticonformisme, s'il est particulièrement véhément, il peut lancer une nouvelle mode.

De bonnes réflexions également chez Nicolas Herpin sur le piège de l'accoutumance ou de la déception du consommateur. Un livre où l'on ne trouvera pas, en tout cas, une « théorie » des motivations de ce dernier, mais plutôt un catalogue des ambiguïtés de ses choix.

Pierre Drouin

Ni Dieu ni maître

L'ANARCHISME EN EUROPE

de Gaetano Manfredonia. PUF, « Que sais-je ? », 128 p., 6,40 € (42 F). (Inédit.)

Gaetano Manfredonia est incontestablement le meilleur spécialiste de l'anarchisme, de son histoire et de ses mouvements : il est l'auteur, entre autres, d'une belle thèse de troisième cycle soutenue à Paris en 1984 sur *L'Individualisme anarchiste en France (1880-1914)*, malheureusement demeurée inédite, et d'une remarquable et ambitieuse étude consacrée à *La Chanson anarchiste des origines à 1914* (L'Harmattan, 1998). Il publie ce petit « Que sais-je ? », élargissement et réactualisation (tout en adoptant un point de vue sensiblement différent) de celui simplement titré *L'Anarchisme* qu'avait publié Henri Arvon en 1951.

En une forme simple, sans entrer dans le détail, ainsi que le veut la célèbre collection, il parvient, sans aucunement ignorer ses problèmes identitaires, à peindre d'une main sûre et précise le tableau de l'anarchisme européen et, surtout, l'histoire, des origines à nos jours, d'une utopie qui eut, dans le passé, un rôle important à jouer. Et pourrait bien, comme il l'écrit en conclusion, « *ayant reconquis une partie de ses positions perdues* », connaître « *au cours des années à venir un élargissement de son assise militante, notamment au sein des pays de l'Europe de l'Est* ».

Un petit livre bien pratique et intelligemment fait qui répond parfaitement à la question que pose l'intitulé de la collection qui l'accueille et qui, en attendant de devenir un classique, constituera un excellent point de départ pour ceux qui voudront en savoir un peu plus sur « *l'incroyable anarchisme* ».

André Meury

Philippe Oriol

Les prisonniers enchaînés d'or

Le Petit Traité du philosophe antique Plotin sur l'origine et la nature du Mal

TRAITÉ 51

Sur l'origine des maux

de Plotin.

Traduction et commentaires

de Dominic O'Meara.

Le Livre de poche, 194 p., 6,10 € (40 F).

(Première édition : Cerf, 1999.)

Le Bien et le Mal. En une opposition farouche ? Pour une lutte inévitable et sans merci ? Il fut un temps où les philosophes vivaient dans un monde fait d'unité et d'éternité, où les réalités intelligibles ne différaient guère des réalités sensibles, où toute doctrine était en rapport étroit avec un cosmos unique dont l'ordre était toujours identique à lui-même. Ces philosophes-là se soucieront moins d'échafauder des systèmes que de décrire des paysages métaphysiques où, selon Emile Bréhier, « *l'âme se transporte par une sorte d'entraînement spirituel* ». La philosophie est, alors, une marche vers la sagesse qui engage toute la vie. On comprend que l'origine du Mal ait obsédé ces philosophes (au moins autant que les théologiens) des premiers siècles de notre ère. Ainsi de Plu-

tarque et de Celsus, d'Origène et d'Augustin, entre autres. Ainsi de Plotin.

Né en Egypte en 205, mort en 270 à Rome où il avait fondé un cercle philosophique, ce platonicien tardif ne se satisfaisait guère de la conception stoïcienne (mais aussi gnostique et chrétienne) rameurant le Mal à un choix pervers de l'âme humaine, à un jugement erroné. Et pas davantage de la conception des astrologues tenant, alors, certains astres, dieux perceptibles, pour responsables de tous les maux humains. Plotin fait du principe d'unité, « *l'Un* », le principe de l'être et le Bien absolu. En émanant l'intellect et l'âme, l'un et l'autre entièrement tournés vers le Bien. Plotin entend ainsi démontrer qu'il y a différents niveaux de Bien, sans que cette hiérarchisation entraîne la présence du Mal. Mais avant que le néant soit atteint, il est nécessaire que soit envisagé un dernier degré de réalité. Ce dernier degré est le Mal absolu. Alors que le Bien est « *libre* » et « *intelligible* », le Mal est « *caché* », sans forme rationnelle et de nature double, participant à la fois de l'être et du non-être. Le Mal absolu est la matière. Et de la participation à

la matière naissent les maux secondaires, ceux du corps comme ceux de l'âme, « *implantée* » dans le corps. C'est ainsi, note Plotin, que les « *opinions fausses arrivent à l'âme* » qui est pourtant « *sortie du Bien* ».

C'est à l'un de ses plus fidèles disciples, Porphyre, que l'on doit d'avoir réuni et organisé sous un même titre, *Ennéades*, les cinquante-quatre traités que Plotin a rédigés dans les dernières années de sa vie. La traduction ici proposée est réalisée à partir du texte grec établi par Henry et Schwyzer (Oxford, 1964, 1977, 1982). Comme l'ensemble des *Ennéades*, le *Traité 51*, rendu difficile par son extrême concision, a été maintes fois commenté, d'Augustin à Leibniz, de Bergson à Jankélévitch. Parce qu'il décrit le Mal « *pris de partout par de beaux liens comme des prisonniers enchaînés d'or* », parce qu'il juge cette dissimulation nécessaire « *pour que les hommes n'aient pas toujours à voir le Mal* », et pour que, s'ils le voient, « *ils soient accompagnés d'images du beau qui les fassent se ressouvenir* », Plotin n'a sans doute pas fini d'alimenter notre méditation.

I l v r a i s o n s

● **STRANGE FRUIT**, de David Margolick

Chanté plus tard par Nina Simone, Dee Dee Bridgewater ou Sting, *Strange Fruit* a d'abord été un succès de la grande dame du blues, Billie Holiday. Le journaliste américain David Margolick retrace l'histoire de ce chant de résistance au racisme, que Billie a interprété pour la première fois sur scène en 1939 à New York. Si la mélodie est celle des chansons d'amour, les paroles dénoncent les lynchages des Noirs, encore pratiqués à cette période. Dans le sud des Etats-Unis, où les arbres portent le « *fruit étrange* » qui inspire le titre, la chanson pleure ces corps noirs pendus aux branches : « *Black body swinging in the southern breeze.* » Abel Meeropol, l'auteur de *Strange Fruit*, est surtout connu pour avoir adopté les enfants d'Ethel et Julius Rosenberg, exécutés à cause de leurs convictions communistes. Professeur, auteur de milliers de chansons sous le pseudonyme de Lewis Allan, il a été membre du Parti communiste clandestin. Il publie en 1937 dans la presse syndicale enseignante le poème qui est une première version de *Strange Fruit*. La chanson est d'abord chantée par sa femme, par des syndicalistes puis par des chanteurs noirs lors d'une récolte de fonds destinés aux républicains espagnols. Le couple Meeropol fréquente alors le *Café society*, un établissement de jazz où se côtoient Noirs et Blancs. Selon David Margolick, c'est là qu'Abel demande à Billie Holiday d'interpréter sa chanson. A cette période, les chanteuses noires étaient tenues pour de faibles cervelles, même dans les milieux du jazz. Le propriétaire du *Café society* a souvent affirmé que la grande chanteuse ne comprenait pas ce qu'elle chantait. La compagnie de disques habituelle de Billie Holiday refusa d'enregistrer *Strange Fruit*. Les radios américaines la boycottèrent (elle passe encore rarement sur ces ondes). Certains organisateurs de concerts voulurent inclure une clause dans le contrat de la chanteuse, lui interdisant de l'interpréter. Une légende était née, que David Margolick analyse consciencieusement. Les indications discographiques, rédigées pour l'édition française de l'ouvrage, permettent d'y voir clair dans la masse de compilations de qualité variable (10/18, « Musiques et Cie », 112 p., 6,40 € [42 F]. Inédit).

● **ENTRETIENS AVEC JONATHAN COTT**, de Glenn Gould

Bien des lecteurs regretteront de ne pas s'être trouvés en face de Glenn Gould, le pianiste canadien d'exception, lui qui affirmait tranquillement : « *Donnez-moi une demi-heure de votre temps, et j'apprendrai à n'importe lequel d'entre vous à jouer du piano.* » Fidèle à lui-même, à son génie et à son originalité, l'artiste critique l'enseignement dispensé aux pianistes dans « *les usines à technique* » et se fait l'avocat de ses propres approches sensibles. Glenn Gould surprend toujours. Homme de passion, il décrit avec minutie ses documentaires pour la radio, consacrés aux habitants du Grand Nord canadien. Musicien de colère, il s'emporte contre ceux qui admirent les Beatles mais défend Petula Clark. Il raconte aussi la méthode de travail étonnante à laquelle il fit appel en 1958 en Israël. Invité pour une série de concerts, l'artiste se trouve face à un piano « *pourri* ». Pour ne pas être vaincu par cet instrument, il se rend dans le désert et, sur une dune de sable, tente de recréer les circonstances tactiles du jeu qui lui convient. Il imagine son salon, localise mentalement son piano et convoque les sensations... Cette réédition comporte une discographie remise à jour (10/18, « Musiques et Cie », 160 p., 6,40 € [42 F]. Première édition : J C Lattès, 1988).

● **JACQUES BREL, UNE VIE**, d'Olivier Todd

Le biographe d'Albert Camus consacré au grand chanteur un ouvrage chaleureux et sérieux. Brel, petit Bruxellois né en 1929, Brel à l'enfance mélancolique, à l'adolescence marquée par l'entrée des nazis en Belgique, Brel le chanteur et l'acteur : Olivier Todd dépeint la vie de cet auteur d'exception. Elève indiscipliné, l'enfant versifie ses punitions, puis écrit un journal quand sa mère est à l'hôpital. Au début des années 1950, il quitte la Belgique, dans un wagon de troisième classe, pour venir vers la scène parisienne. Le reste de sa carrière de chanteur est mieux connu. Mais les précisions, en fin d'ouvrage, permettent d'approcher un Brel plus réel : figurent la chronologie de ses chansons, les ouvrages de sa bibliothèque, une étude sur sa versification du français et une discographie, malheureusement arrêtée en 1998 (10/18, « Musiques et Cie », 544 p., 9,30 € [61 F]. Première édition : Robert Laffont, 1984).

C. Ba

Notes et mots au diapason

L'édition musicale française se réveille grâce au « poche »

La musique et l'édition font-elles bon ménage en France ? Hormis le secteur des partitions et des paroles de chansons, prisées par tous les apprentis musiciens, la plupart des éditeurs considèrent le marché comme étroit, trop spécialisé, donc casse-gueule. Chez nos voisins italiens – actifs dans la traduction –, allemands et anglo-saxons, la profusion de parutions liées aux musiques contredit cette vision frileuse. En Grande-Bretagne et aux Etats-Unis en particulier, le moindre groupe rock est le sujet de biographies et de recueils de photographies, le moindre « nouveau » courant est analysé, l'industrie régulièrement disséquée. Portraits, enquêtes, témoignages, compilations d'articles, ouvrages sociologiques ou historiques...

Pourtant, le récent sursaut de l'édition de poche française pourrait bien renverser cette tendance. Ainsi, Jean-Claude Zylberstein, directeur de 10/18, vient de créer « Musiques et Cie ». « *Un vieux rêve* », pour cet avocat qui a abandonné des études de médecine pour se plonger dans la littérature et passer des nuits blanches dans les clubs et les salles de concert à écouter des jazzmen. Et une constante pour le catalogue 10/18 qui a édité et réédité régulièrement les textes et poèmes du chanteur canadien Leonard Cohen, ceux de Jim Morrison, chanteur des Doors, comme ceux de Patti Smith, égérie du punk new-yorkais, ou de Lou Reed. On y trouve aussi *Bird Lives*, de Ross Russell, qui combine les exigences factuelles à propos du saxophoniste Charlie Parker avec une prose de haute tenue. Ce qui constitue d'emblée un fonds cohérent d'une trentaine de volumes.

« *La musique est pour moi un absolu quotidien*, annonce Jean-Claude Zylberstein. *Publier des livres sur la musique, sans exclusive des genres tant musicaux que d'écritures, c'est lui rendre justice. Je suis persuadé que la découverte et la connaissance de la musique passent aussi par la lecture. On peut ne rien savoir de Billie Holiday et de la chanson Strange Fruit, mais l'étude de David Margolick, un inédit de "Musiques et Cie", ne peut que donner envie d'en entendre plus. Si je me fie à mon expérience, des articles et des livres m'ont souvent amené à découvrir ou réécouter des disques.* »

Encore faut-il que les rayons consacrés à la musique chez les libraires soient au diapason. Si la « grande » musique est valorisée par nombre de beaux livres et quelques collections – d'où cette belle surprise, les entretiens de Glenn Gould chez « Musiques et Cie » –, les musiques actuelles sont cantonnées au domaine de la spécialisation, avec de petits tirages. « *Lorsqu'un CD coûte 140 francs, on ne peut pas demander à un plus large public de sortir la même somme, voire plus, pour un livre sur un artiste* », estime Jean-Claude Zylberstein. En poche, Barbara, Brassens, Brel, Ferré ou Trenet sont des valeurs sûres. Et le fonds anglo-saxon reste une matière première riche et diversifiée. Mais les bonnes traductions sont rares (les éditions Camion blanc massacrent avec constance les auteurs). N'est pas Philippe Garnier ou Julia Dörner

qui veut. La consultation de *L'Argot des musiciens*, d'Alain Bouchaux, Madeleine Juteau et Didier Roussin éviterait bien des contresens (réédité par « Points/Virgule », qui a publié aussi le *Dico des musiques* de Jean-Marie Leduc ou *Bob Marley*, de Stephen Davis). Beau travail également du Serpent à plumes, dans sa collection « Motifs », avec *I Need More*, d'Iggy Pop.

Mais la production française se limite souvent à des ouvrages de type « Que sais-je ? ». Dans sa collection « Qui, quand, quoi ? », Hachette survole le rock, le jazz, le reggae, le blues ou les Beatles, mais c'est surtout Librio qui, pour le moment, s'est distingué. Ecrits par des spécialistes, vendus 1,52 € (10 F) pour quatre-vingt-seize pages, la trentaine de volumes de la série *Musique*, dirigée par Philippe Blanchet, connaît ses classiques (Beatles, Pink Floyd, Serge Gainsbourg, Bob Marley, Jimi Hendrix, John Coltrane, Billie Holiday...), flirte avec les musiques celtiques, le raï ou la techno. Rarement lyriques mais bien conçus – les sources sont citées – même si certains ont, à l'évidence, été rédigés rapidement.

Chez « Folio » Gallimard, la réédition de *Free jazz/Black power*, de Philippe Carles et Jean-Louis Comolli, est à saluer (« Le Monde des poches » du 3 novembre 2000). Cet ouvrage fondateur, publié en 1971 chez Champs libres, reste d'actualité. Les musiques du monde bénéficient de la collaboration d'Actes Sud et de la Cité de la musique dans une collection érudite et vivante, qui propose un CD avec le livre comme dans *Tango, du noir au blanc*, de Michel Plisson. Enfin, les éditions Mille et Une Nuits se montrent attentives aux nouveaux courants avec l'enquête détaillée de Daniel Ichiban sur la *Génération MP3* ou *Musique House*, de Sean Bidder, un guide des artistes et des labels de ce versant des musiques électroniques. « *Entre le rébarbatif et l'insignifiance people, il y a une voix médiane*, précise Jean-Claude Zylberstein. *Un bon ouvrage, factuel, emmené par un minimum de littérature, ne se rédige pas en deux mois.* »

Une exigence qui nécessite du temps et de l'argent et peut sembler paradoxale pour l'édition en poche dont le point d'équilibre repose sur un fort tirage et des frais réduits. Ce qui explique que, pour le moment, « Musiques et Cie » ne passe pas de commandes spécifiques. Mais les projets ne manquent pas. Continuer la collaboration avec Allia, éditeur de Nik Cohn ou Greil Marcus, finaliser l'acquisition des droits d'un ouvrage sur le jazz et les gangsters, rassembler des écrits sur la cantatrice Elisabeth Schwarzkopf. « *Je suis ouvert à tout. Seules restrictions : des droits trop onéreux et une pagination trop importante, qui nuit à la qualité du brochage.* » Le Livre de poche, lui, publie le 24 octobre *La Grande Anthologie de la chanson française*, de Pierre Saka. De Pierre-Jean de Béranger avec *Le roi d'Yvetot*, à *Nirvana* de Doc Gyneco, deux siècles de chanson à fredonner en 900 pages.

Sylvain Siclier